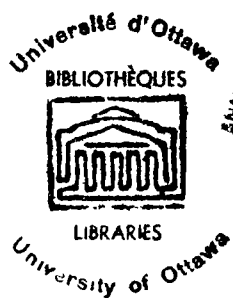


000009

ex. 1

L E S
M U S E S
D E
L A
N O U V E L L E - F R A N C E

JEANNINE
BELANGER



UMI Number: DC54027

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform DC54027
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

LES
MUSES
DE
LA
NOUVELLE - FRANCE

PROJET
D'UNE ETUDE
SUR
LA POESIE AU CANADA SOUS LE REGIME FRANCAIS

1938

"Les Muses de la Nouvelle-France ayans passé d'un autre monde à cetui-ci, aujourd'hui se presentent à voz piés en esperance de recevoir quelque bon accueil de vous... Que si elles sont mal peignées, et rustiquement vetuës, considerez, Monseigneur, le país d'où elles viennent, incult, herissé de forêts, et habité de peuples vagabons, vivans de chasse, aymans la guerre, méprisans les delicatesses, non civilisés, et en un mot qu'on appelle Sauvages: et attribués à la communication qu'elles ont eüe avec eux, et aux flots de la mer, leur défaut: je veux dire, si elles ne sont en si bonne conche et en bon point comme celles qui ont accoutumé de se presenter à vous..."

MARC LESCARBOT,
Dédicace des "MVSES" à
Monseigneur Messire Nicolas
Brulart, Seigneur de Sillery,
Chancelier de France et de
Navarre.

AVANT-PROPOS

L'homme cherche instinctivement à exprimer ses plus belles pensées dans le plus beau langage. Voilà pourquoi, à l'origine de toutes les littératures, on trouve les poètes. La Nouvelle-France n'a pas fait exception à cette règle; et nous possédons, vous allez en juger, des pièces d'alexandrins vieilles comme la cognée française en Amérique.

Mais, me direz-vous, comment parler de poésie au Canada avant 1760, alors que, même en France, la poésie — telle du moins que nous la concevons aujourd'hui dans la splendeur de son épanouissement — était encore, à très peu près, inconnue, et quand par ailleurs, au dire des plus éminents critiques, notre poésie canadienne vivote toujours — "une branche tardive perdue dans le feuillage" de la littérature française ^x — en 1938? Entendons-nous.

Il est avéré que notre petite patrie n'a produit sous le régime français aucune oeuvre digne de passer à la postérité; il eût fallu pour cela tout une autre

 x) Virgile Rossel. HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE HORS DE FRANCE. Lausanne, 1895. p. 305.

ambiance, de plus grands moyens de culture littéraire, de plus amples ressources intellectuelles, plus de loisirs et, que dis-je, plus de talent. "LE CANADIEN" le reconnaissait déjà dans un numéro de 1807: "Les chefs-d'oeuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître".ⁱ Et il faut bien avouer à notre tour que si l'on cherche en Nouvelle-France, c'est-à-dire, au sens strict de ce mot, dans le Canada français, des ouvrages qui ajoutent quelque chose à la pensée française, ou même tout simplement une ligne, un chapitre à une histoire littéraire..., l'on perd son temps. Hâtons-nous donc de circonscrire, tel que nous l'entendons à partir de ce moment, la portée du terme "poésie": dans le domaine des vers, non pas ce qui mérite de rester, mais bien tout ce qui est produit, sans distinction, mais bien la littérature versifiée.

A cette époque, dit le manuel des Soeurs de Sainte-Anneⁱⁱ, "notre littérature (nous pouvons entendre notre poésie) a pour caractère premier d'être exclusivement un produit de France". Le moyen alors de réclamer comme nôtres ou même de nous intéresser, du point de vue canadien, à ces écrivains qui sont français après tout, nés en France pour la plupart, élevés en France et qui n'ont

i) James Huston. LE REPERTOIRE NATIONAL. Montréal, 1848. Tome I. Epigraphe.

ii) PRECIS D'HISTOIRE DES LITTERATURES FRANCAISE, CANADIENNE-FRANCAISE, ETRANGERES ET ANCIENNES. Lachine, 1925. p. 158.

fait — c'est le cas de plusieurs — que séjourner au Canada?

Ici encore, une distinction s'impose. Presque tous nos poètes sont français d'origine, je l'admets. Mais de là à prétendre que notre poésie soit exclusivement un produit de France, je trouve qu'il y a marge. Le chanoine Chartier a ainsi délimité le domaine de la littérature du Canada: "l'ensemble des ouvrages écrits par des Canadiens français de naissance ou d'adoption, où s'expriment des idées portant sur des sujets canadiens ou étrangers, mais parées d'images et de sentiments canadiens-français".¹ Sont donc poètes du Canada tous ceux qui, sans y être nés, ont vécu au pays, qui ont rédigé, en Nouvelle-France, des oeuvres intéressant directement la Nouvelle-France et où se manifeste à tel point l'âme ou la nature canadienne qu'elles sont un fidèle tableau de la vie primitive dans le Nouveau-Monde. De telles oeuvres nous appartiennent.

Je lisais récemment¹¹ qu'un fils de madame veuve Regnard Duplessis, la célèbre recluse de Québec, devint l'un des grands prédicateurs de la France: le Jésuite François-Xavier Duplessis serait mentionné avec éloge dans tous les bons recueils biographiques français. Or,

1) IBID. p. 155.

11) MADAME VEUVE REGNARD DUPLESSIS. Dans le BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES. Octobre, 1936. p. 611.

"presque tous, remarquait fort judicieusement l'écrivain, oublient de noter qu'il était originaire de Québec".

Fort opportun! Si les Français réclament un Canadien, pourquoi nous serait-il interdit, à nous, de réclamer des Français?

Je vois venir une dernière objection: comment un tel sujet peut-il se rattacher à l'histoire? Le but de la grande histoire, a dit Fustel de Coulanges ⁱ, est de "déterminer ce que les groupes sociaux ont cru, pensé, senti à travers les âges". Voilà le terrain déblayé. Au même titre que les vieux sous de cuivre, les médailles biscornues, les chroniques officieuses, les mémoires secrets et les billets d'amour, la poésie ressortit à l'histoire authentique; je pense même que seules des études approfondies en ce sens nous révéleront tout le mystère de ceux qui ont vécu avant nous, avec leur vrai visage, et nous permettront d'atteindre jusqu'à l'âme des générations qui nous ont précédés.

Oh! je sais bien qu'il n'y a pas grand résultat littéraire à attendre d'un tel pèlerinage, puisque c'est tout juste, comme le remarque le bon vieux Huston ⁱⁱ, si "au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille

i) Paul Guiraud. FUSTEL DE COULANGES. Paris, 1896. p. 199.

ii) OP. CIT. Tome I. p. iv.

comme l'électricité à travers de légers nuages..!" Et pourtant, j'y trouve de bien grands avantages. L'occasion de faire oeuvre de justice en faisant oeuvre d'historien, en rétablissant les faits dans leurs véritables correspondances, et en réhabilitant la mémoire d'ancêtres que l'on a crus rustres, pour ne pas dire bêtes, mais qui, perdus sur un continent encore inexploré, ont laissé des vestiges de la plus haute civilisation. Et l'occasion, enfin, de faire oeuvre d'amour en faisant oeuvre de patriote: mettre en niche ces précieuses reliques pour les préserver de l'outrage du temps et si l'on veut bien croire, au XXe siècle, à la possibilité d'une civilisation canadienne "qui étonnera sans doute l'avenir" ^x, en rechercher les fondements dans le passé, se rappelant fort à propos le principe que rien ne se crée en ce monde.

A EUX LA MONOTONIE DES SEMAILLES, A D'AUTRES LA GLOIRE DES MOISSONS!

x) Marcel Dugas. LITTÉRATURE CANADIENNE. Paris, 1929. p. 159.

LA POESIE AU CANADA SOUS LE REGIME FRANCAIS

"Not Acadia, indeed,
but... ARCADIA!"

ANON.

Port-Royal en Acadie. — Les temps héroïques. — L'habitation. — Marc Lescarbot. — Sa vie. — Les années de jeunesse. — Tempérament. — L'idée d'un grand voyage. — Départ pour le Nouveau-Monde. — Séjour en Acadie. — L'HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE. — LES MVSES DE LA NOUVELLE-FRANCE. — LE THEATRE DE NEPTVNE. — La représentation. — Les compliments. — Les présents des sauvages. — Le caracona. — La vie "joyeuse". — Les autres poésies des MVSES. — L'ODE A MONSIEVR DE MONTS. — L'ADIEV AUX FRANCOIS. — L'A-DIEV A LA NOUVELLE FRANCE. — LA DEFFAITE DES SAVVAGES ARMOVCHIQVOIS. — Anachronisme. — Fleurs de papier. — Lescarbot poète.

Port-Royal, qui porte aujourd'hui le nom d'Annapolis, dans la Nouvelle-Ecosse, fut le premier établissement fixe formé par les Français dans l'Amérique du Nord. Ce fort avait été visité, en 1604, par l'illustre Champlain, l'abbé Aubry, MM. de Monts, de Poutrincourt, de Pont-Gravé, et une centaine d'ouvriers et d'artisans. Mais la plupart de ceux qui composaient cette expédition avaient cru bon d'aller s'établir dans une petite île — aujourd'hui l'île des Doucette — située à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix qui sépare le Maine du Nouveau-Brunswick. Pendant l'hiver qu'ils passèrent sur cette île,

trente-six membres de l'expédition moururent. Au printemps de 1605, les survivants se rendirent à Port-Royal sous la conduite de M. de Monts: c'est du 25 juillet de cette année que l'on fait dater la fondation de Port-Royal.ⁱ

Il nous a été préservé plusieurs plans de la première habitation d'Acadie, dont un tracé de la main même de Champlain qui y séjourna, nous l'avons vu, quatre ans avant la fondation de Québec. Combien sont précieux aujourd'hui ces levés émanés de nos premiers pères, qui nous donnent une si exacte et si pittoresque idée de ce qu'était la vie vraiment intrépide des pionniers dans le Nouveau-Monde! Car ce n'est pas en vain que l'on appelé "temps héroïques" les cinquante premières années de la domination française au Canada puisque, un demi-siècle après la petite floraison de Port-Royal, la situation était si désespérée à Québec qu'il fut presque question d'abandonner le pays.ⁱⁱ

Le tracé de Champlainⁱⁱⁱ, dont j'ai inséré la copie photographique à la page 3 de ce travail, nous représente

i) Pierre-Georges Roy. LE PREMIER ETABLISSEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE. Dans LES PETITES CHOSES DE NOTRE HISTOIRE. Lévis, 1923. Cinquième série. p. 10.

ii) P.-G. Roy. QUEBEC AU PRINTEMPS DE 1660. Dans le BULLETIN... Février, 1925. p. 33.

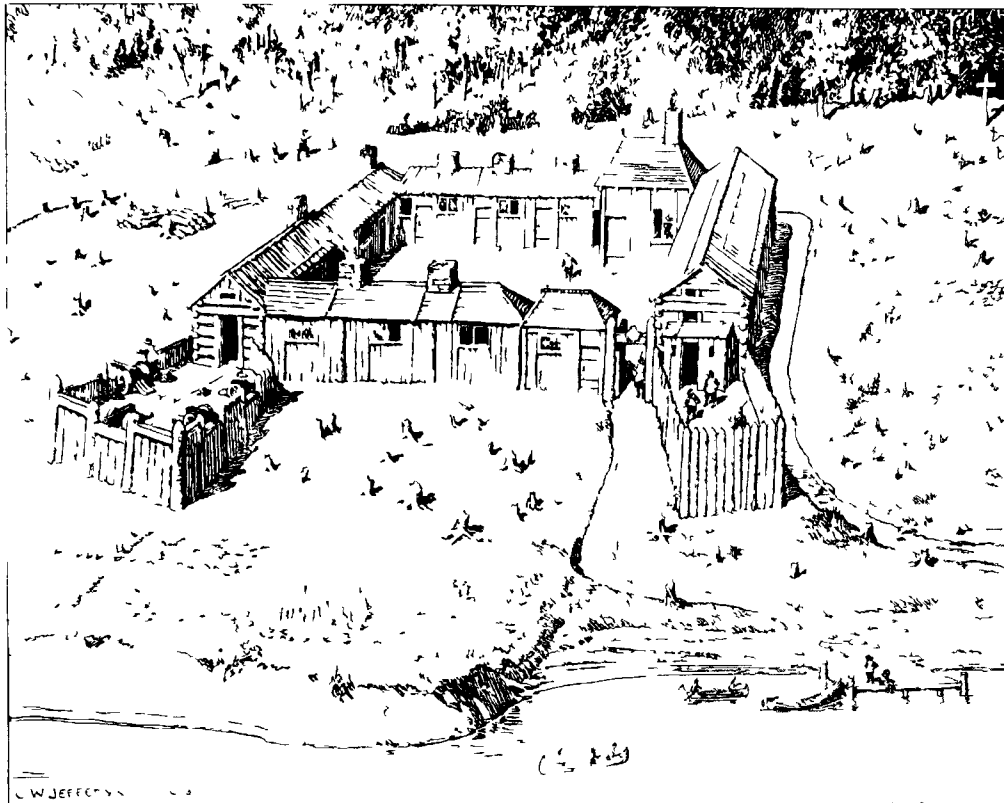
iii) Ce tracé n'est pas directement de Champlain, mais il a été recopié par C. W. Jefferys d'après le tracé original de Champlain.

un fragile bâtiment de bois rond, construit sur le modèle des anciens forts, entouré de collines boisées, de quelques petits champs de culture, et dominant, d'après l'expression même de Champlain, l'un des plus beaux ports qu'il eût vus en toutes ces côtes, où l'on pourrait entrer deux mille vaisseaux en sûreté.ⁱ Eh bien! c'est sur le seuil de cette cabane de mort plantée dans le plus somptueux et vierge décor qui se puisse imaginer qu'allait se dérouler, au milieu d'un auditoire de rêve dont le détail nous vaut une véritable galerie de portraits historiques, la délicieuse petite mascarade dont les échos nous sont comme providentiellement parvenus.

Mais pendant que M. de Monts donnait naissance à Port-Royal, M. de Poutrincourt, qui, deux ans auparavant, avait obtenu la concession de ce lieu, passait en France pour recruter des ouvriers et lever les fonds nécessaires au développement du nouvel établissement. M. de Poutrincourt revint à Port-Royal en 1606 avec un nombreux personnel et des renforts importants. Il amenait avec lui, entre autres, un homme qui a laissé son nom dans notre histoire et dans l'histoire de l'humanité: Marc

i) R. P. Louis Le Jeune. DICTIONNAIRE GENERAL DU CANADA. Ottawa, 1931. Tome II. p. 454.

ii) Je veux parler du THEATRE DE NEPTVNE, dont il sera question à la page 14 de ce travail.



FIRST STRONGHOLD, OR HABITATION, OF PORT ROYAL, 1605-1613

Lescarbot. ⁱ

"Avocat, dit le P. Le Jeune ⁱⁱ, poète, historien, commissaire de la marine royale, attaché d'ambassade, etc., etc.," Marc Lescarbot se qualifie en tête de ses ouvrages, si l'on en croit du moins le gros Larousse du XIXe siècle, de "seigneur de Saint-Audebert du Presle, en Soissonnais". Autant vaut dire que l'année de sa

i) Comment passer sous silence deux pièces de vers plus anciennes qui nous ont été conservées et qui, bien que la postérité n'ait retenu de leurs auteurs que le nom — et de l'un que les initiales — nous intéressent au double titre de reliques et d'antiquités? La première, longue de soixante-seize vers et intitulée SVR LE VOYAGE DE CANADAS, était signée C. B., pseudonyme que je n'ai pu malheureusement tirer à jour. Imprimée avec l'édition de 1598 (à Rome de l'imprimerie de Raphaël du Petit Val, libraire et imprimeur du Roy, à l'Ange Raphaël) du DISCOVERS DV VOYAGE FAIT PAR LE CAPITAINE IAQVES CARTIER aux Terres-neufues de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador, et pays adiacens, dite nouvelle France, avec particulieres moeurs, langage, et ceremonies des habitans d'icelle, nous la retrouvons dans l'édition du traité de Jacques Cartier datée de Paris en 1865, à la page 5, ainsi qu'à la page 206 de la réédition ci-dessous mentionnée (1866) de l'HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE de 1612, où Lescarbot en parle flatteusement comme de "quelques vers François qui lui semblent de bonne grace..." C'est ineffable! — La seconde pièce est reproduite dans la réédition des oeuvres complètes de Champlain (t. II, p. 61) publiée en 1870 par l'abbé C.-H. Laverdière, de l'Université Laval, de Québec. Originellement inséré par Champlain lui-même dans son traité DES SAVVAGES, ov VOYAGE DE SAMVEL CHAMPLAIN DE BROVAGE, FAIT EN LA FRANCE NOUVELLE, l'an mil fix cens trois: "contenant Les moeurs, façon de viure, mariages, guerres & habitation des Sauvages de Canadas, etc., etc.," traité imprimé à Paris "chez Clavde de Monstr'Oeil, tenant fa boutique en la cour du Palais au nom de Iéfus", le fameux sonnet — car c'en est un, et presque en bonne et due forme — s'intitulait LE SIEVR DE LA FRANCHISE AV DISCOUVRS DV SIEVR CHAMPLAIN. Il y était question des aventures de Champlain, à qui on allait jusqu'à attribuer — à tort, je le pense bien — un voyage au Pérou, et qui aurait déjà "promis", si l'on en croit l'auteur, "de paffer plus auant, reduire les Gentils, & trouuer le Leuant, par le Nort, ou le Su, pour aller à la Chine".

ii) OP. CIT. Tome II. p. 142.

naissance (comme d'ailleurs celle de sa mort) n'est pas connue, puisque les auteurs la placent tour à tour entre 1560 et 1570 ⁱ, vers l'an 1570 ou 1575 ⁱⁱ, et vers 1590. ⁱⁱⁱ Nous savons tout au plus, de par son propre aveu, qu'il était vervinois.

Il reçut, nous assurent ses biographes, une formation intellectuelle fort étendue, embrassant les lettres, les sciences, le droit et la jurisprudence: de tout cela, nous n'avons pas de mal à nous convaincre, car sa vaste culture transparaît à chaque page de son oeuvre qui est autant celle d'un savant que d'un littérateur, et d'un naturaliste que d'un poète. Lescarbot se fit remarquer du "bon Roy Henry IV" pendant les négociations du traité de Vervins signé en mai 1598 alors que, n'étant encore que "licencié ès droit", il prononça devant Mgr le légat Alexandre de Médicis, cardinal de Florence et depuis pape Léon XI, deux actions de grâce en latin, dont la première s'adressait à Mgr le cardinal pour le remercier des présents généreusement accordés à la ville de Vervins qui avait été trois fois prise et saccagée pendant les dix dernières années, et dont la seconde faisait l'apothéose

i) IBID.

ii) Harriette Taber Richardson. THE THEATRE OF NEPTUNE IN NEW FRANCE. Boston, 1927. p. xv.

iii) Pierre Larousse. GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU XIXe SIECLE. Paris, 1874. Tome X. p. 402.

des bienfaits de la paix qui allait réunir l'Espagne et la France après trente-sept années de guerre civile.ⁱ Mais comme c'est bien plutôt la personnalité française de l'écrivain et du... poète qui va normalement et primordiallement nous intéresser chez Lescarbot, passons donc, si vous voulez, sur les détails secondaires, d'ailleurs obscurs, de son existence.ⁱⁱ

"La variété et la profondeur de ses connaissances, est-il dit en tête de l'édition Tross, les qualités solides de son esprit, l'amour du travail, de l'étude et de la retraite qui percent dans plusieurs parties de son récit, nous le présentent comme un homme d'un certain âge, mûri par l'expérience, d'un esprit fin, enjoué, et délicat, nourri de la lecture des écrivains classiques, qu'il cite

i) Taber Richardson. OP. CIT. p. xv. — Le Jeune. OP. CIT. Tome II. p. 142.

ii) Après son retour du Nouveau-Monde, soit entre 1608 et 1612, Lescarbot se mit à la rédaction de ses divers ouvrages. De cette dernière année à 1614, il demeura en Suisse, comme attaché à l'ambassade de Pierre Jeannin de Castille. A son retour de Suisse, il fut promu commissaire de la marine, sans que l'on ait jamais su quelles étaient ses attributions. Le 2 août 1619, il épousait, à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris, Françoise de Valpergues veuve de Jacques Lallemand, qui lui apporta le titre et la possession des seigneuries de Wiencourt-l'Equipée (Somme) et de Saint-Audebert, près d'Amiens. On ignore s'il eut des enfants et à quelle date il finit ses jours. Après son mariage, il rentre dans le silence et l'oubli; comme la plupart des grands voyageurs ses contemporains, l'histoire le perd de vue; et l'on pense qu'il s'éteignit paisiblement sur sa propriété en 1634.

fréquemment et toujours avec justesse." ^x L'éloge n'est pas mince; et pour juger de sa propriété, quoi de plus naturel que de rechercher un peu par nous-mêmes, et de suivre notre homme, d'abord, en Nouvelle-France où furent rédigées la plupart des pièces qui sont au programme de notre étude.

Homme de la fin de la Renaissance, c'est-à-dire du siècle par excellence des découvertes universelles, et où l'esprit humain allait prendre tant d'envergure en bien des domaines de la science et des arts, Lescarbot ne devait pas échapper aux tendances et aux aspirations de son temps. Aussi, subitement, dans la semaine de Pâques, 1606, il s'embarquait avec son ami et client, de Poutrincourt, pour le Nouveau-Monde. Bien touchante est la lettre qu'il écrivit alors à sa mère et qui allait être imprimée conjointement avec le poème

x) "Quelles que fussent ses autres qualités, son principal mérite est non-seulement de nous avoir laissé, ainsi que l'atteste le Père Charlevoix, grave autorité en cette matière, une description exacte et consciencieuse des contrées où l'avaient mené ses goûts aventureux, mais encore d'avoir retracé non moins soigneusement les voyages et les découvertes de ses prédécesseurs, au point que l'HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE pourrait à la rigueur remplacer les relations de Jacques Cartier et de Champlain. Il serait superflu de la vanter; quiconque en a lu quelques passages se sent invinciblement entraîné à achever tout le livre. LES MVSES DE LA NOUVELLE-FRANCE ne forment pas une lecture moins agréable par les nombreuses descriptions qu'elles contiennent et la variété des objets qui s'offrent aux yeux du lecteur; et si sous le rapport littéraire elles ne se placent pas au premier rang parmi les productions en vers de cette époque, elles ne méritent pas moins d'être reproduites à la suite du récit en prose qu'elles complètent, car elles nous font connaître plus intimement l'écrivain." (Marc Lescarbot). HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE. Paris (Tross), 1866. Avant-propos de l'éditeur.

intitulé ADIEU A LA FRANCE ⁱ, à La Rochelle, en avril 1606. Ne l'ayant pas avertie de ce départ précipité, Lescarbot lui demande pardon de se séparer d'elle sans adieux ⁱⁱ, ajoutant qu'il part avec le désir de propager la foi du Christ et le nom de la France chez les peuplades barbares et privées de la connaissance de Dieu. ⁱⁱⁱ A cette tâche et à l'accomplissement de ce voeu, il faut croire que la Providence le destinait bien tangiblement, puisque la mort du prêtre devait le laisser unique maître de religion à l'habitation. ^{iv} Quant au sieur de Poutrincourt, conclut Lescarbot, "ayant eu l'honneur de le conoitre quelques années auparavant, il me demanda si je voulois estre de la partie. A quoy je demanday vn jour de terme pour lui répondre. Apres avoir bien consulté en moy-même, desireux non tant de voir le païs que de reconoitre la terre oculairement, à laquelle j'avoy ma volonté portée, et fuir vn monde corrompu, je lui donnay parole". ^v Candides déclarations d'un Français de cette France de la fin du XVIIe et du commencement du XVIIIe siècle, de cette France, comme on l'a dit, à la fois

i) Lescarbot. OP. CIT. p. 487. — Cette pièce, écrite et imprimée en France, n'entre pas dans notre poésie du Canada.

ii) Taber Richardson. OP. CIT. p. xvi.

iii) Lescarbot. OP. CIT. pp. 485-486.

iv) Taber Richardson. OP. CIT. p. xvi.

v) Lescarbot. OP. CIT. p. 485.

barbare et galante, illustre et déchue.

Le 13 mai 1606, à bord du JONAS, Lescarbot faisait donc voile de La Rochelle, et à la fin de juillet de la même année, le bâtiment entra dans le Port-Royal après une traversée heureuse, en dépit de "calmes bien importuns, durant lesquels on se baignoit en la mer, on dansoit sur le tillac, on grimpoit à la hune, on chantoit en musique".ⁱ

Lescarbot ne devait pas demeurer longtemps en Acadie: il y séjourna juste un an, consacrant ses loisirs au jardinage. Quand vint l'hiver, "le père grisart", "fut établi vn Ordre en la Table dudit sieur de Poutrincourt, qui fut nommé L'ORDRE DE BON-TEMPS, mis premièrement en avant par le sieur Champlain, auquel ceux d'icelle table estoient Maitres-d'hotel, chacun à son tour, qui estoit en quinze jours vne fois; or, avoit-il le soin de faire que nous fussions bien et honorablement traités".ⁱⁱ Au printemps, il accompagne les sieurs Chevalier et Champdoré, délégués pour faire la traite des fourrures, au fleuve Saint-Jean et à Sainte-Croix. Ce fut son unique sortie de l'établissement.ⁱⁱⁱ Le 30 juillet 1607, il s'embarquait

i) IBID. p. 503.

ii) Lescarbot. OP. CIT. p. 554. — Pour ce qui concerne L'ORDRE DE BON-TEMPS, voir, à la page 63 de ce travail, la copie photographique d'une pittoresque création de Jefferys

iii) Séraphin Marion. RELATIONS DES VOYAGEURS FRANCAIS EN NOUVELLE FRANCE AU XVIIIE SIECLE. Paris, 1923. p. 16.

pour le retour, n'ayant fait, dans une année de séjour, qu'une seule excursion hors des murs de l'habitation; mais cela lui avait suffi, je veux dire qu'une année d'observation et de recueillement allait lui mériter une place prépondérante dans le cénacle de nos premiers versificateurs.

Car cette année avait été bien employée. Sa muse lui avait inspiré une douzaine de poèmes, de valeur inégale il est vrai, qui allaient paraître dès son arrivée à Paris sous le titre on ne peut plus prenant et plus pittoresque: LES MVSES DE LA NOUVELLE-FRANCE. Dès l'année 1608, au cours de la vacance de Pâques, spécifie encore Mme Harriette Taber Richardson ^x, Lescarbot avait commencé, à Paris, la rédaction de sa fameuse HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE; le manuscrit allait être prêt à l'automne de la même année. Or, c'est dans cette relation, publiée, en 1609, "chez Iean Millot, devant S. Barthlemi, aux trois Coronnes: Et en sa boutique sur les degrez de la grand'salle du Palais", que devaient être insérées les célèbres MVSES dont le frontispice est ci-après photographié (p. 11).

Tandis que l'HISTOIRE était dédiée à Henry de Navarre, à la Reine et au Dauphin, les MVSES furent placées sous le patronage de Monseigneur Nicolas Brulart, seigneur de Sillery, chancelier de France et de Navarre. Nous lisons dans cette dédicace: "Les Muses de la Nouvelle-France

x) OP. CIT. p. xv.

ayans passé d'un autre monde à cetui-ci, aujourd'hui se presentent à voz piés en esperance de recevoir quelque bon accueil de vous... Que si elles sont mal peignées, et rustiquement vetuës, considerez, Monseigneur, le païs d'où elles viennent, incult, herissé de forêts, et habité de peuples vagabons, vivans de chasse, aymans la guerre, méprisans les delicatesses, non civilisés, et en un mot qu'on appelle Sauvages: et attribués à la communication qu'elles ont eüe avec eux, et aux flots de la mer, leur defect: je veux dire, si elles ne sont en si bonne conche et en bon point comme celles qui ont accoutumé de se presenter à vous..."ⁱ Phrase ravissante bien digne d'inspirer une oeuvre de propagande "canadienne" et épigraphe encore plus pertinente, s'il se peut, et plus pittoresque à cet humble travail d'origine et de fin identiques! Appel à l'indulgence de jardiniers réputés pour d'humbles fleurs de prés hier sauvages ratissés par des prêtres et des soldats dans les grossiers répit du ministère et des batailles! Il faut croire que cet appel ne fut pas vain. Car deux ans après le séjour de Port-Royal, en 1609, paraissait la première édition des MVSES, celle de chez Jean Millot, renfermant le petit "drame" intitulé LE THEATRE DE NEPTVNE, avec treize autres poèmesⁱⁱ, vivantes descriptions du Nouveau-Monde tel qu'entrevu par l'auteur au cours de son grand voyage d'aventures en terres nouvelles, première édition, dis-je,

i) Marc Lescarbot. LES MUSES DE LA NOUVELLE-FRANCE. Paris (Tross), 1866. pp. 3-4.

ii) AV ROY. ODE PINDARIQVE. — ADIEV AVX FRANCOIS. — LE

LES MUSES
DE LA NOUVELLE
FRANCE.

A MONSIEUR
LE CHANCELLIER.

*Arma Pieridum peragro loca nullius ante
Littæ solo ----*



A PARIS

Chez JEAN MILLOT, sur les degrez de
la grand' salle du Palais.

M. D. C. IX.

Avec privilege du Roy.

d'une série de quatre ⁱ, en neuf ans, dont les deux dernières, 1617 et 1618, de la maison d'Adrien Perrier, qui furent reçues du public épris de récits d'aventures avec beaucoup de chaleur et beaucoup d'enthousiasme, cependant que Lescarbot avait le bonheur d'être témoin sur ses vieux jours de leur vogue et de leur popularité. Si grand fut en effet l'intérêt éveillé par ces récits, dit Mme Richardson ⁱⁱ, que les chapitres traitant de l'histoire de Port-Royal furent aussitôt traduits en anglais par Pierre Erondelle, un Huguenot réfugié à Londres. Même de nos jours, ajoute-t-elle, Lescarbot est resté peut-être le plus populaire des premiers historiens et des premiers littérateurs, et des éditeurs modernes nous ont donné d'intéressantes versions de cette oeuvre primitive, dont

THEATRE DE NEPTVNE EN LA NOVVELLE-FRANCE. — A-DIEV A LA NOVVELLE FRANCE. — A MONSIEVR DE MONTS. ODE. — A MONSIEVR DE POVTRINCOVRT. ODE. — A MESSIEVRS DE MONTS ET SES LIEVTENANT ET ASSOCIEZ. SONNET. — AV SIEVR CHAMPLEIN. SONNET. — ODE EN LA MEMOIRE DU CAPITAIN GOUVRGVES BOURDELOIS. — A LA MEMOIRE D'VN SAUVAGE FLORIDIEN. — A PIERRE ANGIBAVT DIT CHAMP-DORE. SONNET. — LA DEFFAITE DES SAVVAGES ARMOVCHIQVOIS PAR LE SAGAMOS MEMBERTOV. — LA TABAGIE MARINE. — IBID. pp. 7-14-19-30-45-49-51-52-53-56-57-58-75.

i) Les opinions sont partagées sur le nombre d'éditions dont jouirent LES MVSES et l'HISTOIRE de Lescarbot. Mme Richardson dit cinq (OP. CIT., p. xiii); l'avant-propos de l'édition Tross signale que quelques bibliographes en donnent trois, d'autres quatre, mais finit fort judicieusement par s'en reporter au catalogue de la Bibliothèque impériale: 1. Paris, Jean Milot, 1609; 2. Paris, Jean Milot, 1611; 3. Paris, A. Périer, 1617, et enfin 1618 (édition que l'on croit être, sauf le titre, la même que la précédente).

ii) OP. CIT. p. xii.

les plus importantes sont celles d'Edwin Tross, Paris, 1866, et de la "Champlain Society" de Toronto, en 1914. Plût à Dieu que notre pauvre traité eût une seule impression passable!

Dans ses VOYAGES — édition de 1613ⁱ — Champlain consigne la remarque suivante: "A Noftre arriuée l'Escarbot qui estoit demeuré en l'habitation nous fit quelques gaillardifes avec les gens qui y estoient reftez pour nous refiouir". Lescarbot écrit à son tourⁱⁱ: "Après beaucoup de perils (que je ne veux comparer à ceux d'Vlysses ni d'AEneas, pour ne souiller noz voyages saints parmi l'impuretéⁱⁱⁱ), le sieur de Poutrincourt arriva au Port-Royal le quatorzième de Novembre, où nous le receumes joyeusement et avec vne solennité toute nouvelle par-delà. Car sur le point que nous attendions son retour (avec grand desir, et ce d'autant plus que si mal lui fust arrivé nous eussions esté en danger d'avoir de la confusion), je m'avisay de représenter quelque gaillardise en allant adevant de lui, comme nous fimes. Et d'autant que cela fut en rhimes Françoises faites à la hâte, je l'ay mis avec LES MUSES DE LA NOUVELLE FRANCE, sous le tiltre de THEATRE DE NEPTVNE^{iv}, où je renvoye le Lecteur".

i) C.-H. Laverdière. OEUVRES DE CHAMPLAIN. Québec, 1870. Tome III. p. 115.

ii) HISTOIRE... pp. 551-552.

iii) C'étaient un peu des croisades que ces "voyages saints", et Lescarbot s'est peut-être défini lui-même le jour qu'il parlait des "Bardes Chrétiens qui portent la Fleur-de-lis au coeur".

iv) Longue de quelques cents vers, consacrée au dieu de la mer, et destinée à célébrer la France des découvertes

J'ai pensé que la délicieuse lithographie reproduite à la page 16 nous aiderait à mieux nous représenter cette scène ravissante dans son suranné et dans son pittoresque. S'avançant à la tête d'un cortège de tritons et de pseudo-sauvages qui suivent dans des canots chargés de présents, tandis que sur le rivage se tient le "dramaturge", splendide au milieu de sa gente compagnie, de ses écussons glorieusement gravés sur le mur et la clôture^x

et des découvreurs, le courage de MM. de Monts et de Poutrincourt, et les grandes qualités du Roy Henry IV, la petite pièce avait reçu une place d'honneur dans LES MVSES DE LA NOUVELLE-FRANCE. Nous verrons que Lescarbot nous fournit lui-même, dans son HISTOIRE..., les principaux détails de cette petite matinée de gala: "Représenté, consigne-t-il en effet immédiatement après le titre du morceau, sur les flots du Port-Royal le quatorzième de Novembre mille six cents six, au retour du Sieur de Poutrincourt du pays des Armouchiquois". En outre, Mme Harriette Taber Richardson (OP. CIT., pp. xxi-xxii), se basant sur les documents de l'époque, nous a même conservé une liste des acteurs qui prirent part à l'action ainsi que des figures principales qui devaient se trouver dans l'auditoire. Ce sont, en chaloupe: Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt, baron de Saint-Just, de Marsilly-sur-Seine, de Guibermensil, Chantenes, Dumensil, Vimeu, chevalier de l'ordre du Roi; Charles de Biencourt, âgé de quinze ou seize ans, fils de Poutrincourt; Samuel Champlain de Brouage, géographe du Roi; Robert du Pont, fils de Pontgravé; Pierre Augibaut, dit Champdoré, pilote; Louis Hébert, le célèbre apothicaire; Daniel Hay, charpentier; Maître Estienne, chirurgien; Jean du Val, serrurier; Estienne, valet de Poutrincourt. Et sur le rivage: Ralleau, secrétaire du sieur de Monts; le sieur de Boullet, futur beau-frère de Champlain; Folgeré de Vitri, Le Fèvre de Rétel, De Noyes, François Ardamain, La Taille, Micquelet; Membertou, le sagamos des Souriquois, sa famille et son peuple.

x) "Au surplus, pour honorer davantage le retour et notre action, nous avons mis au dessus de la porte de notre Fort les armes de France, environnées de couronnes de lauriers (dont il y a là grande quantité au long des rives des bois) avec la devise du Roy: DVO PROTEGIT VNVS. Et au dessous celle du sieur de Monts avec cette inscription: DABIT DEVS HIS QVOQVE FINEM; et celle du sieur de Poutrincourt avec cette inscription: IN VIA VIRTVTI NVLLA EST VIA, toutes deux aussi ceintes de chapeaux de lauriers." — Lescarbot. HISTOIRE... p. 552.

de ses canons gorgés de boulets prêts à tonner en liesse,
 et de sa cuisine tout odorante du festin qui se prépare,
 "Neptune commence, dit Lescarbot ^x, revetu d'un voile de
 couleur bleuë et de brodequins, ayant la chevelure et la
 barbe longues et chenuës, tenant son Trident en main,
 assis sur son chariot paré de ses couleurs: ledit chariot
 trainé sur les ondes par six Tritons jusques à l'abord de
 la chaloupe où s'estoit mis ledit sieur de Poutrincourt
 et ses gens sortant de la barque pour venir à terre. Lors
 ladite chaloupe accrochée, Neptune commence ainsi.

ARRETE, Sagamos, arrête-toy ici,
 Et regardes un Dieu qui a de toy souci.
 Si tu ne me conois, Saturne fut mon pere,
 Je suis de Iupiter et de Pluton le frere.
 Entre nous trois jadis fut parti l'Univers,
 Iupiter eut le ciel, Pluton eut les Enfers,
 Et moy plus hazardeux eu la mer en partage,
 Et le gouvernement de ce moite heritage."

Par charité chrétienne, il est peut-être préférable de
 clore ici la citation. Qu'il me suffise de souligner
 l'encouragement que donnait à la fin de sa harangue le
 Dieu marin au sieur de Poutrincourt:

"Va donc heureusement, et poursui ton chemin
 Où le sort te conduit: car je voy le destin
 Preparer à la France un florissant Empire
 En ce monde nouveau, qui bien loin fera bruire
 Le renom immortel de De Monts et de toy
 Souz le regne puissant de HENRY vôtre Roy."

"Neptune ayant achevé, poursuit Lescarbot, une trom-
 pete commence à éclater hautement et encourager les Tritons

x) LES MUSES... p. 19. — Tous les passages ci-après
 entre guillemets qui ne seront pas accompagnés de leurs ré-
 férences sont empruntés à ce livre que je cite constamment.

à faire de même. Cependant le sieur de Poutrincourt tenoit son épée en main, laquelle il ne remit point au fourreau jusques à ce que les Tritons eurent prononcé comme s'ensuit." S'ensuivent d'interminables harangues dans le ton de celle-ci, récitée par le quatrième Triton, qui n'est pas trop mal tournée:

"Celui qui point ne se hazarde
Montre qu'il a l'ame coïarde,
Mais celui qui d'vn brave coeur
Meprise des flots la fureur
Pour vn sujet rempli de gloire
Fait à chacun aisement croire
Que de courage et de vertu
Il est tout ceint et revetu,
Et qu'il ne veut que le silence
Tienne son nom en oubliance." (x)

"Cela fait, Neptune s'équarte vn petit pour faire place à vn canot, dans lequel estoient quatre Sauvages, qui s'approcherent apportans chacun vn present audit sieur de Poutrincourt, le premier Sauvage offrant vn quartier d'Ellan ou Orignac, le deuxième Sauvage, qui tient son arc et sa fleche en main, donnant pour son present des peaux de Castors, le troisième Sauvage offrant des 'Matachiaz', c'est à dire, echarpes, et brasselets faits de la main de sa maitresse, et le quatrième Sauvage,

x) Bon nombre d'années auparavant, la même pensée était surgie sous la plume archaïque du découvreur du Canada. Si le monde commence à être mieux connu, ce n'est point grâce aux spéculations des savants et des philosophes, disait en effet Jacques Cartier (prologue du BRIEF RECIT ET SUCCINCTE NARRATION), mais c'est que "les simples marini-
niers de présent, non ayans eu tant de crainte d'eulz mettre à adventure d'iceulx périlz et dangiers qu'ils ont eu, ont congneu le contraire d'icelle opinion des philosophes par vraie experience!" A ce titre Cartier, et à ce titre Lescarbot, sont des penseurs de la Renaissance.



PERFORMANCE OF THE THEATRE OF NEPTUNE, PORT ROYAL, NOVEMBER 14, 1606

qui n'a heureusement chassé par les bois, se présentant avec vn harpon en main, et apres ses excuses faites, disant qu'il s'en va à la pêche..., " les uns et les autres avec force galanteries et force madrigaux dans le style précieux de l'époque.

Et l'auteur de conclure en ces termes: "Après que Neptune eut esté remercié par le sieur de Poutrincourt de ses offres au bien de la France, les Sauvages le furent semblablement de leur bonne volonté et devotion; et invitez de venir au Fort Royal prendre du caracona. A l'instant la troupe de Neptune chante en musique à quatre parties ce qui s'ensuit.

Vray Neptune donne nous
Contre tes flots assurance,
Et fay que nous puissions tous
Vn jour nous revoir en France (x)

La Musique achevée, la trompette sonne derechef, et chacun prent sa route diversement: les Canons bourdonnent de toutes parts, et semble à ce tonnerre que Proserpine soit en travail d'enfant: ceci causé par la multiplicité des Echoz que les côtaux s'envoient les vns aux autres, lesquels durent plus d'un quart d'heure." J'en frémis à

x) Le petit chant inséré dans LE THEATRE DE NEPTVNE, remarque Mme Harriette Richardson (OP. CIT., pp. xix-14), ressemble tellement à la version de LA PETITE GALIOTTE DE FRANCE qui se chante aujourd'hui, qu'il devait, selon toute probabilité, être adapté à cette musique.

trois cents ans de distance! C'est lours, mais c'est superbe!

"Je prie le Lecteur, ajoutait candidement Lescarbot à la fin de sa pièce, excuser si ces rhimes ne sont si bien limées que les hommes délicats pourroient desirer. Elles ont esté faites à la hate. Mais neantmoins je les ay voulu inserer ici, tant pource qu'elles servent à nôtre Histoire, que pour montrer que nous vivions joyeusement..." Que vous viviez joyeusement! De cela, entre autres choses, nous nous souviendrons, Lescarbot!

A part la... "gaillardise", LES MUSES renfermaient treize petits poèmes composés tantôt en mer, tantôt à Port-Royal ⁱ, et imprimés plus tard en France. Ai-je besoin de tant de courage pour affirmer que certains de ces poèmes ont un très grand mérite.

Il serait superflu de m'étendre sur l'ODE A MONSIEVR DE MONTS, qui comprend une centaine de vers de sept pieds, qui fut composée, suivant l'expression même de Lescarbot, "au voyage de l'Autheur à l'ile Sainte-Croix" ⁱⁱ, et dont les trois dernières strophes — très harmonieuses — comportent une petite prophétie qui dut être d'une bien précieuse saveur aux courageux mais si éprouvés colonisateurs du Nouveau-Monde:

"Nôtre France fromenteuse
N'a ses vignes de tout temps.
La peine laborieuse
L'a fait telle avec les ans.

i) Le Jeune. OP. CIT. p. 142.

ii) Lescarbot. LES MUSES... p. 45.

Courage, doncques, courage,
Continuë ton dessein,
Ayant ce bel avantage,
Qui de bon espoir est plein.

Le Tout-puissant même change
Ici les froides saisons,
Et à cette terre étrange
Promet des riches moissons."

A quoi bon m'attarder aux accents plus ou moins enflés et d'intérêt local de l'ODE A MONSIEVR DE POVTRINCOVRT, le héros du THEATRE DE NEPTVNE, du SONNET AV SIEVR CHAM-PLEIN, du SONNET A PIERRE ANGIBAVT DIT CHAMP-DORE, de LA TABAGIE MARINE, etc., etc? Mais je prétends, ici et ailleurs, relever de l'oubli quelques vers de magnifique poésie qui ont dormi jusqu'à ce jour dans le plus profond ensevelissement, et qu'il est temps d'épousseter et de rajeunir. A cette fin, nous nous arrêterons pour un instant, si vous le voulez bien, à l'ADIEV AVX FRANCOIS, à l'A-DIEV A LA NOVVELLE FRANCE, et à LA DEFFAITE DES SAVVAGES ARMOVCHIQVOIS.

Je pense que Lescarbot avait le don de faire des adieux émus et émouvants. Cela lui venait sans doute de ce que ses hardies aventures sur mer avaient été précédées de scènes vécues! Toujours est-il que le poème ADIEV AVX FRANCOIS, daté "du 25 d'Aoust 1606", aurait été écrit, prétend Lescarbot, "retournans de la Nouvelle-France en la France Gaulloise" ^x. Sur une centaine d'alexandrins à rime plate, tous plus lourds les uns que les autres, je retiens la superbe envolée poétique figée en quelques vers

x) IBID. p. 14.

de la quatrième strophe:

"Le blé te manque encor, et le fruit de la vigne
Pour faire ton renom par l'univers insigne.
Mais si le Tout-puissant benit nôtre labeur,
En bref tu sentiras la celeste faveur
En ton sein decouler ainsi qu'une rousée
Qui tombe doucement sur la terre embrasée
Au milieu de l'été..."

Le rejet est splendide!

L'A-DIEU A LA NOUVELLE FRANCE, daté "du 30 Juillet
1607"ⁱ, débutait dans l'emphase:

"Faut-il abandonner les beautés de ce lieu,
Et dire au PORT-ROYAL un éternel Adieu?
Serons-nous donc toujours accusez d'inconstance
En l'établissement d'une Nouvelle-France?
Que nous sert-il d'avoir porté tant de travaux,
Et des flots irritez combattu les assaux,
Si nôtre espoir est vain, et si cette province
Ne flechit sous les loix de HENRY nôtre Prince?"

Et pourtant, à travers de tragiques énumérations d'insec-
tes, d'oiseaux, de poissons et de quadrupèdes, quelques
touches légères, assouplies, gracieuses et émues:

"Tu as le Loup-marin, qui en troupe nombreuse
Se veautre au clair du jour sur ta vase
bourbeuse."

Quelque part une plainte qui rappelle Charles d'Orléansⁱⁱ:

i) IBID. p. 30.

ii) Lescarbot cite souvent les Latins et les Grecs: Ovide, Horace, Lucain, etc.; mais il n'a nommé des maîtres français qu'un seul et c'est Jean de Meung. Le passage mérite, je pense bien, et pour employer la propre vieillotte expression de notre poète, d'être "couché" ci-après. Au livre sixième de l'HISTOIRE, donc, où il est question des moeurs des sauvages: "Les capitaines entre eux viennent par succession, ainsi que la Royauté pardeça, ce qui s'entend si le fils d'un Sagamos ensuit la vertu du père et est d'âge compétant. Car autrement ils font comme aux vieux siècles lorsque premièrement les peuples eleurent des Rois: dequoy parlant Jehan de Meung, auteur du Roman de la Rose,

"Adieu donc je te dis, ile de beauté pleine,
Et vous oiseaux aussi des eaux et des forêts
Qui serez les témoins de mes tristes regrets."

Moitié Ronsard, moitié Villon:

"Et si tu veux encor des oiseaux les doux chants,
Elle a le Rossignol, le Merle, la Linote,
Et maint autre inconnu, qui plaisamment gringote
En la jeune saison..."

"Niridau oiselet delicat de nature,
Qui de l'abeille prent la tendre nourriture
Pillant de noz jardins les odorantes fleurs,
Et des rives des bois les plus rares douceurs."

"Ce sont Mouches, de qui sur le point de la nuit
La brillante clarté parmi les bois reluit
Voletans ça et là d'une presse si grande,
Que du ciel étoilé la lumineuse bende
Semble n'avoir en soy plus d'admiration."

Fleurs de papier..., dirait l'abbé Brémond, mais dont le
calice garde tout de même un peu d'histoire! Et enfin
la dernière lyrique période que voici:

"Ha que ce m'est grand dueil de ne pouvoir attendre
Le fruit qu'en peu de temps vous promettiez nous
rendre?"

Que ce m'est grand émoi de ne voir la saison
Quand ici meuriront la Courge, le Melon,
Et le Cocombre aussi: et suis en même peine
De ne voir point meuri mon Froment, mon Aveine
Et mon Orge et mon Mil, puis que le Souverain
En ce petit travail m'a beni de sa main."

Tout cela est bien! Mais la perle des perles, je
l'ai découverte — je devrais dire exhumée — dans le
fameux morceau qui est coiffé du titre peu pittoresque

il dit:

'Vn grand villain entre eux eleurent
Le plus corsu de quants qu'ils furent,
Le plus ossu, et le grigneur
Et le firent prince et Seigneur."

"LA DEFFAITE DES SAVVAGES ARMOVCHIQVOIS par le Sagamos Membertov et ses alliez Sauvages, en la Nouvelle-France, au mois de Juillet 1607"; et "où se peuvent reconoitre, précise candidement l'auteur ^x, les ruses de guerre des-dits Sauvages, leurs actes funebres, les noms de plusieurs d'entre-eux, et la maniere de guerir leurs blessez."

J'y arrive.

Il y a dans ce poème des choses succulentes: témoin la fameuse harangue du "barbu Membertou" aux Souriquois, tribu barbare égarée sur un continent non exploré, au cours de laquelle Lescarbot met dans la bouche de l'orateur une allusion à l'antiquité latine. Il faut lire pour s'en convaincre. A la page 62 de l'édition Tross, donc:

"Et comme és siècles vieux quand au peuple Romain
Fut montré de Caesar le massacre inhumain,
Tout à l'instant émeu d'une ardente colere
Il voulut reparer ce cruel vitupere
Contre les assassins (ainsi que j'ay appris
Qu'il est mentionné és anciens écrits)
Ainsi vous devez tous..."

"Ainsi que j'ay appris...": le tour est habile. Et pourtant — un astérisque placé au-dessus du deuxième vers en fait preuve — Lescarbot croit tout de même bon de s'excuser de nouveau au bas de la page, comme protestant à l'avance contre un reproche d'anachronisme: "Membertou pouvoit avoir ouï cela de nous". C'est impayable!

Au hasard d'une rapide lecture, je relève pêle-mêle quelques-uns des traits les plus heureux:

x) LES MUSES... p. 58.

"... Si-tot que la nuit sombre
 Aura dessus la terre étendu son rideau."

"Tandis que l'appetit de vengeance les mine
 Et leur mange le coeur..."

"Mais le grand Sagamos pour tendre sa bannière
 Attendit que l'Aurore eust épars sa lumière
 En tout son horizon..."

"Ainsi que le tréchant d'une faux met à bas
 L'honneur des beaux épiques: son épée de même
 Moissonnoit l'ennemi d'une rigueur extrême."

"L'ennemi fut fauché comme l'herbe des champs..."

De toute beauté! Mais la perle des perles, sans contre-
 dit:

"... Il estoit nuit encor
 Et le clair ciel estoit tout brillant de cloux d'or."

Phrase superbe, qui ne déparerait pas la plus somptueuse
 toile symboliste. IL ESTOIT NUIT ENCOR..! Nous nous en
 souviendrons, Lescarbot!

Fatras mythologique et ingénuité de grand poète!
 Je bornerai à ces deux mots mon jugement sur l'oeuvre
 poétique d'un homme qu'il me plaît de considérer comme
 le premier, et peut-être le seul lyrique de toute cette
 période rigoureusement française. J'ai encore en mémoire
 la suave parole d'un Irlandais vert clair à qui je déférais
 le projet de cette dissertation sur la poésie au Canada
 sous le régime français: "All right, but please leave
 Marc Lescarbot out of this!" Savoureuse précision! Tout

aussi Canadien authentique que n'était Irlandais authentique saint Patrice — après tout bel et bien et ni plus ni moins qu'Ecossais d'origine — Lescarbot est nôtre par le cœur. Et je me fais forte de saluer en lui, pour la plus grande gloire de notre littérature nationale, le précieux patron des muses de la Nouvelle-France.

"Voir QUEBEC... et mourir!"

WILLIAM KIRBY

Les lendemains. — Vers "la grande
 rivière". — Québec. — Assises d'une
 civilisation brillante. — "Le Paris de
 l'Amérique". — Un cénacle de gens de lettres.
 — On veut être à la page. — Des classiques.
 — L'amour de la poésie. — Tout le monde
 rimait. — Les soirées de Québec. — Le
 théâtre. — Une tragi-comédie en 1640. —
 Martial Piraube. — LE CID à Québec. —
 HERACLIUS, de Corneille. — Monseigneur de
 Laval et la comédie. — Au collège des Jésuites.
 — Quelques séances en vers. — Un nouveau
 gouverneur à Québec en 1658. — Réception de
 Mgr le vicomte d'Argenson. — Dramaturge anonyme.
 — L'action. — Le ton solennel. — Inqualifiable!
 — Le petit de Repentigny. — Spectacle champêtre.
 — Des échos dans le JOURNAL des Jésuites. —
 Monseigneur de Saint-Vallier et la comédie. —
 Frontenac, amateur de théâtre. — NICOMEDE et
 MITHRIDATE à Québec. — Premières rigueurs. —
 Le "scandale" de TARTUFE. — Une affaire sensa-
 tionnelle en 1694. — Un éminent témoignage. — Les
 cent pistoles de M. l'Evêque. — Frontenac plaisante.
 — Vertes réprimandes. — Saint-Vallier inflexible.
 — Les muses dramatiques au couvent des Ursulines. —
 Le fracas des batailles. — D'anciens manuscrits en
 prose et en vers. — Toujours la phobie! — Les
 Jésuites se vengent. — Une saynète en l'honneur de
 Mgr l'Evêque, en 1727. — Le compliment du Père de la
 Chasse. — "Une très belle poésie". — La bonne
 chaleur des souvenirs. — Un éloge douteux. —
 Le P. de la Chasse burlesque. — Touchantes pré-
 dilections. — Le rideau tombe.

Nous venons d'assister, comme en un rêve, à la somptueuse naissance de la poésie dramatique sur nos bords.ⁱ Mais tant de fêtes n'ont pas de lendemain que nous pourrions peut-être craindre de devoir nous arrêter là. Eh bien non, tout au contraire! Ces magnifiques débuts eurent des suites fameuses. Et si le scène devait se déplacer, l'action, par contre, se continua, et à très peu d'interruptions près, jusqu'à la Conquête.

L'on n'ignore pas en effet qu'avec les années — nous n'étions à l'origine qu'en 1606 — nos fondateurs et nos colonisateurs venus de France, peu à peu dégoûtés par les intrigues des marchands leurs compatriotes qui avaient réussi à briguer, dès 1607, la liberté de la traite acadienneⁱⁱ, et par la perfidie des colonies anglaises qui devaient, en pleine paix, six ans plus tard, mettre la petite place-forte à feu et à sacⁱⁱⁱ, nos fondateurs et nos colonisateurs, dis-je, allaient

i) LE THEATRE DE NEPTVNE n'est pas à proprement parler un drame, dit M. Pierre-Georges Roy dans LES PETITES CHOSES... (Cinquième série, p. 81); "on peut tout au plus le qualifier de tableau". Je le concède. Mais dites-moi quels vestiges de poésie théâtrale sous le régime français sont autre chose et davantage que des compliments déguisés sous les traditionnels lieux communs du dialogue et de la mise en scène? Or, M. Roy ne craint pas, quelques lignes plus loin, de parler de LA RECEPTION DU VICOMTE D'ARGENSON, dont il sera question à la page , comme du "premier drame canadien, ou, si l'on aime mieux, de la première pièce théâtrale canadienne". Voici donc, à mon sentiment, M. Roy en flagrant délit de contradiction..., et je retourne de ce pas à mes moutons.

ii) Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand. HISTOIRE DU CANADA. Montréal, 1925. p. 48.

iii) IBID. pp. 40-41.

chercher, tout naturellement, à pousser plus avant vers l'intérieur des terres. Cela ne se fit pas du jour au lendemain. Il est vrai que deux ans s'étaient à peine écoulés depuis le petit gala organisé par Lescarbot lorsque Champlain fonda Québec; et pourtant, Benjamin Sulte a démontré en s'appuyant sur d'inflexibles statistiques que, à venir jusqu'à l'année 1632, soit quatre-vingt-dix ans après Cartier, il n'y avait de fixées définitivement au Canada que trois familles vivant de la traite et pas un seul cultivateur.^x Toujours est-il que, peu à peu, la population s'accrut, que la nouvelle habitation, celle de Québec, se flanqua graduellement d'un petit bourg et que le petit bourg se réveilla un beau matin flanqué d'une citadelle, que, peu à peu aussi, le siège intellectuel du Nouveau-Monde se déplaça, que la vie de l'esprit se transporta, presque sans heurt, au "beau et bon pays de la grande rivière" — pour employer la délicieuse expression de Champlain — et que tout cela était à peine accompli que le cap de Québec allait s'éveiller à son tour aux premiers glorieux échos qui avaient ébranlé le royal port de l'Acadie.

Le 2 novembre 1672, quelques jours seulement après son arrivée au pays, le gouverneur de Frontenac faisait part au ministre de sa première impression de la petite

x) Benjamin Sulte. LES PREMIERES FAMILLES CANADIENNES. Dans le BULLETIN... Août 1899. p. 242. — NOS ORIGINES. Dans le BULLETIN... Janvier 1921. p. 25. — P.-G. Roy. LES PREMIERES FAMILLES CANADIENNES. Dans LES PETITES CHOSES... Cinquième série. p. 51.

capitale: "Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la situation de la ville de Québec qui ne pourrait pas être mieux postée quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire".ⁱ Magnifique éloge, et prophétie qui devait... douloureusement se réaliser!

En effet, dit Mgr Camille Royⁱⁱ, "Québec était déjà, vers la fin du régime français, le centre d'une civilisation polie, élégante, raffinée même, et souvent, très mondaine. Kalm, qui visita la Nouvelle-France en 1749 — "cet étranger de Suède qui mettait des fleurs dans son livre au lieu de les porter à sa boutonnière", comme on l'a poétiquement dit, — et qui a laissé sur son voyage des notes si curieuses et si sincères, a remarqué que notre capitale réunissait alors les éléments d'une société distinguée, où le bon goût s'était conservé, où l'on se plaisait à le faire régner en ses manières, en son langage, dans sa toilette. "C'était tout un monde..., renchérit William Kirby, et un petit monde fort agité, fort remuant en ces temps-là! C'était un épitome de la France elle-même, une miniature de Paris, où toutes les provinces, du Béarn à l'Artois, avaient des représentants..."ⁱⁱⁱ

i) CORRESPONDANCE ECHANGÉE ENTRE LA COUR DE FRANCE ET LE GOUVERNEUR DE FRONTENAC PENDANT SA PREMIÈRE ADMINISTRATION (1672-1682). Dans le RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR 1926-1927. pp. 11-12.

ii) HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE. Québec, 1930. pp. 22-23.

iii) LE CHIEN D'OR. Québec, 1926. p. 282.

D'autre part, Québec s'enorgueillissait non seulement de grouper dans ses murs tous les personnages les plus considérables du monde politique et du monde ecclésiastique, mais aussi d'être vraiment, en ce pays nouveau, le siège principal de la vie intellectuelle. Dès 1635, le collège classique des Jésuites y avait été fondé; Mgr de Laval y établissait à son tour en 1663 et en 1668 un séminaire et un petit séminaire.ⁱ Bref, il s'y dispensait un enseignement complet "composé de théologie, philosophie et humanités", cela en 1695, date où l'on a prétendu que quatre collèges seulement dans tout Paris en pouvaient offrir autant à leur clientèleⁱⁱ. Québec prit ainsi des allures de ville académique; il gardera jalousement cette tradition. Michel Bibaud, qui visitera cette ville en 1841, sera agréablement surpris de retrouver, dans les manières amènes, affables de ses notables habitants, comme un écho de l'urbanité et de la politesse française; il l'appellera pour cela "le Paris de l'Amérique".ⁱⁱⁱ

Malgré la vie de combats que les Canadiens durent mener sous le régime français, dit M. J.-Edmond Roy^{iv},

i) Camille Roy. OP. CIT. p. 23.

ii) Vicomte G. d'Avenel. LE GOUT DE L'INSTRUCTION ET SON PRIX DEPUIS TROIS SIECLES. Dans LA REVUE DES DEUX MONDES. 1er avril 1930. p. 620.

iii) ENCYCLOPEDIE CANADIENNE. Montréal, 1842. Tome I. p. 309.

iv) LETTRES DU PERE F. X. DUPLESSIS, DE LA COMPAGNIE DE JESUS. Lévis, 1892. pp. vii-viii.

quoique toute la population fût pour ainsi dire sans cesse sous les armes, on est étonné, quand on consulte les documents de l'époque, de voir le degré de culture que possédaient ces générations. Québec, qui pour la superficie ne pouvait être comparé alors qu'à une bourgade d'une province reculée de France, avait deux collèges et un couvent où l'on donnait l'instruction la plus soignée. De 1665 à 1759, le séminaire de la petite capitale de la Nouvelle-France donna au clergé national cent-six prêtres nés dans le pays, et les Jésuites formèrent des notaires, des magistrats, des fonctionnaires et des praticiens de toutes sortes. On constate par les inventaires de l'époque que le goût de la lecture était répandu d'une façon surprenante. ^x La classe des lettrés s'élargissait de

x) La population du Canada, après avoir été de 3,000 âmes au recensement de 1665, et de 13,000 à celui de 1695, atteignait déjà le chiffre de 37,000 en 1734, pour monter jusqu'à 60,000 à l'époque de la cession. Or, dans l'intéressante étude qu'il a fournie à l'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE de Castell Hopkins sur la littérature canadienne-française, M. Benjamin Sulte écrivait ce qui suit: "Contrairement à ce que l'on croit généralement, le livre n'était pas inconnu de la population française de la colonie durant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il a été affirmé qu'il n'y avait pas moins de 60,000 volumes dans les bibliothèques particulières du Canada vers l'année 1765, et une grande quantité d'autres ont été reçus plus tard, de sorte que l'on peut dire sans crainte de se tromper qu'il y avait dans la province au moins un volume par chaque tête de la population." — Aegidius Fauteux. LES BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES ET LEUR HISTOIRE (1534-1763). Dans LA REVUE CANADIENNE. Montréal, 1916. pp. 106-107.

Lorsqu'on sait ce que les livres coûtaient autrefois, on admire davantage le curé Boucher, M. Cugnet, M. Verrier, pour ne citer que les principaux bibliophiles, d'avoir préféré à tout autre luxe celui-là. M. d'Avenel nous a donné (OP. CIT. Dans LA REVUE DES DEUX-MONDES. 15 août 1930. p. 812.) les prix, en monnaie actuelle, de quelques ouvrages, les prix auxquels on les vendait au XVIIIe siècle: 960 francs pour le Dictionnaire de Trévoux; 365 pour ceux

jour en jour, et dans les couches moyennes de 1608 à 1759, sur cent colons, il n'y en avait pas vingt qui ignorassent l'écriture.^x Dans Québec — nous le verrons bientôt — les principales pièces de Corneille et de Racine furent jouées presque aussitôt après leur apparition en France, et la plupart des seigneuries de la contrée possédaient au commencement du dix-huitième siècle un ou deux maîtres d'école.

Un trait dont il convient d'abord de louer les anciens Canadiens, c'est le souci constant témoigné par eux de garder le contact intellectuel avec la mère-patrie, de ne pas rester dans ce domaine en arrière d'elle. L'on voulait manifestement, même à distance, participer à la vie de la République des Lettres: même à distance, l'on entendait être averti du mouvement des idées qui passionnaient la France et l'Europe. M. Verrier, mort en 1758,

de Bayle ou de Moreri, d'occasion; 30 et 37 pour un La Fontaine, un Boileau. Que de sacrifices il fallait s'imposer pour constituer une bibliothèque dans de pareilles conditions! — Antoine Roy. LES LETTRES, LES SCIENCES ET LES ARTS AU CANADA SOUS LE REGIME FRANCAIS. Paris, 1930. p. 283.

x) Nous objectera-t-on qu'il n'y avait pas d'imprimerie en Nouvelle-France, tandis que cet art avait été introduit dans le Massachusetts dès 1638 (F.-X. Garneau. HISTOIRE DU CANADA. Paris, 1920. Tome I. p. 362) ? Mais nous ne croyons pas qu'il y ait un rapport direct, nécessaire entre la typographie et la culture intellectuelle. En dépit de leurs imprimeries, comme l'a magistralement démontré M. Edouard Laboulaye (HISTOIRE DES ETATS-UNIS, 1887-1893. Tome I. pp. 229-230), les gens de la Nouvelle-Angleterre formaient au XVIIIe siècle un peuple religieux mais peu éclairé, sans lettres et sans arts. Et d'ailleurs, il n'est pas prouvé que l'on n'a jamais imprimé au Canada sous l'ancien régime. A tout événement, M. P.-G. Roy a réuni dans LES PETITES CHOSES... (Cinquième série, pp. 186-189) presque tous les textes qui traitent de cette question. Nous n'avons qu'à nous y reporter. — Antoine Roy. OP. CIT. p. 59.

avait dans sa bibliothèque quelques-uns des meilleurs ouvrages qui eussent été mis en vente au cours des dernières années: L'ESPRIT DES LOIS (1748), neuf volumes de l'HISTOIRE NATURELLE de Buffon (depuis 1749), le DISCOURS COURONNE PAR L'ACADEMIE DE DIJON, c'est-à-dire le premier discours de Rousseau (1750), LE SIECLE DE LOUIS XIV (1752). Nous avons toutes raisons de supposer que ces volumes n'avaient pas mis longtemps pour passer l'océan et venir à Québec. ⁱ

Les lectures que l'on fait donnent des indications psychologiques: à plus forte raison, celles que l'on préfère. Les Canadiens ne marquaient-ils point quelques prédilections qui nous expliqueraient un peu mieux leur état d'esprit? Peut-être, et dans ce sens nous avons recherché quels avaient été leurs auteurs et surtout leurs poètes favoris. Eh bien! il semble qu'entre tous les Latins, ils aient particulièrement goûté César, Ovide, Lucain, Pétrone ⁱⁱ, et parmi les modernes, Boileau. ⁱⁱⁱ

i) IBID. p. 80.

ii) M. Antoine Roy (OP. CIT., p. 81) cite à l'appui de cette affirmation divers inventaires de bibliothèques canadiennes où ont été retrouvés un ou plusieurs volumes de ces auteurs.

iii) Pour la littérature française, les bibliothèques canadiennes ne laissent guère à désirer. Celle de M. Verrier offre une série à peu près complète des auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècles. Constatons une lacune regrettable: nos ancêtres lisaient du Bartas, ils ignoraient Ronsard. Quant aux écrivains contemporains, les Canadiens du XVIIIe siècle connaissent les principaux, et Montesquieu et Voltaire et Rousseau. Ce que la France d'alors produisait de meilleur pénétrait dans la colonie sans trop faire attendre ceux qui l'habitaient. Bien plus: ces derniers n'estimaient pas superflu d'avoir quelque teinture des littératures étran-

Une telle constatation est très importante: c'est le mot de toute cette poésie imprégnée de classicisme, quand cela ne serait que du mauvais classique, et l'oeuvre la plus intéressante peut-être que nous aurons au programme de nos études sera une imitation très fidèle et très fertile du fameux poème du LUTRIN.

On aimait la poésie au Canada, et l'on ne se contentait pas de lire des vers: on en faisait. M. Philippe Boucher avait un dictionnaire des rimes; MM. Verrier et de Vezon, également. Chez M. Verrier, on trouvait en outre un dictionnaire de la fable et une prosodie. Particularité à noter: lors de la vente de M. Verrier, cette prosodie fut achetée par Germain Langlois, qui s'appropriait à ouvrir un cabinet de lecture.¹

Tout était, tout devenait prétexte à poésie. On rimait en toute circonstance et tout le monde rimait. Les prêtres et les religieuses, comme les autres. Il est dit de la Mère Marie-René Boulié de la Nativité, morte en 1677, qu'elle avait "une facilité admirable... pour écrire en prose ou en vers. M. Talon, Intendant, qui se mêlait de poésie, lui adressait quelquefois des madrigaux ou épigrammes auxquels elle répondait sur le champ fort spirituellement en même style, & ses pièces étoient estimées de tous les connoisseurs." ⁱⁱ

gères: italienne, espagnole, portugaise, anglaise. Cela fait plaisir de savoir que les Canadiens ont connu et admiré Le Tasse, Cervantès, Milton, Camoens, sans doute aussi Shakespeare. On peut choisir plus mal. — IBID. pp. 75-76.

i) IBID. p. 121.

ii) HISTOIRE DE L'HOTEL-DIEU DE QUEBEC. (Attribuée à la

C'est que les anciens Canadiens avaient de l'esprit ^x, c'est qu'ils étaient doués éminemment de cette faculté précieuse qui permet d'envisager les faits sous leur côté plaisant et de se moquer au besoin de soi-même. Il paraît que leurs femmes en avaient encore plus qu'eux. Mais cela n'est pas un mal: "Que serait, dit M. Antoine Roy, une conversation à laquelle des femmes ne se mêleraient point?" Gens d'action pour la plupart, les premiers Québécois ne pouvaient manquer d'anecdotes et d'historiettes à raconter: la fréquentation des bons auteurs leur avait enseigné la manière de les narrer, sans trop d'ennui pour les auditeurs. La variété de leurs lectures — car ils étaient curieux de tout — leur permettait, ce qui jette tant de charme sur une causerie, de passer rapidement d'un sujet à un autre en émettant sur chacun un avis personnel, superficiel souvent, mais parfois amusant.

 mère Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace). Montauban, 1751. p. 236.

x) Plus d'esprit que de coeur, objectera-t-on peut-être à la suite de l'abbé Guillaume Raynal qui, après avoir tracé un touchant portrait des moeurs des anciens colons de l'Acadie, s'est montré d'une rigoureuse sévérité pour les Français du Canada. "On ne leur trouvait, lui fait dire M. J.-E. Roy (LETTRES DU P. F. X. DUPLESSIS..., p. vi) aucune sensibilité pour le spectacle de la nature ni pour les plaisirs de l'imagination, nul goût pour les sciences, pour les arts, pour la lecture, pour l'instruction." Grave accusation en vérité, surtout quand il s'agit de poètes. Et pourtant, si haut que Raynal ait pu s'élever dans ses rêves soit-disant humanitaires, s'il eût mieux connu l'histoire du Canada, il n'aurait certainement pas porté ce jugement destiné à faire croire à la postérité que la France n'avait donné que des rejetons abatardis sur les rives du Saint-Laurent. Une colonie naissante ne peut avoir les goûts et les raffinements artistiques des Athéniens. Sous le régime auquel la métropole les soumettait, nos ancêtres devaient se faire soldats. Au tomahawk des Iroquois et aux balles des Anglais il fallait répondre par

Charlevoix nous donne un aperçu des soirées de Québec:

"On politique fur le paffé, on conjecture fur l'avenir; les Sciences & les Beaux Arts ont leur tour, & la conversation ne tombe point." ^x

On aimait la poésie au Canada, mais on aimait également le théâtre: et s'il est avéré que le théâtre ait été un peu constamment l'une des formes de plaisir les plus chères à la France et l'une de ses joies favorites, faut-il s'étonner de le trouver installé au Canada, sinon en permanence du moins par occasion, dès le berceau de la colonie québécoise? Eh bien non! — Il n'y a encore ni scène proprement dite, ni acteurs de profession, et ce sont les principaux citoyens, les hommes de négoce, les employés publics, les militaires surtout qui, dans leurs moments de loisirs, s'exercent à jouer les rôles: il paraît qu'ils s'en acquittent à merveille. Les spectacles se donnent dans le principal hôtel de la colonie naissante, au "magazin", c'est-à-dire à la maison des Cent-Associés (les seigneurs du pays), au PALAIS-ROYAL de la capitale: l'élite de la société canadienne s'y donne rendez-vous;

l'épée et le fusil et savoir frapper dru. L'ennemi qui vient s'emparer de vos champs, violer vos femmes et massacrer vos enfants ne se laisse pas arrêter d'habitude par des madrigaux ou des ballades à la lune. — Dans le BULLETIN... Octobre 1925. p. 424.

x) Le Père F.-X. de Charlevoix. HISTOIRE ET DESCRIPTION GENERALE DE LA NOUVELLE-FRANCE. Paris, 1744. Tome III. p. 79. (1720).

les jeunes gens du collège, les élèves des ursulines y accompagnent leurs parents; on y admet même, dans le dessein de les attacher à la civilisation et aux moeurs françaises, les principaux chefs sauvages, qui raffolent de ces spectacles. Plus tard, ce sera au château Saint-Louis que le gouverneur conviera les initiés. Heureux ceux qui sont de la partie: ils ne manquent jamais à l'invitation! C'est le moment où Charlevoix consigne dans ses mémoires la morne remarque: "Les Canadiens ne perdent aucune occasion de s'amuser." ⁱ

Lorsque la nouvelle de la naissance d'un dauphin arriva au Canada en 1639, l'événement si longtemps désiré fut célébré avec enthousiasme, par des processions et par un feu de joie. ⁱⁱ L'anniversaire de cette fête fut solennisé l'année suivante et la RELATION de 1640 en parle ainsi: "Nous fîmes l'an passé des feux de refflouyffance pour la naiffance de Monfeigneur le Dauphin, nous priaîmes Dieu par vne proceffion folemnelle, de rendre cet enfant semblable à son père, nostre joye & nostre affection, ne s'est pas contenuës dans les limites d'une année, Monfieur le Chevalier de Montmagny nostre Gouverneur la voulant prolonger, à fait reprefenter cette année vne Tragi-comedie en l'honneur de ce Prince nouveau né, ie n'aurois pas creu

 i) Abbé Auguste Gosselin. UN EPISODE DE L'HISTOIRE DU THEATRE AU CANADA (1694). Dans les MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE. Mai 1898. Section I. pp. 53-54-59.

ii) Abbé J.-B.-A. Ferland. COURS D'HISTOIRE DU CANADA. Québec, 1882. Tome I (1534-1663). p. 300.

qu'on eut pu trouver un si gentil appareil, & de si bons acteurs à Kebec, le fleur Martial Piraubé qui conduisoit cette action & qui en représentait le premier personnage, reuffit avec excellence..."ⁱ

J'ai essayé en vain de mettre la main sur cette fameuse pièceⁱⁱ qui pouvait être en vers et, somme toute, assez joliment tournée, si l'on en croit du moins le gaillard portrait qu'on nous a laissé de son auteur présumé. "Piraube, dit en effet M. J.-Edmond Royⁱⁱⁱ, n'a eu de martial que son prénom: avec lui apparaît la note gaie dans l'habitation de Québec". Le personnage, nous le tenons du rapport des archives québécoises, unissait de fait à ses fonctions de "commis au greffe et tabellionage de Québec" et de... bouffon par intérim, la charge de secrétaire du gouverneur.^{iv} Piraube, y est-il dit en outre, ne craignait pas, à l'occasion, de faire le coup de feu sur les Sauvages: en 1642, dans un combat contre les Iroquois, il reçut un coup d'arquebuse dans l'épaule. Son nom disparaît vers 1643. Requiescat!...

i) Reuben Gold Thwaites. THE JESUIT RELATIONS AND ALLIED DOCUMENTS, TRAVELS AND EXPLORATIONS OF THE JESUIT MISSIONNARIES IN NEW-FRANCE, 1610-1791. Cleveland, 1896-1901. Tome XVIII (1840). pp. 84-86.

ii) M. Gustave Lanctot est d'avis que le manuscrit est irrémédiablement perdu.

iii) HISTOIRE DU NOTARIAT. Lévis, 1899. Tome I. p. 34. — MARTIAL PIRAUBE. Dans le BULLETIN... Juillet 1914. pp. 225-226.

iv) LES NOTAIRES AU CANADA SOUS LE REGIME FRANCAIS. Dans le RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC POUR 1921-1922. pp. 5-6.

Dès 1646, alors qu'il n'y a encore à Québec qu'une poignée d'habitants, il est fait mention d'une autre représentation dramatique: et sait-on quelle pièce l'on s'avise de jouer, sur cette plage lointaine et presque déserte de la Nouvelle-France? LE CID, de Corneille!... Ces Français ne doutent de rien! — "Le dernier Jour de l'an, écrit en effet le P. Jérôme Lalemant dans son journal, on représenta vne Action dans le magasin du sit,ⁱ Nos Peres y assisterent p^r. la considérat^on de Mons^r. le gouu. (Montmagny) qui y auoit de l'affection & les sauvages aussy, scauoir les pp. de Quen, Lalement (Gabriel), & defretat: le tout se passa bien, & n'y eut rien qui put mal edifier."

Le JOURNAL des Jésuites continue à mentionner quelques-unes des soirées dramatiques qui avaient lieu de temps en temps à Québec. — Le 4 décembre 1651, se représenta la tragédie d'HERACLIUS, de Corneille. — Le 16 avril 1652, se représenta la tragédie du CID, de Corneille, etc., etc.ⁱⁱ

Il y a lieu de croire que l'intendant Talon, durant son séjour au Canada, et Frontenac, au cours de sa première administration, se donnèrent souvent à eux-mêmes et à la société canadienne le plaisir de faire représenter à Québec quelques-unes des meilleures pièces du répertoire

i) M. l'abbé Auguste Gosselin, à qui j'emprunte cette affirmation, s'appuie sans doute, lui aussi, sur le JOURNAL des Jésuites, version Thwaites, où l'éditeur apporte au texte original l'éclaircissement suivant: "The 'sit', probably the CID, of Corneille, which had been represented in France ten years before."

ii) Thwaites. OP. CIT. Tome XXVIII (1645-1646), p. 250; Tome XXXVI (1650-1651), p. 148; Tome XXXVII (1651-1652), p. 94.

français; mais les archives sont muettes à ce sujet. Elles ne disent rien non plus de la ligne de conduite suivie par Mgr de Laval relativement au théâtre et à la comédie: il n'y a rien à ce sujet dans son oeuvre pastorale telle que nous l'avons. Il est probable que le prélat suivit en tous points la méthode de ses pieux éducateurs, les jésuites, s'appliquant à combattre les désordres et à maintenir la pureté des moeurs parmi ses fidèles, sans faire de défenses spéciales contre les amusements dangereux mais innocents en eux-mêmes. Les efforts de son zèle ne furent pas sans heureux résultats: il paraît qu'en 1667, il n'y avait pas encore eu de bal en règle au Canada ⁱ; et trente ans plus tard, après avoir donné sa démission comme évêque de Québec, Mgr de Laval, écrivant à son successeur, qui se trouvait alors à Paris, lui rappelait qu'il (Saint-Vallier) avait déclaré "en maintes occasions que sa plus grande peine était de trouver une Eglise où il ne lui paraissait plus rien à faire pour exercer son zèle." ⁱⁱ

Dans tout collège bien ordonné, les élèves doivent avoir, de temps en temps, l'occasion de montrer en public le fruit de leur travail, de leurs talents et de leur

i) Le premier eut lieu le 4 février de cette année. Il fit du bruit. Douze ans plus tard, on en parlait encore. P.-G. Roy. LE PREMIER BAL AU CANADA. Dans LES PETITES CHOSES... Cinquième série. pp. 115-117.

ii) Abbé Auguste Gosselin. VIE DE MONSEIGNEUR DE LAVAL. Québec, 1890. Tome II. p. 453.

application. Les Jésuites étaient trop bons éducateurs pour négliger un pareil moyen d'émulation chez leurs élèves. Le P. Jouvency écrivait donc à ce propos ⁱ : "Si un nouveau gouverneur, si un évêque arrive dans la ville, si l'on apprend la nouvelle d'une victoire, de la paix, de la canonisation d'un saint, de la guérison d'un prince; si l'on célèbre les funérailles d'un héros, qu' aussitôt nos écoles retentissent du chant joyeux des muses ou de leurs lamentations."

Ces recommandations étaient mises en pratique dans tous les collèges des Jésuites, au Collège de Québec comme ailleurs; aussi les séances publiques étaient-elles nombreuses. Le 13 octobre 1651, un nouveau gouverneur du Canada débarquait à Québec ⁱⁱ; quelques jours plus tard, il faisait sa première visite officielle au Collège, où les élèves le reçurent "latinâ oratione & versibus Gallicis." ⁱⁱⁱ On fera l'hommage d'une réception de ce genre à Mgr de Laval le 3 août 1659 et le JOURNAL des Jésuites, parlant de la petite pièce jouée au Collège en l'occurrence assurera très banalement que "tout alla bien." ^{iv} Mais

i) Abbé Amédée Gosselin. L'INSTRUCTION AU CANADA SOUS LE REGIME FRANCAIS. Québec, 1911. pp. 308-309.

ii) Il s'agit de M. de Lauzon, quatrième gouverneur de la Nouvelle-France.

iii) Thwaites. OP. CIT. Tome XXXVI (1650-1651). pp. 144-146.

iv) IBID. Tome XLV (1659-1660). p. 106.

c'est une autre séance, dont les échos nous sont parvenus avec une impressionnante fidélité, qui va captiver davantage notre intérêt et faire sur-le-champ l'objet d'une brève analyse.

Pierre de Voyer, vicomte d'Argenson, nommé lieutenant-général de la Nouvelle-France le 26 janvier 1657, n'arriva à Québec que le 11 juillet de l'année suivante. Jeune encore — il avait à peine trente ans — sa grande sagesse et ses moeurs sévères l'avaient fait remarquer du premier président Lamoignon qui le recommanda au roi pour remplacer M. de Lauson. Le nouveau gouverneur fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang par M. d'Ailleboust, administrateur de la colonie depuis le départ de M. de Charny.ⁱ

Quelques semaines plus tard, le 28 juillet, précise la RELATION des Jésuitesⁱⁱ, "Monfieur le Gouverneur aiant fait l'honneur à nos Peres, de vifiter leur Collège, qui à la verité n'eft pas fi peuplé que celui de Paris. Auffi Rome n'eftoit pas fi grande, ny fi triomphante fous Romulus, que fous Jules Cefar. Mais enfin, pour petit qu'il foit, les écoliers ne laifferent pas de le receuoir en trois langues: ce qui luy agreea fi fort, comme auffi vne grande troupe de François, & de Sauuages, qui fe trouverent

i) L'ARRIVEE DU GOUVERNEUR D'ARGENSON A QUEBEC. Dans le BULLETIN... Novembre 1929. p. 679.

ii) Thwaites. OP. CIT. Vol. XLIV (1656-1658). pp. 226-228.



PIERRE DE VOYER D'ARCEYSON

1668-1669

1668-1669

en ce rencontre." La pièce en question, la première composée à Québec peut-être, nous a été conservée et plusieurs la connaissent. Cependant, pour l'avantage de ceux qui ne l'ont pas relue depuis longtemps, nous demandons la permission de nous y arrêter quelques instants: elle nous fournira, du reste, et à défaut de mieux, l'occasion de faire connaissance avec les acteurs.

Dans une précieuse petite notice sur le sujet ⁱ, M. Pierre-Georges Roy nous a conservé, avec le texte inédit du compliment, les noms des principaux personnages qui y prirent part ainsi qu'un pittoresque aperçu de la petite réception. Un seul accord manque à la symphonie: l'accord majeur: le nom du "dramaturge"....!

"Probablement un Père Jésuite", remarque en tout cas l'abbé Amédée Gosselin ⁱⁱ, l'auteur avait réparti entre une dizaine de personnages une action peu complexe en elle-même. Venait d'abord, et par ordre d'importance, un génie universel de la Nouvelle-France, représenté par Pierre Dupont: celui-là parlait en prose. Venait ensuite, parlant également en prose, un génie des forêts, interprète des étrangers, incarné pour la circonstance en la personne de René-Louis Chartier de Lotbinière. ⁱⁱⁱ Venaient enfin quatre Français chargés de faire en vers l'éloge du gou-

i) LA RECEPTION DE MONSIEUR LE VICOMTE D'ARGENSON PAR TOUTES LES NATIONS DU PAIS DE CANADA A SON ENTREE AU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-FRANCE. Québec, 1890.

ii) OP. CIT. p. 310.

iii) Le petit Lotbinière devait aller loin: nous le verrons devenu, au chapitre suivant, l'un des principaux poètes à l'étude.

verneur ⁱ : éloges succincts de dix vers chacun. "Ce sont encore les rimes qui valent le mieux", conclut mélancoliquement l'abbé Gosselin.

Denys Masse, grand garçon de quatorze ans, débutait dans le ton solennel, on pourrait dire en ré majeur:

"Après mille morts évitées
Enfin, malgré le mauvais sort,
Vous venez, Monseigneur, par un heureux transport
Pour favoriser ces contrées
Que de vœux nous avons offert!
Que souvent nos moistes paupières,
Avec l'ardeur de nos prières,
Ont combattu contre l'enfer!
Enfer, qui contre nous luttant avec Neptune
Voulait, en vous perdant, ruiner notre fortune."

Assez ronflant!

Pourtant, cela n'était encore rien auprès de ce qui va suivre. Jugez plutôt si Charles Sevestre, fils du premier commis de la Compagnie, et Jean-François Buisson ne poussèrent pas plus avant, et trop avant: ce dernier surtout, qui parlait de la marche "glorieuse" du gouverneur dans une langue... inqualifiable:

"La terre en est ravie et, dit-on, par honneur
Qu'elle en sera plus plantureuse."

Mais le naturel, revenant au galop, reprenait à la fin ses droits; et le petit de Repentigny, qui n'avait pas encore douze ans, dut réciter de bon coeur la délicieuse tirade qui lui avait été confiée:

"Vos lauriers qui ne se sèchent pas
Nous sont des marques assurées
Que le nombre de vos trophées
Monte au nombre de vos combats."

i) Ainsi qu'une demi-douzaine de pseudo-sauvages et d'étrangers qui débitèrent tour à tour, en prose, leurs compliments.

A peine... touchant!!!

L'estrade, dit M. Pierre-Georges Royⁱ, était dressée dans le jardin du collège, à l'ombre d'une haie vive dont les branchages touffus protégeaient les spectateurs contre les ardeurs du soleil. Toute la population de Québec put prendre place sur les bancs rustiques disposés en hémicycle, cependant que les fauteuils des invités avaient été rangés au milieu de l'enceinte champêtre.

Le JOURNAL des Jésuites, toujours concis, ne nous donne qu'un pâle compte rendu de cette cérémonie qui, sans doute, fut très imposante: mais cela se voit, s'est vu et se verra que quelques mots veuillent beaucoup dire. A la date du 28 juillet 1658, le P. de Quen écrit: "Mr le gouverneur nous fit l'honneur avec Mr Labbè queylus de disner chez nous. Ou il fut receu par la Jeunesse du pais d'un petit drame en françois huron et Algonquin dans nostre Iardin a la Veue de tout le peuple de quebec. ledit sieur gouverneur tesmoigna estre content de ceste reception." ⁱⁱ Passons!

M. et Mme de Denonville s'étaient abstenu, à la prière de Mgr de Saint-Vallier, de donner aucune soirée dramatique l'un des principaux actes de l'abbé de Saint-Vallier dans un premier voyage au Canada en 1685, alors qu'il n'était encore qu'évêque nommé par le roi et vicaire général de Mgr de Laval, ayant été en effet de se mettre en rapport

i) OP. CIT. pp. 5-6.

ii) Thwaites. OP. CIT. Tome XLIV (1656-1658). p. 102.

avec les nouveaux occupants du château Saint-Louis, et de leur adresser une série d'AVIS "sur l'obligation où ils sont de donner le bon exemple au peuple", et une enfilée de recommandations "touchant les festins, le bal et la danse, les comédies et autres déclamations, le luxe des habits et les nudités, les irrévérences qui se commettent dans les églises". "On ne croit pas, ajoutait même le prélat en parlant de Mlle de Denonville ⁱ, qu'il soit bienséant à la profession du christianisme de lui permettre la liberté de représenter un personnage de comédie, et de paraître devant le monde comme une actrice en déclamant des vers, quelque sainte qu'en puisse être la matière; et bien moins encore croit-on qu'on doive souffrir que des garçons déclament avec des filles. Ce serait renouveler ici sans y penser l'usage du théâtre et de la comédie, ou autant ou plus dangereuse que le bal et la danse, et contre laquelle les désordres qui en sont arrivés autrefois ont donné lieu d'invectiver avec beaucoup de véhémence." ⁱⁱ

Mais Frontenac, revenu au Canada pour succéder à Denonville comme gouverneur, remit en honneur au château le théâtre et la comédie: il y apporta du zèle, de l'entrain, de l'enthousiasme. Bon nombre d'officiers se trouvaient alors à Québec, qui avaient servi dans les expéditions de Denonville et de la Barre, ainsi qu'au siège de 1690: ils se chargeaient volontiers des principaux rôles, s'y exer-

 i) Marie-Catherine de Brisay de Denonville. — LES URSULINES DE QUEBEC DEPUIS LEUR ETABLISSEMENT JUSQU'A NOS JOURS. Québec, 1863. Tome I. p. 486.

ii) MANDEMENTS DES EVEQUES DE QUEBEC. Tome I. pp. 169-171.

çaient avec une ardeur toute militaire, et les remplissaient souvent avec beaucoup de perfection. Des dames de la société canadienne, qui avaient reçu leur éducation soit en France soit chez les ursulines de Québec, jouaient également avec succès les rôles qui leur étaient confiés.

L'hiver de 1694 fut spécialement remarquable par les spectacles auxquels on se livra à Québec: il y avait eu une excellente récolte et abondance de castors, et l'on s'en réjouissait, écrit quelque part Lamothe-Cadillac, par des divertissements et des représentations dramatiques.' Deux pièces entre autres, NICOMEDE, de Corneille, et MITHRIDATE, de Racine, furent jouées, paraît-il, avec beaucoup de succès au château Saint-Louis, dans les premiers jours de janvier 1694. Tous les membres du conseil, le procureur général, les principaux citoyens y assistèrent. L'évêque était au courant de ces fêtes mondaines, mais se contentait d'en gémir en silence, en attendant une occasion de manifester ouvertement sa désapprobation.

On dut continuer à représenter ainsi de petites comédies au Collège, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, alors que Mgr de Saint-Vallier crut devoir défendre aux Pères Jésuites de donner, à l'avenir, des représentations dramatiques ou des séances littéraires. Le Père Germain écrivait au Général de la compagnie, le 26 octobre 1699: "Mgr de Saint-Vallier a voulu qu'il n'y ait dans notre Collège ni déclamation, ni tragédies." x

x) R. P. Camille de Rochemonteix. LES JESUITES ET LA NOUVELLE-FRANCE AU XVIIe SIECLE. Paris, 1896. Tome III. p. 560.

Mais M. l'abbé Amédée Gosselin se pose la question suivante: "Cette défense ne datait-elle pas de quelques années déjà? Ne suivit-elle pas de près l'affaire du TARTUFFE, que Frontenac eut l'intention de faire représenter à Québec en 1694?" Nous le croyons. Et avant de passer, disons donc un mot de ce qu'on se plaît à appeler le "scandale" de TARTUFFE au Canada.

C'est vers la fin de décembre, en l'an de grâce 1693, qu'on parla de jouer TARTUFFE au château Saint-Louis. A cette époque, Molière n'était guère en faveur à Québec. Aussi l'annonce qu'on allait représenter chez le gouverneur une de ses comédies les plus lestes créa tout une sensation dans la ville. Le 10 janvier 1694, M. Charles Glandelet prononçait à la cathédrale un sermon où il fulminait contre les comédies et blâmait très vertement les personnes qui prenaient part aux représentations de comédies.ⁱ Quelques jours plus tard, Mgr de Saint-Vallier lançait une lettre pastorale où il distingue les comédies "qui sont honnêtes de leur nature mais ne laissent pas d'être dangereuses par les circonstances du temps, du lieu, ou des personnes," et celles qui sont "absolument mauvaises et criminelles d'elles-mêmes, comme pourrait être la comédie de TARTUFFE ou autres semblables."ⁱⁱ

i) Abbé Auguste Gosselin. L'EGLISE DU CANADA DEPUIS MGR DE LAVAL JUSQU'A LA CONQUETE. Québec, 1911. Tome I. pp. 105-115. — TARTUFFE A QUEBEC. Dans le BULLETIN... Septembre 1896. pp. 136-137. — Nous retrouverons M. le chanoine Glandelet au chapitre de la poésie burlesque.

ii) MANDEMENTS... Tome I. p. 302.

Mais écoutons plutôt à ce sujet l'intendant Bochart de Champigny ⁱ :

"M. l'Evêque, dit-il, ayant eu avis que M. le gouverneur voulait faire reprendre la comédie du TARTUFFE, fit son possible pour l'empêcher, et par son ordre il fut fait une explication publique, dans une messe de paroisse, des comédies impures, comme était, dit-il, celle du TARTUFFE, à laquelle on ne pouvait aller sans péché mortel; et animé du zèle qu'il fait paraître contre tout ce qu'il croit être mal, il prit l'occasion que j'étais avec M. de Frontenac pour le prier de ne pas faire jouer cette pièce, s'offrant de lui donner cent pistoles; ce que M. de Frontenac ayant accepté, il lui en fit son billet, qui fut payé le lendemain.

"J'avais regardé cette action entre ces deux messieurs comme une chose qui ne devait servir qu'à engager M. le Gouverneur de se désister du dessein qu'il avait pu avoir de faire jouer le TARTUFFE, afin de donner cette satisfaction à M. l'Evêque, avec lequel il était étroitement uni, et qu'il ne tarderait pas à lui faire l'honnêteté de lui renvoyer ses cent pistoles, comme il me semblait qu'il devait faire par rapport à l'amitié réciproque qui était entre eux. Mais la suite me fit voir des choses tout opposées. L'entreprise faite contre Mareuil ⁱⁱ en même

i) Auguste Gosselin. TARTUFFE A QUEBEC. Dans le BULLETIN... Février 1898. p. 48.

ii) Il faut dire à la décharge de Mgr de Saint-Vallier, dont l'attitude en cette occurrence nous paraît aujourd'hui un peu rigoureuse, que celui qui devait jouer le rôle de Tartufe, Jacques-Théodore Cosineau de Mareuil, "lieutenant

temps commença à aigrir M. le Gouverneur contre M. l'Evêque; et depuis leur division est venue à un point qui me fait croire avec beaucoup de fondement que le remède ne s'en peut trouver que dans l'autorité de Sa Majesté."

Frontenac ne niait pas avoir reçu cent pistoles de l'évêque pour ne pas faire jouer le TARTUFFE: il se contentait de plaisanter là-dessus: "A l'égard des cent pistoles que M. l'Evêque m'a données, écrit-il au ministre ^x, c'est une chose si risible que je n'ai jamais cru qu'on la pût tourner à mon désavantage, mais qu'elle donnerait matière de se réjouir à ceux qui en entendraient parler. Si M. l'Evêque avait voulu me croire, et suivre les conseils que l'amitié qu'il me témoignait alors me

réformé d'un détachement des troupes de la marine", ami et protégé de Frontenac, que cet officier, dis-je, ne se gênait pas de tenir habituellement des propos très irréligieux au grand scandale de ceux qui avaient occasion de l'entendre (témoin une lettre de Lamothe-Cadillac au ministre, en date du 28 septembre 1694), et à la grande détresse de Monseigneur qui venait, de fait, de le citer en procès à ce propos. L'on s'explique ainsi facilement les scrupules du saint évêque vis à vis de la représentation d'une pièce réputée d'avance scabreuse, par un personnage qui faisait un peu bien figure de gibier de potence! Et d'ailleurs, rappelons-nous les rigueurs à peu près contemporaines du grand évêque de Meaux qui, dans ses MAXIMES ET REFLEXIONS SUR LA COMEDIE, tonne contre les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière: Bossuet ne fut évidemment pas moins sévère.

x) Lettre du 4 novembre 1695. -- Il est également opportun, avant de se prononcer sur la conduite de l'irascible gouverneur, de lire à ce sujet les judicieuses remarques de l'abbé Gosselin (UN EPISODE..., p. 59). Frontenac était chrétien et religieux comme on l'était de son temps et comme on l'est généralement dans le monde; tenant à honneur de remplir ses devoirs d'honnête homme et de chrétien, mais sachant distinguer entre le devoir et la perfection, et nullement disposé à se laisser imposer comme précepte ce qui n'est que de conseil.

donnait souvent la liberté de lui donner sur toutes les choses que lui ou ses ecclésiastiques entreprenaient tous les jours, et à continuation desquelles je lui représentais qu'il était impossible qu'à la fin on ne s'opposât, il n'aurait pas fait tant de fausses démarches. Mais vous devez le connaître assez pour savoir qu'il ne suit pas toujours ce que ses amis lui conseillent."

Comme pour tant d'autres causes qui furent soumises à la cour vers la même époque, le règlement définitif de cette affaire tira en longueur: ce n'est qu'en juin 1695 que parvinrent à Québec les décisions d'outre-mer, avec des paroles d'encouragement et de blâme pour tout le monde.² La reconstruction du fort Catarakouï, les expéditions dirigées contre les colons de la Nouvelle-Angleterre, l'invasion du pays des Iroquois, voilà autant d'entreprises qui occupèrent fortement Frontenac les années suivantes et ne lui laissèrent guère le temps de songer aux représentations dramatiques. Mais un pareil incident était certes plus que suffisant pour que l'évêque, en vue du bon exemple et afin de ne laisser prise à aucune critique, engageât les Jésuites à cesser, pour un temps du moins, toutes représentations, soit dramatiques, soit littéraires.

x) Le problème qui consiste à savoir si, de fait, TARTUFE fut ou ne fut pas joué à Québec a été débattu par une multitude d'historiens et de littérateurs, dont les deux abbés Gosselin, le P. de Rochemonteix, etc., etc. A M. Gustave Lanctot revient l'honneur d'avoir tranché la question, dans une magistrale étude intitulée COMMENT MOURUT LE THEATRE EN NOUVELLE-FRANCE et publiée dans la REVUE POPULAIRE, en 1937.

Ceux-ci obéirent, conclut l'abbé Amédée Gosselin; mais cette décision de l'évêque, quelque juste et opportune qu'elle fût, dut être pénible aux maîtres et aux élèves, particulièrement en certaines circonstances, comme à la distribution des prix, par exemple, que l'on faisait généralement précéder d'une petite comédie.

Cela dut être pénible également aux Ursulines et à leurs élèves. Car de son côté, écrit en effet M. Hubert Larue dans la magnifique étude qu'il a consacrée aux lettres du vieux Canada ^x, notre couvent des Ursulines rivalisait de zèle avec nos collèges pour entretenir le feu sacré des sciences et des lettres: voici ce qu'on lit au tome I de l'HISTOIRE DES URSULINES: "Le dimanche de la Passion qui se rencontra cette année (1690) dans l'octave de l'Annonciation, Monseigneur voulut assister à la petite action que firent nos pensionnaires en l'honneur de ce mystère, et il leur en témoigna sa satisfaction." La France était alors au beau milieu de sa grande gloire littéraire; et pendant que les élèves de nos Ursulines débitaient au sein de nos forêts canadiennes, sur l'humble rocher de Québec encore presque désert, les modestes scènes de leurs petits drames religieux, de leur côté, les élèves d'un célèbre couvent de France, les demoiselles de Saint-Cyr, sous la haute protection de Madame de Maintenon, se laissaient bercer mollement aux accords des chœurs splendides d'ESTHER et d'ATHALIE; et pourtant, qui l'eût pu prévoir? Ce n'est pas parmi les demoiselles

 x) LES CHANSONS HISTORIQUES DU CANADA. Dans LE FOYER CANADIEN. Québec, 1865. Tome III. pp. 7-8-9.

de Saint-Cyr que Madame de Maintenon devait choisir, quelques années plus tard, la sous-gouvernante des enfants de France, mais bien parmi les élèves des Ursulines de Québec.^x

Quelques mois seulement après la représentation de la petite pièce littéraire dont il vient d'être parlé, le chevalier Phips faisait le siège de Québec. Un des boulets lancés par son escadre entra dans le monastère par une fenêtre et alla tomber au pied du lit d'une des pensionnaires. Un autre emporta le coin du tablier d'une des religieuses. Et c'est ainsi qu'à cette époque non seulement les guerriers, mais aussi les femmes et les jeunes filles de notre ville capitale savaient passer, en quelques semaines, des émotions et des applaudissements du théâtre au fracas des sièges et des batailles.

Si je me suis arrêtée de préférence à ce souvenir littéraire de 1690, il ne faut pas croire pourtant que les Ursulines n'en étaient qu'à leur début dans ce genre de représentations. Dans la notice consacrée à Mademoiselle Leber, qui entra au pensionnat en 1674, on voit que même avant cette dernière date, il était en usage dans ce couvent "tant pour cultiver la mémoire des enfants, et la

x) Cinquante ans à peine s'étaient écoulés depuis la fondation du couvent des Ursulines, et c'était dans cette maison même où elle avait pour compagnes d'étude quelques jeunes Huronnes et Iroquoises, qu'une illustre canadienne, Mademoiselle Louise Elizabeth Joybert de Marsan, plus tard Madame la Marquise de Vaudreuil, puisait cette excellente éducation et ces manières distinguées qui devaient en 1708 faire tomber sur elle le choix de Madame de Maintenon pour ce poste important. Ainsi le Canada, à son berceau, envoyait à la France des précepteurs pour les fils de ses rois. -- Larue. OP. CIT. p. 8.

remplir de bonnes choses, que pour leur donner de la grâce dans le port et les mouvements extérieurs", de leur faire apprendre par coeur "quelques pièces pastorales ou autres pièces de dévotion". Plus loin on lit: "Ces petits drames moraux et religieux ont toujours été en usage dans notre maison, et nous trouvons encore au monastère d'anciens manuscrits, en prose et en vers, composés pour diverses circonstances, comme une cinquantième année de profession religieuse, le retour d'un pasteur, etc." x

x) En 1739, lors de la fête solennelle du centième anniversaire de l'arrivée des Ursulines en Nouvelle-France, il y eut à Québec de grandes réjouissances dont l'HISTOIRE DES URSULINES nous a laissé un vivace et touchant récit. Lais ouvrons plutôt le tome second (LES URSULINES DE QUÉBEC...; Québec, 1864) à la page 164, et savourons ensemble les échos lyriques qui nous sont parvenus de cette solennité.

"Qu'il fait beau voir tant d'âmes intrépides
De l'océan affronter la fureur,
Et s'élancer sur les plaines liquides
Pour la seule gloire du Dieu de leur coeur!
Depuis cent ans, combien d'âmes ferventes
Les ont suivies en regardant la Croix;
Et dans le bien se sont montrées constantes
Pensant combien on l'était autrefois!

Et n'est-ce pas LEUR exemple admirable
Qui sous ces toits perpétue aujourd'hui,
Ce qu'on y fit de saint et de louable,
Tandis qu'encore ELLES en étaient l'appui?
Faites, Seigneur, qu'en ce lieu, d'âge en âge,
La vertu qui en a fait l'ornement,
Se renouvelle, augmente et se propage,
Rendant cet oeuvre à jamais florissant!"

Une autre sentence "en poésie", et plus précise encore, se fait fort de résumer en six lignes l'histoire du monastère:

"Depuis cent ans, cette maison
N'a pas eu besoin de réformes;
En veut-on savoir la raison?
C'est qu'elle fait tout dans les formes,

A cette sainte habitude d'écrire des dialogues, des pastorales, des drames sacrés, et de les faire représenter par les jeunes personnes de leur pensionnat, les bonnes religieuses ne voyaient aucun mal: Mgr de Saint-Vallier en jugea autrement. Ce saint homme, nous l'avons vu, avait la phobie du théâtre; même les innocentes comédies des Jésuites et des Ursulines donnaient de l'inquiétude à son âme. Il réussit à imposer sa volonté aux Pères, à plus forte raison aux Ursulines. En 1699, il n'y avait plus au Couvent comme au Collège ni déclamation ni tragédie. ^x

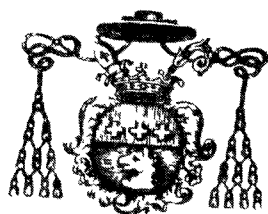
"Mais les Jésuites se vengèrent assez spirituellement, remarque M. Antoine Roy. En 1727, pour fêter l'anniversaire de sa consécration épiscopale, Mgr de Saint-Vallier demanda au P. de la Chasse un compliment en vers que devrait réciter une élève de l'Hôpital-Général, la maison fondée par lui. Le Jésuite composa une saynète à plusieurs personnages que quatre ou cinq pensionnaires déclamèrent devant le prélat." Terminons donc, si vous le voulez bien, par le compliment.

La révérende Mère Saint-Félix, archiviste du monastère de Notre-Dame des Anges, à Québec, a raconté, en 1882, l'histoire de l'Hôpital-Général; dans un chapitre sur Mgr

Et que là où tout va bien,
L'on se défend de changer rien!"

Naïves effusions d'une muse plus aimable et dévote que correcte, s'écrit la vénérable historienne; mais qu'importe quand c'est le coeur qui parle?

x) Antoine Roy. OP. CIT. p. 125.



MONSEIGNEUR DE SAINT-VALLIER

de Saint-Vallier, le vénéré fondateur de l'institution ⁱ, l'historienne nous montrant le pontife sur ses derniers jours fait de lui un touchant portrait. Il y avait un anniversaire que le pieux Prélat aimait à célébrer chaque année, à célébrer même avec magnificence, entouré de ses religieuses et de ses pauvres, ses amis: le 25 janvier, jour anniversaire de sa consécration épiscopale. Il tenait à cette solennité pour lui-même d'abord: quoi de plus naturel, et de plus religieux en même temps, que de se remémorer les grands événements de sa vie? Il y tenait surtout pour ses pauvres, auxquels il donnait ce jour-là quelque plaisir extraordinaire, quelque régal, qui était pour eux comme un oasis au milieu du désert de la vie. Or, le saint évêque savait, à n'en pas douter, que le 25 janvier 1727 était le dernier anniversaire qu'il célébrerait ici-bas ⁱⁱ; il exprima donc le désir de voir inviter spécialement le gouverneur et l'intendant, car il se proposait de profiter de l'occasion pour les intéresser à son oeuvre et leur recommander, avant de mourir, son Hôpital-Général. Faisant venir auprès de lui le bon Père de la Chasse, supérieur des Jésuites, il lui demanda comme une faveur de composer pour la circonstance une poésie qui serait récitée par quelqu'une des élèves du Pensionnat et qui, tout en complimentant le gouverneur et l'intendant, les inviterait à étendre leur protection sur

 i) MGR DE SAINT-VALLIER ET L'HOPITAL-GENERAL DE QUEBEC. Québec, 1882. p. 262.

ii) Le pauvre saint homme se doutait fort peu qu'une fête bien plus redoutable s'en venait, où il tiendrait lieu de victime et qu'il ne verrait pas!

la communauté: "Représentez-moi, lui dit le Prélat, comme Jacob sur le point de quitter la vie, demandant à son fils Joseph de prendre soin de ses autres enfants".

Le bon père, dit la Mère Saint-Félix, entra pleinement dans la pensée du vénérable pontife et, par le moyen d'un compliment présenté au diner des pauvres sous forme de dialogues récités par les élèves du pensionnat, il lui prêta les paroles les plus touchantes en faveur de ses chefs protégés. Quoique cette scène ne parût d'abord que de convenance, ajoute-t-elle même, elle était trop expressive pour ne pas produire une vive impression; aussi il n'y eut personne parmi les assistants qui ne fût attendri jusqu'aux larmes. ⁱ

"Car c'est en effet une très belle poésie, renchérit à son tour l'abbé Auguste Gosselin ⁱⁱ: que de poèmes couronnés de nos jours ne la valent pas!" — Imaginons-nous, si vous le voulez bien, être présents à cette charmante scène d'intérieur, et prêtons l'oreille à ce que va dire, en termes bien simplets mais d'autant plus sentis, si je puis ainsi m'exprimer, l'une de ces naïves enfants:

"Ces climats, autrefois barbares,
Ne le sont plus aujourd'hui,
Puisqu'on y voit briller les vertus les
plus rares,
Et que tout malheureux y trouve un noble
appuy.
Un prélat bienfaisant, des indigens le père
Aui depuis quarante ans ne leur épargna rien,
Pour les pauvres, toujours plein d'un zèle
sincère,
Jusqu'à la fin les aime et cherche leur bien."

i) MONSEIGNEUR DE SAINT-VALLIER... p. 269.

ii) L'EGLISE DU CANADA... Tome I. p. 438.

Cela présente, n'est-ce pas, une étonnante analogie avec le compliment du vicomte d'Argenson et n'est, en dépit de la meilleure intention du monde, pas tout à fait dépourvu d'emphase....! Se succédaient tour à tour, sur le même ton, les monologues de Mesdemoiselles de Saint-Michel, Guilimin, Gatin, Cugnet, Foucault (cette dernière "toute jeune enfant"): en bref, l'histoire des parquets cirés, des bottines qui craquent et des tremblements dans la voix, la pauvre banale touchante histoire de nos humbles petites séances de collège et de couvent, à vous et à moi. Et peut-être, la bonne chaleur des souvenirs aidant, vous prendra-t-il bien, un de ces jours, la fantaisie de jeter un coup d'oeil, oh! un distrait coup d'oeil sur l'impardonnable appendice de ce travail...: c'est la grâce que je me souhaite!

Mais je ne me pardonnerais pas davantage même cette absurde analyse du compliment du P. de la Chasse si je ne devais condenser ci-après ce que je sais du suave Jésuite. Je sais d'abord, malgré que ces tentatives ne fussent pas toujours couronnées d'un égal succès, que le bon Père s'essayait souvent à la poésie. "J'ai reçu les vers que le père de la Chasse a faits pour M. de la Porte, écrivait en effet de Paris le chanoine P. Hazeur de l'Orme dans une lettre datée du 2 mai 1742; ils ne valent pas la peine d'être lus. Je n'en ai rien dit à M. son frère, parce que je ne crois pas que cela lui eût fait plaisir de voir que l'on s'amuse dans ce pays à faire des chansons sur choses qui n'en valent pas la peine." ^x Peu flatteur...

x) Mgr Henri Têtu. LE CHAPITRE DE LA CATHEDRALE DE QUEBEC ET SES DELEGUES EN FRANCE. LETTRES DES CHANOINES PIERRE HAZEUR DE L'ORME ET JEAN-MARIE DE LA CORNE (1723-1773). Dans le BULLETIN... Novembre 1910. p. 329. — J'ai

pour les chansons!

Je sais aussi que, quelques mois plus tard, le P. de la Chasse allait réapparaître dans la destinée de Mgr de Saint-Vallier et que cela fut toujours intéressant: tour à tour faiseur d'épitaphes, graveur d'inscriptions sur les murs, poète à un sens peu méprisable du terme ⁱ, le P. de la Chasse va rentrer de nouveau en scène dans... cinq minutes, sous un autre costume, lors des plus baroques funérailles dont notre histoire ait conservé le souvenir. Mais chut, et à tout à l'heure!

Je sais enfin, toutes intentions burlesques mises à part, qu'une lettre circulaire envoyée sur sa mort par le P. Gabriel Marcol, supérieur général des missions du Canada, au P. de Kersaintgilly, supérieur de la maison de Pontoise, parle en termes touchants de la "mémoire prodigieuse" du P. de la Chasse, de "son amour pour la poésie, qu'il cultivait dans sa vieillesse en composant chaque semaine des vers sur des sujets de piété." ⁱⁱ La lettre ajoute:

essayé en vain de me procurer le texte de ces "chansons"; Mgr Garneau, le distingué archiviste du Séminaire de Québec, n'a pu rien m'apprendre sur le sujet.

i) La mère Saint-Félix (OP. CIT., pp. 287-288) parle de deux inscriptions en vers composées par le R. P. de la Chasse, jésuite, pour le mausolée qui contient le coeur de Mgr de Saint-Vallier, et qui y auraient été gravées de part et d'autre en lettres d'or par le R. P. François Rey, récollet. Le père de la Chasse aurait en plus dicté deux épitaphes placées d'abord aux deux côtés de la chapelle du Saint-Coeur de Marie et ensuite transférées dans le vestibule de l'église. Il est en outre fait mention au BULLETIN (1895-1896, p. 79) de vers inscrits sur un panneau encadré, suspendu dans l'intérieur du monastère des Ursulines de Québec, et qui ressembleraient "comme style et comme facture" au panégyrique dont il vient ci-dessus d'être question. C'est inestimable!

ii) Pour ce détail, et pour une précieuse notice biogra-

"Après sa régence et sa théologie qu'il fit avec distinction, son attrait pour une vie dure et où l'amour-propre trouve le moins à se satisfaire, lui fit demander les missions sauvages. Appelé à Québec et chargé du soin de toutes les missions, ses grands talents pour la parole de Dieu et pour le gouvernement y parurent avec éclat. Il fut toujours très goûté et très suivi!" etc., etc.

— Voilà notre homme!

Avec une ébauche de panégyrique se terminent donc ces quelques considérations au sujet de la poésie dramatique dans le Canada français d'autrefois. Le rideau tombe sur l'année 1725. Peut-être y eut-il d'autres essais ultérieurs, dont rien ne nous est parvenu. Mais il semble bien plus probable que, à mesure que s'estompait l'aurore fatidique de 1750-1760, et que cela commençait à "aller mal" dans la colonie, nos pères trouvaient d'autres occupations plus profitables que le théâtre auxquelles consacrer leurs loisirs. Nous verrons que la poésie burlesque ne nous conduit que très peu plus loin, vers 1740. Et nous verrons enfin que c'est sur des chansons de troupiers et de gais lurons que l'on battra le tambour funèbre à... WATERLOO!

phique très intéressante mais qu'il est trop long de reproduire ici, prière de s'en reporter au BULLETIN..., numéro de mars 1907, p. 65.

"En riant on dict vérité."

RENE-LOUIS CHARTIER DE LOTBINIERE

La tradition du burlesque. — Le sourire des muses de la Nouvelle-France. — In medio stat virtus. — La poésie... burlesque. — Une épopée ridicule en 1666. — René-Louis Chartier de Lotbinière. — La campagne de M. de Courcelle contre les Agniers. — Bouffonneries. — Les Canadiens, peuple raffiné. — Pourquoi pas notre épopée nationale? — Les VERS BURLESQUES. — Lotbinière poète. — "En riant on dict vérité." — Tout devenait prétexte à parodie. — Les REMARQUES SUR L'ORAISON FUNEBRE DE M^R DE FRONTENAC, en 1698. — Le chanoine Glandelet. — Un commentaire en vers. — Où le style trahit. — Sur le discours du P. Goyer. — Une épigramme merveilleuse. — Histoire vécue, en 1709. — Claude Saint-Olive s'alite. — Un procès contre Jean Berger. — A propos de quelques couplets diffamatoires. — "Auteur de Chanssons." — Tout est bien qui finit bien. — A l'occasion de la mort de M^{gr} de Saint-Vallier, en 1728. — Un singulier imbroglio. — Dupuy entre en scène. — La guerre. — Baroques funérailles. — Le cortège funèbre. — Le Libera. — "Le feu à l'Hôpital-Général!" — Indignatio facit versum... — O FILII ET FILIAE. — Un madrigal égaré. — Où réapparaît le P. de la Chasse. — A propos d'un album de vers. — L'abbé Nicolas-Joseph Chasles. — "Artillerie lourde." — "Le premier poème canadien." — Etienne Marchand. — A propos du cousin germain du LUTRIN. — Un jugement. — Selon les règles classiques. — Après la discorde... — Le dénouement. — "Chef d'oeuvre!" — Etienne Marchand ancêtre. — Requiescat!

Je ne sais plus bien qui a dit de la littérature française que c'est un dieu Janus dont une face est gravement allongée et dont l'autre s'épanouit en un rire de satire. Remarque tout à fait pertinente! "Il est hors de conteste, écrit en effet M. Séraphin Marion ^x, que la littérature française présente deux aspects différents sinon contradictoires: l'aspect idéaliste et l'aspect réaliste, le ton sérieux, grave, volontiers déclamatoire et le ton plaisant, enjoué, la veine spiritualiste et moralisatrice préparée, semble-t-il, en vue de l'action, et la veine gauloise et prime-sautière qui n'a d'autre but que de divertir. Dès le moyen âge, ce double esprit français s'incarne simultanément dans de nombreuses oeuvres: c'est tantôt LA CHANSON DE ROLAND, cette épopée qui célèbre les exploits de nos rudes aïeux et consacre le culte de l'honneur et de la douce France ou encore ces romans d'aventures, ces fleurs de poésie écloses sous le soleil de l'amour courtois fait de déférence, de respect et de tendresse; c'est tantôt les "fableaux" et LE ROMAN DU RENARD, récits satiriques animés de la gaieté un peu libre du vieux temps et d'un esprit malicieux, voire impertinent qui porte sur les aristocrates, les gens d'Eglise les moines et les femmes. Le moyen âge a même produit une oeuvre qui résume et cristallise en quelque sorte cette dualité de tendance: c'est LE ROMAN DE LA ROSE dont la

x) Conférence inédite sur LE SOURIRE DANS NOTRE LITTÉRATURE DU BON VIEUX TEMPS. Lue devant la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, lors d'une réunion du premier semestre de l'année académique 1934-35.

première partie de Guillaume de Loris procède de l'esprit courtois et dont la seconde partie de Jean de Meung vient de l'esprit gaulois. Et à travers la Renaissance, le Classicisme ainsi que les écoles littéraires des XVIIIe et XIXe siècles, ces deux courants se manifestent soit qu'ils coulent parallèlement, soit qu'ils se croisent et se compénètrent pour reprendre plus tard leur physionomie propre. C'est ainsi que peu à peu se sont constituées deux grandes familles de littérateurs français: la famille des professeurs d'énergie, des prédicateurs d'héroïsme, le cortège des vulgarisateurs de la parole évangélique au premier rang desquels figurent un Corneille, un Pascal, un Bossuet, et la famille légère et insouciantes dont le rire ou le sourire est parvenu jusqu'à nous en échos sonores ou feutrés, la famille des amuseurs de l'Europe parmi lesquels se rencontrent un Rabelais, un Montaigne, un Molière, un La Fontaine."

Ce double aspect se retrouve dans la littérature canadienne-française. Dès le berceau, nous aurons nous aussi nettement constituées, deux familles de littérateurs, deux familles de poètes, et deux grands courants dans nos rudimentaires productions: la poésie ingénue d'une part, tour à tour descriptive, sentimentale et surtout patriotique, et d'autre part, la poésie burlesque, dont la satire, l'épigramme, la parodie, la tragi-comédie et l'héroï-comédie. Dès les toutes premières tentatives littéraires et jusqu'à la fin du régime français, avec plus d'éclat peut être que jamais, nous retrouverons cette dualité de tem-

pérament aussi étonnante que compréhensible: depuis Lescarbot, dans l'oeuvre poétique duquel alternent les périodes oratoires et les grivoiseries jusqu'aux pièces où j'arrive, qui sont de production ultérieure, plus "avancées" au sens technique du terme, plus parfaites dans l'exécution et plus intéressantes à tout point de vue. ^x

Et d'abord, qu'il me soit permis de poser deux principes fondamentaux avant d'aborder l'étude de cette veine particulière de notre poésie. Dans la parodie, la tragi-comédie, l'héroï-comédie, l'épigramme et la satire, bref dans toute littérature intentionnellement burlesque, il y a, semble-t-il, un double excès à éviter: d'une part, comme ces écrits traitent de choses triviales, quand ce n'est grossières, la platitude; et d'autre, comme il est rare qu'ils ne s'attaquent aux individus voire aux institutions: la méchanceté. Nous allons passer au crible nos productions dans ce domaine et essayer, par le moyen d'une étude forcément brève mais aussi peu superficielle que possible, de porter à ce sujet un jugement de quelque valeur.

x) L'ORDRE DE BON-TEMPS vient spontanément égayer, à Port-Royal, les séances d'évangélisation des Sauvages; et dans l'oeuvre poétique de Marc Lescarbot cadrent tant bien que mal les ADIEUX et LA TABAGIE MARINE. C'est d'ailleurs le cas d'ajouter que, cependant que l'on ne trouve parmi les volumes apportés par Champlain à l'habitation de Québec que des manuels de géographie et des traités de dévotion, par contre et presque simultanément l'on va, dès le mois d'octobre de l'année 1626, juger digne d'être brûlé sur la place publique le premier livre qui, à notre connaissance, ait circulé parmi la population de Québec. — AEGIDIUS Fauteux. LES BIBLIOTHEQUES CANADIENNES... Dans LA REVUE CANADIENNE. Janvier-juin 1916. p. 99.



L'Ordre de Bon Temps, par Charles W. Jefferys,

Membre de l'Académie Royale du Canada

(Cette gravure est un des Tableaux 'Nelson' au 'Hector' au Canada)

Droits d'artiste réservés

Une question. La poésie peut-elle être burlesque? Poètes, les Aristophane, les Juvénal, les Boileau, les Voltaire? Ces écrivains ne se rattachent-ils pas plutôt, de par la nature même de leurs oeuvres, à la tradition des moralistes, aux Théophraste, aux La Bruyère? Je l'admets, et ce n'est pas ici le moment de le discuter. On est convenu, tant elle est harmonieuse, de faire entrer la prose de Chateaubriand dans la poésie; ne devrions-nous pas, à notre tour, bannir de la poésie cette versification dépourvue de tout ce qui est normalement poétique, au sens moderne et véritable du mot? Je vous le demande. Et a-t-on le droit de renier et de méconnaître la grande trouvaille qu'a faite la poésie contemporaine, je veux dire la poésie qui date d'un siècle: en vertu de laquelle trouvaille, toute poésie vraiment poétique doit être primordialement, essentiellement et nécessairement lyrique? Je crains bien que non. Mais ce travail est trop modeste pour se lancer davantage dans les théories: il se bornera à consigner des faits.

"Les genres burlesque et satirique, dit M. Antoine Roy ^x, semblent avoir eu les préférences des Canadiens. René-Louis Chartier de Lotbinière avait pris part à la calamiteuse expédition de M. de Courcelles contre les Agniers (1666). Il a essayé, tournant en dérision ses propres souffrances, de faire sur ce thème une épopée ridicule à la manière de Scarron. Louable tentative! Mal-

x) OP. CIT. p. 122.

heureusement la bonne volonté ne suffit pas toujours..."
C'est ce que nous allons voir.

René-Louis Chartier de Lotbinière était né à Paris, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, le 14 novembre 1641. A peine âgé de dix ans à son arrivée à Québec, le 13 octobre 1651 ⁱ, l'enfant fut donc mis au collège des Jésuites pour y faire ses études. Or, nous avons vu que, le 28 juillet 1658, les Pères honoraient l'arrivée du gouverneur d'Argenson d'un drame joué par leurs élèves en français, huron et algonquin, où René représentait le génie des Forêts, interprète des étrangers... Le petit artiste devait aller loin.

Pour faire la fameuse campagne de 1666, qu'il a volumineusement chantée et qui était dirigée par M. de Courcelles contre les Iroquois, le jeune Lotbinière s'était enrôlé dans une compagnie de milice canadienne: au procès-verbal de la prise de possession du pays des Agniers, le 17 octobre 1666, il s'intitule: "lieutenant d'une compagnie bourgeoise de Québec". ⁱⁱ Mais relisons, à seule fin de nous rafraîchir la mémoire, le vivace compte rendu que nous ont laissé de cet obscur fait d'armes MM. Benjamin Sulte et Alfred Garneau: "Parti de Québec le 9 janvier, avec des

i) Débarqué à Québec le 13 octobre 1651 avec son père Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, sa mère et sa soeur Françoise, qui accompagnaient le gouverneur de Lauzon. — Le Jeune. OP. CIT. Tome II. p. 172.

ii) Quelques détails biographiques indispensables. — René-Louis Chartier de Lotbinière est nommé, le 13 janvier 1670, substitut du procureur général et, le 29 mai 1674, membre du Conseil Souverain. En 1677, il succède à son père comme lieutenant-général de la Prévôté, charge qu'il exercera pendant plus d'un quart de siècle à la satisfaction de tous, s

soldats du régiment de Carignan et des volontaires du pays, M. de Courcelle éprouva tout le long de la route des fatigues inouïes et, après avoir entraîné à sa suite les corps stationnés aux Trois-Rivières, à Montréal, à Sorel et à Chambly, il était rendu, le 30, près de Saint-Jean d'Iberville, avec cinq ou six cents hommes. Il commit la faute de ne pas attendre une trentaine d'Algonquins qui devaient lui servir de guides et il perdit son chemin. Le 14 février, il reconnut qu'il était à six lieues d'Albany et à vingt lieues des villages iroquois les plus proches. Le commandant d'Albany lui donna connaissance du changement opéré dans le gouvernement de la province et, de leur côté, quelques Sauvages errants qu'il avait capturés lui dirent que les Agniers étaient allés en guerre dans le sud, ne laissant chez eux que les vieillards les femmes et les enfants. Il y eut quelques escarmouches avec des Sauvages cabanés dans les environs, puis, le 21, on se mit en retraite du côté du lac Champlain, non sans éprouver de grandes souffrances le long de la route. Le

l'on en croit les témoignages de M. Duchesneau, du marquis de Denonville, de M. de Champigny. Le 1er juin 1703, il est promu par le roi au poste de premier conseiller, et en 1705 à celui d'agent général de la Compagnie de la colonie. Et enfin, le 16 mai 1706, l'intendant Raudot lui octroie la commission de subdélégué. On voit par ce qui précède qu'Lotbinière, pendant sa longue carrière administrative, judiciaire et militaire, a exercé les plus hautes charges auxquelles pouvait aspirer un Canadien: il paraît même que sa nomination comme premier conseiller au Conseil Supérieur en 1703 le constituait le quatrième personnage de la colonie. Brave, intègre, loyal et généreux — sans aucun doute l'une des plus belles figures que le XVIIe siècle ait produites en Amérique française — Chartier de Lotbinière décède à Québec en 1709. — IBID. — P.-G. ROY. RENE-LOUIS CHARTIER DE LOTBINIERE. Dans le BULLETIN... Mai 1927. pp. 257-282.

8 mars, l'armée était de retour à Chambly et, le 17, M. de Courcelle rentrait à Québec, assez peu satisfait du résultat de son expédition. Il avait cependant prouvé aux Iroquois que, même en hiver, leur pays était susceptible d'être attaqué et leurs bourgades détruites." ^x

C'est cette atroce tragédie qui devait fournir matière à bouffonneries et dérider les fronts peu efféminés de nos gaillards ancêtres. Et à ce propos, une remarque s'impose: à savoir que Lotbinière n'était pas un homme tendre, cela se voit, et que nos pères, à ce que l'on en peut aujourd'hui juger, ne lui en cédaient aucunement sur ce point. Les moeurs canadiennes, sous le régime français, offraient un singulier contraste de grande dureté et de culture raffinée. Dur, on l'était en France au XVII^e et au XVIII^e siècles. Mais au Canada on était encore plus dur. La faute en était sans doute aux sauvages. A force de vivre près d'eux, avec eux, les Canadiens s'étaient faits sauvages eux-mêmes et on les avait vus malheureusement devenir aussi cruels que leurs bourreaux.

x) Bien que la première édition du poème de Chartier de Lotbinière ne remonte qu'à 1927 et soit due à la diligence de M. P.-G. Roy qui la livra alors au BULLETIN, il faut reconnaître que cette date n'était pas la première où l'on s'y intéressait. Vers la fin du siècle dernier, MM. Benjamin Sulte et Alfred Garneau avaient eu évidemment l'intention de publier le poème de Lotbinière. Ils avaient même placé en tête du document la note suivante: "Pour montrer que notre poète a suivi consciencieusement les faits de la première campagne de 1666, nous allons dresser un aperçu de ces événements, tels que l'histoire nous les rapporte." Suivait naturellement le compte rendu de l'expédition, que je viens de reproduire, avec une précieuse collection de notes explicatives émanant de l'auteur lui-même ou de l'un ou l'autre des commentateurs. Mais pour une raison ou pour une autre, ils en furent empêchés et le manuscrit resta dans les cartons jusqu'en 1927.

Guerres sans merci, déclare M. Antoine Roy.ⁱ Les compagnies de milice que, de temps à autre, la Nouvelle-France lançait contre la Nouvelle-Angleterre brûlaient et tuaient tout — ou presque tout — ce qui pouvait être brûlé et tué.ⁱⁱ Lutttes sans pitié: les Renards nous coupaient le chemin de la Louisiane: on les exterminera jusqu'au dernier.ⁱⁱⁱ Aux atrocités indiennes répondaient les représailles canadiennes non moins atroces. En 1696, quatre Iroquois furent brûlés vifs sur la place publique de Montréal; leur supplice dura six heures: presque toute la ville y assistait.^{iv} Le marquis de Vaudreuil, second gouverneur de ce nom, passait pour un homme d'humeur fort débonnaire. Il n'avait fait qu'une fois campagne, chez les Renards; il aimait à raconter ce qu'il y avait vu. On avait pris un vieillard, on l'avait mis au poteau et il paraît qu'"il faisait de fort plaisantes figures pendant qu'on le brûlait". Le marquis de Vaudreuil en riait encore de souvenir en 1758.^v

i) OP. CIT. p. 58.

ii) "Un de nos partys a esté brusler le premier village de la Nouvelle York et y a tué tout ce qu'il y a rencontré d'hommes et de bestiaux." — Le P. Beschefer à Villermont. Paris, 21 juin 1696. (Bibl. Nat. fr., 22.806, fol. 55 v^o). — Antoine Roy. OP. CIT. p. 58.

iii) Hanotaux et Martineau. HISTOIRE DES COLONIES FRANCAISES ET DE L'EXPANSION DE LA FRANCE DANS LE MONDE. Paris, 1929. Tome I. p. 133.

iv) Mgr Cyprien Tanguay. DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE DES FAMILLES CANADIENNES. Montréal, 1871. Tome I. p. 542. — P.-G. Roy. CRIMES ET PEINES SOUS LE REGIME FRANCAIS. Dans la REVUE CANADIENNE. Juillet-décembre 1916. p. 260.

v) Mgr Amédée Gosselin. JOURNAL DE M. DE BOUGAINVILLE. Dans le RAPPORT DE L'ARCHIVISTE... DE QUEBEC POUR 1923-24.

Mais quoi qu'il en soit, et pour revenir à notre point de départ, avouons que l'expédition de M. de Courcelles méritait évidemment mieux qu'une parodie et qu'elle eût pu, maniée par un maître, servir facilement de matière à notre épopée nationale. "Malheureusement, remarque encore M. Antoine Roy ⁱ, la bonne volonté ne suffit pas toujours; elle ne suffit pas à tout. Le poème du jeune Lotbinière le prouve."

Ecrit en octosyllabes et intitulé SUR LE VOYAGE DE MONSIEUR DE COURCELLES GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GENERAL POUR LE ROY EN LA NOUVELLE FRANCE EN L'ANNEE 1666, avec le sous-titre VERS BURLESQUES ⁱⁱ, le morceau comporte 510 vers assez péniblement alignés, mais où j'aurais des remords à ne trouver, à la suite de Benjamin Sulte et d'Alfred Garneau, que le mérite de la véracité. Je reconnais parfaitement que, loin d'être un chef-d'oeuvre, le fameux poème n'est seulement pas une oeuvre d'art. Mais outre les saillies assez spirituelles d'une verve un peu grosse, il est vrai, mais très comique tout de même, et malgré le vieil orthographe qui rend cette pièce presque illisible même dans une reproduction typographiée, je trouve que l'action, dans son ensemble, est bien conduite, que certains tableaux arrivent à point, que certaines descriptions sont enlevées, que certains traits d'humour trahissent une émotion conte-

p. 349. — Pour être juste, rappelons qu'à la même époque (1757), tout Paris courait voir écarteler Damiens.

i) OP. CIT. p. 122.

ii) P.-G. Roy. OP. CIT. Dans le BULLETIN... Mai 1927. p. 264.



GOUVERNEUR DE COURCELLES

nue et que, d'une manière générale, le récit produit l'impression de la vie. Ce qui n'était pas un mince mérite, même en France, à cette époque, et à plus forte raison, ce qui était une très grande qualité pour le Canada.

"En riant on dict verité", raillait le bon Chartier.ⁱ Le ton enjoué et même cynique est évident, en effet, dès les premiers vers de son ouvrage, qui s'ouvre peu mélancoliquement comme suit:

"La victoire auroit bien parlé
De la démarche et défilé
Que vous avez faict grand Courcelles
Sur des chevaux faicts de fisselles.ⁱⁱ
Mais en voyant vostre harnois
Et vostre pain plus seq que noix
Elle n'auroit peu nous descrire
Sans nous faire pasmer de rire,
Vos faicts en parlant tout de bon
Utiles à nostre Bourbon."

Le récit s'entame alors ex abrupto et les diverses péripéties se succèdent avec beaucoup de vivacité et beaucoup d'intérêt... Soit dit très modestement, et parce qu'il faut abréger, que vous pourriez juger de toutes ces choses par une rapide lecture de l'appendice No V de ce travail. Et soit dit enfin un peu brusquement, mais parce qu'il faut en finir: que certains passages du poème décrivant les souffrances des soldats sont très sentis et très émouvants (vers 53-69), que l'éloge de Courcelles est à retenir à la fois pour la réputation de cet homme et pour la gloire de

i) Dans les VERS BURLESQUES. — IBID. p. 275.

ii) Une note de l'auteur lui-même indique que les "chevaux faicts de fisselles" sont des raquettes.

son nécrologue (vers 166-198), et enfin que la conclusion (vers 501 jusqu'à la fin), si pauvre qu'elle soit par la facture, résonne dans l'âme comme un coup de clairon. On a bien l'impression, sinon d'écouter chanter un poète, du moins d'obéir à un chrétien, à un noble, et à un soldat!

Lorsqu'on a ou bien la conscience libre ou bien très peu de scrupule, paraît-il, et je dirais plutôt lorsqu'on a surtout beaucoup d'esprit, tout porte à rire. Cela n'est peut-être pas très charitable et très chrétien, puisqu'il est dit quelque part de Notre-Seigneur qu'il n'a jamais ri. Mais avouez que c'est une façon pour le moins aussi inoffensive qu'une autre de vivre sa vie!

Il faut croire que les anciens Canadiens étaient à la la fois très sobres, très légers et très spirituels puisque chez eux tout devenait prétexte à parodie. Le 28 novembre 1698, Frontenac s'éteignait à Québec de la mort d'un grand homme, et le 19 décembre suivant, en l'église des Récollets où l'illustre gouverneur venait d'être inhumé, le R. P. Olivier Goyer, commissaire de la communauté, prononçait, à la gloire du hautain, mais ferme et courageux chef de la colonie, une gigantesque oraison funèbre dans le style "fléchiérique" qui a été reproduite par M. P.-G. Roy dans un numéro du BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES.

Il paraît évident aujourd'hui que Frontenac fut le plus éminent des gouverneurs de l'ancien régime depuis Champlain, c'est là, du moins, l'opinion généralement admis

par nos historiens. Mais à l'époque de sa mort, il faut croire que l'on pensait autrement. Sans doute certaines personnes avaient-elles eu à se plaindre de la hauteur du gouverneur: nous savons qu'il était d'un caractère très difficile. Toujours est-il que... — vous connaissez le proverbe:

"Ce qu'on crie à Paris est à Londres en une heure,
Et ce qu'on dit tout bas se sait... un peu plus
tôt!" —

à peine le panégyrique terminé, il courait dans Québec une série de commentaires très acerbes et très ironiques réunis sous le titre alléchant de REMARQUES SUR L'ORAISON FUNEBRE DE FEU M^R DE FRONTENAC PRONONCEE EN L'EGLISE DES RECOLLETS DE QUEBEC, LE 19 DECEMBRE 1698, PAR LE P. OLIVIER GOYER, COMMISSAIRE DES RECOLLETS ⁱ, qui étaient dirigées sans doute contre les courtisans posthumes du feu comte et dont on a attribué la paternité au chanoine Glandelet.

Sur M. Glandelet ⁱⁱ, les notes sont un peu disséminées et très incomplètes. On sait qu'il s'appelait Charles, qu'il était natif de Vannes, et qu'il était arrivé au Canada en 1675. Nommé théologal du Chapitre de la cathédrale de Québec en 1684, et doyen du même Chapitre le 4 décembre 1700, il devait être élevé au rang de grand vicaire de Mgr de Saint-Vallier à partir de 1689, et à celui de supérieur du Séminaire de Québec en 1721, poste qu'il occu-

i) REMARQUES SUR L'ORAISON FUNEBRE DE FEU M^R DE FRONTENAC.. Dans le BULLETIN... Juillet 1895. pp. 99-108.

ii) Il a été question de M. Glandelet au chapitre précédent. Vous vous souvenez que le 10 janvier 1694 avait été l'une des principales dates dans l'affaire de TARTUFE.

pa jusqu'en 1723. On sait enfin qu'il décéda aux Trois-Rivières le 1er juillet 1725, à l'âge de 80 ans. ⁱ

Or, M. Glandelet versifiait à l'occasion. Dans l'HISTOIRE DE L'HOTEL-DIEU DE QUEBEC, attribuée à la mère Juchereau de Saint-Ignace, il est question, à la page 457, d'un commentaire en vers qu'aurait composé l'illustre chanoine sur les constitutions de la communauté. Malheureusement, je n'ai pu me procurer, auprès de la supérieure actuelle de l'Hôtel-Dieu, aucun renseignement précis à ce sujet, et il semble bien, comme tant d'autres, que ce manuscrit soit irrémédiablement perdu.

M. Glandelet avait-il eu des démêlés personnels avec l'irascible gouverneur ou se faisait-il en ce moment le porte-parole du chapitre qui avait été assez souvent "magané" sous le dernier régime? Quelque sujet de discorde était-il connu avoir existé entre lui et Frontenac pour qu'on songeât à lui attribuer la malice, ou tout bonnement son style, comme cela se voit, le trahit-il? Je n'en sais rien.

"La pièce (le discours du P. Goyer) paroît bien composée, disait le malicieux écrivain ⁱⁱ, mais au jugement des personnes qui ont une parfaite connaissance de la conduite que Mr. de Frontenac a gardée dans le Canada, le plus grand nombre des chefs qu'elle renferme à sa louange n'est pas conforme à la vérité. Quoique l'on ne prétende

i) BULLETIN... Juin 1911. p. 170. — Tanguay. REPERTOIRE DU CLERGE CANADIEN. Montréal, 1893. p. 63.

ii) REMARQUES... Dans le BULLETIN... Juillet 1895. p. 99.

pas en cela taxer son panégyriste qui étant nouveau venu dans ce pays n'a pu travailler que sur les mémoires avantageux que quelques personnes mal informées, comme on veut croire, de la plupart des choses qui se sont passées, lui ont fournis... Puisque toutes ces belles épithètes de sage, désintéressé, libéral, dévoué au service de son roi, zélé pour le bien public, grand dans les difficultés par la prudence, dans les périls par son courage et dans la religion par sa piété qu'on attribue à M. de Frontenac ne lui conviennent point ou très peu pour la plupart comme on le verra dans la suite de ces remarques qu'on va faire sur les divers endroits de l'écrit ci-dessus par manière de gloses apostilles." Suivaient une dizaine de paragraphes sur le même ton aigre-doux, couronnés par une encore plus audacieuse péroraison:

"Pour conclure toutes ces remarques, et dire en peu de paroles ce qu'on doit penser du discours prononcé pour honorer les funérailles du défunt, il semble que tout est renfermé dans quatre petits vers qui ont été faits à ce sujet en la manière suivante:

Pour juger avec équité
De l'oraison faite à la gloire
D'un héros de pauvre mémoire
Rien n'y manque hors la vérité."

Comme l'éloge du panégyriste avait été sans aucun doute exagéré, il en était de même, a fortiori, de la répartie du satirique. Et pourtant comment nier que cette épigramme est délicieuse? Je dis, à mon tour, en peu de paroles ce que je pense de ce petit chef-d'oeuvre: du Voltaire un siècle avant Voltaire!

Mais on ne faisait pas que des refrains satiriques en ces temps bienheureux: on faisait des chansons entières. Témoin la petite histoire "vécue" que je vais vous raconter.

Claude Saint-Olive, apothicaire de Montréal ⁱ, sortait de chez Daniel Graysolon, sieur Dulhut, rue Saint-Paul, près de la rue Saint-Charles ⁱⁱ, vers 10 heures, le dimanche soir 24 février 1709. Le long de sa route, il voit émerger de la cour du cabaretier Picard deux hommes qui le suivent et le rejoignent entre les maisons des sieurs de Joncaire et de Vincennes. Là, sans rien dire, les deux individus chargent, renversent et frappent Saint-Olive, pendant qu'il criait "au meurtre! on m'assassine!" — Plusieurs personnes entendirent les cris, quelques-unes même regardèrent par la fenêtre, mais aucune n'osa porter secours à la victime.

Finalement, tout en sang, le malheureux Saint-Olive put se rendre chez lui et s'aliter. Le lendemain, il porta plainte contre Lambert Thuret, caporal de la compagnie du capitaine Desglys, demeurant chez Pierre Picard, cabaretier, et contre Jean Berger, peintre âgé de 27 ans, demeurant rue Saint-Philippe. Berger prouva qu'il n'était pas présent et la justice arrêta le vrai compagnon de Thuret, un soldat nommé Latour. Toutefois, Berger ne fut pas

i) Cette anecdote nous transporte hors des murs de Québec, dans le petit bourg de Ville-Marie, qui n'était alors fondé que depuis soixante ans. Qu'importe! Le Canada — et la Nouvelle-France — ça n'a jamais été davantage Québec que Montréal, mais le Canada tout court.

ii) Aujourd'hui, place Jacques-Cartier.

libéré car, durant sa détention, il avait eu la mauvaise idée de composer une chanson, ou plutôt un bout de prose dans lequel se trouvaient quelques piètres rimes et très peu d'idées. Le tout semblerait aujourd'hui aussi inoffensif qu'insignifiant, mais les autorités d'alors pensèrent autrement et Berger fut traité avec autant de sévérité que s'il eût été un pamphlétaire séditionnaire de haute envolée. Et puisqu'on nous a conservé le "corps du délit", relisons, à plus de deux cents ans de distance, et simplement à titre de curiosité, la "poésie" du pauvre Berger:

"Approchés tous petits et grands
Gens de Villemarie
On va réciter à présent
Cette chanson jolie
Que l'on a fait sur ce ton là
Afin de vous mieux réjouir

Le beau jour de la St-Mathias
Le pauvre St-Olive
Rencontra devant l'hôpital
Deux inconnus boudrilles
Qui chacun avec un bâton
L'on fait danser bien malgré luy

A chaque coup qu'on luy donnait
Ce monstre de nature
Criait messieurs épargnés moy
Car il fait grand' froidure
Et je vous demande pardon
De moy messieurs faites mercy.

Après qu'il l'ont bien bâtonné
Il l'ont laissé par terre
Et luy à peine s'est-il retiré
Chez luy bien en colère
Criant d'un pitoyable ton
On m'a mis le dos en charpy.

Il envoya quérir soudain
Messieurs de la justice
Donnant l'argent à pleine main
Pour que l'on les punisse
Les messieurs on dit sans façon
Dans la prison ils seront mis.

Le lendemain, du grand matin
On voit agir sans teste
Tous les huissiers la plume en main
Pour faire des requettes
Donnant forces assignations.
A gens qui était dans leur lit.

Aussy tost tous les assignés
S'en vont tous à l'audience,
C'était pour être interrogé
Sur leur bonne conscience
Nous étions tous dans nos maisons
Comme l'on battait ce chetty.

Ceux qui auront plus profité
De ce plaisant affaire
Messieurs les juges et les greffiers
Les huissiers et notaires
Ils iront boire chés Lafont
Chacun en se moquant de luy.

Et toi, mon pauvre Dauphiné ^x
Que je plains ta misère
De t'aitre laisser battonner
Sans pouvoir les connaître
Il t'en coutra de tes testons
Sans le mal que tu peux souffrir.

Pour moy je déclare et conclus
Que sy l'on me demande
Que si non contant d'être battue
Il y payera l'amende
Par ses fausses accusations
Le tout pour lui apprendre à mentir."

Les accusés Thuret et Latour avaient apparemment
plusieurs amis dans la ville, car on parvint à les faire
évader, les uns en sciant la porte de la prison, les
autres en fournissant des costumes féminins, et quand vint
le jour du jugement, Thuret et Latour étaient loin.
Toutefois, la justice suivit son cours: Thuret et Latour
furent condamnés à payer 200 livres et à être pendus et
étranglés! Mais comme les misérables s'étaient sauvés,

x) Saint-Olive venait du Dauphiné. — Tanguay. DICTIONNAIRE... Tome VII. p. 227.

il fut convenu que la sentence serait exécutée en effigie, sur un tableau! Reçurent aussi leurs sentences les dames et les messieurs qui avaient aidé les prisonniers à prendre la poudre d'escampette.

Quant au chansonnier Berger, on le condamne à être appliqué au "carcan de la place publique... le jour du marché et y demeurer attaché par le col l'espace d'une heure avec un écriteau devant et derrière où il sera écrit: Autheur de Chanssons; luy faisans deffences de rescidives sous peyne de punition corporelle comme aussy déclarons le dit Berger suffisamment atteint et convaincu des autres cas mentionnés au procès, pour réparation... l'avons banny à perpétuité de cette ville et du district et lui avons enjoint de garder son ban, à peine de la hart (corde) et le condamnons aussy à 20 livres de dommages envers Saint-Olive et à 10 livres envers le roi..."ⁱ

Et la morale de cette histoire, conclut fort spirituellement M. E.-Z. Massicotteⁱⁱ à qui je reprends sur ce la parole, c'est qu'en la Nouvelle-France, pour une fois à l'encontre de l'ancienne, tout faillit bien ne pas finir par une chanson.

i) L'apothicaire et chirurgien Claude Saint-Olive continua de vivre à Montréal où il ne s'éteignit qu'en juillet 1740, âgé de 64 ans. Quant à Jean Berger, qui avait épousé une jeune anglaise appelée Stover, à Québec, en 1706, et qui demeurait à Montréal depuis 1707, il semble disparaître du pays après le procès. Peut-être alla-t-il vivre dans la Nouvelle-Angleterre?

ii) LE CHATIMENT D'UN CHANSONNIER A MONTREAL AU XVIIe SIECLE. Dans le BULLETIN... Février 1916. pp. 46-49. — FAITS CURIEUX DE L'HISTOIRE DE MONTREAL. Montréal, 1922. pp. 36-42.

Le 26 décembre 1727, Mgr Jean-Baptiste de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier, second évêque de Québec, s'éteignait à son tour à l'Hôpital-Général, à l'âge de soixante-quatorze ans et quelques semaines. Or, le décès du prélat allait donner lieu à un singulier imbroglio.ⁱ

Personne n'ignore, remarque en effet M. Aegidius Fauteuxⁱⁱ, les incidents douloureux qui affligèrent l'Eglise du Canada dans les premiers jours de l'année 1728, alors que le Chapitre de Québec d'un côté, et l'archidiacre du diocèse renforcé de l'intendant Dupuy de l'autre, donnèrent au public le pénible spectacle d'une querelle acharnée autour d'un cercueil.

Mgr de Saint-Vallier étant mort, et son coadjuteur, Mgr de Mornay, étant toujours resté en France sans donner de ses nouvelles, le Chapitre de Québec s'autorisa de ce que le siège était vacant et nomma un vicaire capitulaire, l'abbé Boulardⁱⁱⁱ, par l'entremise duquel il comptait administrer l'Eglise du Canada. M. de Lotbinière^{iv}, l'archidiacre du diocèse, qui en sa qualité de pro-doyen du Chapitre, avait quelque raison de s'attendre à être choisi

i) Pourtant, le pauvre saint homme avait déjà bien assez fait parler de lui!

ii) BATAILLE DE VERS AUTOUR D'UNE TOMBE. Dans les MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE. Mai 1931. pp. 47-60.

iii) Sur M. Boulard (ou Boullard), voir Abbé J.-B.-A. Allaire. LE CLERGE CANADIEN-FRANCAIS (LES ANCIENS). Montréal, 1910. p. 71.

iv) Révélation: l'abbé Louis-Eustache Chartier de Lotbinière était le fils de René-Louis Chartier de Lotbinière, membre du Conseil Supérieur de Québec, notre fameux poète épique des VERS BURLESQUES. Ce n'est pas d'hier que le monde est petit. — IBID. p. 352.

comme vicaire capitulaire, n'eut pas de peine à comprendre que cette procédure était nettement dirigée contre lui et il crut même deviner que les dignes chanoines, ses collègues, s'apprêtaient à lui subtiliser son droit d'officier aux funérailles du prélat défunt. De concert avec l'intendant Dupuy, un gallican de la plus belle eau qui se piquait d'être canoniste et qui, au surplus, aimait la chicane ⁱ, il se décida donc de parer au danger et, sans perdre de temps, il procéda à l'inhumation dans la chapelle de l'Hôpital-Général. Mais hâtons-nous de raconter les circonstances de cet héroï-comique événement.

A peine M. de Lotbinière a-t-il appris à M. Dupuy que les chanoines récusent son autorité et celle du Conseil, que l'intendant entre en fureur à la vue d'une prétention aussi monstrueuse. "Des avis nous revenaient de toutes parts, dit-il, de la résolution prise par le Chapitre de Québec de retenir induement le corps de mon dit feu sieur évêque, sa crosse, sa mitre et ses autres ornements pontificaux, contre la teneur précise de son testament, dont l'exécution nous a été confiée, par lequel... il a désigné et choisi sa sépulture en l'église de Notre-Dame-des-Anges... Les chanoines, chapitre et curé de Québec n'ont aucun droit de venir lever le corps de mon dit feu sieur évêque..." ⁱⁱ

i) Relativement à Claude-Thomas Dupuy, dixième intendant de la Nouvelle-France, prière de s'en reporter au BULLETIN, janvier 1928, p. 57. — J'ai inséré à la page 81 la copie photographique de deux portraits de l'intendant Dupuy, dont l'un nous le montre avec Mme Dupuy. On verra que Mme Dupuy a eu très fortement son mot à dire dans les intrigues de 1728.

ii) Abbé Auguste Gosselin. L'EGLISE DU CANADA... Tome I. pp. 449-472. — Tous les détails de cette baroque histoire sont empruntés à ce livre que je cite constamment.

Il entretient, toute l'après-midi, son esprit de cette chimère que les chanoines veulent profiter de la présence des restes mortels de l'Evêque, le lendemain soir, dans la cathédrale, pour les y inhumer. A la bruyante, il n'y peut tenir; il court à l'Hôpital-Général rejoindre M. de Lotbinière, fait venir la supérieure et leur fait part à tous deux de ses craintes: "Mgr de Saint-Vallier, dit-il encore, veut être inhumé en sa chapelle sépulcrale, bâtie, creusée et préparée par ses soins. Quel désordre, quel scandale public, si les chanoines mettent à exécution leurs desseins illégitimes de l'inhumer dans leur cathédrale! Comme exécuteur-testamentaire, c'est moi seul qui serai responsable de ce désordre, si je ne fais tout pour le prévenir." Et il déclare sa résolution bien arrêtée de procéder immédiatement à l'inhumation, avec le concours de M. de Lotbinière.

Il a amené avec lui comme témoins M. André de Leigne, lieutenant-général civil et criminel de la prévôté, M. Hiché, procureur du Roi, et M. de Vitré, son subdélégué. Il enjoint alors à la mère Geneviève Duchesnay^x de Saint-Augustin, supérieure de l'Hôpital, de faire fermer les portes des vestibules des salles; puis il donne ordre, de la part du Roi, à toutes les personnes qui sont dans la maison de se rendre dans le vestibule de l'église, pour entendre ce qu'il a à leur intimer. Tout le monde obéit. On est à la tombée de la nuit: "Je suis venu faire sans

x) Fille d'Ignace Juchereau du Chesnay, seigneur de Beauport, et arrière-petite-fille de Robert Giffard.



le moindre délai, déclare l'intendant, l'enterrement de monseigneur, parce que MM. les chanoines sont déterminés à l'inhumer dans la cathédrale. Je le fais pour conserver à la communauté de l'Hôpital-Général ses restes précieux."

Parmi les personnes présentes, écrit l'annaliste, se trouvait M. Leclair, curé de Saint-Vallierⁱ et chanoine. Il voulut faire quelque observation; l'intendant n'en tint aucun compte. M. de Lotbinière, le P. de la Chasse, jésuite (!!!), le P. Antoine de Lino et le Frère Thomas Bertrand, récollets, prêtre et diacre, se revêtirent de leurs surplis; M. Leclair se vit obligé d'en faire autant. Ils se rendirent dans la chapelle ardente et, après les prières prescrites, ils prirent le corps de monseigneur, qu'ils renfermèrent dans deux cercueils, l'un de plomb, l'autre de chêne, et le portèrent à l'église. M. Dupuy, les personnes venues avec lui et nos pauvres, portant des cierges, formaient le cortège funèbre.

Ce fut M. Dupuy qui entonna le LIBERAⁱⁱ, et les hommes

i) Il était Français et mourut curé de Saint-Vallier le 26 novembre 1761.

ii) Encore M. Dupuy, toujours M. Dupuy...! Cet intendant, ancien avocat-général, homme de science et de littérature, comme M. Talon, et possesseur de la plus belle bibliothèque qu'il y ait eu en Canada sous l'ancien régime, et peut-être longtemps après sous le nouveau; ce superbe et opiniâtre intendant qui s'avisa de vouloir avoir derrière son banc dans l'église deux archers, le mousquet sur l'épaule, prêts à exécuter ses ordres; qui ne voulait point se rendre auprès du marquis de Beauharnois, lorsqu'il y était mandé, de crainte de compromettre sa dignité; qui résista au gouverneur, lorsque celui-ci voulut trancher du Louis XIV et tenir une sorte de lit de justice au Conseil Supérieur; qui, à propos des funérailles d'un évêque, encouragea un petit schisme dans l'Eglise, et faillit provoquer une petite guerre civile dans la colonie, n'était-ce point la Vieille-France se reproduisant en miniature dans la Nouvelle-France, la magis-

de sa suite déposèrent le cercueil dans le tombeau préparé au pied de l'autel du Sacré-Coeur de Marie. La communauté se tenait au chœur; toutes étaient inconsolables de voir leur fondateur et leur père privé des honneurs d'une sépulture convenable.

Cependant, continue l'annaliste, on se disposait, dans les églises de Québec, à rendre au pasteur décédé les devoirs dus à son caractère, et les chanoines avaient fait préparer une pompe funèbre à la cathédrale d'où, après le service, ils avaient transporter solennellement le corps à Notre-Dame-des Anges pour l'inhumation. Ces messieurs apprirent dès le soir même du 2 janvier que l'inhumation était déjà faite. Ils s'en émurent, une partie de la population s'en émut aussi, et quelques individus sonnèrent le tocsin, en publiant que le feu était à l'Hôpital-Général. Les grands vicaires ^x se rendirent ici; ils interdirent l'église,

trature, le tiers-état s'affirmant contre la noblesse et le clergé, enfin, l'esprit du dix-huitième siècle se manifestant déjà...? Ou bien y avait-il, en dehors de toutes les circonstances, une cause sociale et, pour bien dire, fatale? L'historien F.-X. Garneau croit l'avoir trouvée, et l'indique dans les termes suivants: "En général, le gouverneur et l'intendant étaient opposés l'un à l'autre; c'étaient deux rivaux attachés ensemble par la politique royale pour s'observer, se retenir, se juger; si l'un était plus élevé, l'autre possédait plus de pouvoir; si le premier avait pour courtisans les hommes d'épée, l'autre avait les hommes de robe et les administrateurs subalternes; mais ce système qui rassurait la jalousie du trône, divisait à jamais ces deux hauts fonctionnaires. Jusqu'alors l'intendant s'était rangé de côté clérical; M. Dupuy allait désormais occuper la position du gouverneur qui s'était rallié au clergé." -- P.-J.-O. chauveau. BERTRAND DE LA TOUR (l'ANCIEN CHAPITRE DE QUEBEC). Lévis, 1898. pp. 26-29.

x) Il n'y avait qu'un vicaire capitulaire, M. Boulard; mais le Chapitre avait aussi donné le titre et les pouvoirs de grands vicaires à MM. Plante et Hamel, à Québec, de Belmont, de la Goudalie et Courtois, à Montréal.

suspendirent la supérieurs de sa charge, et nommèrent une autre religieuse pour la représenter. La ville se trouva aussitôt divisée en Boulardistes et en Lotbiniéristes. Ce fut pendant plusieurs mois un méli-mélo indescriptible. Le conflit qui mit aux prises le Conseil Supérieur et le gouverneur lui-même finit par être référé à la Cour qui crut l'avoir à peu près réglé en rappelant l'intendant trop brouillon, M. Dupuy. ⁱ

Mais pour revenir à Québec, ce qui devait fatalement arriver arriva. INDIGNATIO FACIT VERSUM... L'indignation des deux partis se traduisit en vers. ⁱⁱ M. Fauteux a découvert et publié en 1931, dans les MEMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA ⁱⁱⁱ, une nichée de petits poèmes éclos précisément en 1728 et qui, après avoir volé un moment de bouche en bouche, ont dû replier presque aussitôt leurs ailes pour aller se blottir silencieusement entre les pages d'un vieux bouquin manuscrit où, depuis plus de deux cents ans, personne n'a eu l'idée ni peut-être l'occasion de déranger leur paisible sommeil.

i) "Les termes dont M. Dupuy s'est servi dans les ordonnances qu'il a rendues sont si peu mesurés, et il paraît tant de passion dans sa conduite, que Sa Majesté... s'est déterminée à le révoquer..." -- Lettre de M. de Maurepas à M. de Beauharnais, 3 juin 1728.

ii) Je dis des deux partis car, bien que l'on n'ait pu encore mettre la main que sur les flèches sorties des carquois boulardistes, il n'est pas possible que le clan lotbiniéristes les ait reçues sans riposter par d'autres au moins aussi acérées, et il ne faudra sans doute qu'un hasard heureux pour découvrir un de ces jours la cache secrète où elles se dérobent encore.

iii) BATAILLE DE VERS... Livraison de mai 1931. pp. 47-60.

Sur le départ de M. Dupuy, l'on nous a conservé trois chansons, dont la première était adaptée à un air aujourd'hui oublié, l'air de "Lampons", probablement un refrain à boire:

"Peuples, chantez gentiment
Le départ de l'intendant
Il s'en va dans l'Amérique;
Fût-il déjà au tropique!

Que Dieu garde le vaisseau
Qui en emmène un nouveau
Car si par malheur il reste
J'aimerois autant la peste."

-- flatteur!!! --

"N'ayez point l'esprit troublé
De savoir qui a chanté;
Ce n'est pas qui l'on soupçonne,
En quatre je vous le donne."

... dont la seconde, quoiqu'elle n'eût rien d'une pastorale, empruntait un autre air non moins oublié, celui de "La Bergère Annette":

"Dieu délivre la province
D'un intendant furieux.
Cet ordre nous vient du prince;
Nous allons tous être heureux.
Le succès des remontrances
De Beauharnois, notre appuy,
A passé nos espérances,
Par le départ de Dupuy."

... et dont la troisième, la perle des trois, allait sur l'air de "O filii et filiae":

"O filii et filiae,
Ayez grande joyeuseté:
Aux vaisseaux Dupuy s'en ira
Alleluia.

Ah! que le voilà bien lotty
De s'être fait chasser d'ycy
Sans ce qu'il luy arrivera
Alleluia.

Tu as besoin d'un beau discours
Pour te disculper à la cour,
Sans quoy à la Bastille ira,
Alleluia.

Tu crois être bien appuë
 D'avoir dans ton party rangé
 Les disciples de Loyola
 Alleluia.

N'auroit-il pas été plus doux
 D'être chéry, aimé de tous,
 Mais ton successeur le sera,
 Alleluia.

Mais devant Dieu que diras-tu
 D'avoir l'Eglise combattu
 Au grand scandal du Canada
 Alleluia.

Mais hélas! que je plains le sort
 De ces deux conseillers butors!
 Par la bourse on les punira,
 Alleluia.

Ils se croÿent bien en sceureté
 D'être au palais bien enfermé
 Mais tost ou tard on les aura,
 Alleluia.

Que Dieu conserve Beauharnois!
 De tout le peuple il est la voix.
 Son exemple te servira.
 Alleluia.

Tu as beau faire l'esprit fort,
 Dans l'âme tu connais ton tort.
 A ton départ chacun crierà:
 Alleluia."

M. Fauteux poursuit toujours. S'il faut en croire
 leurs ennemis, qui sont bien capables d'ailleurs de
 l'avoir inventé, les Jésuites, marris du départ de l'inten-
 dant, auraient eu l'attention d'adresser à Madame Dupuy qui
 repassait en France elle-même, un madrigal à la fois mélan-
 colique et douceux:

"Nous restons dans un triste hyver;
 Tout tremble en ces lieux, tout frissonne,
 Car vous allez braver l'onde, les vents et l'air.
 Une fois arrivée en l'ancienne France

Tout semble vous promettre un succès glorieux.
 Quand le ciel nous rendra votre douce présence,
 Alors, et non plutost, nos coeurs seront joyeux." ⁱ

Car comme d'habitude, ce furent les Jésuites qui reçurent le plus de horions dans toute cette affaire. Les fils de Loyola ont toujours été une cible de prédilection pour les chansonniers. Sous l'inspiration de Père de la Chasse, confesseur des Religieuses hospitalières, (!!!) -- ils s'étaient avisés de prendre parti pour M. Dupuy, dont le fils était d'ailleurs membre de leur compagnie. INDE IRAE... Les Boulardistes les poursuivirent d'un véritable bombardement d'épigrammes. Ils décochèrent entre autres au Père de la Chasse cette courte flèche qui volait en sifflant sur l'air de "Reguingué":

"La Chasse, on te connoît icy bis
 Appelle à ton secours Dupuy
 Ô reguingué
 Depuis en puis et voilà comme
 A la renverse s'en va votre homme."

Ce n'est pas tout. "Le précieux recueil que j'ai entre les mains, continue M. Fauteux, renferme encore plusieurs autres chansons qui visent également à être spirituelles et qui n'y parviennent pas toujours. ⁱⁱ C'est un

 i) Voici la réponse que provoqua cette mythologie galante. Dans l'ardeur de la lutte, on n'hésitait pas à blesser Minerve:

"Partez, notre intendante,
 Accomplissez nos voeux,
 Vous pourrez sans attente
 Rendre nos jours heureux.
 La saison est charmante,
 Le vent vient au secours.
 On gémit dans l'attente
 De ce bienheureux jour."

S'il s'était élevé une note attendrie dans ces tonitruants concerts, elle fut vite étouffée.

ii) C'est l'heure où va entrer en scène le fils de René-Louis Chartier de Lotbinière. L'archidiacre aurait riposté

vieux cahier in-12 à reliure ancienne, échoué on ne sait comment dans les archives du Séminaire de Saint-Sulpice, consacré presque uniquement aux affaires ecclésiastiques de 1728, et transcrit tout entier de la main de l'abbé Nicolas-Joseph Chasles..."

L'abbé Chasles, prêtre canadien — c'est déjà quelque chose — était né à Québec en 1694, et il devait mourir le 25 mars 1754, après avoir été curé de Sainte-Anne de la Pocatière, de 1717 à 1718, et de Beaumont, de 1718 à 1754. Il est certain que M. Chasles n'est pas l'auteur de tous les vers qu'il a consignés dans son album, et que de la plupart il n'a fait que prendre copie au fur et à mesure qu'ils circulaient, soit publiquement, soit sous le manteau. Mais il pourrait fort bien être l'auteur du poème principal qui s'y trouve, car, si nous ignorons qu'il ait jamais commis d'autres vers, nous savons du moins qu'il était contemporain des tristes événements de 1728, et qu'il y fut même mêlé, étant des amis avoués du Chapitre.

Laissons parler la Muse, conclut M. Fauteux, et, sans plus tarder, livrons à la béante admiration du lecteur le premier et le plus ambitieux des poèmes qu'il m'a

à certain quolibet latin destiné à lui créer une réputation de malpropreté, dans une façon on ne peut plus vertement spirituelle. "Excusez le, messieurs..., plaiddait-il cyniquement en faveur de son obscur ennemi,

Excusez le messieurs, il voulait satisfaire
Un petit vertigo qui lui dictait ses vers.

Quand la fougue le prend il croit devoir tout faire;
Pour lors son pauvre esprit s'en va tout à l'envers.
Il a pourtant sué, car il a lu Virgile.
Il a cru l'imiter, mais faute de bon sens,
Il a oublié VIR, n'a imité que GILLE,

Vous voyez bien, messieurs, que c'est un innocent."
Pas banal... l'archidiacre?



LE GOUVERNEUR DE BEAUHARNAIS

été donné de retrouver. Il devait faire partie de ce que j'appellerai l'artillerie lourde du Chapitre de Québec. La masse en est faite de 70 alexandrins aussi pompeux que massifs et l'auteur l'a encore appesantie de tout un amas d'épithètes vengeresses. Ce n'est ni plus ni moins qu'un récit indigné de la lugubre nuit où fut si précipitamment enfoui dans sa fosse le malheureux évêque de Québec.

"Juste ciel! qui l'eût cru que jamais les évêques
Eussent après leur mort de pareilles obsèques!
Chose bien pitoyable et malheur inouï,
Le culte du vrai Dieu est presque évanoui.
La persécution, prenant en mains les armes,
Lance sur nos autels ses foudres, ses allarmes;
Le bronze qui devoit, à l'inhumation,
Par sa lugubre voix tinter l'affliction,
Se tait pour avertir qu'avec ignominie
On traite le prélat de cette colonie.
La Discorde paroît, méprisant règle, loy,
Dispense le clergé d'assister au convoi,
Tient fermé l'Hôpital et, dans un grand silence,
Fait voir aux assistants une noire impudence.
Elle ordonne et, d'abord, chacun prête son bras
Pour permettre aux porteurs d'avancer quelques pas.
Après bien des efforts et plus d'une reprise,
On surpasse le seuil des portes de l'église.
Tiré par des laquais, par le fils du boureau
Dans ce noble équipage on le traîne au tombeau..."

Et c'est tout pour M. Fauteux... Mais ce n'est pas encore tout pour nous, Dieu merci! Eh bien non! La querelle de 1728, s'écrit glorieusement M. P.-J.-O. Chauveau^x, cette bizarre querelle qui nous montre fort justement tout le danger et tout le ridicule de l'intervention de l'Etat dans les affaires de l'Eglise, a donné naissance au premier poème qui soit sorti de la plume d'un

x) BERTRAND DE LA TOUR... p. 19.

Canadien, si toutefois les conjectures que l'on a faites sur son auteur ne sont pas erronées. Car ce poème est, je ne sais au juste depuis quand, attribué à l'abbé Etienne Marchand.

L'abbé Marchand était né à Québec le 27 novembre 1707 du mariage d'Etienne Marchand et de Marie-Anne Durand ⁱ⁾: nous voici donc à la fin en présence d'un Canadien authentique et incontestable! Ordonné prêtre le 21 octobre 1731, il fut nommé, l'année suivante, curé de Champlain. Trois ans plus tard, il prenait possession de l'importante cure de Boucherville qu'il garda tout près de quarante ans. En 1773, il se retirait à l'Hôpital-Général de Québec pour prendre un repos légitimement gagné. Il ne se reposa pas longtemps car Dieu le rappela à lui à peine un an plus tard, le 17 janvier 1774. ⁱⁱ

Or, l'abbé Marchand était natif de Québec et, ce qui plus est, membre du clergé de la colonie: quoi de surprenant alors à ce qu'il prît un vif intérêt au procès surgi dans l'Eglise du Canada? Boileau n'était mort que depuis une vingtaine d'années et l'on avait plus que jamais en mémoire les prouesses poétiques qu'il avait accomplies sur le sujet de la querelle du trésorier et du chantre de la Sainte-Chapelle: quoi de plus naturel qu'un bon curé de campagne ⁱⁱⁱ qui avait lu les auteurs classiques et

i) Mgr Cyprien Tanguay. REPERTOIRE GENERAL DU CLERGE CANADIEN. Montréal, 1893. Tome v. p. 492.

ii) P.-G. Roy. UN POEME HEROI-COMIQUE. Dans le BULLETIN... Août 1897. pp. 114-116.

iii) Je m'aperçois toutefois que ce bon curé n'avait à

vivait grassement, selon toute apparence, voulût célébrer sur le même mode la différence qui venait de mettre aux prises l'archidiacre et le chapitre québécois? Les deux chants de son poème ne prouvent qu'une chose, dit M.

Antoine Roy: ⁱ "C'est qu'il connaissait LE LUTRIN..."

Jugeons par nous mêmes!

On place la date de composition du fameux poème héroï-comique entre les années 1732 et 1739. Publié pour la première fois, croyons-nous, par les soins de M. P.-G. Roy en 1897 ⁱⁱ, l'ouvrage, long de quelques centaines d'alexandrins, était intitulé peu suggestivement: LES TROUBLES DE L'EGLISE DU CANADA EN 1728. ⁱⁱⁱ Or, cette pièce, remarque encore M. Chauveau, pétille de malice et de verve, et malgré quelques vers faibles, elle dut avoir un grand succès auprès des contemporains qui se la passaient sous le manteau, avec le double attrait de l'anonyme et du fruit défendu. Quel dommage, en effet, quel malheur irréremédiable que la presse n'ait pas été installée en Amérique en ces temps reculés! Comme il serait délicieux

peine que vingt-cinq ans. Si jamais poète canadien sous l'ancien régime fut très doué pour la poésie, je pense que c'est Etienne Marchand. — M. Fauteux s'est montré très sévère pour l'abbé Marchand, qu'il accuse peu tendrement (BATAILLE DE VERS..., pp. 51-52) d'avoir "singé" Boileau! Je me bornerai donc à reproduire ici sa pacifique conclusion: à savoir que les deux poèmes, cependant, traduisent, chacun à sa façon, le même état d'âme; qu'ils sont comme un double écho des doléances des chanoines au premier acte du drame, alors que le clan, ayant pour ainsi dire perdu la première manche, se jure frustré et donne libre cours à son ressentiment.

i) OP. CIT. p. 121.

ii) Dans le BULLETIN... Livraisons d'août (pp. 117-121) et de septembre (pp. 132-138).

iii) Bibaud jeune l'intitule (DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ~~POÈMES ÉPIQUES DU CANADA ET DE L'AMÉRIQUE~~ Montréal

de retrouver, dans les journaux de l'époque, des échos de tous ces morceaux, qui autrement sont aujourd'hui deux fois muets et deux fois ensevelis dans l'oubli!

On ne sera point fâché, peut-être, de faire connaissance avec le "premier-né" du Parnasse canadien, véritable cousin-germain ou neveu du LUTRIN de Boileau. Il débute d'après toutes les règles du poème héroï-comique:

"Je chante les excès de ce zèle profane
Qui dans les coeurs dévots enfanta la chicane,
Et qui, dans une église, exerçant sa fureur,
A semé depuis peu la discorde et l'erreur.
Sous ce masque un chanoine abusant d'un vain titre,
Fier de sa dignité, méprisant le chapitre,
Pour soutenir les droits de l'archidiaconat,
Enterre de son chef un illustre prélat.
C'est en vain qu'à l'envi partout on se prépare
A lui rendre un honneur dont il fut trop avare (x),
Lotbinière, assisté d'un juge et d'un boureau,
Le fait par des laquais trainer dans le tombeau."

Après l'invocation de rigueur à la muse, après le récit des causes de la querelle, le poète évoque la discorde et se tire assez bien de ce lieu commun. La petite scène qui suit immédiatement est de main de maître. L'archidiacre se rend au palais avant le lever du jour, ayant été réveillé par la déesse qui avait glissé son poison dans toutes ses vaines:

"Il conte mot à mot sa déplorable histoire,
L'intendant, qui l'écoute, à peine ose l'en croire;
Son épouse en frémit; cette chère moitié
Dont le coeur fut toujours nourri dans la pitié,
Du droit de décider se croyant investie
Prend cent fois devant lui le chapitre à partie,
Et poussant plus avant l'esprit de charité,
Lui suggère un dessein sur le champ médité.

1857. p. 356) LA QUERELLE DE L'EGLISE.

x) Mgr de Saint-Vallier avait refusé de faire sonner les cloches à la mort du marquis de Vaudreuil et il en fut blâmé.

S'il est vrai qu'aux grands maux il faut de
 grands remèdes,
 Et qu'à de prompts secours il n'est rien qui ne
 cède,
 Il en faut à ceux-ci, lui dit-elle, appliquer
 Dont l'efficacité ne nous puisse manquer.
 Le Conseil est à nous; mais sa conduite lente
 Ne nous servirait pas, au gré de mon attente;
 Une cause douteuse y languit trop longtemps;
 J'ai des chemins plus courts dont vous serez
 contents.

Puisque, malgré vos droits, le chapitre s'obstine,
 Et nous ravit l'honneur où le sang vous destine,
 Demain, sans plus tarder, lorsque le jour cessant
 Aura fait du chemin retirer le passant,
 Que la nuit sur la ville aura jeté ses voiles,
 Vous irez tous les deux, guidés par les étoiles
 Etnsuivis seulement de deux ou trois recors
 De l'évêque défunt faire enlever le corps.
 Vous en avez le droit, vous, comme grand vicaire,
 Et vous, exécuter nommé testamentaire,
 Tout vous sera facile, ou vous ne voudrez pas!
 André (x), sans balancer, marchera sur vos pas.
 Vous serez secondés par le père Lachasse.
 L'ouvrage sera fait avant qu'une heure passe,
 Et par vos mains bientôt votre évêque enterré
 Le chapitre à Boulard n'aura rien déferé,
 Contents vous en serez, et de votre victoire
 Partout la Renommée annoncera la gloire.
 A ce noble dessein l'archidiaque applaudit;
 Par un tendre baiser l'intendant répondit
 Et, bénissant le ciel qui lui montre la voie,
 Tout le reste du jour se passa dans la joie."

Et le premier chant se termine par le récit de l'exécution
 de ce complot...

Alors que le second chant s'ouvre par un exposé de la
 situation, exposé très vif, très mordant et probablement
 exagéré, ce qui est le privilège des poètes. La Discorde
 se rend à Montréal, mais elle en revient à sa courte honte,
 les Sulpiciens et le clergé étant unanimes à prendre la
 cause du chapitre. Même à Québec, M. de Lotbinière semble
 faiblir; on parle d'un accommodement: la déesse aux abois
 redescend aux enfers chercher de nouvelles armes. Il

 x) M. André de Leigne, lieutenant-Général de la prévôté
 de Québec.

paraît qu'un des soupiraux de l'éternelle fournaise se
trouve quelque part

"A l'endroit où le fleuve, après bien des travaux,
A celles de la mer, vient réunir ses eaux."

Les nouveaux poisons que la déesse rapporte de l'infernal
séjour font merveille: le feu se rallume sur toute la
ligne; tout le monde se reprend du plus beau zèle, de la
plus noble fureur et la crise touche à son paroxysme, lors-
qu'arrive le dénouement. On le divine, du reste; c'est
M. de Beauharnois qui apparaît comme le "deus ex machina",
suivant l'antique précepte d'Horace:

"Cependant de Boulard, Dupuy fait le procès;
Le peuple révolté veut brûler le Palais.
Pour sauver son pasteur il n'est rien qu'il
n'affronte.
Autour de sa maison ill veille; il s'en rend
compte.
Personne de suspect ne peut en approcher;
Les sergents par la ville à peine osent marcher.
Des huissiers de Conseils la troupe fugitive
N'ose aller au palais, fait le tour de la rive.
A ces extrémités l'illustre Beauharnois
Qui tient son oeil d'amour sue l'église aux abois,
Par des sages discours prévient, conseille, presse;
Auprès des deux partis par bonté s'intéresse;
Mais Dupuy qui Concourt à son malheureux sort
Veut que l'une des deux, la victoire ou la mort.
Dans ses fougueux desseins il ne peut se
contraindre
Et la paix à tout prix est seul ce qu'il peut
craindre.
Beauharnois, qui le sait, veut encor prolonger;
Mais le ciel en courroux le presse à l'en venger.
Il cède et sur Dupuy laisse tomber la foudre,
Le terrasse, l'écrase et le réduit en poudre."

Et quel jugement général, quel jugement décisif
allons-nous porter sur ce petit ouvrage qui est sans contre-
dit la plus belle tentative en vers qui ait été faite
sous le régime français? Je n'ai sur les lèvres qu'un mot:

CHEF-D'OEUVRE... Chef-d'oeuvre littéraire (toujours pour le Canada), chef-d'oeuvre historique (relique d'une valeur inestimable), chef d'oeuvre d'esprit: où le comique n'est ni trivial, ni plat, mais toujours sobre et mesuré, n'ayant visé apparemment qu'un but et n'atteignant qu'un résultat, faire rire à belles dents!

Et je n'ai qu'un regret: c'est de ne pas connaître davantage la vie sans doute intéressante de ce curé Marchand qui dut être -- cela est incontestable après l'examen d'un ouvrage d'une telle valeur -- une personnalité. Car si l'on préconise, au Canada comme en France, une tradition dans le burlesque, et si l'on cherche des ancêtres aux Ladebauche et aux Jean Narrache, c'est à Etienne Marchand qu'il faut revenir et revenir pour ainsi dire avec prédilection... Mais hélas! le temps destructeur a fait son oeuvre, et tout est perdu!

Etrange caprice, dis-je, des destinées d'ici-bas! -- Et bien pis: "Etrange retour des choses humaines!" s'écrie M. P.-G. Roy à la fin de sa belle étude sur Etienne Marchand. ^x "L'abbé Marchand qui, dans ses vers, n'a guère ménagé les bonnes religieuses de l'Hôpital-Général de Québec, dort son dernier sommeil sous les dalles de leur église, près de Mgr de Saint-Vallier dont il a raconté les funérailles d'une façon si burlesque. Et les 'nonnains' qu'il a traitées si légèrement et celles qui leur succèdent ont sans doute prié et prient encore sur sa tombe pour le repos de son âme."

x) OP. CIT. Dans le BULLETIN... Août 1897. p. 116.

"Peut-on au langage des Dieux
Préferer le parler des hommes."

LE SIEUR N. DE DIEREVILLE

Lyrisme. — De Lescarbot au sieur de Diéréville. — Diéréville, poète lyrique. — Notre homme. — La RELATION DU VOYAGE DU PORT-ROYAL, en 1710. — Epître liminaire. — Une ébauche de genèse. — Ineffables aveux. — "Cinq mille enfans." — Jean-Paschal Taché. — LE TABLEAU DE LA MER, en 1733. — Une critique impressionnante. — Miserere nobis! — Les chansonniers foisonnaient au Canada. — A propos d'un refrain à boire. — "De mauvais vers"! — La langue des Dieux, en 1672. — Une épidémie de lyrisme. — La patrie. — Sur le naufrage des Anglais à l'Ile-aux-OEufs, en 1711. — "Le Parnasse devient accessible..." — Un coup de clairon. — Une chanson du sieur de Maure. — Quelques précisions. — "Dedans la mer salée!..." — Une chanson du chevalier d'Esgly. — La complainte des naufragés de l'Ile-aux-OEufs. — Une légende. — L'amiral du brouillard. — "Le grand dérangement." — Prologue à la guerre de Sept ans, 1756-1759. — Le feu à la poudre. — Vers le fort Duquesne. — ROBIN TURELURE. — "Sur l'air du chevalier de Puzais." — Pour M. de Beaujeu. — Une chanson "qui n'a guère d'esprit." — Cantate à la Sainte-Vierge. — Chouaguen. — Du brio stratégique. — "Manibus date lilia plenis." — Une barcarolle. — La perle de Chouaguen. — William-Henry. — La chasse aux chevelures. — La chamade anglaise. — Victoire! — Carillon. — Avec le printemps de 1758. — Nouveaux desseins. — "Où est Lévis?" — "Mes enfants, la journée sera chaude!" — La bataille. — Pax! — Au bruit des cloches... — LE CARILLON DE LA NOUVELLE-FRANCE. — Encore Etienne Marchand. — Notre "Marseillaise". — Hélas! — Vers les plaines d'Abraham. — Tout finit par des chansons. — Un point..., c'est tout. — Epilogue. — O CANADA!

Un chapitre sur la poésie lyrique en Nouvelle-France qui ne serait pas précédé d'une capitale mise au point serait destiné, de par son titre même, à tomber à plat. Pourquoi? Peut-être parce que le nom est mal choisi. Nos ancêtres, il faut bien l'avouer, étaient peu lyriques et peu romanesques. Ils ont versifié sur des sujets purement descriptifs, sur des sujets religieux, sur des sujets patriotiques (oh oui, surtout!), et parfois sur des sujets sentimentaux; dans ce pot-pourri de poésie, il y a à peu près de tout. Comment alors trouver un terme adéquat pour qualifier de façon définitive et complète des éléments si multiples et si disparates? Poésie descriptive? Ce serait loin d'être lyrique. Poésie sentimentale? On retrouve peu de pièces sentimentales signées; la plupart sont anonymes et tiennent du folklore. Poésie religieuse? Le terme serait on ne peut plus incomplet. Poésie patriotique? Deux tentatives (très médiocres) y font exception. Nous pourrions mettre: la chanson; si nous n'avions que des chansons, mais hélas! Il reste: poésie ingénue; çà serait peut-être le meilleur terme..., mais j'ai choisi POESIE LYRIQUE! — De toute façon, cela n'a pas tellement d'importance en ce moment, puisque le plus pressé est de passer aux oeuvres. Je circonscris donc en deux mots la portée du terme "lyrique" tel que nous l'entendrons ici — un point, c'est tout... — et j'en arrive aux reliques que ce terme intéresse.

Aux oeuvres, dis-je, qui n'ont eu pour but ni d'instruire, ni de louer, ni de divertir, ni de parodier, ni de

chanter pour chanter (comme ça aurait dû être, exclusivement), mais qui ont visé un peu à tout cela — si ce n'est à rien de tout cela mais à autre chose. Aux oeuvres qui ne sont ni des traités d'histoire naturelle ou de géographie comme certains poèmes de Lescarbot; ni de la satire ou de l'héroï-comédie, comme les tentatives burlesques de Lotbinière et d'Etienne Marchand; ni des compliments ou des madrigaux en style d'épithaphe, comme ceux du vénéré P. de la Chasse... Mais aux oeuvres dont le but a été tour à tour et dans une plus ou moins large mesure, de consigner en vers une description maladroite mais suffisamment désintéressée de la Nouvelle-France, de chanter d'une voix un peu rauque les croyances et la foi populaire, et surtout de vanter et d'immortaliser la Patrie, quand ce ne fut pas... "la Canadienne"! — A ce titre, le premier poète lyrique en date est Lescarbot, dont j'ai analysé la manière — si manière il y eut jamais — au chapitre de Port-Royal. Et à ce titre suivront, par ordre chronologique, le sieur Diéréville, le sieur Jean-Paschal Taché, et nos multiples auteurs de cantiques et de chansons.

Le sieur Diéréville poète lyrique...! Je pense bien que le pauvre homme frémirait dans sa tombe de voir accolé à ses titres pareille épithète. Et que dire de la génération romantique, et de la génération symboliste, et de la nôtre? Précisons donc, pour me disculper, que j'ai voulu, à la Victor Hugo, ouvrir ce chapitre par une antithèse, et montrer ce que le comble de la fadeur uni,

chez un pseudo-courtisan des muses, à une fausse conception de la poésie et à un manque absolu de goût et d'art, est parvenu à réaliser en l'an de grâce 1710.

Sur le sieur "N." de Diéréville, "voyageur français, auteur d'une relation concernant Port-Royal et l'Acadie", le P. Le Jeune ne nous fournit qu'une brève notice biographique. Il naquit, rapporte le dictionnaire^x, à Pont-l'Evêque, dans le Calvados, vers le milieu du XVIIe siècle. Les uns en font un chirurgien, d'autres un négociant ou un officier. Le 20 août 1699, il s'embarquait à La Rochelle à bord du voilier LA ROYALE-PAIX, en qualité de subrécargue ou mandataire de l'armateur et du propriétaire de la cargaison. Débarqué à Port-Royal le 13 octobre, il séjourna en Acadie jusqu'au 6 octobre de l'année suivante, rentrant à La Rochelle le 9 novembre 1700. Il rapportait d'Amérique plusieurs plantes nouvelles, entre autres, un arbrisseau à fleurs jaunes que Tournefort a nommé "diervilla", etc., etc. — Il appert, comme Lescarbot, que Diéréville ne fit que passer en Nouvelle-France; mais combien davantage Lescarbot nous intéresse, est près de nous, et nous tient à coeur!

En 1708, notre poète faisait imprimer à Rouen, puis à Paris et, en 1710, à Amsterdam, "chez Pierre Humbert", comme l'indique le frontispice de cette édition reproduit à la page 101 de ce travail, la RELATION DU VOYAGE DU PORT-ROYAL DE L'ACADIE "dans laquelle on voit un détail

x) Tome II. p. 514.

des divers mouvemens de la mer dans une traversée de long cours; la Description du Païs, les Occupations des François qui y font établis, les manières des différentes Nations Sauvages, leurs Superstitions, & leurs chaffes; avec une differtation exacte sur le Caftor". Vous devinez la valeur poétique d'une "differtation exacte sur le Caftor"!

Dans son épître liminaire, adressée à Michel Bégon, "Conseiller du Roy. En ses Conseils. Intendant de Justice, Police, Finances en la Generalité de La Rochelle, et de la marine du Ponant." — Diéréville avoue avoir d'abord écrit toute sa relation en vers; mais sur le conseil de ses amis, remarque le P. Le Jeune ⁱ, il l'entremêla de prose... Relisons plutôt l'ineffable aveu qu'en fait l'auteur lui-même dans sa dédicace.

"MONSIEUR, dit-il à Bégon ⁱⁱ, je me trouve engagé autant par reconnoissance, que par raifon, à vous dédier la Relation de mon voyage de la nouvelle France. Vous me fites l'honneur de me la demander en Vers, dans le moment que je pris congé de vous pour m'embarquer. Je ne fus pas plutôt dans le Navire, que je ne songeai qu'à fatisfaire à ce que vous attendiez de moy, invoquant chaque jour Apollon, pour décrire en fon langage tout ce qui m'arrivoit sur le vaste Empire de Neptune. Je ne travaillai jamais, Monsieur, sur une matiere si fâcheuse; j'éprouvois sans

i) IBID.

ii) RELATION DU VOYAGE DU PORT ROYAL DE L'ACADIE... Amsterdam, 1910. Epître liminaire.

ceffe tout le caprice & toute l'inconfiance de cet Element qu'on a fi bien nommé Perfide, & je ne fus pas longtemps deffus je vous l'avoué, fans defirer de tout mon coeur d'en être bien loin.

Je frémiſſois au moindre vent
Qui foulevoit un peu trop l'Onde,
Et je me croyois très-fouvent,
Prefſt à paſſer en l'autre monde.

Cependant, Monsieur, malgré la fureur des vents contraires que vous m'aviez trop fûrement prédits, en partant dans une faifon trop avancée, je ne laiffai pas d'être rendu en cinquante-quatre jours au Port Royal lieu de ma deſtination.

Ma Muſe ſe mit en devoir
De vous marquer de là ſon ardeur empreffée,
Et par cent traits divers elle ſous fit fçavoir,
Tout ce qui ſe paſſa pendant la Traverſée..."

(Imaginez-vous donc!)

"Je n'aimois point du tout ce fauvage féjour,
Et malgré les dangers qu'on doit craindre fur
l'Onde,
J'étois le plus joyeux du monde
De me voir fur le point de faire mon retour..."

(Flatteur pour la Nouvelle-France!)

"Mais je ne crois pas pour cela
Qu'il me prenne jamais envie
De retourner à l'Acadie
Pour embellir mon plan de ces nouveautez là..."

(Tant mieux!!!)

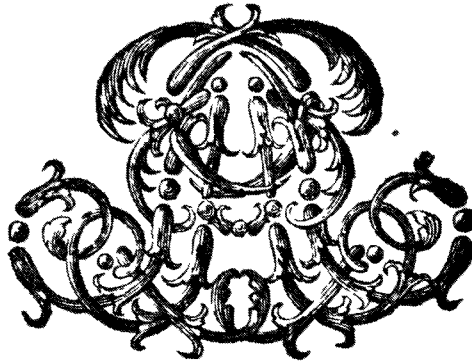
"Lorſque je la fis voir à mes amis, continue Diéreville à propos de ſa bienheureuſe RELATION ^x, il arriva une choſe que je prévoyois, ils furent ſurpris de la trouve

x) IBID.

RELATION
DU VOYAGE
DU
PORT ROYAL
DE L'ACADIE
OU DE
LA NOUVELLE FRANCE.

DANS laquelle on voit un detail des divers mouvemens de
la mer dans une traversée de long cours, la Descrip-
tion du Pais, les Occupations des François qui
y sont établis, les manieres des différentes
Nations Sauvages, leurs Superstitions,
& leurs chasses, avec une disser-
tation exacte sur le Castor.

Par Mr. DIERE'VILLE.



A AMSTERDAM,
Chez PIERRE HUMPERT

M. DCCX.

toute en Vers, & ils me dirent que j'en avois diminué le prix en l'écrivant de la forte; & qu'on ne la regarderoit que comme fabuleuse, étant dans un langage plus fujet à dire des menfonges, que des veritez, j'eus beau dire que je ne devois pas la faire autrement, puisque vous me l'aviez demandée de même.

Cette forte raifon ne put les fatisfaire,
 Dans leur opinion confians,
 Malgré la tendresse de pere.
 Il falloit immoler près de cinq mille enfans..."

(!!!)

"C'est le gout du fiecle où nous fommes,
 Ah quel mépris injurieux!
 Peut-on au langage des Dieux
 Préferer le parler des hommes.

"Mais quoi qu'ils ayent pû dire, je ne me fuis point laiffé aller à leurs Remontrances & tout ce qu'ils ont pû obtenir de moy, c'est que je mélangerois ma Relation de Profe & de Vers; c'étoit un assez grand facrifice." — Quelle conception, mon Dieu, avait-on en ces temps-là de la poésie! Ce qu'on allait dire pouvait se dire soit en vers soit en prose: c'était parfaitement indifférent... Un peu comme il est indifférent, l'hiver, de porter certains paletots doublés à l'endroit ou à l'envers: c'est le thermomètre qui règle ça! Et figurez-vous d'ailleurs l'auguste brave homme, tout ému et indigné de si injurieuses critiques, qui se met à "immoler cinq mille enfans"... C'est infenable, et fait tout exprès pour montrer que le pathétique est bien souvent pas loin du ridicule et le "génie" de la folie! — Je passe sans commentaires à la tentative plus intéressante de Jean-Paschal Taché.

Jean-Paschal Taché, "l'ancêtre des deux familles qui

portent son nom en Canada", était né à Garganvillar ⁱ 103
le 6 avril 1697. Après avoir fait d'excellentes études
à Paris, il s'établit comme marchand dans la commune où
il avait vu le jour. Mais le commerce nécessairement
restreint d'une petite ville de quelques centaines d'ha-
bitants n'était pas suffisant pour satisfaire la légitime
ambition d'un homme actif et entreprenant. Dès 1727, M.
Taché passait donc au Canada pour y tâter le terrain. Il
revint en 1730 et s'établit comme marchand à Québec. ⁱⁱ
C'est trois ou quatre ans plus tard qu'il écrivit son
TABLEAU DE LA MER, publié pour la première fois, croyons-
nous, en 1848, dans le REPERTOIRE NATIONAL de Huston ⁱⁱⁱ,
d'où je le tire en ce moment.

A Jean-Paschal Taché était en effet venu, dit M.
Antoine Roy ^{iv}, une très haute ambition: "Vers 1733, il
avait composé un 'tableau de la mer' dans lequel il voulut
mettre en vers tout ce qu'il savait de l'art de la navi-
gation". Louable tentative (pour l'époque), assurément!
M. Roy ajoute même: "Quelques-uns de ses vers ne sont pas
trop mal trouvés..." Eh bien oui! A témoin ces deux
douzaines d'alexandrins décrivant une tempête sur l'océan:

i) Huston dit Toulouse (OP. CIT. Tome II. p. 361);
les deux villes sont dans le même département de la Haute-
Garonne (autrefois le Languedoc).

ii) Le Jeune. OP. CIT. Tome II. p. 685. — P.-G. Roy.
LES DISPARUS. Dans le BULLETIN... Mai 1927. p. 287. —
LES PETITES CHOSES... Cinquième série. pp. 178-180. —
Louis-H. Taché. LA POESIE FRANCAISE AU CANADA. Saint-Hya-
cinthe, 1881. p. 7.

iii) Tome II. pp. 353-361. — Voir pièce No 7, à l'appen-
dice de ce travail.

iv) OP. CIT. pp. 121-122.

"La mer qu'on voit noircir commence à s'émouvoir,
 Cent nuages se font soudain apercevoir,
 A peine la clarté du jour est reconnue,
 Le tonnerre commence à gronder dans la nue.
 Les vents interrompus par des grains violents
 Font hérissier la mer de flots étincelants.
 Avec les deux huniers on cargue la misaine,
 Le gouvernail fixé, sa barre est comme vaine.
 La grande voile bas est bordée à toucher,
 Le vaisseau sur son bord commence à se coucher.
 Il se voit obligé de tenir à la cappe,
 Brisant contre son bord la vague qui le frappe.
 De rudes coups de mer couvert à tous moments,
 Il résiste, il fléchit avec des tremblements;
 Il tombe au précipice où son penchant l'entraîne,
 Une vague l'abat, il se relève à peine.
 Elle couvre son pont de l'un à l'autre bout,
 Rien ne peut résister, elle s'étend partout.
 Mille fréquents éclairs par leurs lueurs funèbres
 Font toute la clarté qu'on voit dans les ténèbres.
 Le désordre est partout, dans le ciel et dans l'air,
 Le feu semble couvrir tous les flots de la mer.
 Le navire est porté, bien qu'il n'ait point de voiles,
 Sur des montagnes d'eau de l'abîme aux étoiles."

Et c'est être encore bien indulgent... Autrement, l'on
 pourrait répéter ce qu'on a déjà dit d'un essai de ce
 genre: "Je l'ai parcouru et je l'ai fermé en me disant:
 pourquoi ne l'avoir pas écrit en prose? M. Taché n'a pas
 assez de souffle, ni assez de virtuosité, pour conduire
 son lecteur, sans le fatiguer, à travers une description
 délayée en six ou sept cents vers. — Mais ce n'est pas
 le temps d'être trop sévère: le brave homme avait sans
 aucun doute bien d'autres chats à fouetter... que le chat
 de la poésie!"
 x

 x) "Il semble que LE TABLEAU DE LA MER ait été le seul
 effort poétique de M. Taché. C'est, du moins, le seul qui
 nous ait été conservé. Il se peut aussi que M. Taché qui
 faisait un commerce très considérable ait été obligé, faute
 de loisirs nécessaires, d'abandonner de cultiver les muses.
 Les vers et le commerce, d'ordinaire, ne font pas longtemps
 bon compagnonnage. L'un finit par détruire l'autre.
 Témoin ce pauvre Crémazie que son amour pour les muses
 conduisit en peu d'années à un désastre irréparable..." —
 P.-G. Roy. OP. CIT. Cinquième série. p. 180.

Pourtant, si j'ai trouvé pas mal de plaisir à lire le poème lui-même, j'en ai trouvé encore bien davantage au jugement qu'en consignait, il y a déjà plusieurs années, l'honorable P.-J.-O. Chauveau. ^x Ecoutez donc plutôt: "Ce petit poème didactique n'est point sans mérite; il a surtout celui de la difficulté vaincue." Comment cela? "On y trouve tous les termes de marine alors en usage, les noms de toutes les parties d'un vaisseau, accumulés comme à plaisir, et sous ce rapport c'est un curieux et précieux travail... Avant les GEORGIQUES de Virgile, les Romains avaient eu des poèmes sur l'histoire naturelle, l'astronomie, l'ichtyologie, l'agriculture, la chasse, la médecine, etc. Il n'est point de sujet dont la poésie ne se soit emparé; la tentative de M. Taché n'était donc pas nouvelle. Les poèmes didactiques ont été en très grande vogue au commencement du dix-neuvième siècle et à la fin du siècle précédent, et M. Taché peut être regardé comme un précurseur d'Esménard qui en a fait un très remarquable sur la navigation (1805)".

Miserere nobis! Maintenant que Péguy, Jammes et Claudel nous ont révélé ce que c'est que la vraie, que la grande poésie, quelle barbare mine nous font ces tout pauvres premiers essais de nos bisaïeux et de nos trisaïeux. Cependant il faut beaucoup de patience en critique: il faut surtout se rappeler que la plume est forcément inhabile dans des mains qui ne sont guère habituées à manier

x) IBID.

que la pioche! Vous qui lisez ces choses, vous avez beaucoup de patience; j'en ai eu davantage à m'y accrocher et j'espère, quoi qu'il advienne plus tard de moi, qu'il ne sera jamais dit que je n'ai pas aimé mon pays!

On connaît le proverbe: "En France, tout se termine par des chansons." Cette humeur débonnaire et chansonnière de la mère patrie, dit M. Hubert Larue ⁱ, devait passer dans les moeurs canadiennes d'avant la Conquête. Aussi a-t-on pu dire que, sous le régime français, les chansonniers foisonnaient littéralement au Canada. La piété les inspirait quelquefois: nous tenons de M. de la Colombière, l'illustre orateur de 1690 et de 1711, un cantique qui est considéré comme le premier Noël canadien-français. ⁱⁱ Mais le plaisir de se moquer de quelqu'un était bien davantage irrésistible: passe encore quand il s'agissait des Anglais, et nous verrons qu'il s'en est agi souvent. Mais les rimeurs s'attaquaient souvent aussi à leurs propres compatriotes: en pareil cas, on les poursuivait comme auteurs de libelles diffamatoires et on les condamnait. ⁱⁱⁱ Qui

i) LES CHANSONS HISTORIQUES DU CANADA. I. DE 1608 A 1760 Dans LE FOYER CANADIEN. Tome III. Québec, 1865. p. 5.

ii) Le sermon "pour la fête de la Victoire" a été splendidement commenté par M. Ernest Myrand dans son beau livre sur M. DE LA COLOMBIERE, ORATEUR (HISTORIQUE D'UN SERMON CELEBRE PRONONCE A NOTRE-DAME DE QUEBEC LE 5 NOVEMBRE 1690... Montréal, 1898). Quant au cantique susmentionné (également commenté par M. Myrand dans son autre précieux ouvrage LES NOELS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE. Montréal, 1926), comme pour toute la poésie religieuse de cette époque, j'ai préféré remettre à plus tard une étude forcément trop compliquée pour l'espace dont je dispose en ce moment; je ne traiterai donc ici que de la poésie purement patriotique.

iii) P.-G. Roy. INVENTAIRE DES ORDONNANCES DES INTENDANTS DE LA NOUVELLE-FRANCE CONSERVEES AUX ARCHIVES PROVINCIALES

sait tout ce qui a pu se passer à LA VILLE DE LA ROCHELLE, au SIGNE DE LA CROIX, ou AUX TROIS PIGNONS! Mais hélas! — il faudrait peut-être dire: heureusement! — l'histoire est muette à cet égard. Une seule, modeste, fleurante anecdote nous est parvenue: et jugez de sa nouveauté. D'où nous viennent les huit vers d'une chanson à boire que je vais à l'instant vous chanter? Eh bien! ni des TROIS PIGNONS, ni du LION D'OR, ni du ROI DAVID, mais d'une réunion du tribunal à Montréal il y a plus de 250 ans. C'est le cas de dire: heureusement que la chose est anonyme.

Le vendredi 19 août 1672, raconte en effet M. E.-Z. Massicotte ^x, la séance du tribunal seigneurial, à Villenmarie, avait lieu "extraordinairement, de relevée, en l'hostel de monsieur le bailli, juge civil et criminel", Charles d'Ailleboust, sieur des Musseaux. Le temps, j'imagine, était superbe, le soleil resplendissait et, dans l'air parfumé, les oiseaux modulaient de gracieuses chansons. Aiguillonné par la nature en fête, le scribe du tribunal oublia la procédure et la coutume de Paris pour se livrer, sur les documents judiciaires, à des ébauches lyriques que le hasard malin a pris soin de nous conserver. Or quel sujet peut aborder un clerc inspiré en un beau jour

DE QUEBEC. Beauceville, 1919. Tome I. pp. 53 (25 mars 1708) et 241 (4 juin 1723). — E.-Z. Massicotte. LE CHANTIMENT D'UN CHANSONNIER... Dans le BULLETIN... Février 1916. pp. 46-49. — FAITS CURIEUX... pp. 36-42.

x) PENDANT UNE SEANCE DU TRIBUNAL A MONTREAL, IL Y A 244 ANS. Dans le BULLETIN... Avril 1916. pp. 124-125.

du mois d'août? Des chants d'amour? Non pas! Notre homme est, par-dessus tout, un gourmet et ce qui lui paraît digne de sa muse, pendant les monotones plaidoiries, c'est la bonne chère, c'est le bon vin!

L'on peut être poète et faire de mauvais vers! Cela s'est vu, se voit et se verra. Nous en avons ici la preuve. La piécette que nous reproduisons n'a que huit vers. Le premier quatrain est correct, mais le second boite; nulle part la rime n'est riche... Qu'importe! Après deux siècles et demi tout près, il faut avec respect contempler ces strophes folichonnes fixées sur papier jaunâtre, en une écriture pâlie.^x Oyez plutôt:

"Pour vivre heureux et sans chagrin,
Pour bannir de nous tout souci,
Faisons la cour a de bon vin
Et le disons à nostre ami.

La bonne chere ne sert de guère,
Sy l'on est point accompagné,
Et l'on croit qu'elle est entière,
Quand on boit à sa santé..."

L'inspiration n'a pas duré ou la séance du tribunal a brusquement pris fin, et les vers sont restés tels quels, informes, à peine nés! Mais bah! conclut judicieusement M. Massicotte: si médiocre que soit cette

x) Le document sur lequel cette poésie est burinée a quatre pages, dit M. Massicotte, qui a évidemment eu la chose entre les mains. La première contient une requête datée du 7 août 1672; la deuxième, le procès-verbal d'une séance du tribunal, le 8 août; la troisième page est blanche; enfin, sur la quatrième, au bas, est le procès-verbal de la séance mentionnée au début de cet article. Les quatrains occupent l'espace supérieur, à droite, de cette quatrième page. A gauche, comme pour servir de thème, l'auteur a écrit:

tentative, elle n'en sert pas moins à démontrer que la¹⁰⁹
langue des dieux faisait son apparition dans notre région
trente ans seulement après la fondation de Montréal.

Cet exemple d'une production isolée ne devait pas
se renouveler. Car les deux dates de 1711 et de la
période chevaleresque de 1756-1759 allaient marquer l'é-
cllosion d'une véritable épidémie de lyrisme.

"Nos pères — il est étrange de le constater une
dernière fois à la suite de M. Hubert Larue — n'avaient
pas encore d'ancêtres... Vivant à des époques héroïques,
ils n'avaient rien de mieux à faire, semble-t-il, qu'à
se chanter eux-mêmes, eux et leurs exploits. S'ils
célébraient la patrie, ce n'était pas pour en rappeler
les douceurs: ces douceurs, ils ne les ont guère goû-
tées; mais c'était pour s'animer à la bien défendre,
c'était pour railler leurs nombreux et puissants ennemis
sur les défaites qu'ils leur avaient déjà infligées et
sur celles qu'ils leur ménageaient. Aussi, fidèles à
leur esprit tout français, ces preux chantaient-ils
toujours: dans la bonne comme dans la mauvaise fortune,
avant la bataille comme après, à la suite d'une défaite,
encore plus peut-être qu'après la victoire. Mais s'ils
ont composé des chansons, ils n'ont jamais eu à se re-

"Bonne vie
bonne chère
bonne joye
bonne fin."

Le procès-verbal n'est pas signé, mais il est de l'écriture de Basset, notaire et greffier de la justice à cette époque; quant à la poésie, elle est d'une autre main. —
IBID.

Monsieur D'Esprit Marzagal
général des armées qu'on a de nos jours
de France

SONNET

D'Esprit Lord du Roy, qui voit toute la France,
Qui es frons les desheins, et les vains, et les mondes
Les fleuves, et ruisseaux, et les mares, et profondeurs
Et les endroits qui ont de pasture abandonnés.

Les lieux ferts, et les lieux qui ne sont pas desheins,
Villages, bourgs, et castells, et les pays, et les ports,
Pour rendre où il faut bagages et ravens,
Et pour avoir aussi guidés et assurés.

Je te profère ici mon Tobleron de Canton
De Suisse et de Suisse Valais, et de Suisse
Et de monter les monts de la Suisse et de la Suisse.

Mais je n'ai, comme toy, aucun appointement
De monseigneur le duc de Savoie qui ne s'en offre à l'ordonner.
Et monseigneur le duc de Savoie le fait instruire.

Le 11/11/11

i

procher d'avoir fait de longs poèmes." Je m'en suis rendu compte par moi-même.

Toutes courtes — la plus longue n'excède pas quatre-vingts vers — les chansons de 1711, au nombre de cinq, sont contenues dans un cahier intitulé: **ORDRE DU JOUR POUR LES EXERCISES SPIRITUELS, à l'usage d'une hospitalière.** ⁱⁱ Figurez-vous des réjouissances sur un désastre comme celui de ce moment mêlées à des cantiques de piété ou à des pages d'ascétisme!... Et elles ont été recueillies et publiées en 1910 dans **LA NOUVELLE-FRANCE** ⁱⁱⁱ par le R. P. Hugolin, o.f.m., sous le délicieux et pittoresque titre: **ECHOS HEROI-COMIQUES DU NAUFRAGE DES ANGLAIS SUR L'ISLE-AUX-OEUFs, EN 1711.** Eh bien! il y a plus de deux siècles que cela est accompli, dit le P. Hugolin; plus de deux siècles que la flotte de sir Hovenden Walker s'écra-

i) OP. CIT. Dans **LE FOYER...** Tome III. pp. 6-7.

ii) Le cahier en question est conservé à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le P. Hugolin nous donne à ce sujet dans **LA NOUVELLE-FRANCE**, livraison de mai 1910, p. 222, les détails suivants: "Le manuscrit qui renferme les chansons de 1711, un cahier d'exercices pour la retraite annuelle de rénovation des vœux, suivis de méditations sur les quatre vœux d'une hospitalière, mesure 5 3-4 pouces par 3 1-2, et compte 134 pages, dont les dernières sont devenues vides; il est grossièrement relié en peau de caribou teinte en violet. Les chansons font suite aux exercices, et sont d'une autre écriture; elles furent probablement transcrites dans ce recueil en 1711 même, au moment de leur création. La religieuse aura peut-être prêté son cahier à un malade de l'hôpital qui les aura copiées à son intention."

iii) Livraisons de mai, juin, juillet et août 1910, pp. 221-228, 246-253, 314-323, 365-374.

sait sur l'Ile-aux-OEufs et que Nicholson, averti du désastre et de la retraite anglaise avant que la nouvelle en fût parvenue à Québec, rebroussa chemin vers la Nouvelle-Angleterre ^x; plus de deux siècles que la muse de nos pères, enthousiasmée par ces heureuses nouvelles, mit tout un chacun en mal de rimer, et que le rocher du vieux Québec répercutait les couplets triomphants — satiriques ou délirants -- que toutes les lèvres entonnaient.

x) L'Angleterre convoitait depuis longtemps le Canada. La dernière expédition de 1690, sous les ordres de Phipps, avait misérablement échoué. Or, le moment parut favorable en 1710, alors que, Marlborough venant d'être renversé, Bolingbroke résolut de contrebalancer par un succès éclatant le prestige encore redoutable de celui qui s'était si vaillamment signalé sur le continent; la conquête du Canada fut donc résolue pour l'année suivante. En avril 1711, 15 frégates convoyant 46 transports mirent à la voile pour l'Amérique. Les troupes de ligne seules comprenaient 7 régiments dont 5 étaient composés de vétérans des Flan-dres, en tout 5,000 hommes au moins, auxquels vinrent s'ajouter les milices d'Amérique, soit 1,500 hommes commandés par Samuel Vetch, gouverneur d'Annapolis. Le plan d'invasion comprenait encore une double attaque, l'une par terre contre Montréal, l'autre par mer contre Québec. Nicholson de nouveau conduisait la première: 2,300 hommes y compris 800 Iroquois. Il partit d'Albany et s'avança jusqu'à Wood Creek, à la tête du lac Champlain; il devait poursuivre sa route vers Montréal aussitôt que la flotte serait en vue de Québec. Parti de Boston le 30 juillet, Walker entra dans le Saint-Laurent le 22 août 1711. Un brouillard enveloppa bientôt la flotte qui donna droit contre le rivage du nord. Le lendemain, au petit jour, on vint avertir l'amiral que son navire était au milieu des brisants. Il eut juste le temps de les éviter en virant de bord, mais huit des transports qui le suivaient de près allèrent se briser contre les récifs et près de 1,000 hommes périrent. On était à l'Ile-aux-OEufs. Walker abandonna aussitôt l'entreprise. Ordre fut signifié à Nicholson de rebrousser chemin. Sans même tenter une attaque contre Plaisance, les troupes coloniales retournèrent à Boston et la flotte anglaise mit le cap sur l'Angleterre où, à peine entré dans la Tamise, le vaisseau amiral sauta, causant la mort de 400 hommes. Walker privé de son commandement alla mourir dans l'île Barbade, où il écrivit à sa manière la relation de son expédition. Ainsi se termina cette malheureuse entreprise où la lâcheté le dispute à l'incompétence. — Desrosiers et Bertrand. OP. CIT. pp. 152-153.

"On ne parloit que de cette nouvelle, opérée en notre faveur, dit fort spirituellement la mère Juchereau ⁱ; les Poètes épuifèrent leur verve pour rimer de toutes les façons sur ce naufrage; les uns étoient hiftoriques & faifoient agréablement le détail de la Campagne des Anglois; les autres fatyriques, & railloient sur la manière dont ils s'étoient perdus. Le Parnaffe devint acceffible à tout le monde, les Dames même prirent la liberté d'y monter, quelques unes d'entre-elles commencerent & mirent les Meffieurs en train, non feulement les féculiers, mais les Prêtres et les Religieux faifoient tous les jours des pièces nouvelles; nous chantons encore avec plaifir des Cantiques compofés en ce temps-là à la louange de notre Reine Victorieufe." ⁱⁱ

i) HISTOIRE DE L'HOTEL-DIEU... p. 486.

ii) C'est bien à la sainte Vierge, dit en effet le P. Hugolin (OP. CIT. Dans LA NOUVELLE-FRANCE. Juillet 1910. pp. 314-315), que fut renvoyée par un chacun, en 1711, la gloire d'avoir sauvé la colonie. Avant l'heureux événement, à Québec comme à Ville-Marie, on avait tant prié celle qui est forte comme une armée rangée en bataille, de combattre pour la colonie "puisque'il y allait de sa gloire"! A Québec, les dames "renonçaient à leurs ajustements", et faisaient "des neuvaines publiques où elles avaient leur jour marqué pour communier." Les dames de Ville-Marie, enchérissant encore sur leurs soeurs québécoises, s'étaient obligées par voeu "à ne point porter de rubans ni de dentelles, à se couvrir la gorge, et à plusieurs saintes pratiques qu'elles s'imposèrent pendant un an." Elles avaient aussi fait le voeu à Marie, si elle sauvait le pays, de lui faire bâtir une chapelle sous le titre de Notre-Dame-de-Victoire.

Et après la retraite de l'ennemi, après le triomphe de la Vierge, quel religieux enthousiasme! quelle foi en la protection unique de Marie! Il faut lire la relation de la mère Juchereau pour s'en rendre compte. On statua qu'à l'avenir, à toutes les fêtes de Notre Dame serait chanté le cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge, le CANTEMUS DOMINO, "comme un récit naturel de ce qui s'était passé dans le naufrage de nos ennemis." Et

La première chanson débutait en coup de tambour ou de clairon:

"Mainte troupe parpaillotes
par la vie de negleson,
venois pointer leurs canons
sur St michel est ces hotes
mais St michel à deux pieds
Leur a danssez sur les côttes
mais St michel à deux pieds
Les /a/ tous bien ettrilles"...

et doit être attribuée, croyons-nous, au chevalier François Mariaudeau d'Esgly, capitaine d'une compagnie d'infanterie, père du premier évêque de Québec. Triomphale moquerie, dit le P. Hugolin! Le cadavre d'un ennemi sent bon, paraît-il; à coup sûr, le débris de l'Ile-aux-OEufs fleurait bon aux narines du capitaine d'infanterie. Il s'enfonce jusqu'aux mollets dans ce débris de

"Mattelos, soldass et drailles
mouces, goujats et cochons
chiens, chevaux et moutons
boeufs vaches femmes et filles,"

puis, glorieusement cambré, il éclate par cinq fois en un délirant cocorico. Un chantecler! C'est bien de la Patrie délivrée la clameur railleuse qui s'élève et claironne en son cocorico!

La seconde chanson allait sur l'air de "Ah! que de besogne à leur fusée, elle est mêlée"

"Walker, Vetch et Nicholson,
Par une matinée
Prirent résolution
De lever deux armées.

enfin, le nouveau triomphe de Notre-Dame-de-Victoire, qui déjà en 1690 avait battu Phipps, pluralisa à Québec le nom de sa chapelle en celui de Notre-Dame-des-Victoires. La photographie de la page 132 nous montre cette chapelle comme elle existe aujourd'hui.

Ah! que de besogne à leur fusée,
Elle est mêlée..."

et porte en tête, comme de son auteur, le nom du sieur Paul-Augustin Juchereau de Maure.

M. P.-G. Roy a consigné, dans un numéro du BULLETIN ^x, quelques notes brèves mais très intéressantes sur le sieur Juchereau. Frère de la célèbre annaliste déjà plusieurs fois citée au cours de ce travail, la mère Françoise Juchereau, et grand'oncle de l'auteur des ANCIENS CANADIENS, M. de Maure, dit le BULLETIN, était né à Québec le 13 juin 1658 du mariage de Jean Juchereau de la Ferté et de Marie Giffard. Homme très affable, très généreux, et très cultivé pour l'époque, M. de Maure hérita, à la mort de son père survenue en 1685, de la seigneurie de Maure (Saint-Augustin). Le 13 juillet 1701, la direction de la Compagnie de la colonie de la Nouvelle-France lui remettait la commission de "receveur préposé à la recette des castors et dixiesme des originaux." Il occupait encore cette charge en 1714, quand il mourut.

Mais on était à ce moment en 1711, soit en plein délire de poésie. M. Juchereau de Maure succomba à l'engouement général et composa quelques chansons assez bien tournées dont certain refrain, dans une allusion opportune aux armées levées contre la Nouvelle-France, disait peu tendrement:

"L'une partie de Boston,
Sur cent vaisseaux portée;
Les plus beaux ont fait le plongeon
Dedans la mer salée!"

x) Livraison de mars 1923, pp. 81-82.

Le poète ne se doutait guère, conclut avec un grain de malice M. P.-G. Roy, qu'il aurait le même sort que les marins de Walker! Dans l'automne de 1714, M. Juchereau de Maure s'embarqua pour la France sur le SAINT-JEROME, navire de trente canons. Une tempête se déchaîna dans le Saint-Laurent et ce navire qui portait, outre ses passagers, une riche cargaison de pelleteries, alla se briser sur l'île au Sable. Au nombre des personnes qui périrent furent M. le marquis d'Aloigny, commandant des troupes, M. Lechtier de Chalus, capitaine, le sieur Dumontier, secrétaire du gouverneur de Vaudreuil, le sieur Juchereau de Maure..., etc., etc.

La parenté qui existe entre la première et la troisième chansons — dans l'une comme dans l'autre, même énumération: "matelots, soldats et drilles", "soldats, mousses, matelots"; même discrétion dans la raillerie; même connaissance de la prosodie, que n'a point M. de Maure — semble réclamer la paternité de M. d'Esgly. Cette chanson est cruelle, dit le P. Hugolin.^x J'avoue que le "Lampez, lampez, camarades, lampez!" de chaque strophe constitue un peu tendre leit-motiv:

"Si vous et vos généraux [bis]
Avez avalé trop d'eau [bis],
Rejetez sur votre reine
La cause de cette scène.
Lampez, lampez,
Camarades, lampez."

Mais tout autre est celle de M. de la Colombière,
que l'on peut bien appeler LA COMPLAINTÉ DES NAUFRAGÉS DE

x) OP. CIT. Dans LA NOUVELLE-FRANCE. Juin 1910. p. 250.

L'ILE-AUX-OEUFs, et que je vais citer en entier, parce que je la trouve particulièrement merveilleuse et berceuse et enchanteresse. ^x De leurs rives stériles et solitaires, battues par la vague, les mânes des naufragés jettent aux "passants", à travers le bruit de la tempête, les strophes de leurs lamentations, sur l'air de "Peste, peste, peste de nos matelots:"

"Passants, déplorez la disgrâce
De tant de braves malheureux
Qui, parmi ces rochers affreux,
Crient d'une voix plaintive et basse:
Peste, peste, peste des vents furieux
Qui nous ont mis à l'Ile-aux-OEufs.

Prêts d'assouvir de notre reine
L'impitoyable cruauté,
Un trépas trop précipité
A rendu nos bravades vaines.
Peste, etc.

De notre insensée entreprise
Profitez, courageux Français,
Et ne craignez point qu'à nos lois
Vos terres soient jamais soumises.
Peste, etc."

Et le P. Hugolin de conclure on ne peut plus poétiquement: "Je ne sais par quelle étrange association d'idées ou d'impressions, la complainte des naufragés de l'Ile-aux-OEufs fait surgir dans ma mémoire la légende de L'AMIRAL DU BROUILLARD, que jadis Faucher de Saint-Maurice nous contait si délicieusement à la brunante. C'était quelque temps après le désastre de la flotte anglaise. Le capitaine Paradis — le pilote de l'EDGAR — croisait vers les Sept-Iles, 'lorsqu'une accalmie se fit, et le capitaine se trouva saisi par le brouillard qui le força à

x) J'omets par contre la cinquième chanson parce qu'elle est moins intéressante.

rester stationnaire. Debout sur son banc de quart, l'oreille et l'oeil au guet, il cherchait à interroger ce vague gris qui absorbait l'horizon. Peut-être songeait-il à l'Anglais, lorsque tout à coup il entrevit la silhouette d'un vaisseau. Puis ils furent deux, puis huit, puis vingt qui s'avançaient à travers l'impénétrable banc de brume. Le père Paradis croyait rêver, et pourtant, c'est horrible à dire, mais il n'y avait pas à douter, c'était l'EDGAR qui glissait silencieusement sur le flot, suivi de son convoi. A mesure qu'ils filaient, le brouillard semblait suivre leur sillage, et bientôt, à l'exception de l'EDGAR et de quelques autres, tous doublèrent la Pointe-aux-Anglais, entrèrent dans la passe et allèrent s'évanouir sur les récifs de l'Ile-aux-OEufs. C'était Walker.

"Depuis, chaque fois que sur le golfe la brume s'étend froide et serrée, l'amiral du brouillard revient croiser dans ces parages. Il s'en va baiser au front sa blanche fiancée, et derrière lui voguent les vaisseaux surpris par la brume dans ces endroits désolés. Sans que les matelots le sachent, il les entraîne à sa suite, et chaque année, les nombreux et terribles naufrages de l'Ile-aux-OEufs et de ses environs montrent que le triste cortège ne fait jamais défaut à celui qui, honteux de son entreprise sacrilège contre notre pays, n'aime plus à voguer maintenant que dans le silence et par les ténèbres...!"

Et passons, si vous le voulez bien, en un saut gigantesque de près d'un demi-siècle, à l'année 1750, au "tournant" de l'histoire, selon l'expression alors à la mode, à la veille du "grand dérangement", comme disaient nos ar-

rière-grands-pères. — Il serait superflu de reconstituer ici un traité sur la guerre de Sept ans en Amérique. Cela a été fait mainte et mainte fois, et les manuels scolaires regorgent de détails sur cette période éblouissante et douloureuse de l'histoire du Canada. Douloureuse, parce qu'il semble bien maintenant que nous ayons été destinés à tomber. Eblouissante, comme l'a si bien remarqué M. Hubert Larue ^x, parce que "les écrivains de France eux-mêmes sont fiers d'y trouver un ample dédommagement à l'abaissement qu'avaient subi les armes françaises en Europe", citant, en corroboration de ce témoignage, la très forte parole de M. Marmier, qui n'a pas craint de dire que "l'histoire des dernières batailles françaises dans le Canada est une des pages les plus glorieuses des annales militaires de la France, et que jamais peut-être on ne vit une si faible population se défendre avec tant d'opiniâtreté, pendant plusieurs années, contre des armées considérables, et remporter tant de victoires."

Donc, en 1750, l'Angleterre et la France étant en paix depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, les quelques millions et demi de colons et planteurs anglais de la Nouvelle Angleterre et de la Virginie résolurent de s'étendre par de là les Alléghanies, vers l'Ouest, dans la vallée du Mississipi et de l'Ohio, occupée par les Français. Tout fut combiné pour le succès de l'entreprise: création de la compagnie de défrichement de l'Ohio, avec concession de 600,000 acres de terre à prendre dans le territoire convoit

x) OP. CIT. Dans LE FOYER... Tome III. pp. 11-12.

soulèvement des tribus sauvages d'en deçà des Alléghanies contre les Français, projet de construction d'un fort à la tête de la rivière Ohio, où elle reçoit les eaux de la Monongahéla. — Les Français, de leur côté, prenant les devants, construisirent eux-mêmes, à la place et sur les plans adoptés par la Compagnie Virginienne, un fort auquel on donna le nom de Duquesne, alors gouverneur de la Nouvelle-France; c'est là que s'élève aujourd'hui la vaste ville de Pittsburg. Désormais les événements vont grandir et se précipiter. Il ne manquait plus que le sanglant épisode de la mort de Jumonville pour mettre le feu à la poudre. La paix n'est plus possible. L'Angleterre débarque en Amérique deux nouveaux régiments avec le général Braddock, tandis que la France envoie à Québec 3,000 hommes de troupes. ^x

Naturellement, le premier objectif du général anglais est le fort Duquesne, qui lui barre le chemin. A l'été de 1755, il se met en marche vers ce fort, et le 9 juillet, à quelques milles du fort, en pleine forêt vierge, son armée se trouve en présence de celle de M. de Beaujeu, qui n'a à opposer aux 3,000 Anglais, que 146 miliciens canadiens et 72 soldats des troupes de la marine, plus 600 sauvages commandés par Pontiac.

Et la bataille commença. Il était midi et demi. A

 x) J'emprunte ces détails et ceux qui suivent à la magistrale étude du R. P. Hugolin intitulée VICTOIRES ET CHANSONS, et publiée dans LA NOUVELLE-FRANCE, livraisons de janvier, février, mars, avril, juin et juillet 1913, pp. 31-38, 70-76, 121-134, 167-175, 265-269, 320-331.

cinq heures, elle se terminait par la victoire complète des Français et l'écrasement des colonnes anglaises. Braddock ne connaissait rien de la manière de guerroyer des Canadiens et des sauvages, surtout dans les bois; ses troupes, massées comme en champ découvert, offraient aux ennemis embusqués derrière chaque tronc d'arbre le plus facile point de mire. Il n'y avait qu'à fusiller dans le tas. L'on fusilla si bien que plus de mille Anglais restèrent sur le champ de bataille. Braddock fut lui-même blessé à mort, la plupart de ses officiers tués, et le reste de l'armée s'enfuit en désordre en abandonnant aux vainqueurs une grande quantité de pièces d'artillerie, de munitions et de vivres...¹

Et cela finit par une chanson, entonnée sur l'air de "Robin turelure" par un gai luron de l'armée française:

Braddock avait toujours dit
Qu'il viendrait, chose bien sûre,
Pour attaquer Pécody
Turelure
Et renverser sa clôture
Robin turelure...

Aussitôt deux mille Anglais
Se sont mis tous en posture,
Mais nos Hurons et François
Turelure
Ont fait voler leur coiffure
Robin turelure...

Nous Annonçons à Vaudreuil
Leur triste déconfiture;
Il leur marquera son deuil
Turelure
A la Pointe-à-la-Chevelure
Robin turelure." (ii)

i) Voir, à la page 121, la copie photographique d'une intéressante gravure représentant la bataille de la Belle-Rivière.

ii) D'inégale étendue, mais d'égale force... littéraire, les chansons de la guerre de Sept ans se divisent en quatre

Hélas! ce qui en ce bas monde fait le bonheur de l'un fait le malheur de l'autre; et si les braves troupiers français se réjouissaient d'annoncer à M. de Vaudreuil leur triomphe au fort Duquesne, il fallait bien aussi que les vaincus annonçassent leur piteuse "déconfiture" à leur "gracieux" souverain, le roi d'Angleterre Georges II... Un courrier se dévoue à porter le message ingrat: il arrive à St. James, se présente devant Sa Majesté britannique, et le dialogue suivant s'engage... sur l'air du "chevalier de Puzais". Encore un tour de quelque gai chansonnier du fort Duquesne!

- "Courrier, qu'y a-t-il de nouveau?
 Tu me paraissais troublé du cerveau.
 A te voir tu me paraissais tout rêvant,
 Explique-moi ces nouvelles promptement.
 Je n'ai point trop de bonnes nouvelles.
 Quoi! les Français ont-ils gagné la querelle?
 Sur la Belle-Rivière ai-je perdu,
 Tous mes soldats s'ont-ils bien défendus?
- Ah! mon Roy, vous saurez pour vrai,
 Nous sommes battus des Français..."

L'aveu est lâché: suivent de part et d'autre des jérémiades toujours de plus en plus mélancoliques, et enfin ce candide aveu du roi, qui est bien piteusement tourné

séries, rapportées aux quatre grandes victoires de la Monongahéla, de Chouaguen, de William-Henry et de Carillon. La plupart de ces chansons sont consignées — et celles de Chouaguen, de beaucoup les plus nombreuses, le sont toutes, moins une — aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, dans un recueil manuscrit de 6 3/4 pouces par 4 1/2, qui est relié en parchemin et catalogué sous le No 2. L. "La copie, dit le P. Hugolin, est très ancienne et contemporaine sans aucun doute des victoires chantées. Nous la devons probablement à quelque militaire blessé et soigné à l'Hôtel-Dieu; les soldats malades ou blessés y abondèrent à cette époque. A l'intérieur de la couverture on lit: Hic Liber Pertinet / Ad Joannem / Mauriciam / Le Poiquier Brun (?), puis un mot — un nom propre, semblait-il — raturé, et commençant par un D majuscule. Il y



BATAILLE DE LA BELLE-RIVIERE.

tout de même:

"Oh! adieu donc, tout est perdu,
Puisque je suis toujours battu.
Je n'en suis pas quitte pour vingt millions
De mes bombes et grenades, mortiers et canons,
De mes soldats, aussi de mes familles,
C'est qu'au coeur ils m'enlèvent la vie.
J'aimerais mieux me tenir en repos
Que de tout perdre et de payer l'écot."

Les Français aussi avaient payé l'écot de leur triomphe. Quelques-uns de leurs officiers et leur commandant étaient restés sur le champ de bataille. De Beaujeu, nous dit l'abbé Ferland ^x, s'était préparé à la mort en recevant la sainte communion avec une partie de ses troupes. Fatalement atteint dès la troisième décharge de l'artillerie anglaise, il n'avait pu assister au triomphe que son courage avait décidé; à tout le moins méritait-il que son nom fût célébré et son héroïsme chanté par les braves qu'il avait conduits à la sainte table puis à la victoire. L'un d'entre eux se fit l'Homère de cet Achille, et, au nom de tous ses compagnons, emboucha la trompette pour célébrer la gloire de son digne commandant:

"Stuila qu'a battu les Anglais /bis/
Est un vrai officier français /bis/,
Morbleu. C'est un bon vivant, puisque
Pour vaincre il s'est fichu du risque."

Ce morbleu, et ce saut du tremplin sur une conjonction, à la Théodore de Banville, deux siècles avant

avait alors un Jean-Baptiste Maurice, clerc. Serait-ce l'ancien possesseur de ce recueil de chansons?" — Je n'ai pas hésité bien longtemps sur l'ordre à suivre en présentant ces couplets, convaincue d'avance que le plus naturel serait de me conformer au développement de la bataille. — IBID. p. 31.

x) COURS D'HISTOIRE DU CANADA. Québec, 1865. Tome II. p. 524.

Théodore de Banville, sont ineffables. Je n'ai pas le temps de tout citer évidemment... Et pourtant, comment passer sous silence un seul de ces délicieux couplets? Je bifferai plus tard!

"Braddock, général anglais
Cruel ennemi des Français,
Voulut faire le fendant, mais zeste!
De Beaujeu lui ficha son reste.

Beaujeu avec son air martial
Méritait fort un piédestal
Dam', vis-à-vis d'un roi qui pense
Le mérite a sa récompense.

Il n'eut rien; ç'fut assez pour lui
Que de mourir pour nos lis.
Stuila est avide de gloire,
Qui donn' sa vi' pour la victoire.

Oui, de Beaujeu rien que le nom
Fit beaucoup plus que le canon.
Dans sa famille le courage
Est tout ce qu'elle a d'apanage.

Il est mort, mais il est vivant
Dans le coeur de nos braves gens.
Oui, d'sa valeur et d'son courage
Toujours nous rendrons temoignage.

Stuila mérit' les r'grets du roi
Qui meurt combattant pour ses lois.
Quand le soleil luit sur la plante,
Ses rayons la rendent vivante.

Si ma chanson n'a guèr' d'esprit
Mon coeur sent bien tout ce qu'il dit.
Souvent stuila qui veut mieux dire
A beau style, n'excit' qu'à rire."

Brave troupier, va, conclut avec une réelle émotion le P. Hugolin ^x, personne ne rira de ta chanson! — Car, au-dessus du héros mortel, les regards de la patrie délivrée se portaient déjà sur la mère de Dieu. Chose

x) OP. CIT. Dans LA NOUVELLE-FRANCE. Février 1913. p. 72.

digne de remarque, de même que le désastre de l'amiral Walker sur l'Isle-aux-Oeufs en 1711 fut attribué à la protection de Marie, comme en témoignent les cantiques composés sur cet événement, ainsi l'on fit remonter, en des chants convaincus, nos victoires de la Monongahéla, de Chouaguen et de Carillon jusqu'à la Sainte-Vierge. Le fait d'armes de la Belle-Rivière reçut, à lui seul, les honneurs d'une cantate dont voici la dernière strophe, qui émanait vraisemblablement de l'aumônier du fort Duquesne, qui est, d'une façon générale, très éloquent enlevée, et qui se chantait sur l'air de "Or, nous dites Marie", emprunté à l'abbé Pellegrin: ^x

"Soutenez, grande reine,
Notre pauvre pays,
Il est votre domaine,
Faites fleurir nos lis.
L'Anglais sur nos frontières
Porte leurs étendards,
Exaucez nos prières,
Fortifiez nos remparts!"

x) Religieux et prêtre, poète, chansonnier, vaudevilliste, librettiste d'opéras — parfaitement,
"Le matin catholique et le soir idolâtre,
QUI dînait de l'autel et soupait du théâtre,"
l'abbé Pellegrin fut surnommé "l'aumônier de l'Opéra". C'était à Paris, au Grand siècle. Ce singulier abbé finit par revenir à Dieu; il quitta le foyer du théâtre pour réintégrer le sanctuaire, et de la même abondance qu'il avait pourvu le monde il dota l'Eglise. Il mit la Bible et la religion en refrains sur des airs d'opéras connus et de vaudevilles à la mode, et écrivit plus de 10,000 vers de cantiques semblablement accommodés, sous le titre de POESIE CHRETIENNES. Ces compositions parurent en 1706, en un fort volume in-8°. Cinq ans plus tard, le recueil était connu à Québec: la maison de l'intendant Raudot, où l'on en chantait la musique et les Noëls, le mettait à la mode; les voûtes de la chapelle de l'Hôtel-Dieu résonnaient des cantiques de Pellegrin, et nos abbés canadiens ajustaient sur ces airs de vaudevilles leurs noëls et leurs cantiques spirituels. — P. Hugolin. ECHOS HEROI-COMIQUES... Dans LA NOUVELLE-FRANCE. Août 1910. pp. 365-366.

Prière nécessaire et opportune! La bataille de la Belle-Rivière n'est que la première d'une longue campagne. La Nouvelle-Angleterre est en armes, les transports anglais déversent de nouveaux régiments sur le sol d'Amérique, ils sont dix Anglais contre un Français qui s'avancent pour venger leur première défaite et qui

" sur nos frontières
Portent leurs étendards."

Chouaguen, Carillon réclament votre aide, ô Vierge Marie!

"Exaucez nos prières,
Fortifiez nos remparts!"

L'immortelle épopée écrite par Montcalm en terre canadienne débute par la victoire de Chouaguen. Louis XV, sous les insultes des Anglais, s'est un instant retrouvé — comme l'écrit M. de Bonnechose ^x — le roi de Fontenoy, et il a envoyé son cartel à Georges II. La rupture de la paix entre les deux couronnes a lieu officiellement le 18 mai 1750 et, cinq jours avant la déclaration des hostilités en Europe, le général marquis de Montcalm, chargé par son souverain de soutenir l'éclat des lis de France en Canada, débarquait sur le sol de la Nouvelle-France. C'est le 13 du mois de mai. Trois mois après, le 15 août, en la fête de l'Assomption de la bienheureuse Vierge, Montcalm inaugurait la série de ses triomphes en enlevant à l'ennemi le fort de Chouaguen, sur la rive méridionale du lac Ontario.

x) Charles de Bonnechose. MONTCALM ET LE CANADA FRANCAIS. Paris, 1888. p. 24. — Tous les passages ci-après entre guillemets qui ne seront pas accompagnés de leurs références sont empruntés à ce livre que je cite constamment.

"Je crois que j'irons à Chouaguen,
 Qu'en dis-tu, camarade?
 Je vois qu'on s'y prépare bien
 Pour lui donner l'aubade;
 Je vois arriver le canon
 La faridondaine la faridondon
 Et Montcalm arrive aussi
 Biribi
 A la façon de Barabi
 Mon ami."

"Il fallait d'abord tromper le comte de Loudon, généralissime anglais, qui avait concentré 12,000 hommes sur les rives de l'Hudson à Albany; Chouaguen était à l'ouest de cette ville: Montcalm se transporte à l'est, au camp de Carillon, sur le lac Champlain, et attire de ce côté toutes les forces anglaises. L'ennemi fourvoyé, le général, se dérobant, vole à près de cent lieues prendre le commandement de 3,000 hommes, soldats de ligne, canadiens et sauvages, qu'on a rassemblés au fort de Frontenac, sur l'Ontario. Le corps d'expédition traverse le lac, débarque au pied de Chouaguen et le siège commence: il fut mené avec une célérité, un bonheur, un "brio" inouïs. Le commandant anglais tué, vingt pièces portées à bras et mises en batterie, on somma les assiégés de se rendre, en leur donnant une heure pour délibérer. 'Les hurlements de nos sauvages, écrit Montcalm à sa mère, les firent promptement se décider. Ils se sont rendus prisonniers de guerre au nombre de 1,780, dont quatre-vingts officiers, deux régiments de la Vieille-Angleterre. Je leur ai pris cinq drapeaux, trois caisses militaires d'argent, cent vingt et une bouches à feu, y compris quarante-cinq pierriers, un amas de provisions pour 3,000 hommes durant un an, six barques armées et pontées depuis quatre

jusqu'à vingt canons. Et comme il fallait dans cette expédition user de la plus grande diligence pour envoyer les Canadiens faire les récoltes, et ramener les troupes sur une autre frontière, du 15 au 21, j'ai démoli ou brûlé leurs trois forts et amené artillerie, barques, vivres et prisonniers.'

"Avant de quitter le rivage, par les ordres de Montcalm, une colonne fut dressée avec l'écusson de France et cette inscription: MANIBUS DATE LILIA PLENIS. "Apportez des lys à pleines mains"... Le 21 août, la flottille française levait l'ancre, et saluant une dernière fois l'éphémère monument de sa victoire, elle disparaissait au large: alors dans la solitude infinie du rivage et des eaux, le bruit des flots sur la grève troubla seul le silence des ruines de Chouaguen."

Et comme les barques ramenant vainqueurs et prisonniers glissaient sur les flots, soudain, une sorte de barcarolle fusait joyeuse, reprise en chœur par les héros de Chouaguen. C'était une chanson, puis encore une autre chanson, que la verve intarissable de nos soldats ne cessait d'imaginer pour célébrer leur victoire et railler messieurs les Anglais:

"De notre Nouvelle-France,
Général plein de vaillance,
Pon pa
Dans ces jours où Chouaguen
Vient de tomber dans ta main,
Je te fais la révérence
Pon pa."

avec une dizaine de strophes dans le même mode. Une autre chanson brodait sur le thème suivant:

"Dernièrement à Chouaguen /bis/
Du siège ils ont voulu la fin,
Lon lan la derirette

Quand ils ont vu Rigaud venir
Lon lan la deriré."

Ces deux "poésies", je vous l'assure, ne sont pas tendres pour les Anglais. Mais n'y aura-t-il donc pas quelque muse compatissante pour jeter un peu de balsamique lyrisme sur les malheurs du vaincu? Eh bien oui! Durant le trajet de Chouaguen à Montréal, un honnête troupier de l'armée française s'enquiert, auprès de l'Anglais qu'il voit tout abattu, des causes de son chagrin, et le console. "manu militari", sur l'air "Aussitôt que la lumière":

"Anglais, le chagrin t'étouffe,
Dis-moi, mon ami, qu'as-tu?
Tes souliers sont en pantouffe,
Ton chapeau z'est rabattu,
As-tu quelque maladie
Que tu n'oses découvrir?
Apprends-le moi, je t'en prie,
Car je pourrais te guérir."

Venait la piteuse réponse de l'Anglais:

"Il est vrai qu'en Angleterre
Nous avons toujours compté
De vous renverser par terre,
Mais nous nous sommes trompés,
Car vous avez tant d'adresse
Et vos coups portent si bien;
Les uns tuent, les autres blessent,
Et les nôtres ne font rien."

Mais tout cela n'était pas grand chose auprès de ce qui va suivre. Car voici, à n'en pas douter, la perle de Chouaguen: une vraie perle, une perle de spontanéité et de patriotisme! Et vraiment si jamais l'on a pu dire de certaines pages qu'elles vibrent, claquent et frissonnent comme des drapeaux..., cette page est de celles-là:

"Stuila qu'a pincé Chouaguen /bis/
Sait vraiment bien manger son bien /bis/.
Dam'! c'est stuila qui a du mérite
Et qui trousse un siège bien vite.

Comme Alexandre il est petit,
 Mais il a bien autant d'esprit;
 Il en a toute la vaillance,
 Et de César la diligence. (x)

J'étrillons messieurs les Anglais
 Qu'avions voulu faire les mauvais.
 Dam'! c'est qu'ils ont trouvé des drilles
 Qu'avec eux ont porté l'étrille!

Quand not' bon roi saura tout ça,
 Morbleu! que d'aise il en saut'ra!
 Il verra que son infant'rie
 Soutiendra bien sa colonie.

Morbleu! que j'aimons not' général
 Qui nous a préservés du mal
 Que ces Messieurs de l'Angleterre
 Auriont tous bien voulu nous faire.

Stuila qu'a fait cette chanson
 Est un grenadier, bon luron,
 Qui donn'rait volontiers sa vie
 Pour le salut de sa patrie."

Vous reconnaissez le "morbleu"? L'expression était trop familière au grenadier "bon luron", pour ne pas trahir la parenté de cette chanson avec la chanson en l'honneur de M. de Beaujeu! Et que dire des trois dernières strophes? Je leur trouve un air de naïf enchantement et de simple héroïsme. Et que dire du tressaillement d'aise du grenadier à la pensée du plaisir dont sautera son roi? Et que dire du cri du coeur: "Que j'aimons not' général!"... A quelles victoires ne pouvait prétendre un chef aussi chéri de ses soldats!

"Au pied des montagnes qui séparent les bassins de l'Hudson et du Saint-Laurent, un petit lac, en fer de lance

 x) M. de Bonnechose trace de Montcalm ce portrait:
 "C'était un petit homme de fière mine, à l'allure nerveuse, avec un nez busqué et de grands yeux noirs étincelants, que la poudre de la coiffure rendait encore plus vifs... Imagination hardie sans chimères, féconde sans rêveries, il fut par-dessus tout un homme d'action et d'action rapide... comme César. — IBID. p. 74.

déverse dans le Champlain ses eaux aussi limpides que le cristal; les Indiens l'appellent Horican, les Français Saint-Sacrement, et les Anglais George. A l'extrémité méridionale du lac, ces derniers avaient bâti le fort George ou William Henry, soutenu par un camp retranché et commandant la route de la vallée de l'Hudson. De cette forte position, ils pouvaient, avec leur flotte qu'ils y abritaient, arriver par le lac Champlain et ses débouchés aux portes même de Montréal...

"Il fallait maintenant, en détruisant la place, enfoncer la porte nord de la colonie anglaise et s'ouvrir le chemin d'Albany et de New-York. Des messages furent envoyés à toutes les peuplades amies. Le 22 juillet 1757, deux cents canots de guerre, montés par 2,000 sauvages, ralliaient l'armée de siège en formation dans les remparts de Carillon: la moitié de ces volontaires venaient de trois cents lieues de là, des pays d'en haut. 'Nous voulons essayer sur les Anglais le tomahawk de nos pères, afin de voir s'il coupe bien', dit à Montcalm, en le saluant, l'orateur des nations alliées. On devait d'abord passer du lac Champlain au lac Saint-Sacrement qui le domine, et on n'avait ni boeufs ni chevaux pour franchir le portage le long de la rivière qui unit les deux nappes d'eau. Pendant qu'à grand peine les brigades, colonels en tête, portaient à bras, durant six jours, le matériel de siège et cinq cents bateaux, les Indiens devancèrent l'armée sur le bord du lac supérieur; leurs légers canots d'écorce coururent sus aux barques anglaises qui le défendaient et, si fructueuse fut la chasse aux chevelures,

que la campagne faillit en avorter...

"Quelques jours plus tard, le canon d'alarme du fort William Henry faisait retentir l'écho des montagnes. Le siège commença le 3 août: les opérations, conduites par l'ingénieur Desandrouins, en sont pittoresquement décrites dans le journal rédigé par Bougainville et conservé dans les archives de la Guerre. Malgré sa garnison de deux mille cinq cents hommes, ses quarante canons et son camp retranché, la place ne pouvait résister; mais au fort Edouard ou Lydius, à quelques heures de marche vers Albany, le général Webb commandait six mille hommes; d'heure en heure, le vieux Monro, le défenseur de William Henry, écoutait si le canon ne grondait pas sur la route de l'Hudson: de ce côté les bois restaient silencieux. Une lettre cachée dans une balle creuse fut découverte sur un courrier tué par les Peaux-Rouges; elle était écrite par Webb pour informer son frère d'armes de ne pas attendre son secours, et pour l'engager à capituler sans scrupule. Monro était perdu. Montcalm lui écrivit aussitôt: 'Monsieur, un de me partis, rentré hier au soir avec des prisonniers, m'a procuré la lettre que je vous envoie par une suite de la générosité dont je fais profession vis-à-vis de ceux à qui je suis obligé de faire la guerre.' Quelles furent la stupéfaction et la douleur du vétéran écossais en recevant par Bougainville communication du message de Webb: un soldat seul pourrait le dire. — Le 9 août, les tambours du fort battirent la chamade; William Henry se rendait."

Sur ce fait d'armes, je ne connais qu'une chanson;

encore n'est-elle pas inédite, et n'est-elle pas "fameuse"; de mauvaise prose alignée en vers pires encore: le fusil pesait moins au bras de l'auteur que la plume. Le chansonnier nous raconte ce haut fait à la mode antique: les deux chefs ennemis, Monro et Montcalm, s'envoient d'héroïques bravades... à seule fin de nous tenir au courant des progrès du siège:

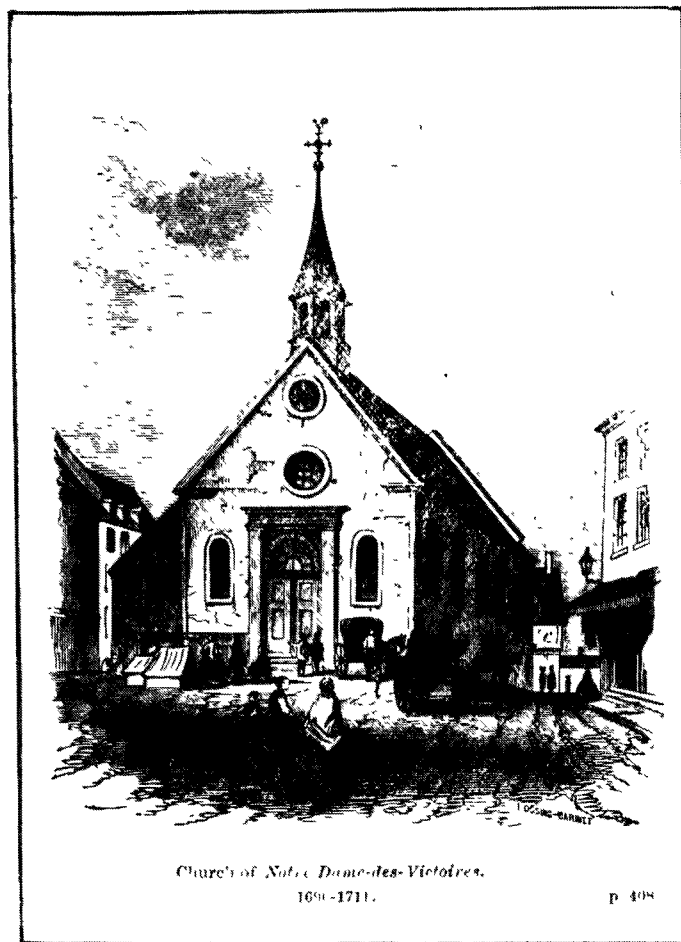
"Quel est ce guerrier invincible
Qui vient à grands pas pour me voir?
De parole il est invincible
En disant qu'il prétend m'avoir.
Croit-il faire cette année ici,
Faire ce qu'il a fait l'autre?
A Chouaguen il nous a surpris,
Ici nous sommes avertis.

— Je suis de Montcalm, sans doutance,
Qui viens pour te voir aujourd'hui;
Pour toi il n'y a plus d'espérance,
Dans quelque temps tu seras pris.
Mes Français d'un coeur animé
Vont devant toi bientôt paraître,
Mes Sauvages et mes Canadiens,
Qui tous font leur devoir très bien."

Montcalm, dit le P. Hugolin, ^x a le dernier mot dans ce duel homérique: c'est juste, il était Français et du Midi, où l'on a la langue bien pendue, et Monro était Anglais..., et, comme il paraît, un peu mal en train ce jour-là. A sa prochaine rencontre avec ces messieurs d'Angleterre, Montcalm aura encore le dernier mot et le dernier coup de fusil Je veux dire à Carillon.

Carillon!... La magie de ces trois syllabes chargées de gloire française fait vibrer nos coeurs et toujours le fera. La victoire de Carillon est l'une des plus belles,

x) OP. CIT. Dans LA NOUVELLE-FRANCE. Juin 1913. pp. 269-270. -- Larue. OP. CIT. Dans LE FOYER... Tome III. pp. 22-24.



Church of Notre-Dame-des-Victoires.
1690-1711.

non seulement de l'épopée militaire française au Canada, mais encore des annales de l'humanité. Vingt mille Anglais battus, mis en déroute par trois mille cinq cents des nôtres!

"Quid dux? Quid miles? Quid strata ingentia ligna?
En signum! En victor! Deus hic, Deus ipse triumphat",
gravera Montcalm sur la grande croix qu'au lendemain de son triomphe il fera dresser au Dieu des armées.

Nous sommes au printemps de 1758. Montcalm dispose de forces numériquement très inférieures; il ne peut songer à l'offensive et il se demande avec angoisse quel sera pour cette année le plan d'attaque de l'ennemi. Il l'apprend enfin. Avec toutes leurs forces concentrées sur les ruines de ce qui fut le fort William Henry, les Anglais vont descendre à Montréal par la voie du lac Champlain et de la rivière Richelieu. A la tête du lac Champlain, le seul obstacle qui barre la route à l'envahisseur, le petit fort français, mal bâti, plus mal entretenu, de Carillon. Carillon enlevé de haute main, le chemin de la Nouvelle-France est libre devant l'ennemi!

Le dessein de Montcalm est aussitôt formé: il ira attendre les Anglais à Carillon. "Son plan était aussi simple qu'ingénieux. Sur la lisière des bois qui, sauf du côté du lac, entourent le fort, s'élève, à une demi-portée de canon devant la place, un mamelon qui le domine. C'était la clef de la position. On décida d'enfermer cette éminence, ainsi que le fort lui-même, dans un retranchement bastionné construit avec des troncs superposés; en même temps, on déboiserait les entours, et les arbres abat-

tus là resteraient à terre, leurs branches aiguës servant de chevaux de frise...

"Le lendemain, les officiers, une hache à la main, donnent l'exemple, les drapeaux plantés sur l'ouvrage. Les érables tombant sur les bouleaux, les hêtres pourpres sur les pins. L'armée travaillait de bon coeur; cependant elle cherchait des yeux le brave Lévis: 'Où est Lévis?' Enfin le voici: 'Vive Lévis!' Il accourait du pays des Cinq-Nations avec quatre cents soldats d'élite. Grâce à ce renfort, le seul qui parvint à temps, le nombre des combattants sera de trois mille cinq cents.

"On couche au bivouac: dès l'aube, la générale réveille les bûcherons et la hache de frapper encore. A midi et demi, un coup de canon retentit: c'était le signal. Chaque bataillon, l'arme au bras, est dans son bastion, Royal-Roussillon au centre, avec son drapeau d'ordonnance rouge et bleu. Le soleil de Juillet, brûlant en ce climat, un soleil de Naples, calcinait les rives du Champlain. 'Mes enfants, la journée sera chaude', dit Montcalm en jetant à terre son habit. Déjà, aux sons aigus du fifre et de la cornemuse, les Anglo-Américains s'élançaient dans la clairière en quatre colonnes, grenadiers en tête et chasseurs sur les flancs.

"L'ennemi à cinquante pas du retranchement, les fusils français, jusqu'alors immobiles, s'abaissèrent sur toute la ligne: trois mille balles sifflèrent à la fois, décharge foudroyante au milieu des rangs déjà rompus par les obstacles des abords. Les Anglais vacillèrent sous le plomb, reculèrent, puis revinrent intrépidement à la charge, pour

reculer encore et revenir pendant six heures de suite. Effroyable va-et-vient, entremêlé de sorties à la baïonnette, au milieu de l'abatis d'arbres enflammés par la fusillade...

"Vers sept heures du soir les attaques cessèrent, le feu continua sur la lisière de la forêt; à huit heures, il s'éteignit. Était-ce possible! les Français ne purent croire d'abord à leur succès. Toute la nuit se passa à compléter le retranchement qu'on s'attendait à voir attaqué le lendemain par l'artillerie. Mais l'ennemi ne revint pas, le découragement des troupes qui s'étaient cru assurées d'une facile victoire, l'ineptie du général, l'ombre de ces grands bois si redoutables dans les ténèbres, avaient changé l'arrêt en retraite, la retraite en panique...

"Telle fut la bataille de Carillon, fait d'armes aussi héroïque qu'inconnu. Pauvre victoire délaissée dont l'histoire de France garde à peine la trace! Son souvenir semble s'être envolé avec le bruit des cloches qui en sonnèrent le TE DEUM...!"

— Non, le souvenir en est impérissable, et le son même des cloches qui alors si joyeusement carillonnèrent sur la Nouvelle-France a été noté par un chansonnier de l'époque. Ses strophes essaient encore à tout vent cette musique dont la mélodie, nous assure la chanson, fit sur les oreilles anglaises le plus lugubre effet:

"Le diable emporte les sonneurs
Avec les sonneries!
Quand tout le monde est déconfit
L'on n'a pas tort de crier: fi!
Du carillon de la Nouvelle-France."

Cette spirituelle chanson dut avoir en 1758 une vogue énorme. Or, révélation! Son auteur n'est autre que M. Etienne Marchand, vicaire général du diocèse de Québec, auteur présumé du fameux poème héroï-comique sur LES TROUBLES DE L'EGLISE DU CANADA EN 1728, au sujet de la sépulture de Mgr de Saint-Vallier, second évêque de Québec. C'est du moins là ce qu'il appert de l'en-tête d'une ancienne copie manuscrite dénichée dans un journal écrit en 1801 par un Récollet de Montréal, le frère Bonaventure Deschêneaux. x

"Messieurs, quand nous avons appris
 Vos pompeuses approches,
 Il est vrai, nous n'avons pas pris
 De flambeaux ni de torches;
 Mais pour bien mieux vous honorer
 D'abord nous avons fait sonner
 Le carillon [bis] de la Nouvelle-France.

On dit que le cérémonial
 Vous parut incommode;
 C'est Montcalm notre général
 Qui l'a mis à la mode;
 Car dès qu'on voit de vos soldats,
 Il faut qu'on sonne à tour de bras
 Le carillon de la Nouvelle-France.

Vous vous plaignez que tous nos airs
 Vous écorchent l'oreille,
 Cependant ces brillants concerts
 S'accordent à merveille;
 Montcalm en marque les accents
 Et ses troupes les contretemps
 Du carillon de la Nouvelle-France.

 x) "Le texte du CARILLON DE LA NOUVELLE-FRANCE (comme cette chanson est intitulée) n'est pas aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, remarque le P. Hugolin. La seule copie que j'en connaisse est celle du récollet. Elle ne diffère aucunement de la version publiée par M. Larue en 1865. M. Larue ne donne pas le nom de l'auteur, et je pense bien qu'il l'ignorait." — OP. CIT. Dans LA NOUVELLE-FRANCE. Juin 1913. p. 323.

Vous espériez dans notre fort
 Manger une salade;
 Nous vous avons servi d'abord
 Une fine poivrade.
 Vous la trouviez d'un si haut goût
 Que vous n'entendiez plus les coups
 Du carillon de la Nouvelle-France.

Vous avez bien senti les sons
 Différents de nos cloches,
 Pour en distinguer tous les tons
 Vous étiez un peu proches.
 Il ne fallait point avancer
 Quand vous avez vu commencer
 Le carillon de la Nouvelle-France.

Vous n'avez pas vu le plus beau
 De nos cérémonies.
 Si les troupes qu'avait Rigaud
 Se fussent réunies,
 Vous eussiez vu le Canadien
 Sauter et joindre le tocsin
 Au carillon de la Nouvelle-France.

Vous avez dans ce jour perdu
 Vos chapeaux et vos tuques;
 Si les Indiens eussent paru
 Vous perdiez vos perruques,
 Vous eussiez crié, mais en vain,
 L'on n'eût point arrêté le train
 Du carillon de la Nouvelle-France."

Quels souvenirs, quels glorieux souvenirs n'éveillent pas dans l'âme canadienne ces canadiennes carillonnades! Chef-d'oeuvre! Voici, si vous me passez l'expression la cadence de la poésie militaire affranchie de la lourdeur de l'alexandrin, affranchie de la strophe classique au chiffre des vers définitivement et invariablement pair, affranchie de la banalité des rimes incoloremment françaises, voici, sur un rythme tronqué de sept vers en sept vers, les "approches" et les "torches", les "soldats" et les "tour de bras", les "accents" et les "contretemps", les "tuques" et les "perruques" qui sonnent, mais qui sonnent à la volée, comme une cascade de notes perlées....!

Ah! Etienne Marchand! Etienne Marchand! Vous avez fait ce jour-là, avant les Rouget de l'Isle et les Calixa Lavallée, noms glorieux auxquels je ne crains pas d'accoler le vôtre sombré dans l'oubli, un refrain digne de chanter sur toutes les lèvres et dans tous les coeurs canadiens! une seconde MARSEILLAISE, la MARSEILLAISE de la Nouvelle-France!

"Merci, messieurs, de vos honneurs
Laissons les railleries;
Le diable emporte les sonneurs
Avec les sonneries:
Quand tout le monde est déconfit
L'on n'a pas tort de crier: fi!
Du carillon [bis] de la Nouvelle-France."

Hélas! les lauriers moissonnés à Carillon, nous les avons payés d'une autre moisson: 700 hommes de l'armée française avaient été tués! Chiffre énorme dans une si petite armée, où le prix d'un homme se multipliait par le carré des distances entre la France et l'Amérique. — A-t-on jamais songé à ces milliers de soldats des régiments du Béarn, du Languedoc, du Royal-Roussillon, succombant sur nos "arpents de neige", pour nous conserver Français?... Et a-t-on assez réfléchi sur cette poignante réalité: ces vaillants laissaient en France une famille; un père, une mère, des soeurs, une femme, ou une "promise", images aimées et lointaines vers qui se tournaient leurs regards expirants. Quels deuils dans les foyers de France!

Car — nous le comprenons aujourd'hui — de victoire française en victoire française, le grand dessein anglais se matérialisait. Nous avons vu que, désireux de s'assurer la possession de la fertile vallée du Mississippi et

de l'Ohio, les Anglais avaient décidé de refouler la France d'Amérique vers le bassin du Saint-Laurent. Chose étonnante, ils y réussirent, et même à conquérir le Canada à coups de défaites successives sur le territoire convoité. Les triomphes des armes françaises à la Monongahéla, à Chouaguen, à William Henry, à Carillon, ne sont que les étapes d'un recul constant des Français — il n'y a qu'à jeter les yeux sur une carte militaire pour s'en rendre compte — de leurs possessions de l'Ouest vers le Canada, et les étapes de la marche des armées anglaises vers les plaines d'Abraham, où elles eurent leur seule grande victoire, mais suprême!

Tout bien inventorié, le seul bénéfice certain qui nous reste aujourd'hui de ces triomphes des armes françaises, se trouve en être la gloire, dont notre histoire s'auréole, et que chantèrent nos aïeux. En France — et alors, dans la Nouvelle-France, je l'ai dit et redit, et je le répète — tout finit par des chansons. Des grandes victoires de jadis, il nous reste donc... des chansons. A la race anglo-saxonne, il reste l'Amérique du Nord..., mais pas de chansons! — Le mieux partagé? Franchement, conclut non sans malice le P. Hugolin ^x, je donnerais ma part d'Amérique... et l'Angleterre avec, pour telle de ces chansons. Honni soit qui mal y pense!

Et voici close la série de nos quelques dizaines de refrains sur les victoires canadiennes-françaises de 1711

x) IBID. Janvier 1913. p. 32.

et de la période chevaleresque de 1755-1759. Je n'ai pas l'illusion d'avoir réveillé pour longtemps des échos endormis depuis deux siècles: l'écho s'éteint avec la voix qu'il répète, et les lèvres de nos pères n'ont pas transmis leurs accents aux lèvres des générations futures. Mais c'est avec une profonde émotion que je me permets, en terminant, de citer presque textuellement une page formidable de l'un des plus littéraires de nos historiens; ce sera mon dernier et unique commentaire:

Si je ferme les yeux, je me revois au Bout-de-l'Ile d'Orléans, par un jour de juillet rutilant de lumière. Devant moi, au fond de l'immense baie, confondu avec Lévis, Québec s'étage et s'étale dans son antique et merveilleuse beauté. Québec a grandi depuis deux siècles! Sur le Cap Diamant, la britannique citadelle; plus loin, à gauche, les plaines d'Abraham, où nous fûmes défaits; dans la rade, se croisent des vaisseaux battant pavillon anglais. Je prête l'oreille aux bruits de Québec... Rien des chansons de 1755 et de 1758; aucune aspérité du vieux rocher français n'en a conservé l'écho le plus affaibli, pas plus qu'aucune mémoire la moindre souvenance. M'en étonnerai-je? surtout m'en plaindrai-je? Non, et que d'un sommeil d'oubli dorme à jamais, pattes croisées sur son archaïque légende, le CHIEN D'OR de l'Hôtel-des-Postes!

Si l'on se remémore les luttes d'antan, c'est dans un souvenir sans rancœur, plein du calme et de l'immense apaisement descendu depuis sur la Nouvelle-France. Sur le désastre des plaines d'Abraham, comme sur les gloires ancestrales et les vertus des aïeux, un chant nouveau reten-

tit qui, dans ses strophes comme dans les replis d'un drapeau, couvre le passé et le présent et l'avenir, fait vibrer l'âme canadienne en battant le rappel d'un passé de gloire, féconde sa foi pour le devoir présent, et la lance aux conquêtes de demain au cri des ancêtres:
Pour le Christ et le Roi! c'est l'HYMNE NATIONAL.

"O CANADA! terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux,
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix;
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits;
Et ta valeur de foi trempée
Protégera nos foyers et nos droits!"

TABLE
DES
MATIERES

AVANT-PROPOS

p. i

INTRODUCTION. — LES TEMPS HEROIQUES.

p. 1

Port-Royal en Acadie. p. 1. — Les
temps héroïques. p. 2. — L'habitation.
p. 2. — Marc Lescarbot. p. 3. — Sa vie. p. 4.
— Les années de jeunesse. p. 5. — Tempérament.
p. 6. — L'idée d'un grand voyage. p. 7. —
Départ pour le Nouveau-Monde. p. 9. — Séjour
en Acadie. p. 9. — L'HISTOIRE DE LA NOUVELLE-
FRANCE. p. 10. — LES MVSES DE LA NOUVELLE-FRANCE.
p. 10. — LE THEATRE DE NEPTVNE. p. 13. — La
représentation. p. 14. — Les compliments. p. 15.
— Les présents des sauvages. p. 16. — Le
caracona. p. 17. — La vie "joyeuse". p. 18. —
Les autres poésies des MVSES. p. 18. — L'ODE A
MONSIEVR DE MONTS. p. 18. — L'ADIEV AUX FRANCOIS.
p. 19. — L'A-DIEV A LA NOUVELLE FRANCE. p. 20. —
LA DEFFAITE DES SAVVAGES ARMOVCHIQVOIS. p. 22. —
Anachronisme. p. 22. — Fleurs de papier. p. 22.
— Lescarbot poète. p. 23.

CHAPITRE I. — L'AGE D'OR.

LA POESIE DRAMATIQUE.

p. 25

Les lendemains. p. 26. — Vers "la grande
 rivière". p. 26. — Québec. p. 27. — Assises
 d'une civilisation brillante. p. 28. — "Le
 Paris de l'Amérique". p. 29. — Un cénacle de
 gens de lettres. p. 29. — On veut être à la page.
 p. 31. — Des classiques. p. 32. — L'amour de la
 poésie. p. 33. — Tout le monde rimait. p. 33. —
 Les soirées de Québec. p. 34. — Le théâtre. p. 35.
 — Une tragi-comédie en 1640. p. 36. — Martial
 Piraube. p. 37. — LE CID à Québec. p. 38. —
 HERACLIUS, de Corneille. p. 38. — Monseigneur de
 Laval et la comédie. p. 38. — Au collège des
 Jésuites. p. 39. — Quelques séances en vers. p.
 40. — Un nouveau gouverneur à Québec en 1658.
 p. 41. — Réception de Mgr le vicomte d'Argenson.
 p. 41. — Dramaturge anonyme. p. 42. — L'action.
 p. 42. — Le ton solennel. p. 43. — Inqualifiable!
 p. 43. — Le petit de Repentigny. p. 43. — Spec-
 tacle champêtre. p. 44. — Des échos dans le JOURNAL
 des Jésuites. p. 44. — Monseigneur de Saint-Vallier
 et la comédie. p. 44. — Frontenac, amateur de
 théâtre. p. 45. — NICOMEDE et MITHRIDATE à Québec.
 p. 46. — Premières rigueurs. p. 46. — Le "scandale"
 de TARTUFE. p. 47. — Une affaire sensationnelle
 en 1694. p. 47. — Un éminent témoignage. p. 48. —
 Les cent pistoles de M. l'Evêque. p. 48. — Frontenac
 plaisante. p. 49. — Vertes réprimandes. p. 50. —
 Saint-Vallier inflexible. p. 51. — Les muses
 dramatiques au couvent des Ursulines. p. 51. — Le
 fracas des batailles. p. 52. — D'anciens manuscrits
 en prose et en vers. p. 52. — Toujours la phobie!
 p. 54. — Les Jésuites se vengent. p. 54. — Une
 saynète en l'honneur de Mgr l'Evêque, en 1727. p. 54.
 — Le compliment du Père de la Chasse. p. 56. —
 "Une très belle poésie". p. 56. — La bonne chaleur
 des souvenirs. p. 57. — Un éloge douteux. p. 57.
 — Le P. de la Chasse burlesque. p. 58. — Touchantes
 prédilections. p. 58. — Le rideau tombe. p. 59.

CHAPITRE II. — LA POESIE BURLESQUE. p. 60

La tradition du burlesque. p. 61. — Le
 sourire des muses de la Nouvelle-France. p. 62. —
 In medio stat virtus. p. 63. — La poésie...
 burlesque. p. 64. — Une épopée ridicule en 1666.

p. 64. — René-Louis Chartier de Lotbinière. p. 65. — La campagne de M. de Courcelle contre les Agniers. p. 65. — Bouffonneries. p. 67. — Les Canadiens, peuple raffiné. p. 68. — Pourquoi pas notre épopée nationale? p. 69. — Les VERS BURLESQUES. p. 69. — Lotbinière poète. p. 70. — "En riant on dict vérité." p. 71. — Tout devenait prétexte à parodie. p. 71. — Les REMARQUES SUR L'ORAISON FUNEBRE DE MR DE FRONTENAC, en 1698. p. 71. — Le chanoine Glandelet. p. 72. — Un commentaire en vers. p. 73. — Où le style trahit. p. 73. — Sur le discours du P. Goyer. p. 73. — Une épigramme merveilleuse. p. 74. — Histoire vécue, en 1709. p. 75. — Claude Saint-Olive s'alite. p. 75. — Un procès contre Jean Berger. p. 75. — A propos de quelques couplets diffamatoires. p. 77. — "Auteur de Chanssons." p. 78. — Tout est bien qui finit bien. p. 78. — A l'occasion de la mort de Mgr de Saint-Vallier, en 1728. p. 79. — Un singulier imbroglio. p. 79. — Dupuy entre en scène. p. 80. — La guerre. p. 81. — Baroques funérailles. p. 81. — Le cortège funèbre. p. 82. — Le Libera. p. 82. — "Le feu à l'Hôpital-Général!" p. 83. — Indignatio facit verum... p. 84. — O FILII ET FILIAE. p. 85. — Un madrigal égaré. p. 86. — Où réapparaît le P. de la Chasse. p. 87. — A propos d'un album de vers. p. 87. — L'abbé Nicolas-Joseph Chasles. p. 88. — "Artillerie lourde." p. 88. — "Le premier poème canadien". p. 89. — Etienne Marchand. p. 90. — A propos du cousin germain du LUTRIN. p. 90. — Un jugement. p. 91. — Selon les règles classiques. p. 92. — Après la discorde... p. 92. — Le dénouement. p. 93. — "Chef d'oeuvre!" p. 94. — Etienne Marchand ancêtre. p. 95. — Requiescat!

CHAPITRE III. — LA POESIE LYRIQUE.

p. 96

Lyrisme. p. 97. — De Lescarbot au sieur de Diéréville. p. 97. — Diéréville, poète lyrique. p. 98. — Notre homme. p. 99. — La RELATION DU VOYAGE DU PORT-ROYAL, en 1710. p. 99. — Epître liminaire. p. 100. — Une ébauche de genèse. p. 100. — Ineffables aveux. p. 101. — "Cinq mille enfans." p. 102. — Jean-Paschal Taché. p. 102. — LE TABLEAU DE LA MER, en 1733. p. 103. — Une critique impressionnante. p. 105. — Miserere nobis! p. 105.

— Les chansonniers foisonnaient au Canada. p. 106. — A propos d'un refrain à boire. p. 107. — "De mauvais vers"! p. 108. — La langue des Dieux, en 1672. p. 108. — Une épidémie de lyrisme. p. 109. — La patrie. p. 109. — Sur le naufrage des Anglais à l'Ile-aux-OEufs, en 1711. p. 110. — "Le Parnasse devient accessible..." p. 112. — Un coup de clairon. p. 113. — Une chanson du sieur de Maure. p. 113. — Quelques précisions. p. 114. — "Dedans la mer salée!.." p. 114. — Une chanson du chevalier d'Esgly. p. 115. — La complainte des naufragés de l'Ile-aux-OEufs. p. 115. — Une légende. p. 116. — L'amiral du brouillard. p. 117. — "Le grand dérangement." p. 117. — Prologue à la guerre de Sept ans, 1756-1759. p. 118. — Le feu à la poudre. p. 119. — Vers le fort Duquesne. p. 119. — ROBIN TURELURE. p. 120. — "Sur l'air du chevalier de Puzais." p. 121. — Pour M. de Beaujeu. p. 122. — Une chanson "qui n'a guèr' d'esprit." p. 122. — Cantate à la Sainte-Vierge. p. 123. — Chouaguen. p. 125. — Du brio stratégique. p. 126. — "Manibus date lilia plenis." p. 127. — Une barcarolle. p. 127. — La perle de Chouaguen. p. 128. — William-Henry. p. 129. — La chasse aux chevelures. p. 130. — La chamade anglaise. p. 131. — Victoire! p. 131. — Carillon. p. 132. — Avec le printemps de 1758. p. 133. — Nouveaux desseins. p. 133. — "Où est Lévis?" p. 134. — "Mes enfants, la journée sera chaude!" p. 134. — La bataille. p. 134. — Pax! p. 135. — Au bruit des cloches... p. 135. — LE CARILLON DE LA NOUVELLE-FRANCE. p. 135. — Encore Etienne Marchand. p. 136. — Notre "Marseillaise". p. 137. — Hélas! p. 138. — Vers les plaines d'Abraham. p. 138. — Tout finit par des chansons. p. 139. — Un point..., c'est tout. p. 139. — Epilogue. p. 140. — O CANADA! p. 140.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES PLANCHES

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

APPENDICE

TABLE
DES
PLANCHES

First stronghold, or Habitation, of Port Royal, 1605-1613.	p. 3
Frontispice des MVSES DE LA NOUVELLE FRANCE.	p. 11
Performance of the Theatre of Neptune, Port Royal, November 14, 1606.	p. 16
Québec.	p. 28
Pierre de Voyer d'Argenson, 5ème gouverneur, 1658-1661.	p. 41
Monseigneur de Saint-Vallier.	p. 54
L'Ordre de Bon Temps, par Charles W. Jefferys.	p. 63
Gouverneur de Courcelle.	p. 69
L'intendant Dupuy et Mme Dupuy.	p. 81
Le Gouverneur de Beauharnais.	p. 88
Frontispice de la RELATION DU VOYAGE DU PORT ROYAL DE L'ACADIE.	p. 101
Manuscript Sonnet by Lescarbot.	p. 109
Bataille de la Belle-Rivière.	p. 121
Church of Notre Dame-des-Victoires 1690-1711.	p. 132

SOURCES
ET
BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES IMPRIMEES ET DOCUMENTS. OUVRAGES ET
JOURNAUX CONTEMPORAINS. ^x

ARRETS ET REGLEMENTS DU CONSEIL SUPERIEUR DE QUEBEC
ET ORDONNANCES ET JUGEMENTS DES INTENDANTS DU
CANADA. Québec, 1855.

CARTIER (VOYAGE DE JACQUES) EN 1534. Publié par
M.-H. MICHELANT. Paris, 1865.

CHAMPLAIN (OEUVRES DE). Publiées par l'abbé C.-H.
LAVERDIERE. Québec, 1870. 6 volumes.

CHARLEVOIX (R. P. F.-X. de). HISTOIRE ET DESCRIPTION
GENERALE DE LA NOUVELLE-FRANCE. Paris, 1744.

COMPLEMENT DES ORDONNANCES ET JUGEMENTS DES GOUVERNEURS
ET INTENDANTS DU CANADA... Québec, 1856.

DIEREVILLE (Sieur N. de). RELATION DU VOYAGE DU
PORT ROYAL DE L'ACADIE OU DE LA NOUVELLE FRANCE.
Amsterdam, 1710.

DOLLIER DE CASSON (Abbé). HISTOIRE DU MONTREAL, 1640-
1672. Montréal, 1871.

EDITS ET ORDONNANCES. Recueil en 3 volumes, publiés
chacun sous un titre différent.

EDITS, ORDONNANCES ROYAUX, DECLARATIONS ET ARRETS DU
CONSEIL D'ETAT DU ROI CONCERNANT LE CANADA. Québec,
1854.

x) Quand un ouvrage a eu plusieurs éditions, nous indi-
quons celle que nous avons utilisée.

HISTOIRE DE L'HOTEL-DIEU DE QUEBEC (attribuée à la mère
Jeanne-Françoise JUCHEREAU DE SAINT-IGNACE).
Montauban, 1751.

JUGEMENTS ET DELIBERATIONS DU CONSEIL SOUVERAIN DE LA
NOUVELLE-FRANCE. Québec, 1886-1889. 6 volumes.

LA HONTAN (NOUVEAUX VOYAGES DE M. LE BARON DE) DANS
L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE... La Haye, 1715. 2
volumes.

LESCARBOT (Marc). HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE.
Publiée par Edwin Tross. Paris, 1866. 3 volumes.

LES MUSES DE LA NOUVELLE-FRANCE. Publiées par
Edwin Tross. Paris, 1866.

RELATIONS (THE JESUIT) AND ALLIED DOCUMENTS, TRAVELS
AND EXPLORATIONS OH THE JESUIT MISSIONAIRES IN
NEW-FRANCE, 1610-1791. Publié par Reuben Gold
THWAITES. Cleveland, 1896-1901. 73 volumes.

ROY (Pierre-Georges). ARCHIVES DE LA PROVINCE DE
QUEBEC. ORDONNANCES, COMMISSIONS, ETC., ETC.,
DES GOUVERNEURS ET INTENDANTS DE LA NOUVELLE-FRANCE
(1639-1706). Beauceville, 1924. 2 volumes.

RAPPORTS DE L'ATCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC
POUR 1920-1921, 1921-1922, 1922-1923, 1923-1924,
1924-1925, 1925-1926, 1926-1927, 1927-1928,
1928-1929. Chacun de ces RAPPORTS est un
recueil de documents et d'articles documentés.
Il serait trop long d'énoncer tout ce que nous
avons utilisé dans les RAPPORTS. Cela équiva-
drait presque à analyser le contenu de chaque
volume. Nous ne ferons exception que pour
quelques documents particulièrement importants.

II. MEMOIRES ET CORRESPONDANCES.

BOUGAINVILLE.(MEMOIRE SUR L'ETAT DE LA NOUVELLE-FRANCE, 1757. Dans le RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC POUR 1923-1924. pp. 42-70.

DUPLESSIS (Le P. F.-X.). LETTRES (1716-1759).
Publiées par Joseph-Edmond Roy. Lévis, 1892.

FRONTENAC (CORRESPONDANCE ECHANGEES ENTRE LA COUR DE FRANCE ET LE GOUVERNEUR DE) PENDANT SA PREMIERE ADMINISTRATION (1672-1682). Dans le RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC POUR 1926-1927. pp. 1-144.

CORRESPONDANCES ECHANGEES ENTRE LA COUR DE FRANCE ET LE GOUVERNEUR DE — PENDANT SA SECONDE ADMINISTRATION (1689-1699). Dans le RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC POUR 1927-1928. pp. 1-211.

CORRESPONDANCE ECHANGEES ENTRE LA COUR DE FRANCE ET LE GOUVERNEUR DE — PENDANT SA SECONDE ADMINISTRATION (1689-1699). (Fin). Dans le RAPPORT ... POUR 1928-1929. pp. 247-384.

TETU (Mgr Henri). LE CHAPITRE DE LA CATHEDRALE DE QUEBEC ET SES DELEGUES EN FRANCE. LETTRES DES CHANOINES PIERRE HAZEUR DE L'ORME ET JEAN-MARIE DE LA CORNE (1723-1773). Dans le BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES, 1907-1908-1909 et 1910.

III. INSTRUMENTS DE TRAVAIL SPECIAUX.

ALLAIRE (Abbé J.-B.-A.). LE CLERGE CANADIEN-FRANCAIS
(LES ANCIENS). Montréal, 1910.

CATALOGUE OF PICTURES... IN THE PUBLIC ARCHIVES
OF CANADA. Ottawa, 1925.

DIONNE (N.-E.). INVENTAIRE CHRONOLOGIQUE DES CARTES,
PLANS, ATLAS RELATIFS A LA NOUVELLE-FRANCE ET A LA
PROVINCE DE QUEBEC. Ottawa, 1909.

INVENTAIRE CHRONOLOGIQUE DES LIVRES... PUBLIES
EN DIVERSES LANGUES DANS ET HORS DE LA PROVINCE
DE QUEBEC. PREMIER SUPPLEMENT, 1904-1912.
Québec, 1912.

QUEBEC ET LA NOUVELLE-FRANCE. BIBLIOGRAPHIE.
Québec, 1905-1907. 3 volumes.

GAGNON (Philéas). ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE...
Québec, 1895 et Montréal, 1913.

RAPPORTS SUR LES ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA, 1883-
1935. Ces RAPPORTS contiennent l'inventaire analytique
des principales séries des archives françaises qui
intéressent l'histoire du Canada.

ROY (J.-E.). RAPPORT SUR LES ARCHIVES DE FRANCE
RELATIVES A L'HISTOIRE DU CANADA. Ottawa, 1911.

ROY (P.-G.). ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.
INVENTAIRE DES ORDONNANCES DES INTENDANTS DE LA
NOUVELLE-FRANCE CONSERVEES AUX ARCHIVES PROVINCIALES
DE QUEBEC. Beauceville, 1919. 4 volumes.

ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC. INVENTAIRE D'UNE
COLLECTION DE PIÈCES JUDICIAIRES, NOTARIALES,
ETC., ETC., CONSERVEES AUX ARCHIVES JUDICIAIRES
DE QUEBEC. Beauceville, 1917. 2 volumes.

TANGUAY (Mgr Cyprien). DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE DES
FAMILLES CANADIENNES. Montréal, 1871-1890. 7 volumes

REPERTOIRE GENERAL DU CLERGE CANADIEN. Montréal, 1893.

WALLACE (W. Stewart). THE DICTIONARY OF CANADIAN
BIOGRAPHY. Toronto, 1926.

IV. OUVRAGES HISTORIQUES.

AVENEL (Vicomte G. d'). LE COUT DE L'INSTRUCTION ET SON PRIX DEPUIS TROIS SIECLES. Dans LA REVUE DES DEUX MONDES, 1er avril et 15 août 1930.

BERTRAND (Abbé Adélard DESROSIERS et Camille). HISTOIRE DU CANADA. Montréal, 1925.

BIBAUD (Maximilien). DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES HOMMES ILLUSTRÉS DU CANADA ET DE L'AMÉRIQUE. Montréal, 1857.

LES INSTITUTIONS DE L'HISTOIRE DU CANADA ou ANNALES CANADIENNES JUSQU'À L'AN 1819... Montréal, 1855.

LE PANTHEON CANADIEN. Montréal, 1858.

BIBAUD (Michel). ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE. Montréal, 1842.

HISTOIRE DU CANADA SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE. Montréal, 1843.

BIGGAR (H.P.). DOCUMENTS RELATING TO JACQUES CARTIER AND THE SIEUR DE ROBERVAL. Ottawa, 1930.

WORKS OF SAMUEL CHAMPLAIN. 6 volumes (1922-1936) and portfolio of plates and maps.

BONNECHOSE (Charles de). MONTCALEM ET LE CANADA FRANÇAIS. Paris, 1888.

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES. Lévis, 1895-1938. 44 volumes.

CHAPPAIS (Sir Thomas). JEAN TALON, INTENDANT DE LA
NOUVELLE-FRANCE. Québec, 1904.

LE MARQUIS DE MONTCALM. Québec, 1911.

CHARTIER (Chanoine Emile). LA VIE DE L'ESPRIT AU CANADA
FRANCAIS. Dans les MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE
DU CANADA. Mai 1930.

CHAUVEAU (P.-J.-O.). BERTRAND DE LA TOUR (L'ANCIEN
CHAPITRE DE QUEBEC). Lévis, 1898.

CHINARD (Gilbert). L'EXOTISME AMERICAIN. Paris, 1911.
3 volumes.

DESROSIERS (Abbé Adélarde) et Camille BERTRAND. HISTOIRE
DU CANADA. Montréal, 1925.

DIONNE (N.-E.). LA NOUVELLE FRANCE DE CARTIER A CHAMPLAIN.
Québec, 1891.

DUBOIS (Abbé Emile). AUTOUR DU METIER. Montréal, 1922.

DUGAS (Marcel). LITTERATURE CANADIENNE... Paris, 1929.

FAILLON (Abbé E.-M.). HISTOIRE DE LA COLONIE FRANCAISE
EN CANADA. Montréal, 1865-1866. 3 volumes.

FAUTEUX (Aegidius). BATAILLE DE VERS AUTOUR D'UNE TOMBE.
Dans les MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE... Mai, 1931.

LES BIBLIOTHEQUES CANADIENNES ET LEUR HISTOIRE (1534-
1763). Dans LA REVUE CANADIENNE. Montréal,
janvier-juin 1916.

FERLAND (Abbé J.-B.-A.). COURS D'HISTOIRE DU CANADA.
Québec 1861-1865 et 1882. 2 volumes.

GAGNON (Ernest). CHANSONS POPULAIRES DU CANADA. Québec,
1865.

LOUIS JOLLIET, DECOUVREUR DU MISSISSIPPI ET DU PAYS DES
ILLINOIS, PREMIER SEIGNEUR DE L'ILE D'ANTICOSTI.
Montréal, 1926.

GARNEAU (F.-X.). HISTOIRE DU CANADA. Paris, 1920.
2 volumes.

GASPE (Philippe Aubert de). LES ANCIENS CANADIENS.
Québec, 1863.

MEMOIRES. Ottawa, 1866.

- GOSSELIN (Mgr Amédée). L'INSTRUCTION AU CANADA SOUS LE REGIME FRANCAIS (1635-1760). Québec, 1911.
- GOSSELIN (Abbé Auguste). HENRI DE BERNIERES, PREMIER CURE DE QUEBEC. Québec, 1902.
- JEAN NICOLET ET SON TEMPS. Québec, 1905.
- L'EGLISE DU CANADA DEPUIS MGR DE LAVAL JUSQU'A LA CONQUETE. 3 parties en 3 volumes. MGR DE SAINT-VALLIER; Québec, 1911. MGR DE MORNAY? MGR DOSQUET, MGR DE LAUBERIVIERE; Québec, 1912. MGR DE PONT-BRIAND; Québec, 1914.
- UN EPISODE DE L'HISTOIRE DU THEATRE AU CANADA (1694). L'AFFAIRE DE TARTUFE. Dans les MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE DU CANADA. Mai 1898.
- VIE DE MGR DE LAVAL, PREMIER EVEQUE DE QUEBEC. Québec, 1890. 2 volumes.
- GOURMONT (Rémy de). LES CANADIENS DE FRANCE. Paris, 1893
- LES FRANCAIS AU CANADA ET EN ACADIE. Paris, 1888.
- GUIRAUD (Paul). FUSTEL DE COULANGES. Paris, 1896.
- HALDEN (Charles ab der). ETUDES DE LITTERATURE CANADIENNE FRANCAISE. Paris, 1904.
- HANOTAUX (G.) et MARTINEAU (A.). HISTOIRE DES COLONIES FRANCAISES ET DE L'EXPANSION DE LA FRANCE DANS LE MONDE. Tome I: L'AMERIQUE; par Ch. de LA RONCIERE, J. TRAMOND, E. LAUVRIERE. Paris, 1930.
- HUGOLIN (R. P.). ECHOS HEROI-COMIQUES DU NAUFRAGE DES ANGLAIS SUR L'ILE-AUX-OEUFs EN 1711. Dans LA NOUVELLE-FRANCE. Mai, juin, juillet et août 1910.
- VICTOIRES ET CHANSONS. Dans LA NOUVELLE-FRANCE. janvier, février, mars, avril, juin et juillet 1913.
- HUSTON (James). LE REPERTOIRE NATIONAL. Montréal, 1848. 4 volumes.
- KERALLAIN (René de). LES FRANCAIS AU CANADA. LA JEUNESSE DE BOUGAINVILLE ET LA GUERRE DE SEPT ANS. Nogent-le-Rotrou, 1896.
- KIRBY (William). LE CHIEN D'OR. Québec, 1926. 2 volumes.
- LABOULAYE (Edouard). HISTOIRE DES ETATS-UNIS. Paris, 1877-1883. 3 volumes.

LANCTOT (Gustave). COMMENT MOURUT LE THEATRE EN NOUVELLE-FRANCE. Dans LA REVUE POPULAIRE. Livraison de 1937.

L'ADMINISTRATION DE LA NOUVELLE-FRANCE. Paris, 1929.

LAREAU (Edmond). LA LITTERATURE CANADIENNE. Québec, 1863-1864. 2 volumes.

LARUE (Hubert). LES CHANSONS HISTORIQUES DU CANADA (DE 1608 A 1760). Dans LE FOYER CANADIEN. Québec, 1865. Tome III.

LES CHANSONS POPULAIRES ET HISTORIQUES DU CANADA.
Dans LE FOYER CANADIEN. Québec, 1863. Tome I.

LAVERDIERE (Abbé C.-H.). OEUVRES DE CHAMPLAIN. Québec, 1870. 6 volumes.

LE GRESLEY (R. P. Omer). L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS EN ACADIE, 1604-1926. Paris, 1925.

LE JEUNE (R. P. Louis). DICTIONNAIRE GENERAL DU CANADA. Ottawa, 1931. 2 volumes.

MARIE-VICTORIN (Frère). LES RECITS LAURENTIENS. Paris, 1919.

MARION (Séraphin). LE SOURIRE DANS NOTRE LITTERATURE DU BON VIEUX TEMPS. Conférence inédite.

RELATIONS DES VOYAGEURS FRANCAIS EN NOUVELLE-FRANCE
AU XVIIe SIECLE. Paris, 1923.

MARTINEAU (G. HANOTAUX et A.). HISTOIRE DES COLONIES FRANCAISES ET DE L'EXPANSION DE LA FRANCE DANS LE MONDE. Tome I: L'AMERIQUE; Par Ch. de LA RONCIERE, J. TRAMOND, E. LAUVRIERE. Paris, 1930.

MASSICOTTE (E.-Z.). FAITS CURIEUX DE L'HISTOIRE DE MONTREAL. Montréal, 1922.

MICHELANT (M.-H.). VOYAGE DE JACQUES CARTIER EN 1534. Paris, 1865.

MONTIGNY (Louvigny de). LE BOUQUET DE MELUSINE. Montréal, 1928.

MYRAND (Ernest). M. DE LA COLOMBIERE, ORATEUR. HISTORIQUE D'UN SERMON CELEBRE PRONONCE A N. D. DE QUEBEC, LE 5 NOVEMBRE 1690... Montréal, 1898.

NOELS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE. Montréal, 1926.

NOVA-FRANCIA. Paris, 1925-1930. 5 volumes.

- PARKMAN (Francis). THE OLD REGIME IN CANADA. London, 1904. (PARKMAN'S WORKS, tome IV).
- PRECIS D'HISTOIRE DES LITTERATURES FRANCAISE, CANADIENNE-FRANCAISE, ETRANGERES ET ANCIENNES. Lachine, 1925.
- RICHARDSON (Harriette Taber). THE THEATRE OF NEPTUNE IN NEW FRANCE. Boston, 1927.
- ROCHEMONTEIX (R. P. Camille de). LES JESUITES ET LA NOUVELLE-FRANCE AU XVIIIE SIECLE. Paris, 1895-1898. 3 volumes.
- LES JESUITES ET LA NOUVELLE-FRANCE AU XVIIIIE SIECLE. Paris, 1906. 2 volumes.
- ROSSEL (Virgile). HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANCAISE HORS DE FRANCE. Lausanne, 1895.
- ROY (Antoine). LES LETTRES, LES SCIENCES ET LES ARTS AU CANADA SOUS LE REGIME FRANCAIS. Paris, 1930.
- ROY (Mgr Camille). HISTOIRE DE LA LITTERATURE CANADIENNE. Québec, 1930.
- ROY (J.-E.). HISTOIRE DU NOTARIAT AU CANADA, DEPUIS LA FONDATION DE LA COLONIE JUSQU'A NOS JOURS. Lévis, 1899-1902. 4 volumes.
- LETTRES DU P. F.-X. DUPLESSIS, DE LA COMPAGNIE DE JESUS. Lévis, 1892.
- ROY (P.-G.). CRIMES ET PEINES SOUS LE REGIME FRANCAIS. Dans LA REVUE CANADIENNE. Juillet-décembre 1916.
- INDEX DU BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES. Beauceville, 1925-1926. 4 volumes. Vu l'usage presque continuél que nous avons fait du BULLETIN, nous renonçons à mentionner ici tous les articles dont nous nous sommes servi. On les a trouvés cités au cours de ce travail, parmi les références mises au bas de chaque page.
- LA RECEPTION DE MGR LE VICOMTE D'ARGENSON PAR TOUTES LES NATIONS DU PAIS DE CANADA A SON ENTREE AU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-FRANCE. Québec, 1890.
- LA VILLE DE QUEBEC SOUS LE REGIME FRANCAIS. Québec, 1930. 2 volumes.
- LES PETITES CHOSES DE NOTRE HISTOIRE. 5 séries en 5 volumes. Lévis, 1919-1925.

- LE VIEUX QUEBEC. Première série. Québec, 1923.
- SAINT-VALLIER (MGR DE) ET L'HOPITAL-GENERAL DE QUEBEC.
Québec, 1882.
- SULTE (Benjamin). HISTOIRE DES CANADIENS-FRANCAIS.
Montréal, 1882-1884. 8 volumes.
- NOS ANCESTRES ETAIENT-ILS IGNORANTS? Dans les MEMOIRES
DE LA SOCIETE ROYALE... Mai 1918.
- TACHE (Louis-H.). LA POESIE FRANCAISE AU CANADA. Saint-
Hyacinthe, 1881.
- THWAITES (R.-G.). THE JESUIT RELATIONS AND ALLIED DOCU-
MENTS, TRAVELS AND EXPLORATIONS OF THE JESUIT MISSION-
ARIES IN NEW-FRANCE, 1610-1791. Cleveland, 1896-1901.
73 volumes.
- TROSS (Edwin). HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE, de Marc
LESCARBOT. Paris, 1866. 3 volumes.
- LES MUSES DE LA NOUVELLE-FRANCE, de Marc LESCARBOT.
Paris, 1866.
- URSULINES (LES) DE QUEBEC DEPUIS LEUR ETABLISSEMENT JUS-
QU'A NOS JOURS. Québec, 1863-1866. 4 volumes.
- VATTIER (Georges). ESSAI SUR LA MENTALITE CANADIENNE-
FRANCAISE. Paris, 1928.

APPENDICE

PIECE NO I

LE THEATRE
DE NEPTVNE EN LA
NOUVELLE-FRANCE. ⁱ

Représenté sur les flots du Port-Royal le
quatorzième de Novembre mille six cens
six, au retour du Sieur de Poutrincourt
du païs des Armouchiquois.

Neptune commence revetu d'un voile de couleur bleuë,
et de brodequins, ayant la chevelure et la barbe
longues et chenuës, tenant son Trident en main,
assis sur son chariot paré de ses couleurs: ledit
chariot trainé sur les ondes par six Tritons
jusques à l'abord de la chaloupe où s'estoit mis
ledit sieur de Poutrincourt et ses gens sortant
della barque pour venir à terre. Lors ladite
chaloupe accrochée, Neptune commence ainsi.

NEPTVNE.

ⁱⁱ
ARRETE, SAGAMOS, arrête-toy ici,
Et regardes vn Dieu qui a de toy souci.
Si tu ne me conois, Saturne fut mon pere,
Je suis de Iupiter et de Pluton le frere.
Entre nous trois jadis fut parti l'Vnivers,
Iupiter eut le ciel, Pluton eut les Enfers,
Et moy plus hazardeux eu la mer en partage,
Et le gouvernement de ce moite heritage.

i) LES MVSES DE LA NOUVELLE-FRANCE. Edition Tross.
Paris, 1866. pp. 19-29.

ii) C'est vn mot de Sauvage, qui signifie Capitaine.

NEPTVNE c'est mon nom, Neptune l'vn des Dieux
Qui a plus de pouvoir souz la voute des cieux.

Si l'homme veut avoir vne heureuse fortune
Il lui faut implorer le secours de Neptune.
Car celui qui chez soy demeure cazanier
Merite seulement le nom de cuisinier.

Ie fay que le Flameng en peu de temps chemine
Aussi-tôt que le vent jusques dedans la Chine.
Ie fay que l'homme peut, porté dessus mes eaux,
D'vn autre pole voir les inconuz flambeaux,
Et les bornes franchir de la Zone torride,
Ou bouillonnent les flots de l'element liquide.
Sans moy le Roy François d'vn superbe elephant
N'eust du Persan receu le present triumpant:
Et encores sans moy onc les François gendarmes
Es terres du Levant n'eussent planté leurs armes.
Sans moy le Portugais hazardeux sur mes flots
Sans renom croupiroit dans ses rives enclos,
Et n'auroit enlevé les beautez de l'Aurore
Que le monde insensé folatement adore.
Bref sans moy le marchand, pilote, marinier
Seroit en sa maison comme dans vn panier
Sans à-peine pouvoir sortir de sa province.
Vn Prince ne pourroit secourir l'autre Prince
Que j'auroy separé de mes profondes eaux.
Et toy même sans moy apres tant d'actes beaux
Que tu as exploités en la Françoise guerre,
N'eusses eu le plaisir d'aborder cette terre.
C'est moy qui sur mon dos ay tes vaisseaux porté
Quand de me visiter tu as eu volonté.
Et nagueres encor c'est moy qui de la Parque
Ay cent fois garenti toy, les tiens, et ta barque.
Ainsi je veux toujours seconder tes desseins,
Ainsi je ne veux point que tes effortz soient vains,
Puis que si constamment tu as eu le courage
De venir de si loin rechercher ce rivage,
Pour établir ici vn Royaume François,
Et y faire garder mes statuts et mes loix.

Par mon sacré Trident, par mon aceptre je jure
Que de favoriser ton projet j'auray cure,
Et oncques je n'auray en moy-même repos
Qu'en tout cet environ je ne voye mes flots
Ahanner souz le faix de dix mille navires
Qui facent d'vn clin d'oeil tout ce que tu desires.

Va donc heureusement, et poursui ton chemin
Où le sort te conduit: car je voy le destin
Preparer à la France vn florissant Empire
En ce monde nouveau, qui bien loin fera bruire

Le renom immortel de De Monts et de toy
Souz le regne puissant de HENRY vôtre Roy.

Neptune ayant achevé, vne trompette commence à éclater
hautement et encourager les Tritons à faire de même.
Cependant le sieur de Poutrincourt tenoit son epée
en main, laquelle il ne remit point au fourreau
jusques à ce que les Tritons eurent prononcé comme
s'ensuit.

PREMIER TRITON.

Tu peux (grand Sagamos) tu peux te dire heureux
Puisqu'un Dieu te promet favorable assistance
En l'affaire important que d'un coeur vigoureux
Hardi tu entreprends, forçant la violence
D'AEole, qui toujours inconstant et léger,
Tantot adesquidés (x). tantot poussé d'envie,
Veut te precipiter, et les tiens au danger.

Neptune est un grand Dieu, qui cette jalousie
Fera comme fumée en l'air évanouir:
Et nous ses postillons, malgré l'effort d'AEole,
Férons en toutes parts de ton courage ouïr
Le renom, qui des-ja en toutes terres vole.

DEUXIEME TRITON.

Si Iupiter est Roy és cieux
Pour gouverner ça bas les hommes,
Neptune aussi l'est en ces lieux
Pour même effet; et nous qui sommes
Ses suppos, avons grand desir
De voir le temps et la journée
Qu'ayes de tes travaux plaisir
Après ta course terminée,
Afin qu'en ces côtes ici
Bien-tot retentisse la gloire
Du puissant Neptune: et qu'ainsi
Tu eternises ta memoire.

TROISIEME TRITON.

France, tu as occasion
De lotier la devotion
De tes enfans dont le courage
Se montre plus grand en cet âge

X

Mot de Sauvage, qui signifie Ami.

Qu'il ne fit onc és siecles vieux,
Estans ardemment curieux
De faire éclater tes loüanges
Jusques aux peuples plus étranges,
Et graver ton los immortel
Même souz ce monde mortel.

Ayde doncques et favorise
Vne si louable entreprise,
Neptune s'offre à ton secours
Qui les tiens maintiendra toujours
Contre toute l'humaine force,
Si quelqu'un contre toy s'efforce.
"Il ne faut jamais rejeter
"Le bien qu'un Dieu nous veut preter."

QVATRIEME TRITON.

Celui qui point ne se hazarde
Montre qu'il a l'ame cottaarde,
Mais celui qui d'un brave coeur
Meprise des flots la fureur
Pour vn sujet rempli de gloire
Fait à chacun aisement croire
Que de courage et de vertu
Il est tout ceint et revetu,
Et qu'il ne veut que le silence
Tienne son nom en oubliance.

Ainsi ton nom (grand Sagamos)
Retentira dessus les flots
D'or-en-vant, quand dessus l'onde
Tu decouvres ce nouveau monde,
Et y plantes le nom François,
Et la Majesté de tes Rois.

CINQVIEME TRITON.

Vn Gascon prononça ces vers à peu prés en sa
langue.

Sabets aquo que volio diro,
Aqueste Neptune bieillart
L'autre jou faisio del bragart,
Et comme vn bergalant se miro.

N'agaires que faisio l'amou,
Et baisavo vne jeune hillo
Qu'ero plan polide et gentillo,
Et la cerquavo quadejou.

Bezets, ne vous fizets pas trop
En aquels gens de barbos grisos,

Car en aqueles entreprisos
Els ban lou trot et lou galop.

SIXIEME TRITON.

Vive HENRY le grand Roy des François
Qui maintenant fait vivre souz ses loix
Les nations de sa Nouvelle-France,
Et souz lequel nous avons esperance
De voir bien-tot Neptune reveré
Autant ici qu'oncq'il fut honoré
Par ses sujets sur le Gaullois rivage,
Et en tous lieux où le brave courage
De leurs ayeuls jadis les a porté.
Neptune aussi fera de son côté
Que leurs neveux s'employans sans feintise
A l'ornement de leur belle entreprise,
Tous leurs desseins il favorisera,
Et prosperer sur ses eaux il fera.

Cela fait, Neptune s'équarte vn petit pour faire place
à vn canot, dans lequel estoient quatre Sauvages,
qui s'approcherent apportans chacun vn present audit
sieur de Poutrincourt.

PREMIER SAVVAGE.

Le premier Sauvage offre vn quartier d'ellan ou
Orignac, disant ainsi.

De la part des peuples Sauvages
Qui environnent ces pais
Nous venons rendre les hommages
Deuz aux sacrées Fleur-de-lis
Es mains de toy, qui de ton Prince
Representes la Majesté,
Attendans que cette province
Faces florir en pieté,
En moeurs civils, et toute chose
Qui sert à l'établissement
De ce qui est beau, et repose
En vn royal gouvernement.
Sagamos, si en nos services
Tu as quelque devotion,
A toy en faisons sacrifices
Et à ta generation.
Noz moyens sont vn peu de chasse,
Que d'vn coeur entier nous t'offrons,
Et vivre toujours en ta grace
C'est tout ce que nous desirons.

DEUXIEME SAVVAGE.

Le deuxième Sauvage tenant son arc et sa fleche en main, donne pour son present des peaux de Castors, disant:

Voici la main, l'arc, et la fleche
Qui ont fait la mortele breche
En l'animal de qui la peau
Pourra servir d'un bon manteau
(Grand Sagamos) à ta hauteesse.

Reôy donc de ma petitesse
Cette offrande qu'à ta grandeur
I'offre du meilleur de mon coeur.

TROISIEME SAVVAGE.

Le troisième Sauvage offre des Matachiaz, c'est à dire, echarpes, et brasselets faits de la main de sa maitresse, disant:

Ce n'est seulement en France
Que commande Cupidon,
Mais en la Nouvelle-France,
Comme entre vous, son brandon
Il allume; et de ses flammes
Il rotit noz pauvres ames.
Et fait planter le bourdon.

Ma maitresse ayant nouvelle
Que tu devois arriver,
M'a dit que pour l'amour d'elle
I'eusse à te venir trouver,
Et qu'offrande je te fisse
De ce petit exercise
Que sa main à sceu ouvrer.

Recoy doncques d'allegresse
Ce present que je t'adresse
Tout rempli de gentillesse
Pour l'amour de ma maitresse
Qui est ores en detresse,
Et n'aura point de liesse
Si d'une prompte vitesse
Je ne lui di la caresse
Que m'aura fait ta hauteesse.

QVATRIEME SAVVAGE.

Le quatrième Sauvage n'ayant heureusement chassé par les bois, se presente avec vn harpon en main,

et apres ses excuses faites, dit qu'il s'en va à la pêche.

SAGAMOS, pardonne moy
Si je viens en telle sorte,
Si me presentant à toy
Quelque present je n'apporte.
Fortune n'est pas toujours
Aux bons chasseurs favorable,
C'est pourquoy ayant recours
A vn maitre plus traitable,
Après avoir maintefois
Invoqué cette fortune
Brossant par l'epès des bois,
Je m'en vay suivre Neptune.
Que Diane en ses forêts
Ceux qu'elle voudra caresse,
Je n'ay que trop de regrets
D'avoir perdu ma jeunesse
A la suivre par les vaux,
Avecque mille travaux,
Souz des esperances vaines.

Maintenant je m'en vay voir
Par cette côte marine
Si je pourray point avoir
Dequoy fournir ta cuisine:
Et cependant si tu as
Quelque part en ta chaloupe
Vn peu de caraconas(x),
Fournis-en moy et ma troupe.

Après que Neptune eut esté remercié par le sieur de Poutrincourt de ses offres au bien de la France, les Sauvages le furent semblablement de leur bonne volonté et devotion; et invitez de venir au Fort Royal prendre du caracona. A l'instant la troupe de Neptune chante en musique à quatre parties ce qui s'ensuit.

Vray Neptune donne nous
Contre tes flots assurance,
Et fay que nous puissions tous
Vn jour nous revoir en France.

La Musique achevée, la trompette sonne derechef,
et chacun prent sa route diversement: les Canons

x

C'est du pain.

bourdonnent de toutes parts, et semble à ce tonnerre que Proserpine soit en travail d'enfant: ceci causé par la multiplicité des Echoz que les côtaux s'envoient les vns aux autres, lesquels durent plus d'un quart d'heure.

Le sieur de Poutrincourt arrivé près du Fort Royal, vn compagnon de gaillarde humeur qui l'attendoit de pié ferme, dit ce qui s'ensuit.

Après avoir longtemps (Sagamos) désiré
Ton retour en ce lieu, en fin le ciel iré
A eu pitié de nous, et nous montrant ta face,
Il nous a fait paroître vne incroyable grace.

Sus doncques rotisseurs, depensiers, cuisiniers,
Marmitons, patissiers, fricasseurs, taverniers,
Mettez dessus dessous pots et plats et cuisine,
Qu'on baille à ces gens ci chacun sa quarte pleine,
Ie les voy alterez sicut terra sine aqua.
Garson depeche-toy, baille à chacun son K.
Cuisiniers, ces canars sont-ils point à la broche?
Qu'on tuë ces poulets, que cette oye on embroche,
Voici venir à nous force bons compagnons
Autant deliberez des dents que des roignons.
Entrez dedans, Messieurs, pour vôtre bien-venuë,
Qu'avant boire chacun hautement éternuë,
A fin de decharger toutes froides humeurs
Et remplir voz cerveaux de plus douces vapeurs.

Ie prie la Lecteur excuser si ces rhimes ne sont si bien limées que les hommes delicats pourroient desirer. Elles ont esté faites à la hate. Mais neantmoins je les ay vouldy inserer ici, tant pource qu'elles servent à nôtre Histoire, que pour montrer que nous vivions joyeusement. Le surplus de cette action se peut voir à la fin du chap. 16. liv. 4. de mon Histoire de la Nouvelle-France.

PIECE NO II

A-DIEU

A L A N O V V E L L E
FRANCE. ^x

Du 30. Iuillet 1607.

FAVT-IL abandonner les beautez de ce lieu,
Et dire au PORT-ROYAL vn eternal Adieu?
Serons-nous donc toujours accusez d'inconstance
En l'établissement d'vne Nouvelle-France?
Que nous sert-il d'avoir porté tant de travaux,
Et des flots irritez combattu les assaux,
Si nôtre espoir est vain, et si cette province
Ne flechit souz les loix de HENRY nôtre Prince?
Que vous servira-il d'avoir jusques ici
Fait des frais inutiles, si vous n'avez souci
De recueillir le fruit d'vne longue depense,
Et l'honneur immortel de vôtre patience?
Ha que j'ay de regrets que vous ne sçavez pas
De cette terre ici les attrayans appas!
Et bien que le Flamen vous ait fait vne injure,
L'injure bien souvent se rend avec vsure.
Il faut doncques partir, il faut appareiller,
Et au port Saint-Malo aller l'ancre mouïller.

PERE DE L'VNIVERS, qui commandes aux ondes,
Et qui peux assecher les mers les plus profondes,
Donne nous de franchir les abymes des eaux
Dont tu as separé tous ces peuples nouveaux
Des peuples baptizés, et sans aucun naufrage
Du royaume François voir bien-tot le rivage.

^x LES MVSES DE LA NOUVELLE-FRANCE. Edition Tross.
Paris, 1866. pp. 30-44.

Adieu donc beaux cotaux et montagnes aussi,
 Qui d'un double rempar ceignent ce Port ici.
 Adieu vallons herbus que le flot de Neptune
 Va baignant largement deux fois à chaque lune,
 Pour donner nourriture aux arborés Ellans,
 Et autres animaux qui ne sont pas si grans,
 Et au gibier aussi, qui pour trouver pâture
 Y vient de tous côtes tant qu'il y a verdure.
 Adieu mon doux plaisir fontaines et ruisseaux,
 Qui les vaux et les monts arrosez de vos eaux.
 Pourray-je t'oublier belle ile forêtiere (x)
 Riche honneur de ce lieu et de cette riviere?
 Je prise de ta soeur les aimables beautés,
 Mais je prise encor plus tes singularités.
 Car comme il est séant que celui qui commande
 Porte une Majesté plus auguste et plus grande
 Que son inferieur: ainsi pour commander
 Tu as le front haussé qui te fait regarder
 A l'environ de toy une ondoyante plaine,
 Et la terre alentour sujette à ton domaine.
 Tes rives sont des rocs, soit pour tes batimens,
 Soit pour d'une cité jeter les fondemens.
 Ce sont en autres parts une menuë arene,
 Où mille fois le jour mon esprit se pourmene.
 Mais parmi tes beautés j'admire un ruisselet
 Qui foule doucement l'herbage nouvelet
 D'un vallon qui se baisse au creux de ta poitrine,
 Precipitant son cours dedans l'onde marine.
 Ruisselet qui cent fois de ses eaux m'a tenté,
 Sa grace me forçant lui prêter le côté.
 Ayant donc tout cela, Ile haute et profonde,
 Ile digne séjour du plus grand Roy du monde,
 Ayant dit-je cela, qu'est-ce qui te defaut
 A former pardeça la cité qu'il nous faut,
 Sinon d'avoir près soy un chacun sa mignone
 En la sorte que Dieu et l'Eglise l'ordonne?
 Car ton terroir est bon et fertile et plaisant,
 Et oncques son culteur n'en sera déplaisant.
 Nous en pouvons parler, qui de mainte semence
 Y jettée, en avons certaine experience.
 • Que puis-je dire encor digne de ton beau los?
 Ajouteray-je ici que dedans ton enclos
 Se trouvent largement produits par la Nature
 Framboises, fraises, pois, sans aucune culture?
 Ou bien diray-je encor tes verdoyans lauriers,
 Tes Simples inconnus, tes rouges grozeliars?

x Dans le Port-Royal il y a deux belles iles. Cette
 ci est celle qui est devant nôtre Fort.

Non, mais tant seulement sans sortir tes limites,
Ici je toucheray les nombreux exercices
Des peuples écailliez qui viennent chaque jour,
Suivans le train du flot te donner le bon-jour.

Si-tot que du Printemps la saison renouvelle,
L'Eplan vient à foison, qui t'apporte nouvelle
Que Phoebus élevé dessus ton horizon
A chassé loin de toy l'hivernale saison.
Le Haren vient apres avecque telle presse
Que seul il peut remplir vn peuple de richesse.
Mes yeux en sont témoins, et les vostres aussi
Qui de nôtre pature avés eu le souci,
Quand, ailleurs occupez, vôtre main diligente
Ne pouvoit satisfaire à la chasse plaisante
Qu'envoyoit en voz rets l'ecluse d'vn moulin.
Le Bar suit par-apres du Haren le chemin.
Et en vn même temps la petite Sardine,
La Crappe, et le Houmar, suit la côte marine
Pour vn semblable effect; le Dauphin, l'Eturgeon
Y vient parmi la foule avecque le Saumon,
Comme font le Turbot, le Pounamou, l'Anguille,
L'Alose, le Fletan, et la Loche, et l'Equille:
Equille qui, petite, as imposé le nom
A ce fleuve (x) de qui je chante le renom.
Mais ce n'est ici tout, car tu as davantage
De peuples qui te font par chacun jour homage,
Le Colin, le Ioubar, l'Encornet, le Crapau,
Le Marsoin, le Souffleur, l'Oursin, le Macreau,
Tu as le Loup-marin, qui en troupe nombreuse
Se veautre au clair du jour sur ta vase bourbeuse,
Tu as le Chien, la Plie, et mille autres poissons
Que je ne conoy point, de tes eaux nourrissons.
Tairay-je la Moruë heureusement feconde,
Qui par tout cette mer en toutes parts abonde?
Moruë si tu n'es de ces mets delicats
Dont les hommes frians assaisonnent leurs plats,
Ie diray toutefois que de toy se sustente
Préque tout l'Vnivers. O que sera contente
Celle personne vn jour, qui à sa porte aura
Ce qu'vn monde éloigné d'elle recherchera!
Belle ile tu as donc à foison cette manne,
Laquelle j'ayme mieux que de la Taprobane
Les beautez que l'on feint dignes des bien-heureux
Qui vont buvans des Dieux le Nectar savoureux.
Et pour montrer encor ta puissance supreme,
La Baleine t'honore et te vient elle-même

x C'est la riviere de l'Equille, qui se décharge au
Port-Royal, maintenant dite la riviere du Dauphin.

Saluer chacun jour, puis l'ebe la conduit
Dans le vague Ocean où elle a son deduit.
De ceci je rendray fidele temoignage,
L'ayant veu maintefois voisiner ce rivage,
Et à l'aise nouer parmi ce port ici.

Mais tous ces animaux, mais tous ces peuples ci
S'écartent quand Phoebus veut approcher la borne
Du celeste manoir, où git le Capricorne,
Et vont chercher l'abri du profond de Thetys (i),
Ou d'un terroir plus doux vont suivans le pâtis.
Seulement près de toy en cette saison dure
La Palourde, la Coque, et la Moule demeure
Pour sustenter celui qui n'aura de saison
(Ou pauvre, ou paresseux) fait aucune moisson,
Tel que ce peuple ici qui n'a cure de chasse
Jusqu'à ce que la faim le contraigne et pourchasse,
Et le temps n'est toujours favorable au chasseur.
Qui ne souhaite point d'un beau temps la douceur,
Mais vne forte glace, ou des neges profondes,
Quand le Sauvage veut tirer du fond des ondes
L'industriel Castor (qui sa maison batit
Sur la rive d'un lac, où il dresse son lict
Vouté d'une façon aux hommes incroyable,
Et plus que noz palais mille fois admirable,
Y laissant vers le lac un conduit seulement
Pour s'aller égayer souz l'humide element)
Ou quand il veut quéter parmi les bois le gîte
Soit du Royal Ellan, soit du Cerf au pié-vite,
Du Lapin, du Renart, du Caribou, de l'Ours,
De l'Ecurieu, du Loutre à la peau-de-velours
Du Porc-epic, du Chat qu'on appelle sauvage,
(Mais qui du Leopart a plustot le corsage)
De la Martre au doux poil dont se vétent les Rois,
Ou du Rat porte-musc, tous hôtes de ces bois,
Ou de cet animal qui tout chargé de graisse
De hautement grimper a la subtile adresse,
Sur un arbre élevé sa loge batissant
Pour decevoir celui qui le va pourchassant,
Et vit par cette ruse en meilleure assurance
Ne craignant (ce lui semble) aucune violence,
NIBACHES est son nom. Non que sur le printemps
Il n'ait (ii) à cette chasse aussi son passe-temps,

i) Pline, liv. 9, chap. 16, dit que tous poissons sentent l'hiver.

Il y a encore des Tortuës au Port-Royal et des Truites és ruisseaux. On n'a encore reconnu les poissons des lacs.

ii) Sçavoir le Sauvage.

Mais alors du poisson la peche est plus certaine.

Adieu donc je te dis, ile de beauté pleine,
Et vous oiseaux aussi des eaux et des forêts
Qui serez les témoins de mes tristes regrets.
Car c'est à grand regret, et je ne le puis taire,
Que je quitte ce lieu, quoy qu'assez solitaire.
Car c'est à grand regret qu'ores ici je voy
Ebranlé le sujet d'y enter nôtre Foy,
Et du grand Dieu le nom caché souz le silence,
Qui à ce peuple avoit touché la conscience.

Aigles qui des hauts pins habitez les sommets,
Puis qu'à vous Iupiter a commis ses secrets,
Allez dedans les cieux annoncer cette chose,
Et combien de douleur j'en ay en l'ame enclose,
Puis revenez soudain au Monarque François
Lui dire le decret du puissant Roy des Roys.
Car à lui est du ciel donné cet heritage,
Afin que souz son nom ci-apres en tout âge
L'Eternel soit ici saintement adoré,
Et de cent nations son grand nom reveré:
Et pour mieux l'émouvoir à cette chose faire,
Par cent sortes de biens il l'a voulu attirer,
Ayant à noz labeurs fait selon noz desirs,
Et iceux terminé de dix-mille plaisirs.
Car la terre ici n'est telle qu'un fol l'estime,
Elle y est plantureuse à cil qui sçait l'escrime
Du plaisant jardinage et du labeur des champs.

Et si tu veux encor des oiseaux les doux chants,
Elle a le Rossignol, le Merle, la Linote,
Et maint autre inconnu, qui plaisamment gringote
En la jeune saison. Si tu veux des oiseaux
Qui se vont repaissant sur les rives des eaux,
Elle a le Cormorant, la Mauve, la Marmette,
L'Outarde, le Heron, la Gruë, l'Alouette,
Et l'Oye, et le Canard. Canard de six façons,
Dont autant de couleurs sont autant d'hameçons
Qui ravissent mes yeux. Desires-tu encore
De ces oiseaux chasseurs dont le Noble s'honore?
Elle a l'Aigle, le Duc, le Faucon, le Vautour,
Le Sacre, l'Epervier, l'Emerillon, l'Autour,
Et bref tous les oiseaux de haute volerie,
Et outre iceux encor une bende infinie
Qui ne nous sont communs. Mais elle a le Courlis,
L'Aigrette, le Coucou, la Becasse, et Mauvis,
La Palombe, le Geay, le Hibou, l'Hirondelle,
Le Ramier, la Verdier, avec la Tourterelle,
Le Beche-bois huppé, le lascif Passereau,
La Perdrix bigarrée, et aussi le Corbeau.

Que te diray-je plus? Quelqu'un pourra-il croire
Que Dieu même ait voulu manifester sa gloire
Creant un oiseau semblable au papillon
(Du moins n'excede point la grosseur d'un grillon)
Portant dessus son dos un vert-doré plumage,
Et un teint rouge-blanc au surplus du corps-sage?
Admirable oiseau, pourquoi donc, envieux,
T'es-tu cent fois rendu invisible à mes yeux,
Lors que légèrement me passant à l'oreille
Tu laissois seulement d'un doux bruit la merveille?
Je n'eusse été cruel à ta rare beauté,
Comme d'autres qui t'ont mortellement traité,
Si tu eusses à moi daigné te venir rendre.
Mais quoy tu n'as voulu à mon desir entendre.
Je ne lairray pourtant de célébrer ton nom,
Et faire qu'entre nous tu sois d'un grand renom.
Car je t'admire autant en cette petitesse
Que je fais l'Elephant en sa vaste hauteesse.
NIRIDAU c'est ton nom que je ne veux changer
Pour t'en imposer un qui seroit étranger.
NIRIDAU oiseau délicat de nature,
Qui de l'abeille prend la tendre nourriture
Pillant de nos jardins les odorantes fleurs,
Et des rives des bois les plus rares douceurs.

A ces hôtes de l'air pourray-je sans offense
D'un petit peuple ailé ajouter l'excellence?
Ce sont Mouches, de qui sur le point de la nuit
La brillante clarté parmi les bois reluit
Voletant ça et là d'une presse si grande,
Que du ciel étoilé la lumineuse bande
Semble n'avoir en soy plus d'admiration.
Faisant doncques ici commémoration
Des beautés de ce lieu, il est bien raisonnable
Que vous y teniez rang et place convenable.

Mais puis que déjà nos voiles sont tendus,
Et allons revoir ceux qui nous cuident perdus,
Je dis encor Adieu à vous beaux jardinages,
Qui nous avez cet an repeu de vos herbages,
Voire aussi soulagé notre nécessité
Plus que l'art de Paeon n'a fait notre santé
Vous nous avez rendu certes en abondance
Le fruit de nos labeurs selon notre semence.
Hé que sera-ce donc s'il arrive jamais
(Ce qu'il est de besoin qu'on face désormais)
Que la terre ici soit un petit mignardée,
Et par humain travail quelquefois amendée?
Qui croira que le segle, et le chanve, et le pois,
Le chef d'un jeune gars ait surpassé deux fois?
Qui croira que le blé que l'on appelle d'Inde
En cette saison-ci si hautement se guinde,

Qu'il semble estre porté d'insupportable orgueil
Pour se rendre, hautain, aux arbrisseaux pareil?
Ha que ce m'est grand dueil de ne pouvoir attendre
Le fruit qu'en peu de temps vous promettiez nous rendre?
Que ce m'est grand émoi de ne voir la saison
Quand ici meuriront la Courge, le Melon,
Et le Cocombre aussi: et suis en même peine
De ne voir point meuri mon Froment, mon Aveine
Et mon Orge et mon Mil, puis que le Souverain
En ce petit travail m'a beni de sa main.
Et toutefois voici de ce mois le trentième,
Mois qui jadis estoit en ordre le cinquième.

Peuples de toutes parts qui estes loin d'ici
Ne vous émerveillez de cette chose ci,
Et ne nous tenez point comme en region froide;
Ce n'est point ici Flandre, Ecosse, ni Suede,
La mer ici ne gele, et les froides saisons
Ne m'ont oncques forcé d'y garder les tisons.
Et si chez vous l'été plustot qu'ici commence,
Plustot vous ressentez de l'hiver l'inclemence.
Mais tu restes encor, Poutrincourt, attendant
Que ta moisson soit prête: et nous nous cependant
Faisons voile à Campseau où t'attent le navire
Qui de là nous doit tous en la France conduire.
Cependant beaux epics meurissez viteement,
Dieu le Dieu tout-puissant vous doit accroissement,
Afin qu'un jour ici retentisse sa gloire
Lors que de ses bien-faits nous ferons la memoire.
Entre lesquelz bien-faits nous conterons aussi
Le soin qu'il aura eu de prendre à sa merci
Ces peuples vagabons qu'on appelle sauvages
Hôtes de ces forêts et des marins rivages,
Et cent peuples encor qui sont de tous côtez
Au Su, à l'Ouest, au Nort de pié-ferme arretez,
Qui aiment le travail, qui la terre cultivent,
Et libres, de ses fruits plus contens que nous vivent,
Mais en ce deplorable est leur condition,
Que du siecle futur ils n'ont l'instruction.

Pourquoy, ô Tout-puissant, pourquoy donc cette race
As-tu jusques ici rejeté de ta face,
Et pourquoy laisses tu devorer à l'enfer
Tant d'humains qui devroient dessus lui triompher,
Veu qu'ils sont comme nous ton oeuvre et ta facture,
Et ont de toy receu nôtre fraile nature?
Ouvre donc les thresors de tes compassions,
Et verse dessus eux tes benedictions,
Afin qu'ils soient bientot ton sacré heritage,
Et chantent hautement tes bontés en tout âge.
Si-tot que ton Soleil sur eux éclairera,
Aussi-tot cette gent t'adorer on verra.

Temoins soient de ceci les propos veritables
Que Poutrincourt tenoit avec ces miserables
Quant il leur enseignoit nôtre Religion,
Et souvent leur monstroît l'ardente affection
Qu'il avoit de les voir dedans la bergerie
Que Christ a racheté par le pris de sa vie.
Eux d'autre part emeus clairement temoignoient
Et de bouche et de coeur le desir qu'ils avoient
D'estre plus amplement instruits en la doctrine
En laquelle il convient qu'un fidele chemine.
Où estes-vous Prelats, que vous n'avez pitié
De ce peuple qui fait du monde la moitié?
Du moins que n'aidez-vous à ceux de qui le zele
Les transporte si loin comme dessus son aile
Pour établir ici de Dieu la sainte loy
Avecque tant de peine, et de soin, et d'émoy?
Ce peuple n'est brutal, barbare ni Sauvage,
Si vous n'appellez tels les hommes du vieil âge,
Il est subtile, habile, et plein de jugement,
Et n'en ay connu un manquer d'entendement,
Seulement il demande un pere qui l'enseigne
A cultiver la terre, à façonner la vigne,
A vivre par police, à estre menager,
Et souz des fermes toicts ci-apres heberger.
Au reste à nôtre égard il est plein d'innocence
Si de son createur il avoit la science.
Que s'il ne le conoit, sa bouche ni son coeur
Ne ravit point à Dieu par blaspheme l'honneur.
Il ne sçait le metier de l'amoureux bruvage,
De l'aconite aussi il ne sçait point l'vsage,
Sa bouche ne vomit nos imprecations,
Son esprit ne s'adonne à nos inventions
Pour opprimer autrui, l'avarice cruelle
D'un souci devorant son ame ne bourrelle,
Mais il a du Gaullois cette hospitalité
Qui tant l'a fait priser en son antiquité.
Son vice le plus grand est qu'il aime vengeance
Lors que son ennemi lui a fait quelque offense.

Je vous di donc Adieu, pauvre peuple, et ne pu
Exprimer la douleur en laquelle je suis
De vous laisser ainsi sans voir qu'on ait encore
Fait que quelqu'un de vous son Dieu vrayment adore.
Sortons donc de ce Port à la faveur de l'Est,
Car en ces côtes ci est ordinaire l'Ouest,
Puis, souvent cette mer est de brumes couverte
Qui des hommes peu cauts cause l'extrême perte.

Adieu pour un dernier Rochers haut élevés,
Qui orgueilleusement voz grottes soulevés,
D'où distillent sans fin des pluies abondantes
Que leur versent les eaux des montagnes coulantes.

Adieu doncques aussi Grottes qui m'avez pleu
Quand souz vôtre lambris au clair du jour j'ay veu
Figurées d'Iris les couleurs agreables.

Ores que nous voyons les flots epouvantables
Du profond Ocean, pourray-je bien passer
Sans saluer de loin, ou quelque Adieu laisser
A la terre qui a receuë nôtre France
Quand elle vint ici faire sa demeure?
Ile, je te saluë, ile de Sainte-Croix,
Ile premier sejour de noz pauvres François,
Qui souffrirent chez toy des choses vrayment dures,
Mais noz vices souvent nous causent ces injures.
Ie revere pourtant ta freche antiquité,
Les Cedres odorans qui sont à ton côté,
Tes Loges, tes Maisons, ton Magazin superbe,
Tes Iardins étouffez parmi la nouvelle herbe:
Mais j'honore sur tout à cause de noz morts
Le lieu qui saintement tient en depost leurs corps,
Lequel je n'ay peu voir sans vn effort de larmes,
Tant m'ont navré le coeur ces violentes armes.
Soyez doncques en paix, et puissiez-vous vn jour
Vous trouver glorieux au celeste sejour.

Mais cependant, DE MONTS, tu emportes la gloire
D'avoir sur mille morts obtenu la victoire,
Témoignage certain de ta grande vertu,
Soit quand tu as des flots la fureur combattu
En venant visiter cette étrange province
Pour suivre le vouloir de HENRY nôtre Prince,
Soit lors que tu voiois mourir devant tes yeux
Ceux-là qui t'ont suivi en ces funestes lieux.

Ie vous laisse bien loin, pepinieres de Mines
Que les rochers massifs logent dedans leurs veines,
Mines d'airain, de fer, et d'acier, et d'argent,
Et de charbon pierreux, pour saluer la gent
Qui cultive à la main la terre Armouchiquoise.
Ie te saluë donc nation porte-noise
(Car tu as envers nous forfait par trahison)
Pour te dire qu'vn jour nous aurons la raison
Avecque plus d'effect de ton outrecuidance,
Si qu'entre nous sera maudite ta semence.
Mais ta terre je veux saluer en tout bien,
Car vn ample rapport elle nous fera bien
Quand elle sentira du François la culture.
Car en elle desja la provide Nature
A le raisin semé si plantureusement,
Et en telle beauté, que Bacchus mémement
Ne sçauroit invoqué lui faire davantage.
Mais son peuple ignorant ne sçait du fruit l'vsage.

Terre, tu as encor de fèves et de blés
Tes greniers souz-terrains en la moisson comblés.
Mais quoy que de tes biens tu donnes abondance
Produisant d'autres fruits sans l'humaine assistance
Tels qu'avons veu la Chanve et la Courge et la Noix,
Tes fèves tu ne veux, ni tes blez toutefois
Produire sans travail, mais ta grand' populace
D'vn bois coupant te brise, et en mottes t'amasse
Pour (sur le renouveau) sa semence y planter.

Mais vne chose encor il me faut reciter
Qui pour sa rareté à l'écrire m'oblige,
C'est le fruit que produit de la Chanve la tige,
Fruit digne que les Roys le tiennent précieux
Pour le repos du corps le plus délicieux:
C'est vne soye blanche et menuë et subtile
Que la Nature pousse au creux d'vne coquille,
Soye qu'en maint vsage employer on pourra,
Et laquelle en cotton l'ouvrier façonnera,
Quand de bons artisans tu seras habitée
Par vne volonté de pié-ferme arrêtée.

Puisse-je voir bien-tot cette chose arriver,
Et le François soigneux à tes champs cultiver,
Arriere des soucis d'vne peineuse vie,
Loin des bruits du commun, et de la piperie.

Cherchant dessus Neptune vn repos sans repos,
I'ay façonné ces vers au branle de ses flots.

M. LESCARBOT.

PIECE NO III

LA RECEPTION

DE

MONSEIGNEUR LE VICOMTE D'ARGENSON ⁱ

QUATRE FRANCAIS FONT LEUR COMPLIMENT A MON-
SEIGNEUR LE GOUVERNEUR ⁱⁱ

I

Après mille morts évitées
Enfin, malgré le mauvais sort,
Vous venez, Monseigneur, par un heureux transport
Pour favoriser ces contrées
Que de vœux nous avons offert!
Que souvent nos moistes paupières,
Avec l'ardeur de nos prières,
Ont combattu contre l'enfer!
Enfer, qui contre nous luttant avec Neptune
Voulait, en nous perdant, ruiner notre fortune ⁱⁱⁱ.

i) Pierre-Georges Roy. LA RECEPTION DE MONSEIGNEUR
LE VICOMTE D'ARGENSON PAR TOUTES LES NATIONS DU PAÏS DE
CANADA A SON ENTREE AU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-
FRANCE. Québec, 1890. pp. 11-12.

ii) Le génie universel de la Nouvelle-France présentait
d'abord en prose à Monseigneur le Gouverneur toutes les
nations du Canada. Venaient alors les vers, puis encore
de la prose, pour une douzaine de paragraphes.

iii) Récité par Denys Masse.

II

Pourrais-je expliquer, Monseigneur,
Ce que vostre illustre presence
Exsite dedans moy d'amour, de confiance,
Qui luy vont captivant mon coeur?
Ce que ma langue vous peut dire,
Monseigneur, est, que, si ce vy
C'est votre honneur que je poursuy
Pour vous après Dieu je respire
Ma mort sera témoin de ma fidélité
Et vous servant, le point de ma fidélité. ⁱ

III

Que votre marche glorieuse
A desia causé de bonheur
La terre en est ravie, et dit-on, par honneur
Quelle en sera plus plantureuse.
Du moins l'Iroquois enragé,
Bouffy du vent de ses prouesses,
Ne prendra plus tant de hardiefse,
Voyant le país tout changé,
Et vos braves guerriers au milieu des hazards ⁱⁱ.
Marcheront triomphants desoubs vos étendards ⁱⁱⁱ.

IV

Monseigneur, ie sens dans mon âme,
A l'aspect de vos Leopards,
Qui vomissent le feu contre nos montagnards
Jaillir une alerte flamme
Vos lauriers qui ne se sechent pas
Nous sont des marques assurées
Que le nombre de vos trophées
Monte au nombre de vos combats.
Enfin nous voyons bien que la hault on ordonne
Que de tous vos desseins la fin soit la couronne ⁱⁱⁱ.

- i) Récité par Charles Sevestre.
- ii) Récité par Jean François Buisson.
- iii) Récité par Ignace de Repentigny.

PIECE NO IV

COMPLIMENT DU PERE DE LA CHASSE

POUR MGR DE SAINT-VALLIER ^x

MADemoiselle DE SAINT-MICHEL

Ces climats, autrefois barbares,
Ne le sont plus aujourd'huy,
Puisqu'on y voit briller les vertus les plus rares,
Et que tout malheureux y trouve un noble appuy.
Un prélat bienfaisant, des indigens le père
Qui depuis quarante ans ne leur épargna rien,
Pour les pauvres, toujours plein d'un zèle sincère,
Jusqu'à la fin les aime et cherche leur bien.

MADemoiselle ANGELIQUE GUILLIMIN

Que pour eux sa tendresse est grande:
Que son coeur est sensible aux rigueurs de leur sort
Avec empressement sa charité demande
Qu'on ait soin d'eux après sa mort.

MADemoiselle MARIE-JOSEPH GUILLIMIN

Ecoutez son discours, généreuse noblesse,
Vous surtout qui tenez ici les premiers rangs;
Car c'est surtout à vous que ce prélat s'adresse
Et recommande ses enfants.

x) MONSEIGNEUR DE SAINT-VALLIER ET L'HOPITAL GENERAL DE
QUEBEC. Québec, 1882. pp. 263-269. Le compliment ne
porte aucun titre dans ce volume.

Imaginez-vous donc, dans son amour extrême,
 Qu'il parle ici luy-même.
 Pour vous ouvrir son coeur, de nous il a fait choix.
 Ecoutez: vous l'allez entendre par ma voix.
 "Comme autrefois Jacob, sur le point de paraître
 "Devant Celui de qui tout homme a reçu l'estre,
 "Assembla ses enfants et, formant mille vœux,
 "S'efforça d'attirer les dons du Ciel sur eux;
 "Et perçant l'avenir, touché de leur misère,
 "Pria Joseph, son fils, de leur servir de père,
 "D'employer son crédit pour adoucir leur sort,
 "Enfin de les aider en tout après sa mort; --
 "De même, maintenant que ma force affaiblie,
 "M'avertit que, dans peu, je dois quitter la vie,
 "Illustre gouverneur, et, vous, sage intendant,
 "Je vous assemble icy pour vous en dire autant.
 "Ces pauvres ramassés, mes plus chères ouailles,
 "D'un père en moy toujours trouvèrent les entrailles;
 "L'Evangile dans eux me fit voir le Sauveur;
 "Je les crus, sous ce nom, dignes de ma faveur;
 "Puisque le Ciel pour eux veut que je m'intéresse,
 "Jusqu'au dernier soupir, ils verront ma tendresse.
 "Quand je ne serai plus, montrez-vous leurs tuteurs,
 "Et de ces orphelins, soyez les défenseurs.
 "Proche de mon trépas, je vous les recommande;
 "Que votre charité sur eux aussi s'étende;
 "Dans leur infirmité, vous leur devez vos soins,
 "Et le Ciel veut, par vous, soulager leurs besoins.
 "Tandis que la santé me le permet et l'âge,
 "Je fis ce que je pus pour avancer l'ouvrage;
 "Mais pour cette maison, non, je ne puis plus rien;;
 "Vous seuls estes en lieu de procurer son bien;
 "Comme un sacré dépost, j'ose vous la remettre,
 "Et je mourray content si vous daignez promettre
 "Jamais après ma mort de ne la délaïsser,
 "Et toujours pour son bien de vous intéresser,
 "C'est ce que mon amour attend de votre zèle,
 "Ce qu'en vous bénissant je demande pour elle;
 "Sur que, pour faire aller tout au gré de vos vœux,
 "Vous devez vous charger du soin des malheureux."
 Ainsi donc, messeigneurs, vous parle par ma bouche,
 Un prélat dont je croy que le discours vous touche.
 De ses enfants chéris vous estes les aînés;
 Il remet à vos soins les plus abandonnés.

MADEMOISELLE ELIZABETH GATIN

A mo/seigneur, au nom du gouvernement de l'intendant

Vous désirez, prélat illustre,
 Que deux hommes remplis de vertus, de raison,
 Veuillent bien se charger d'une sainte maison
 Où votre piété parôit dans tout son lustre:

N'en doutez pas; ils ont reçu tous deux
De la nature un coeur trop généreux, trop tendre
Pour se défendre
De répondre à vos vœux.
À vos justes souhaits ils sont prêts de se rendre:
De cent pénibles soins, déchargez-vous sur eux.
Le Ciel, pour prolonger votre sainte carrière
Et vous procurer du repos,
Veut, qu'entrant dans les soins d'un pieux ministère,
Ils adoucissent vos travaux.
Mais, pour y travailler avec plus d'avantage,
Ils veulent avec vous achever votre ouvrage.

MADemoiselle FOUCAULT (toute jeune enfant)

N'allez donc pas songer à suivre
Le penchant qui vous fait désirer votre fin;
Si vous cessiez sitôt de vivre
De vos enfants, hélas! quel serait le destin!

MADemoiselle CHARLOTTE GUILLIMIN

Toute leur envie,
Pour répondre au choix
Du plus grand des roys,
C'est d'adoucir les maux de cette colonie.
Ils n'ont passé les mers et bravé le danger
Que pour venir vous soulager.

MADemoiselle LOUISE CUGNET

Non, non, ne craigner pas que ce saint édifice
Que la miséricorde a su fonder, périsse;
Leur foy doit soutenir des établissements
Dont la religion jetta les fondements.

MADemoiselle FRANCOISE DE SAINT-MICHEL

Aux pauvres

Vous, des biens d'icy-bas qui vivez dépourvus,
Vous, le jouet de l'infortune,
Qu'une foule de maux nuit et jour importune,
Du reste des humains, pitoyables rebuts!
Par des chants mezlez d'allégresse,
Chassez de vos coeurs la tristesse:
Suspendez vos ennuis, goûtez le doux espoir
Que ce jour fortuné vous ordonne d'avoir;
Après les secours salutaires
Que deux nouveaux appuis, deux anges tutélaires
Aujourd'huy vous font espérer,
Pourquoy de noirs chagrins vous laisser dévorer?

MADemoiselle ANGELINE GUILLIMIN

Pauvres, puisqu'en ce jour vos langueurs, vos misères
Pour des coeurs généreux n'ont rien de rebutant,
Et, ce que doit, pour vous, être consolant,
Qu'ils veulent consentir à vous servir de pères,
Montrez un coeur reconnaissant.

MADemoiselle MARIE-JOSEPH GUILLIMIN

St-Vallier vous combla des faveurs les plus amples;
Il sut vous procurer l'abondance et la paix;
Beauharnois et Dupuy vont suivre ses exemples:
Ils vous combleront de bienfaits.

MADemoiselle LOUISE CUGNET

Puisqu'au bonheur public ils sont si nécessaires,
Ciel! prolonge leurs ans;
Que ces trois anges tutélaires
Nous gouvernent longtemps!
Ils rendront cet asile
Tranquille;
Loin de le voir périr,
Par leurs soins vigilants, on le verra reflleurir.

A madame Dupuy

Ils trouvent icy plus d'un père:
Ils en ont un, madame, en votre illustre époux;
Ils se flattent tous
Qu'en vous
Ils trouveront aussi une mère.
Vous ne bornerez pas vos libéralités
A celles qu'en ce jour charme votre présence,
Car toute la Nouvelle-France
Compte sur vos bontés.

MADemoiselle ELIZABETH GATIN

Aux religieuses

Vous qu'une vocation sainte,
Pour plaire à la Divinité,
Attache dans cette enceinte,
Aux oeuvres de la charité;
Vierges, qui pleines d'un saint zèle,
Pour imiter votre modèle,
Dans ses membres souffrants, regardez Jésus-Christ,
Triomphez aujourd'huy, puisque dans cette feste,
Une triple puissance et s'unit et s'appreste
D'aider votre maison de son plus grand crédit.

MADemoiselle CHARLOTTE GUILLIMIN

La tendre charité forme seule le noeud
De cette union respectable;
Par vos soupirs et par vos vœux
A l'envie travaillez à la rendre durable;
De vos trois protecteurs, admirez la bonté,
Priez pour leur prospérité.

Que celui qui, lassé de languir icy-bas,
Comme un autre St Paul, après son Dieu soupire
Et conjure la Ciel d'avancer son trépas,
Ne s'élève que tard dans le céleste empire.

.
De Jacob il a les vœux;
Qu'il vive autant que luy, témoin de la sagesse
Des deux nobles appuis qu'on donne à sa vieillesse;
Se reposant sue eux qu'il ne fatigue plus.
Qu'en la joie de ce jour, sa santé s'affermisse;
Que, comme l'aigle, il rajeunisse
Pour, aux pauvres, assurer de nouveaux revenus.

MADemoiselle MARIE-JOSEPH GUILLIMIN

Le Seigneur, toujours secourable,
A vos vœux se rend favorable;
Rendez à son saint Nom des honneurs immortels!
Par des cantiques solennels,
Bénissez en ce jour sa providence aimable;
Célébrez ses grandeurs, encensez ses autels;
Ses tabernacles éternels.

MADemoiselle FRANCOISE DE SAINT-MICHEL

Oui, tout grand, du petit que la misère touche,
Qui de la soulager se fait in intérêt,
Seigneur, un jour de votre bouche,
Plein de joye, entendra ce salutaire arrest:
Venez, le béni de mon Père,
Venez régner avecques moi;
Venez recevoir la salaire
Que j'ai promis à votre foy;
Je veux qu'une gloire immortelle
Soit le prix des soulagements
Que le pauvre de votre zèle
Reçut en mon nom dans le temps.

MADemoiselle ELIZABETH GATIN

La Providence aimable
Veille sur nos besoins;
On n'est pas raisonnable
De mépriser ses soins;

Tous les jours on voit naistre
De signalés secours;
En elle doit donc croistre
Notre espoir tous les jours.

MADemoiselle ANGELIQUE GUILLIMIN

Pour être bienfaisante,
Dans ces lieux elle a mis
Une illustre intendante
Qui charme ce pays.

Son accès est facile,
Son coeur est généreux:
Sa pitié, l'azile
De tous les malheureux.

STROPHES CHANTEES

Un prélat sur la fin d'une illustre carrière,
Des indigens plus que jamais le père,
Cherchant deux successeurs de ses pieux travaux,
Les trouve, et, plein d'ardeur, leur adresse ces mots:
"Vous que je vois orné du brillant assemblage
"De cent éclatantes vertus;
"Vous qui vous trouvez revêtus
"Du pouvoir d'un monarque à qui tous rendent hommage,
"Acceptez aujourd'hui mon plus cher héritage."

Triomphez, prélat auguste!
Vivez, vivez satisfait:
Votre demande est trop juste
Pour n'avoir pas son effet.
A vos souhaits, ils sont prêts de se rendre;
Ils ont reçu tous deux
Un coeur trop tendre pour se défendre
De répondre à vos vœux.

Un coeur sensible aux maux du misérable
Peut compter sur un sort heureux;
Un jour viendra qu'un bien toujours durable
Sera le prix de ses soins généreux.

Vous des biens d'icy-bas qui vivez dépourvus,
Vous, le jouet de l'infortune,
Qu'une foule de maux nuit et jour importune,
Du reste des humains, pitoyables rebuts,
Par mille doux transports d'une vive allégresse,
Eloignez de vos coeurs pour jamais la tristesse;
Goûtez l'espoir
Qu'un jour si fortuné vous ordonne d'avoir!

Fuyez tristesse languissante
De nos coeurs satisfaits:
Une aimable intendante
Vient remplir nos souhaits;
A sa tendresse maternelle

Sans cesse ayons recours;
Sa douceur et son zèle
Promettent cent secours.
Au Ciel demandons pour elle
De longs et d'heureux jours.

La Providence aimable
Veille sur nos besoins;
On n'est pas raisonnable
De mépriser ses soins.

C'est elle qui fait naistre
Un si puissant secours;
En elle doit donc croistre
Notre espoir tous les jours.

Chacun dans cette feste
Chante pour Beauharnois;
De fleurs orçons sa teste;
Réunissons nos voix.

De louer sa personne
Est un soin superflu;
Il trouve sa couronne
Dans ses propres vertus.

E P I L O G U E

MADemoiselle CHARLOTTE GUILLIMIN

Les tables sont rangées,
Les viandes déjà se trouvent partagées;
C'est assez déclamer, car les pauvres ont faim,
Et je croy qu'il est temps de faire leur festin;
Et laissant loin d'icy les vers et la musique,
De leur donner un mets qui davantage applique;
Servons-les, et pensons à l'extrême bonheur
Que nous avons en eux de servir le Sauveur.

PIECE NO V

Sur le voyage de Monsieur de Courcelles gouver-
neur et lieutenant général pour la Roy en
la Nouvelle France en l'année 1666

VERS BURLESQUES ¹

La victoire auroit bien parlé
De la démarche et défilé
Que vous avez faict grand Courcelles
Sur des chevaux (ii) faicts de fisselles.
Mais en voyant vostre harnois
Et vostre pain plus secq que noir
Elle n'auroit peu nous descrire
Sans nous faire pasmer de rire,
Vos faicts en parlant tout de bon
Utiles a nostre Bourbon.

1) Pierre-Georges Roy, Etude sur René-Louis Chartier de Lotbinière dans le BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES, numéro de mai 1927, pp. 264-282.

ii) Les chevaux de fisselle sont des raquettes, qui est une chaussure dont les françois ainsy que les sauvages se servrnt pour marcher sur la neige elles sont faictes commes des raquettes a jouter a la paulme. Il faut avoir aux pieds des souliers sauvages faicts comme des chaussons de peau pour les y attacher, Ce ne sont pas fisselle dont elles sont toutes faictes mais des petites lanières de cuir dorignac.

Ce grand prince sans raillerie
 Qui marche avec artillerie
 Quand il cherche son ennemy
 N'en auroit pu rire a demy
 Ce fut la veille d'un dimanche
 Qu'en vous foullant un peu la hanche
 Vostre dos chargé d'un bissacq
 Pour mettre l'Iroquois a sacq
 Feit voir a la gendarmerie
 Que ce nestoit point resverie.
 Donc le neufviesme de janvier
 Comme autour ou comme esprevier
 Sans considérer vostre chaège
 Vous volastes à ce carnage
 Avec d'assez mauvais garçons
 Qui navoyent que leurs caleçons
 Leurs fusils et leurs couvertures
 Et qui traisnoent avidement
 La charge de leur aliment
 Mais qui croiroit la façon neuve
 Dont vous courustes nostre fleuve
 Et vous marchates sur les eaux
 Sans bacq, sans barque et sans basteaux (i)
 C'est la que vostre grand courage
 Qui n'a besoiing d'apprentissage
 Se peut vanter avec raison
 D'avoir combattu la saison
 Vous y passates par les picques
 Avec vos troupes heroïques
 Pourtant vous n'y perdistes rien
 Et lon sen retira fort bien
 Ils en ont encor leurs oreilles (ii)
 Ce ne sont pas grandes merveilles
 De voir ceux qui sont avec vous
 Avoir échappé les grands coups
 Dun vent nor ouest froid et contraire
 Qui ne vous prit pas par derrière.
 Il auroit eu plus de raison
 Et jeusse aimé sa trahison
 Mais sa fierté plus incommode
 Faisant son attaque a sa mode

i) Il passait sur le fleuve St-Laurent qui estoit glacé
 et la glace couverte de neige.

ii) Le vent noroest est fort froid et par son souffle en
 temps dhyver les parties qui sont nues et decouvertes
 mesmes les parties honteuses sy elles ne sont bien cou-
 vertes et fourées. Mr. le gouverneur eust une joue gellée

A vos gens donna de leffroy
 Aucuns crioent il faict grand froid
 Dautres disoent avec courage
 Il faict sy grand froid que jenrage
 Quelques uns prenans a deux mains
 Ce que cachent toue les humains
 Malgré leur généreuse envie
 Penserent y perdre la vie.
 Ils en furent tous estonnez
 Lun croyoit n'avoir plus de nez
 Lautre sentant flestrir sa joue
 Ne songeoit pas à faire moue
 Enfin presque tous estropiez
 Doreilles de mains ou de pieds
 Malgré cette attaque gellée
 Acheverent leur enfilée
 Et chacun trouva son abry
 Plus gaillard et sain qu'un cabry
 Ce ne fut pas près dune souche
 Mais en bon logis chez la Touche (i)
 Ou vous pustes mettre a raison
 Les rigueurs de cette saison
 Ce gentilhomme eust bonne grace
 A vous regaler de sa tasse
 Et vous vous en trovastes bien
 Aussy est-ce un bon entretien
 Après une froide campagne
 De faire moisson de Cocagne
 Vous partistes le jour daprès
 Au Cap (ii) vous eustes bons atrests.
 Et ce lieu joly de nature
 Fut un Cap de bonne aventure
 Vos soldats y sont fortunez
 Et s'y refont un peu le nez
 Dela rendus aux troys rivières (iii)
 Ils font la nique aux cemetières
 On ne pense plus au passé
 Chacun s'y trouve delassé
 Le pot boult on emplit laquelle
 Et cestait la bonne nouvelle

i) Latouche est un gentilhomme du pays qui a une terre sur le fleuve St-Laurents à 24 lieues de Quebecq.

ii) Le Cap est sur le fleuve St. Laurents à 29 lieues de Quebecq et a une lieue des troys rivières.

iii) Les troys rivières est une ville esloignée de 30 lieues de Quebecq du costé du nord, mesme costé que Quebecq

Mais il faut reprendre chemin
 Dans vos souliers (i) de parchemin
 Ou sy vous voulez de bazanne
 Sans cheval sans mulle et sans asne
 Du havre sacq chacun chargé
 Voila tout le monde arrangé
 A la traisne (ii) chacun sattelle
 Et lon enfile la venelle
 Après avoir dit maint adieu
 Affin de gagner Richeieu (iii)
 Mais ce lieu devenu stérille
 Ne vous fournissant point dazile
 Fallut y faire des remparts
 A labry de la belle estoille
 Bastir maisons d'un peu de toille
 Et se composer des hameaux
 Avec buchettes et rameaux
 Pour cela void on lespinette (iv)
 Soubs le haut boys et sans musette
 Le cedre la pruche et le pin
 Qu'on faisait sauter sans grapin (v)
 Mais non sans chausser la raquette
 Aussy-tost la cabanne (vi) faicte
 Se séchant en pendu d'Esté
 Chacun faisoit sagamité (vii)

 i) Souliers de parchemin sont souliers sauvages qui sont
 Faicts de peaux dorignac propres ; a chausser des raquettes
 dont est parlé.

ii) La traisne est une assemblage de petites planches
 longues de 8 ou 10 pieds et de 2 ou 2 et demy de large.
 Lespesseur des planches dun demy travers de doigt.

iii) Richelieu est sur le fleuve St. Laurents distant de
 12 lieues des troys rivières et 42 lieues de Québecq.

iv) Lespinette, le cedre, la pruche et le pin sont les
 boys du pays dont avec les rames on faict des huttes et
 cela sappelle Cabanner ou faire cabannes.

v) Grapin est un fer qui se met soubs les souliers pour
 empescher de glisser en temps de verglas dont ils navoient
 pas besoin.

vi) Cabanne est un logement pour se mettre à couvert.

vii) Sagamité est une bouillie faicte avec de l'eau et de
 la farine de bled d'Inde.

Et mangeoit en de la bouillie
 Plus en fumée que momie
 La nécessité faict vertu
 Vous n'en estiez point abbattu
 Et falloit vous tenir a quatre
 Piur ne pas vous laisser abatre
 Tant vous aviez en passion
 Le dessein de cette action
 Vous avez faict ce personnage
 Plus de quinze fois au voyage
 Aussy pour ne pas ennuyer
 Si vous eustes du mal hier (i)
 Je diray partout que vos peines
 Ne vous ayans pas esté vaines
 Vous estes tout prest aujourd'huy
 D'en faire autant pour nostre appuy
 Quittons un peu cette louange
 Pour vous veoir couché dans un lange
 Le dos au froid le nez au feu
 Et sans vous plaindre de ce jeu
 Chärmer vostre melancolie
 D'un ronfle plein de mélodie
 Mais eveillé de bon matin
 Lhome sattelle et le matin
 La traisne glisse sur la neige
 Plus froide que dans la Norvesge
 On ne vid point de paresseux
 Ils estoient tous assez crasseux
 Mais ils avoient fort bonne grace
 En marchant sur la neige et sur la glace
 Ainsy tresnans avec grand soing
 Tout ce qui leur foisoit besaing
 Les capots bleufs (ii) avec leurs armes
 Se joignirent à vos pendarmes
 Faisoit beau voir leurs bataillons
 Sans obstacle de papillons
 Ny de grenouilles ny de mouche
 Braver cette saison farouche

i) L'auteur a mis en marge:

Cest leffet de votre grand coeur
 Il vout falloit estre vainqueur
 Ne pas considérer les peines
 Que lon peut souffrir en ces plaines. (B. Sulte)

ii) Les capots bleufs sont les habituez et les enfans du
 pays qui portent ainsy que les sauvages des capots qui
 sont faicts comme des justacorps au haut desquels il y a
 des capuchons dans lesquels ils mettent leurs testes
 pour éviter que le vent ne leur nuise.

On remplissait un peu sa pense
Mais hony soit qui mal t pense
Puisque tout le monde endormy
N'avoit du repos qu'a demy
Et quainsy les troupes lassées
Navoient que de bonnes pensées.
Vostre vertu fit ce chemin
Sans ambre gris et sans jasmin
Mais non pas sans estre embaumée
De noire et cuisante fumée
Pour se munir les capots bleufs
Avoient chassé vaches (i) et boeufs
Mais ce fut un pauvre orignac
Qui remplit premier le bissac
On en fit un peu de cuisine
Et quoy qu'on neust point de voisine
Pour accommoder proprement
Ce petit rafraischissement
On ne laissa pas a la mode
Qui vous estoit la plus commode
De trancher avec les couteaux
Les meilleurs et tendres morceaux
A la main chacun la jambette
Eust bientost broché sa brochette
Et faict un regal assez bon
Sur la flame et sur le charbon
Mais faute de poivre en loffice
La cendre y couroit pour espice
Et sy vous ne laissates pas
Deh faire un bien joly repas
Il y eut matiere de rire
Que je ne scaurais vous descrire
Car on voyoit ces flierabras
Pour nettoyer leurs museaux gras
Se torcher au lieu de serviette
De leur chemise ou chemisette
Et quelques uns de leur capot
Dont ils frottoient souvent leur pot
Avec cette troupe animée
Pour dessert vivant de fumée
Ou de substance de tabac
Vous passates ainsy le lacq (ii)

i) Les vaches sauvages sont plustost cerfs et biches
que vaches mais on les appelle ainsy au pays, On ne
parle point de boeufs et ce nest que pour la rime.

ii) Cestoit le lacq Champlain quil passerent a sec a
cause quil estoit glacé. On y couchoit la nuit; quelques
soldats y moururent de froid et quelques autres eurent
les uns le nez les autres les pieds et quelques uns les
parties honteuses gellées.

Ou vous fistes quelque curée
De quelque beste deschirée.

Voicy le pays ennemy
Quaucun ne soit donc endormy
Et que lon marche en diligence
Pour faire embuche a cette engence
Car ce sont des loups affamez
Dont vos gens seroient diffâmez
Sy vous n'ussiez de vostre adresse
Contre leur injuste souplesse
Je voids que vos ordres sont bons
Vous n'avez point de vagabons
Et chacun faiet desja son compte
Quils en auront leur courte honte
Ce pendant prenez garde a vous
Vous vous allez esgarer tous (i)
Je voids desja que vostre guide
Quoy quasez fier et non timide
Ne tire pas au droit chemin
Encor quil ayt boussolle en main
Consultez donc un peu l'oracle
Pour ne trouver aucun obstacle
On diet que vous avez trop faiet
Qu'on entend chanter un cochet
Que lon apperçoit quelque grange
Que mesme lon void la vidange
D'un peuple qui vit avec soin
Encor quelque mulot de foin
Et quil y a grande apparence
Que ce sont alliez de france
Les hollandois bien fort voisins
Mais non pas bien fort les cousins
De L'Iroquois vostre adversaire
Cet accident ne peut vous plaire
Ce tour de caresme prenant (ii)
Aussy fut il bien surprenant
Mais comme il venoit de Sauvage
Encor quil ne fut en usage
Cest un tour diet on de coquin
Et n'en deplaise a L'Algonquin

1) Au bout du lacq Champlain est le lacq de St. Sacre-
ment au bout duquel ils prirent à droite au milieu de
prendre à gauche par la faute des sauvages Algonquins
que conduisoit le P. Rafeix, Jésuite.

ii) Les Algonquins ayans manqué de parolle on ne trouve
au bourg des hollandois distant de celui des Iroquois
quon nomme Anieronons denviron 8 ou 10 lieues. Les dicts
Algonquins ne joignirent Mr de Courcelles qu'à deux
journées des hollandois au retour de l'entreprise.

Qui sarretoit a la bouteille
 Alors on auroit faict merveille
 Je n'en puis encore douter
 Sy le vin il eust sceu dompter
 Et quil eust conduit vostre barque
 L'Iroquois auroit veu la barque
 Du tranchant de vostre couteau
 Pas un n'eust eschapé sa peau
 Oublions cette yvrognerie
 Que L'Iroquois mesme s'en rie
 Il verra quil faut dechanter
 Ainsy que je vay raconter
 Parlant de la première attaque
 Et de ce qu'on fit de remarque
 En riant on dict vérité
 Je diray donc en liberté
 Que nos gens forceans la cabanne
 Moins forte quune tour de ganne
 Des ennemis fiers et hydeux
 Il en fut tué plus de deux
 Et mesme quune vieille femme
 Y vomit son sang et son ame
 On pouvoit luy faire pardon
 Mais laage en refusoit le don
 Car la vieilllesse decrepité
 Craignoit moins la mort que la mitte
 Afin de ne hous tromper pas
 Nos gens ne sent contentent pas
 Et continuans leur ravage
 Dans une autre ils firent carnage
 Et raserent avec raison
 Ceuc de dedans et la maison
 Dont une femme estant blessée
 Ne pouvant marcher fut percée
 Ces cabannes ou ces panniérs
 Vous donnerent des prisonniers
 Et quelques femmes prisonnieres
 Plus affreuses que des megeres
 Apres cet accident fatal
 A lennemy fier et brutal
 Vous apperçutes le village
 Ou le flamand faict son fromage
 Chacun avoit grand appetit
 Et vous comme le plus petit
 Vostre cuisine estoit bien triste
 Le cerf n'avoit point la de piste (x)

x
 On suit les bestes a la piste sur la neige ou ils
 impriment la façon de leurs pieds.

Le chevreil lours et lorignac
 Ne pouvoent emplir le bissacq
 Et vostre ennemy, sans reproche,
 Pour en chercher estoit trop proche
 Enfin la bouteille et les pots
 Ne troubloent point vostre repos.
 Et dans la meilleure chaudiere
 Il n'y avoit ny bran ny bierre
 Cependant sans vous estonner
 Vous estes tout prest a tonner
 L'Iroquois paroist au village
 En marchandise ou pour pillage
 Et n'estant pas trpo bon voisin
 Moitié figue moitié raisin
 Estoit lors maistre de la foire
 Et ne soublioit pas a boire
 Ces brutaux en leur element
 Traittoent lors avec le flamand
 Pour faire guerre aux porcellines (i)
 Et se munissoent de farines
 De couteaux et darmes a feu
 Qui leur vallent argent au jeu
 Dont ayant avec eux partie
 Ils vous payerent leur sortie
 Vous allez en venir aux mains
 Avec ces monstres inhumains
 Mais le fiamand par courtoisie
 Poussé de bonne fantaisie
 Vous vient offrir du beurre frais
 De la bierre et dautres bons mets
 Et du meilleur vin de sa tonne (ii)
 De tout cela rien en mestonne
 Estant comme jay dict courtois
 Plus que son voisin L'Iroquois (ii)
 Encor pressé dun bon caprice
 Peut estre craignat la milice
 Il vous dict quil estoit tout prest
 Sans entrer en vostre interest
 De vous faire du bourg le maistre
 Je crois bien quil nestoit pas traistre
 Quil le faisoit a bon dessein
 Mais quil craignoit cet assassin
 Et sans oser le faire taire
 Quil ne vouloit pas vous deplaire
 Vos gens sortans de s'auberger
 Vous eustes quelque chocq leger

 i) Les porcellines sont des nations ainsy appelées
 parceque la porceline se trouve ches eux et quils
 l'accommodent.

ii) Ces quatre vers sont biffés dans l'original. (SULTE).

Les Iroquois estans en rage
 Davoir essuyé du carnage
 Tiroant sur vous a coup perdu
 Mais chacun veut estre pendu
 Sil n'en attrappe cuisse ou aïsse
 Estant monté sur leur fisselle
 Touttefois ayant peu de gens
 A la monture intelligans
 Et la neige estant assez forte
 Vous en fistes sans herbe et motte
 A labry dun gros arbre creux
 Un parapet assez fameux
 Et commandastes Daiguemorte
 Afin den soutenir la porte
 Mais luy qui void vostre ennemy
 Ne pouvant rien faire a demy
 Son coeur prevenant sa pensée
 Courut sur eux teste bessée (i)
 Cela ne plust pas aux guerriers
 Qui le suivoent bien volontiers
 Sans avoir le visage blesme
 Car il sestoit trop enfoncé
 Et le soldat eust renoncé
 A la triomphe surprenante
 De troys cent nayant que quarante
 Mais ce brave y mit tout le sien
 Et sy perdit sans perdre rien (ii)
 Car obligés a la retraite
 Apres une bonne defaite
 (Nos gens en nombre sy petit
 Retournés avec appetit
 De battre encor cette canaille)
 De compte faict apres bataille
 Il se trouva trente mutins
 Qui servoent de proye aux luttins
 Et que des nostres Daiguemorte
 En lautre vie ouvroit la porte
 A quatre tomber avec luy
 Dont vous eustes asses dennuy

i) Le sieur Daiguemorte ne suivit pas le commandement de Mr de Courcelles et lennemy le voyant trop avancé, tira sur luy et fut tué avec quatre autres Volontaires. Le sieur de Lotbinière prit le poste et fut blessé légèrement. Les Français nestoient que quarante et les Iroquois 500. Mr de Courcelles les alla relever et les Iroquois senfuirent. Il fut tué trente Iroquois.

ii) L'auteur a mis en marge: "Et sy perdant ne craignit rien". (SULTE).

Le flamand vous en fit le compte
 Et sans soucy comme sans honte
 Veid ainsy perir ses voisins
 Qu'il ne tenoit pas pour cousins
 Le Bastard flamand vous irrite
 Et je veux taire sa visite
 Je croy que cet extravagant
 Soubs le moule de vostre gand
 Eust passé sy la modestie
 N'eust accompagné sa sortie (i)
 Le holandais apres combat
 Qui ne luy servit que d'esbat
 Du moins en faisoit il la mine
 Vous vint offrir plus de chopine
 Il eust avec vous entretien
 Et sy comportoit assez bien
 Il vous fit assés bonne chate
 Mais commanceant a vous déplaire
 De la fuite des ennemis
 Vous feistes ce qu'il est permis
 Et n'ayant point là de quoy frire
 Vous naviez point sujet de rire
 Touttefois vous le pouviez bien (ii)
 Et c'eust esté vostre entretien (ii)
 Estants maistres de la campagne
 Mais falloit vivre avec espargne
 Et debourser le dernier sou
 Sans pouvoir estre a demy sou
 Le bled d'Inde pour nourriture
 Fut vostre meilleure voitture
 Et tous vos pauvres vivandiers
 Estoent plus froids que des landiers.(iii)
 Les Aniez (iii) ayans faict retraite
 Vous delogeastes sans trompette
 Et pressastes tous vos harnois
 Autant que Basque ou Bearnois

i) L'auteur a corrigé en marge, puis biffé ces deux vers:

Eust passé dans la tragédie
 Sil n'eust eu plus de modestie. (Sulte)

ii) L'auteur a biffé ces deux vers et a écrit en marge:

Quoy que vos fidelles guerriers
 Fussent tous chargés de lauriers. (Sulte)

iii) Les Aniez ou Anieronons sont les Iroquois.

Doublant le pas avec la hache
Afin de trouver une cache (i)
Ou vous esperiez regaler
Ceux que le choc faisoit parler
Sy nous eussions eu des raquettes
Disoent ils sans compter sornettes
Les Iroquois qui sont domptez
Auroent esté bien mieux plottez
La nation seroit detruitte
Et nauroit peu gagner la fuitte
Avec de semblables discours
Vous marchiez cherchant le secours
De cette cache fortunée
Mais elle estoit bien détournée
Et le chemin estant finy
Vous ne trouvates que le nid
Un quidam plus viste qu'un barbe
S'en estoit donné par la barbe
Vous en fites moins d'un repas
Et ce jeu là ne vous plaust pas
De cette façon mesnagere
Vostre marche en fur plus legere
Arrivant enfin dans les forts (ii)
Froment fit ses meilleurs efforts
Pour remettre la gent lassée
Des froid et fatigue passée
Done apres l'avoir visité
Chacun tirant de son costé
Le Montreal vit sa jeunesse
Au retour conter sa prouesse
Mais le soleil battant a plat
La neige qui faisoit esclat
Les sieurs Dugal et Lotbinière
Penserent perdre leur visiere (iii)

i) Cest l'ordinaire des chasseurs de converser sous la neige et de cacher ce qu'ils ont à garder. M. le Gouverneur avoit ainsi fait cacher des vivres pour son retour mais un sergent et quelques soldats qui avoient passé devant ayans grande faim avoient pris ce qui y estoit caché.

ii) Ce sont deux forts qui ont été construits l'année précédente au voyage, sçavoir: celui de St. Louis, commandé par le sieur de Chambly, et celui de Ste. Thérèse par le sieur de Rougemont, capitaines. Ils sont à 60 lieues de Quebecq.

iii) Le grand esclat de la neige avoit sy fort affaibli la vue du sieur du gal major au fort de Quebecq et du sieur de Lotbinière fils de Monsieur Chartier lieutenant general pour la justice, qu'ils furent trois jours sans voir.

Et comme aveugles sans baston
 Ne pouvans marcher qu'a taston
 Furent conduits aux troys rivieres
 Ou garantis par leurs prieres
 Et par des effects tous divins
 De chercher place aux quinze-vingts
 Ils trouvèrent hostellerie
 On se fit bonne escorcherie
 La jeunesse estant a bon port
 Prenoit les plaisirs au raport
 De la fortune, et des souffrances
 Qu'avoent souffert leurs pauvres penses
 Et se vantans sans vanité
 Ne disoit rien qui n'eust esté
 Enfin nous avons le plaisir
 De jouir de nostre desir (i)
 Encor que l'on voye a vos mines
 Que le retour vaut bien matines
 Vous vous cachiez (ii) comme un momom
 Mais les enfants dans leur sermon
 Crians tout haut vostre venue
 Elle nous fut bientost connue
 Et le TE DEUM fut chanté
 Comme vous laviez mérité
 Après avoir vaincu l'injure
 Des temps et d'un monstre parjure.
 Après ces beaux exploits et ces travaux guerriers
 Grand Courcelle admirant l'objet de vos lauriers
 En sérieux je diray que les peines dhercule
 Que celles d'Alexandre & d'Auguste et de Julie
 Ont eu beaucoup desclat mais leur ont moins cousté
 Qu'après tant d'accidens n'estant point rebutté

i) L'auteur a remplacé ces deux vers par les quatre
 suivans:

Toutte vostre peine est passée
 Et nostre jeunesse pressée
 De vous voir après vos exploits
 Auroit monté dessus nos toits. (Sulte)

ii) M. de Courcelles vouloit entrer au chateau incognu,
 mais les enfants le descouvrirent et crièrent que cestoit
 lui. L'auteur. Ce trait est assez curieux. L'auteur
 ajoute, s'adressant à M. de Courcelles:

Ils estoent dans lympatience
 De jouir de vostre présence.
 Nous eusmes enfin de plaisir
 Que produisoit nostre desir. (Sulte)

La victoire vous doict ce quelle a de plus rare
Puisque vos actions en domptant ce Barbare
Ont eu pour fondement au sortir de ce lieu
Le service du prince et la gloire de Dieu.

PIECE NO VI

LES TROUBLES DE L'EGLISE DU CANADA EN 1728 ¹

PREMIER CHANT

Je chante les excès de ce zèle profane
Qui dans les coeurs dévots enfanta la chicane
Et qui dans une Eglise exerçant sa fureur
A semé depuis peu le désordre et l'erreur.
Sous ce masque un chanoine abusant d'un vain titre ⁱⁱ
Fier de sa dignité, méprisant le chapitre,
Pour soutenir les droits de l'archidiaconat
Enterre de son chef un illustre prélat (iii).
C'est en vain qu'à l'envi partout on se prépare
A lui rendre un honneur dont il fut trop avare (iv).
Lotbinière assisté d'un juge et d'un bourreau
Le fait par des laquais traîner dans le tombeau.
Muse, raconte-moi quelle jalouse envie
De ces hommes de Dieu peut corrompre la vie
Et comment en public, prêchant l'humilité,
Ils conservent dans l'âme autant de vanité.
Parmi les embarras et les troubles du monde
Québec voyait l'Eglise en une paix profonde.
Ce vigilant Pasteur ennemi des intrigues
Par sa rare prudence assoupissait les brigues

i) Pierre-Georges Roy, dans le BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES, numéros d'août (pp. 117-121) et de septembre (pp. 132-138) 1897.

ii) M. Louis-Eustache Chartier de Lotbinière.

iii) Mrg de Saint-Vallier.

iv) Mgr de Saint-Vallier avait refusé de faire sonner les cloches à la mort du marquis de Vaudreuil, arrivée le 10 octobre 1725.

Et chacun par ses soins, tenu dans le devoir,
S'il avait un penchant n'osait le faire voir
Mais de ses jours passés à nos yeux comme une ombre
L'éternelle nuit vint terminer le nombre.
Il mourut... aussitôt le chapitre assemblé
Malgré le noir chagrin dont il est accablé
Règle, dispose tout pour la pompe honoraire,
Songe au bien public et nomme un grand vicaire
L'Eglise avait besoin d'un solide rempart
D'une commune voix on reconnut Boulard (x)
Et cette élection par la règle autorise,
Dispose entre ses mains les rênes de l'Eglise.
L'archidiacre aspirait à ce nouvel emploi
Mais au faible parti le plus fort fait la loi.
Il ne s'agissait plus que des devoirs funèbres
Et ce fut sur ce point que l'esprit des ténèbres
Dans les coeurs prévenus répandant le poison
Y fit voir le scandale en habit de raison.
Par un jaloux orgueil la charité bannie
Et de l'autorité l'injustice munie
Le chapitre à Boulard prodiguant sa faveur
De tout l'enterrement veut décerner l'honneur.
L'archidiacre y prétend; la question s'agite
Bientôt de toutes parts, on dispute, on s'irrite.
Il apporte pour lui la coutume et les lois.
L'air retentit au loin des accents de sa voix
Mais dans ses volontés le chapitre immobile
Se rit de son courroux avec un air tranquille,
Et malgré ses clameurs imprime sur son front
Par ce nouveau mépris un éternel affront.
A ce coup imprévu sa voix reste au passage,
Il soupire, il gémit, mais sourds à ce langage
Les chanoines contents se retirent chez eux
Et le laissent en proie à son sort malheureux.
Sitôt que la douleur lui permet de se rendre
Au logis où déjà l'on se lasse d'attendre,
Où malgré tous les soins le souper refroidit,
A l'odeur d'un ragout son grand coeur se raidit,
Et sa vertu domptant sa mauvaise fortune,
Il calme tous ses maux excepté sa rancune.
Après un bon souper l'impatient sommeil
Qui travaille à son tour à le rendre vermeil
Dans un oubli profond vint plonger sa tristesse
Et changer tous ses maux dans une douce ivresse.
Tout était calme alors et l'Eglise en repos
Se délassait ainsi de ses pieux travaux.
Cependant la discorde aux yeux creux, au teint blême,
Au souffle envenimé, déplaisant à soi-même,

Sortant de chez Noian lasse d'un long séjour
Fut trouver l'archidiacre avant le point du jour
Et pour mieux déguiser sa difforme nature
D'un conseiller d'état elle prend la figure;
Elle jette en passant ses yeux sur le Palais (x)
Ce superbe édifice hérissé de ses traits
Que jamais on ne vit mépriser sa menace
Lui porta dans le cœur une nouvelle audace.
Elle vole et les vents allumant son tison,
Font pleuvoir de ses mains les feux et le poison
Sur les communautés elle souffle sa rage.
Ses serpents détachés avancent son ouvrage,
Tandis que poursuivant sa course dans les airs
Elle va captiver l'Eglise dans ses fers.
Elle arrive et bientôt vient frapper à l'oreille
Du chanoine endormi qu'en sursaut elle éveille:
Quoi, tu dors, paresseux, lui dit-elle; tu dors
Tranquille à tant d'affronts qui sont autant de morts,
Tu souffres que Boulard, de récente mémoire,
De tout l'enterrement te ravisse la gloire.
Tu lui céderas donc et de ta dignité,
Lâche, tu soutiendras, si mal l'autorité:
Quoi, tu verras demain avec un cœur de glace
Tes titres méprisés et Boulard à ta place
Ce rang mal soutenu répond-il donc au choix
Du prélat dont la main t'y plaça dans six mois?
Lève-toi sans tarder, va présenter requête
Au Conseil Souverain et l'intendant en tête,
Au chapitre étonné fais voir des combattants,
Fais-toi connaître enfin par des coups éclatants.
Elle dit et sur lui répandant son haleine
Le dangereux poison glisse de veine en veine
Qui bientôt faisant voir son prix par ses excès,
Elle se retira certaine du succès.

Mais d'abord que l'aurore avec ses doigts de roses
Eut de la nuit au jour fait la métamorphose,
Qu'au retour du soleil l'orient aimanté
Eut à l'autre hémisphère envoyé sa clarté
Plein du trouble qu'excite une sainte colère
Même avant de n'en prendre on peut voir Lotbinière
Bravant imprudemment la rigueur des climats
Arriver au Palais tout couvert de frimas.
Faible, défiguré, chancelant, hors d'haleine,
Autant saisi de froid que pénétré de peine,
Il se laisse en entrant tomber dans un fauteuil
Et paraît en tombant se choisir un cercueil.
A cet aspect funeste une vieille servante,
Qui toujours est debout avant que le coq chante

x Palais de l'Intendant.

Par ses cris effrayants qu'enfante la terreur,
 A toute la maison communique sa peur.
 Laquais et marmitons au sommeil tous font trêve
 Et l'Intendant (i) lui-même en désordre se lève,
 Passe dans l'antichambre où l'archidiacre assis
 Entre vivre et mourir paraissait indécis.
 Et par un prompt secours d'un verre d'eau divine,
 Eau qui du corps humain réchauffe la machine
 Que le souffrant ne prit que par dévotion,
 A ses membres glacés il rendit l'action.
 Puis dans un cabinet près d'un feu qu'on allume
 Le conduit doucement et l'asseoit sur la plume.
 Là, bientôt ses esprits reprennent leur vigueir,
 Sa langue se délie et de tout son malheur
 Il conte mot à mot la déplorable histoire.
 L'intendant qui l'écoute à peine ose l'en croire;
 Son épouse en frémit; cette chère moitié
 Dont le coeur fut toujours nourri dans la pitié,
 Du droit de décider se croyant investis,
 Prend cent fois avant lui le chapitre à partie
 Et poussant plus avant l'esprit de charité
 Lui suggère un dessein sur le champ médité.
 S'il est vrai qu'aux grands maux il faille de grands
 remèdes
 Et qu'à de prompts secours il n'est rien qui ne cède,
 Il en faut à ceux-ci, lui dit-elle, appliquer
 Dont l'effet sûr et prompt ne nous puisse manquer (ii).
 Le conseil est à nous, mais sa conduite lente
 Ne nous servirait pas au gré de mon attente,
 Une cause douteuse y languit trop longtemps.
 J'ai des chemins plus courts dont nous serons contents
 Puisque malgré vos droits, le chapitre s'obstine
 Et nous ravit l'honneur où le sang vous destine,
 Demain sans plus tarder, lorsque le jour cessant
 Aura fait du chemin retirer le passant,
 Que la nuit sur la ville aura jeté ses voiles,
 Vous irez tous les deux guidés par les étoiles,
 Et suivis seulement de deux ou trois records,
 De l'évêque défunt faire enlever le corps.
 Vous en avez le droit, vous comme grand vicaire
 Vous comme exécuteur nommé testamentaire (ii).
 Tout vous sera facile, ou vous ne voudrez pas.
 André (iii) sans balancer marchera sur vos pas,

i) Claude-Thomas Dupuy.

ii) Vers défectueux dans le BULLETIN, que j'ai rétablis
 à l'aide d'une version gracieusement mise à ma disposition
 par M. Gustave Lanctot.

iii) André de Leigne, lieutenant général de la prévôté.

Vous serez secondés par le père Lachasse (i)
 L'ouvrage sera fait avant qu'une heure passe
 Et par vos mains bientôt votre évêque enterré,
 Le chapitre à Boulard n'aura rien déferé
 Contents vous en serez et de votre victoire
 Partout la renommée annoncera la gloire.
 A ce noble dessein, l'archidiacre applaudit
 Par un tendre baiser, l'intendant répondit,
 Et bénissant le ciel qui lui montre la voie,
 Tout le reste du jour se passa dans la joie.
 Cependant l'heure vient qui doit les signaler
 L'hôpital est déjà prêt à les receler (ii)
 Esclave, qui ne voit que par l'oeil d'un Jésuite
 Ce couvent abusé n'en prévoit pas la suite;
 Il leur ouvre son sein, il les reçoit chez lui,
 Tout cède sans obstacle à la voix de Dupui,
 Qui de chaque côté partageant son escorte,
 L'engage par serment à bien garder la porte
 Il entre avec André, l'archidiacre les suit:
 Deux laquais, un bourreau, gens devant qui tout fuit
 Dans cette occasion s'armant d'un tendre zèle (iii)
 Et tous d'un même esprit portés vers la chapelle
 Où prompt au rendez-vous Lachasse les attend,
 A pas précipités notre troupeau se rend.
 Là, chacun de son mieux faisant son personnage,
 Ou contrefait sa voix, ou change son visage.
 L'aspect de leur prélet, étendu sur un ais,
 Qu'ils ont vu tant de fois, glorieux sous le dais,
 Retracer à leur esprit une funeste image,
 Des honneurs de la vie et de leur prompt passage
 L'archidiacre surtout semble se reprocher
 Le forfait qu'il médite et n'ose en approcher;
 Mais l'enfant de Thémis qui le voit en balance
 Lui répète trois fois qu'il est temps qu'il commence
 Et pour mettre la fin à ce triste opéra
 Entonne sur le champ lui-même un libéra.
 Lachasse lui répond et sa voix assurée
 Fut malgré les remords d'un chœur honorée,
 Et la troupe faisant les devoirs du clergé
 Donne quelque appareil d'un service abrégé
 On vit nos trois héros... Doucement je vous prie
 Muse, j'entends déjà le lecteur qui s'écrie
 Qu'on devrait à jamais cacher à l'avenir,
 Un forfait que le ciel se réserve à punir.

(i) Le R.P. Joseph de La Chasse, jésuite.

(ii) L'Hôpital-Général de Québec.

(iii) Ce vers manque dans le BULLETIN.

Si vous êtes forcée à raconter le reste,
 Craignez-vous-même aussi quelque revers funeste,
 Ou bien défendez-vous de présenter aux yeux
 Tout ce que ce recit peut avoir d'odieux...
 "Deux effrontés laquais" — taisez-vous ils sont hommes
 Et dans un pareil cas ils sont ce que nous sommes —
 Signalant à l'envi leur intrépidité,
 A peine eurent-ils où le libéra chanté,
 Que prenant le prélat de leur mains scandaleuses
 — Huse, encore une fois, il n'est d'âmes pieuses
 Qui ne tremblent d'horreur à ce recit nouveau —
 Le traînèrent en terre assistés d'un bourreau.

SECOND CHANT

Bientôt la Renommée à cent bouches ouvertes
 Envoie par tout Québec des messagers alertes
 Secrètement gagés pour prévenir les coeurs,
 Annoncer fièrement la gloire des vainqueurs.
 Le chapitre surpris en apprend la nouvelle
 Chaque communauté prend part à la querelle
 Le conseil se divise et ceux-là sont Dupuy
 Qui craignent son pouvoir ou cherchent son appuy.
 Les autres du chapitre en mains prendront la cause
 Mais on craint l'intendant et personne ne l'ose.
 Aux ordres de Boulard, l'hôpital se roidit;
 Lachasse, ipso facto, tombe dans l'interdit.
 Jamais dans des nonnains on ne vit tant d'audace.
 Cependant à ces maux les Recollets font face,
 Les Jésuites douteux trament secrètement
 Et le public enfin se met en mouvement.
 Tout conspire à la guerre et chacun s'y prépare,
 Partout on prend parti, partout on se déclare,
 On menace, on punit, mais la Religion
 Couvre les intérêts de chaque faction
 Tel qu'un feu qu'on agite en jette plus de flammes.
 Le zèle des dévots s'irrite dans leurs âmes
 L'archidiacre orgueilleux de son heureux succès
 Veut en dépit des lois faire crever l'abcès
 Et du juste choix fait de Boulard pour vicaire
 Porte au conseil sa plainte et poursuit sa carrière:
 "Vous savez, leur dit-il, que de M. Mornay (x)
 Coadjuteur absent, je suis vicaire né
 Et vous ne donnez pas sans doute dans le piège
 De croire aveuglément la vacance du siège,
 L'absence du doyen me met dans tous ses droits,
 Au chapitre assemblé j'ai la première voix;

x Mgr Louis-François Duplessis de Mornay, troisième évêque de Québec. La particule est de trop dans le vers du BULLETIN; je l'ai retranchée.

Si pour m'en faire craindre il me manque une mitre
 Il faut s'en prendre au ciel qui seul en est l'arbitre
 Mais des biens de l'Eglise autorisé tuteur
 J'en suis sans contredit le seul dispensateur (i)
 Aujourd'hui cependant un Boulard en dispose.
 Il nomme des curés ou bien il en dispose (ii)
 Il casse, il établit, il fait des mandements,
 Et ce clergé soumis reçoit ses règlements,
 Plaise donc, Messeigneurs, plaise à vos Seigneuries,
 Au milieu des écueils dans l'équité nourries,
 Dont le profond savoir rend ce pays heureux,
 Entre Boulard et nous ordonner qui des deux,
 Par puissance ou par droit doit gouverner l'Eglise
 Cependant songez bien que Dupuy m'autorise."

Il dit et sur le champ, une confuse voix
 Pour rendre un seul arrêt en rend trente à la fois
 Anéantit Boulard, exalte Lotbinière.
 Et sur tout le clergé le nomme grand vicaire.
 Sitôt une ordonnance affichée en placard
 A quiconque défend de connaître Boulard
 Et tout contrevenant de l'Eglise rejette.
 Puis Lachasse applaudit et l'Hôpital caquette.
 Mais cet anti-vicaire armé de faux pouvoirs
 De son clergé rétif quête en vain des devoirs.
 Quoique doux, obligeant dans toutes ses missives,
 Pas un ne lui répond que par des négatives.
 Belmont (iii) à Montréal en reçoit des premiers.
 Ce grand homme de Dieu chargé de ses lauriers
 Loin de livrer son coeur à toutes ses avances,
 De ces troubles nouveaux prévoit les conséquences
 Et découvrant l'erreur à sa communauté
 Par le parti qu'il prend la met en sûreté.
 C'est ainsi qu'autrefois par la voix des prophètes
 Dieu découvrit aux siens ses volontés secrètes
 Et que par leurs avis la tribu de Juda
 Triompha d'Israel lorsqu'il se déborda.
 Le Normant et Lescouat, Ulric, Courtois et chève (iv)
 Convoquent les curés de tout le diocèse.

i) Le mot "dispensateur" a été corrompu dans la version du BULLETIN qui donne "dépositaire".

ii) Ce vers manque dans le BULLETIN; il est d'ailleurs défectueux.

iii) François Vachon de Belmont, supérieur du séminaire de Montréal.

iv) Louis Normant de Féradon, Jean Gabriel LePape de Lescouat, Paul Armand Ulrique, Maurice Courtois, François Chève, tous sulpiciens.

Le saint homme y préside et veut que chacun d'eux
 Ecrive ce qu'il pense et que rien de douteux
 Couché sur le papier n'augmente le désordre
 Et ne donne à l'erreur occasion de mordre.
 Tout le monde obéit: Rebuffe et Thomassin
 Melchior et Fevret, Gonzalès et Choppin (i)
 D'autres auteurs encor de la même volée
 Se vinrent présenter à la noble assemblée.
 On lit, on se consulte, on écrit et bientôt
 On voit les sentiments expliqués par ces mots:
 "Le chapitre est en droit d'élire un grand vicaire,
 Par la mort de l'évêque il est dépositaire
 Des droits épiscopaux, et le siège est vacant,
 Quand le coadjuteur en ce cas est absent,
 Qu'au chapitre il n'a point notifié ses bulles
 Ni pris possession dans l'ordre des formules,
 Ainsi nous concluons tous unanimement
 Pour le choix de Boulard fait canoniquement."
 Ce mandement est lu le lendemain en chaire
 Le peuple en bat des mains autour du Séminaire
 Et rend grâces à Dieu dont l'extrême bonté
 Au parti le plus saint soumet leur volonté.
 La discorde qui voit que tout change de face,
 Quitte le Montréal, gémit, gronde et menace,
 Maudit le Séminaire et son peu de respect
 S'élève dans les airs et revole à Québec.
 On dit qu'en arrivant la déesse troublée
 Pour la première fois vit sa rage ébranlée.
 Il est vrai que la paix dans son éloignement
 Avait porté les coeurs à l'accommodement
 Ainsi sentant manquer son poison et ses armes
 Elle fut aux enfers chercher de nouveaux charmes.
 Vers l'endroit où le fleuve après bien des travaux
 A celles de la mer vient réunir ses eaux,
 On voit sous des rochers quelques cavernes sombres
 Qu'on croit des naufragés la demeure des ombres.
 Les tigres ni les ours n'osent en approcher
 Et Nyctimène (ii) seule a droit de s'y cacher.
 Le sauvage chasseur craint l'air qui l'environne
 Et le vieux nautonnier soutient qu'il empoisonne.
 C'est par là qu'en courroux fondant du haut des airs
 La discorde s'ouvrit le chemin des enfers.
 Cerbère (iii) l'aperçoit, pousse des cris de rage
 Sans oser toutefois lui fermer le passage

- i) Auteurs de droit du dix-septième siècle.
- ii) Nictimène fut métamorphosé en hibou.
- iii) Chien qui gardait la porte des enfers.

Titye (i) en la voyant sent augmenter ses maux
 Et Tantale (ii) atterré croit voir tarir ses eaux,
 Yxion (iii) s'effrayé s'agite sur sa roue
 Et Sisyphe (iv) en grondant sur son rocher s'enroue.
 On voit à ses côtés la tristesse et l'horreur
 Le desespoir, l'orgueil, le dépit, la fureur
 Se rangeant à l'envi peignent sa chevelure,
 Les serpents les plus vifs entourent sa coiffure,
 Et travaillant ensuite à former des poisons
 Apportent des transports, des rages, des soupçons,
 Des larmes, des soupirs, de la douleur aiguë
 Et font bouillir le tout avec de la ciguë.
 L'écume du dragon mêlée avec le sang
 Entre tous les poisons se place au premier rang
 Et lorsque tout fut prêt, cette horrible déesse
 De Québec prend la route, arrive, fend la presse,
 Revoit son cher Dupuis que son absence abat,
 L'embrasse, le caresse et l'anime au combat.
 Elle ne voulait plus avoir d'autre demeure.
 Elle entre dans son sein et lui parle à toute heure.
 Lachasse, l'archidiacre apprennent son retour
 Par leurs empressements marquèrent leur amour.
 Lui firent le serment que contre tous, fidèles,
 Leur zèle soutiendrait l'honneur de ses querelles.
 Ainsi ces trois guerriers pleins d'intrépidité
 Marchent d'un pas hardi vers l'immortalité.
 L'un contre l'équité forme son entreprise,
 L'autre contre la foi que l'on doit à l'Eglise,
 L'un porte aux saints décrets le dernier coup de mort,
 L'autre par la vertu d'un dangereux effort,
 Détruit la charité, se soumet l'innocence,
 Fait régner le scrupule avec la défiance.
 Par un nouvel arrêt Dupuis fait une loi
 Et quiconque y résiste est ennemi du Roi
 Il veut que tout Chrétien à qui la foi dans l'âme
 A mis pour son salut une sincère flamme
 Par sa commission témoigne au Créateur
 Qu'il croit de cet arrêt le saint Esprit auteur.
 Condamne de Boulard le pouvoir chimérique
 Et traite le clergé d'insensé, d'h.r.tique

i) Titye avait le foie continuellement dévoré par un vautour.

ii) Plongé dans un fleuve, Tantale ne pouvait y étancher sa soif dévorante.

iii) Ixion était attaché avec des serpents à une roue qui tournait sans cesse.

iv) Sisyphe condamné à rouler continuellement une grosse pierre ronde du bas au haut d'une montagne.

Et sa profane main s'étendant sur l'autel
Menace de saisir au moins le temporel.
Dans l'hôpital logé, Lachasse continue
A tromper des nonnains la croyance ingénue.
Du pouvoir de Boulard leur fait voir les défauts
Et de la vérité fait discerner le faux,
Par de longs arguments prouve que Lotbinière
Des fidèles chrétiens est légitime père,
Que lui seul de l'Eglise en sa minorité
Est le dispensateur par son autorité.
Ce captieux discours dissipe tout leur trouble
Et pour leur directeur leur tendre amour redouble
C'est par lui que le ciel leur fait voir ses desseins.
Le soin de leur salut est mis entre ses mains.
Déplaître à son pasteur, c'est déplaître à Dieu même
Et prononcer "Boulard" c'est vomir un blasphème.
On conte cependant que parmi ce troupeau,
Certaine qui trouvait ce système nouveau
Et qui pour en juger se méfiait de sa science.
Voulant mettre à couvert sa douteuse conscience
Informa ses parents avec fidélité
Du schisme répandu dans sa communauté
Découvrit ses soupçons, communiqua ses doutes,
Et leur dit le danger qui les menaçait toutes
Tant que par leur réponse ayant connu l'erreur
Son coeur en fut saisi d'une sainte terreur
Elle en perd le repos, nuit et jour prie et veille
Et croit toujours avoir le diable à son oreille;
Lasse enfin de souffrir dans ce rude travail
Elle écrit à Boulard et lui fait le détail
Du parti que ses soeurs ont pris avec Lachasse
Lui dit que n'étant pas de la première classe
Elle n'a pas osé sur tous ces mouvements
Déclarer qu'à lui seul quels sont ses sentiments.
Et le conjure enfin dans le mal qui la presse,
Lui-même de nommer quelqu'un qui la confesse.
Boulard des ans duquel la sagesse est le fruit
Apprend ces mouvements et n'en fait aucun bruit
Lui nomme un confesseur... Mais par quelle aventure
Quand ce coeur innocent sortit de sa torture
Cette lettre fut-elle apportée au couvent?
Muse, répondez-moi... "Je ne sais pas comment,
Mais je sais que les fouets, les rudes disciplines,
Sur son corps délicat pendant plusieurs matines,
Lui firent à loisir expier son péché."
Ce châtiment cruel ne peut être caché
Le peuple s'en irrite et le nomme supplice
Tout le monde à Boulard en demande justice
Jure de se venger si par un prompt secours
De ce schisme naissant il n'arrête le cours.
Alors Boulard, contraint, interdit le Jésuite,
Démet la Supérieure... et quelle en fut la suite?

Dupuis penses-tu bien que par de tels projets
Tu vas livrer ton âme aux plus cuisants regrets?
Ce fougueux intendant engage Lotbinière
A lever l'interdit; ils forcent la barrière
Et tous deux en champ clos invitent au combat
Quiconque a déjà pris parti dans ce débat.
Ainsi de toutes parts on vit briller les armes
Ce n'est que trouble, erreur, confusion, alarmes.
Dans ses opinions, Dupuis passionné
Montre à ceux qu'il rencontre un visage effaré,
Tient toujours pour pouvoir son autorité prête
Et prenant par le bras le passant qu'il arrête:
Quel parti prenez-vous? — Moi? — Vous. Point de
raison;

Nommez ou sur le champ, je vous traîne en prison.
La candeur et la paix voyant fondre l'orage
Le laissèrent en proie aux fureurs de la rage,
Rien ne le retient plus, la noble probité
Fidèle, en sa retraite, a suivi l'équité,
Et sa faible raison à lui parler timide
Le voit sans l'éclaircir prendre l'erreur pour guide.
Ensuite on vit rouler une foule d'arrêts,
Acte de comparaître, ordonnances, décrets,
Billets calomnieux et remplis d'invectives
Sans adresse, sans nom et réponses plus vives
Le saint et le sorcier sont mis au même rang.
Et pour mieux embrouiller ce fameux différend
Le conseil, de Boulard, fait rechercher la vie
Et contre son honneur fait attester l'envie.
Approchez-vous d'ici vous de qui la vertu
Contre la calomnie a toujours combattu.
Voyez Valérien (x) invoquer Dieu en chaire
A venger le saint homme, inviter son tonnerre,
Confondre le mensonge et de la vérité
Prendre à témoin le ciel dont il est écouté.
Il n'en reste pas là, cité devant les juges
Ce bon frère mineur sans chercher de refuges,
Son sermon à la main se présente à leurs yeux,
Défend, soutient, prouve et sort victorieux.
La discorde en frémit et se trouvant moins forte
Maudit cent fois le frère et toute sa cohorte.
Cependant de Boulard, Dupuis fait le procès,
Le peuple révolté veut brûler la Palais,
Pour sauver son pasteur il n'est rien qu'il n'affronte
Autour de sa maison il veille, il en rend compte.
Personne de suspect ne peut en approcher,
Les sergents par la ville à peine osent marcher

x Le R. P. Valérien Gaufin, récollet, ayant déclaré, dans un sermon prononcé à la cathédrale, que c'était M. Boulard qui possédait toute l'autorité diocésaine, fut blâmé par le Conseil Supérieur.

Des huissiers du Conseil la troupe fugitive
N'ose aller au Palais, fait le tour de la rive.
A ces extrémités l'illustre Beauharnois (x)
Qui tient son oeil d'amour sur l'église aux abois,
Par de sages discours, prévient, conseille, presse
Auprès des deux partis par bonté s'intéresse
Mais Dupuis qui concourt à son malheureux sort
Veut que l'une des deux: la victoire ou la mort.
Dans ses fougueux desseins il ne peut se contraindre
Et la paix, à tout prix, est seul ce qu'il peut craindre
Beauharnois qui le sait veut encor prolonger
Mais le ciel en courroux le presse à l'en venger
Il cède et sur Dupuis laisse tomber la foudre,
Le terrasse, l'écrase et le réduit en poudre.

L'abbé ETIENNE MARCHAND

x Charles de Beauharnois, gouverneur et lieutenant
général de la Nouvelle France.

PIECE NO VII

1734.

LE TABLEAU DE LA MER. ^X

Votre raison se perd, les dangers, la tempête,
Ne vous peuvent sortir ce dessein de la tête:
Vous voulez voir la mer et ses tristes hasards,
Courir au précipice ouvert de toutes parts.
Elle est calme à ses bords, mais quittant le rivage,
Souvent vous rencontrez la tempête et l'orage.
Si vous ne craignez point les injures de l'air,
Songez que vous devez un tribut à la mer,
Son agitation n'en exempte personne.
Enfin, si tout cela n'a rien qui vous étonne,
Allez si vous avez le courage assez fort,
Le navire est tout prêt à sortir hors du port,
Ses canons sont montés, ses manoeuvres rangées,
Il a près de son bord dix chaloupes chargées.
On l'arme par les soins d'un maître vigilant,
Trois cents hommes rangés halent sur le palant,
Ils travaillent sans cesse et d'une force égale.
Ses vivres sont déjà placés à fond de cale.
Chaque cable est garni, sue son ancre appliqué;
Son eau est dans la cale et son bois embarqué;
Dand la fosse aux lions, on arrime, on arrange
Etoupes, suif, gaudron, manoeuvres de rechange;
En un mot tout est prêt, le navire va sortir.
Mais apprenez encore avant qu'edde partir,
Ce que l'on fait dedans, soit en paix soit en guerre,
Quand la voile et le vent l'éloignent de la terre.
L'humeur des gens de mer, leur occupation,
Et quel ordre requert la navigation.

^X J. Huston. LE REPERTOIRE NATIONAL ou RECUEIL DE
LITTÉRATURE CANADIENNE. Montréal, 1848. Appendice au
vol. II. p. 353.

Vous entendrez parler un langage barbare,
De ride, barde, large, affale, bosse, amarre,
Vire, lesse le lof, arrive, brasse, au vent,
Hale avant la bouline, aux drisses main-avant,
S'il faut être brutal, la marine l'enseigne,
C'est là qu'avec excès la brutalité règne.
Fermez donc votre oreille aux ridicules mots,
Adressés aux soldats, ainsi qu'aux matelots.
Leur humeur est bizarre, incommode, farouche;
Un mot, s'il n'est choquant, ne sort point de leur
bouche.

Bien plus cette humeur brusque est reconnue encor,
Dans l'officier superbe avec son galon d'or:
Vous verrez un enseigne avec sa froide mine,
Qu'on a vu, cet hiver, pauvre garde-marine,
Vouloir trancher du grand et dire à tout propos,
Je veux traiter de gueux, soldats et matelots;
Commander sans savoir, faire une loi nouvelle
Et d'un fier lieutenant se faire le modèle.
Voyons le capitaine et comme son pouvoir
Fait ranger à sa voix chacun à son devoir.
Il parle, on obéit; mais disons davantage.
Il fait d'un seul regard trembler tout l'équipage.
Absolu sur la mer, comme à terre le roi,
Ses ordres prononcés passent pour une loi.
Il fait tout ce qu'il veut, il punit, il pardonne,
Et souvent il se rend de justice à personne.
Qu'un commis s'aïlle plaindre, il l'écoute d'abord,
Et tel sera coupable à qui l'on a fait tort.
Le voleur se le rend en tout temps favorable,
Par de petits présents, qu'il fournit pour sa table
Un écrivain de roi, dans le fait, trempe un peu,
Et sait très bien tirer son épingle du jeu.
Après les officiers, faisons passer le maître,
Son sifflet suspendu le fait assez connaître.
Le portant à la bouche, et la canne à la main,
Lorsqu'il faut manoeuvrer c'est un signal certain.
Commandant, il n'est pas bon maître s'il ne crie;
Il frappe en menaçant, son bras suit sa furie,
C'est ce qui le fait craindre et fait qu'aux premiers
mots

Sur les aubans ridés volent les matelots.
Son sifflet fait mouvoir un chacun qui l'écoute,
Soit pour virer de bord, ou border une écoute,
Eventer la mizaine, ou l'amarrer tout bas,
Haler une bouline, ou passer sur les bras.
Lorsqu'un nuage obscur vient couvrir les étoiles,
Il fait tout à la fois carguer les basses voiles.
Amener perroquets, les huniers tout d'un temps,
Mettre le vent dessus, prendre les ris dedans.
Tout le monde à sa voix, la main sur les cordages,
S'occupe avec ardeur à ces divers ouvrages:

Agissant de concert, et s'empressant beaucoup,
Un travail commencé s'achève tout d'un coup.
Le navire au milieu de l'eau qui l'environne
A pour guide un pilote auquel on s'abandonne.
La voix au gouvernail en fait le mouvement,
Les yeux sur la boussole arrêtés fixement.
Il parle au timonier à l'oreille attentive,
Tantôt il dit, au lof, tantôt il dit, arrive;
Tantôt, droite la barre, ou tribord, ou basbord;
Tantôt, pas plus avant, gouverne droit au nord;
Il a toujours en main le compas ou la carte,
Pour voir s'il est en route ou bien s'il s'en écarte;
Il corrige, il estime, et par sa route il sait
Dans quel endroit il est et quel chemin il fait.
S'il craint à tel degré les funestes approches
Des bancs cachés sous l'eau, des écueils ou des roches,
Il s'instruit par la sonde, il observe de plus
Les rapides courants des flux et des reflux.
Savant dedans son art, les yeux sur la boussole,
Il ira sans danger de l'un à l'autre pôle.

Mais que fait l'équipage et quel est son travail?
Je vais en peu de mots en faire le détail:
L'on a réglé le quart qui nuit et jour se change,
Les postes sont marqués, tout le monde s'y range,
Les quartiers-maîtres sont postés en chaque lieu
Agissant sur l'avant, sur l'arrière, au milieu.
Aussitôt que le jour recommence à paraître,
On entend sur l'avant crier un contre-maître:
Aux grattes, aux balits, aux faux-berts, matelots,
Les bailles sur le pont, les chauffaux et les sceaux.
Au commandement tout le monde en haleine,
Se recueillant d'abord, va travailler sans peine.
Les uns grattent le pont, les autres tirent l'eau,
En dedans, en dehors on lave le vaisseau,
On sèche le tillac avecque diligence.
Après cet exercice, un autre recommence:
L'on trouve rarement du repos dans un bord.
Les uns sont occupés à faire du bitord,
Les autres des tourons, des manoeuvres défaites;
Ceux-ci font des rabans, ceux-là font des garcettes;
Tantôt il faut garnir une écoute, un écoute,
Ou rider des aubans sur des palangs à fouët.
Rider un grand étay, changer des enfléchures,
Aux cordages rompus faire des épissures;
Tantôt il faut gratter et roussiner les mâts,
Travailler dans la hune, aux manoeuvres d'en bas;
Enfin toujours agir, s'occuper sans relâche,
Et c'est à ce devoir qu'un matelôt s'attache.
Cependant il s'en fait coutume en agissant
Qui lui rend son travail plus doux et moins pesant.
Mais pour lever une ancre attachée à l'argile,
C'est ce qui fait gémir et le plus difficile.

Qu'on vive au cabestan soit le jour ou la nuit,
L'on voit cet exercice accompagné de bruit:
Soldats et matelots placés sur chaque barre
Font de confuses voix un furieux tintamarre.
L'officier les pressant les anime à pousser
Et la canne à la main les force à s'efforcer.
Un sergent fait du bruit, un quartier-maître crie:
Vire, enfants, vire, vire, un moment de furie.
En entendant crier, tous poussent à l'instant
La barre de l'épaule et s'efforcent d'autant.
Des matelots, les uns, tels que l'on veut élire.
Ont les bras étendus dessus la tournevire;
D'autres en la traînant, la font d'un même accord
Passer à chaque tour de l'un à l'autre bord;
D'autres à l'écubier avec leurs mains sujettes
Au cable et tournevire appliquent des garcettes.
Lorsque l'ancre est levé un seul coup de sifflet
D'abord au cabestan fait mettre le linguet.
Chacun prenant haleine abandonne la barre.
Alors le bossement sur l'avant se prépare,
Et sautant de sur l'ancre élevée à fleur d'eau
Fait le croq du capon, passé dans l'arganeau.
Ce garant allongé tout le monde caponne,
Mesurant chaque fois à la voix qu'un seul donne.
Ainsi chacun s'emploie et souvent on n'a pas
Un moment de repos pour prendre son repas.

Cette heure étant venue, une cloche sonnée,
L'équipage l'entend trois fois dans la journée.
Alors le travail cesse, et ce chéri signal
Excite un mouvement confus et général,
Tout le monde s'empresse à ce son qui l'appelle
Chacun court audevant avecque sa gamelle.
Un visage enfumé que l'on appelle coq,
Qui quitte rarement sa cuillère et son croq;
Un mal-propre, un vilain qui sans cesse se gratte,
Dont les yeux larmoyant sont bordés d'écarlatte;
Qu'on voit le plus souvent mains et bras charbonnés,
Une pipe à la bouche et la roupie au nez;
Un homme qu'on prendrait pour le diable à sa mine,
Cet élégant mignon préside à la cuisine:
Il descend la chaudière et la cuillère en main,
Attend avec son rôle un crasseur d'écrivain,
Qui vient environné d'une nombreuse troupe,
Et nommant chaque plat leur fait donner la soupe.
L'un crie à pleine tête, il m'a brûlé les doigts,
L'autre, il ne fait jamais cuire à demi les pois;
Celui-ci, j'ai trop peu de soupe en ma gamelle,
Celui-là lui veut rompre et casser la cervelle.
Ainsi ce pauvre coq a l'esprit à l'envers.
Cependant bien qu'il soit de tous vu de travers,
Il agit jusqu'au bout, l'un après l'autre passe
Et de l'oeil sur le pont va choisir une place.

Les autres en courant vont assaillir en bas
Une avare commis qui ne s'étonne pas.
On voit sur l'écoutille une troupe rangée,
La tête à fonds de cale et la main alongée,
Le commis lit son rôle et chaque plat de sept
Reçoit biscuit et vin d'un grand maître valet.
Cet insigne voleur aussi bien que son maître,
Ce scélérat fripon qui fait gloire de l'être,
Ce rat de fonds de cale, cet ivrogne achevé
Donne pour du vin pur du vinaigre roué.
Il trompe, quand il peut, à la faveur de l'ombre,
Rognant un peu partout, il gagne sur le nombre.
Tout le monde en murmure et le menace en vain:
L'un le veut assommer un boulet à la main,
L'autre qu'on fait attendre à la sienne aussi prête
Pour lui laisser tomber son bidon sur la tête.
L'un le voudrait tenir pour lui frotter la peau,
L'autre d'un courbillion veut lui faire un chapeau.
Mais le maître valet audacieux sans crainte
Les voit tranquillement menacer et ce plaindre.
Un sergent qui voudrait se faire des amis
De ce maître fripon ou du premier commis,
Faisant le furieux en morne contenance
Fera cesser le bruit et donner le silence.
L'on soupe et c'est alors un grand plaisir de voir
Comme à se dépêcher chacun fait son devoir.
L'un de l'autre L'envie au manger ridicule,
Avale avidement la soupe qui le brûle.
La gamelle se vide, après elle ne suit
Qu'un simple coup de vîn avec peu de biscuit.
Ensuite on va laver la gamelle assez sale,
Et le bidon vidé retourne au fonds de calle.

Ce beau repas fini chacun court allumer
Sa pipe de tabac, s'il se plaît à fumer.
Pour dissiper l'ennui que le travail leur donne
Souvent le tambour bat et le fifre raisonne.
C'est alors que l'on voit à ces sons redoublés
Soldats et matelots sur l'arrière assemblés.
L'on s'efforce à sauter, on danse sans mesure,
C'est à qui fera mieux de risibles postures.
Tel danse un rigaudon et par de vains efforts
Se fatigue les pieds, les bras et tout le corps.
Il saute, il cabriole, il s'échauffe et s'admire,
Et son plus grand plaisir se borne à faire rire.
Ceux qui n'ont point le quart finissent promptement
Pour aller reposer quatre heures seulement.

S'il s'agit d'un combat sanglant, opiniâtre,
Voyons comme un vaisseau se dispose à combattre.
L'on fait sonner la cloche, et branle-bas d'abord,
Les postes sont donnés avant sortir du port.

Un nombre de soldats pour la mousqueterie,
Les canoniers sont prêts à chaque batterie;
Sur l'arrière et l'avant on y fait demeurer
Les meilleurs matelots afin d'y manoeuvrer.
On arme d'hommes forts le canot, la chaloupe,
Tous deux pour le besoin amarrés sous la poupe.
Les maîtres canoniers ont déjà pris le nom
Des autres destinés pour servir un canon.
En bas l'on a posté, pour passer les gargousses,
Commis, maîtres, valets, domestiques et mousses.
Et dans la cale à l'eau, l'on voit pour les blessés
Les chauffaux qu'on prépare et les cadres dressés.
Prêt à trancher, couper, mettre l'art en pratique,
Le chirurgien major ouvre, lui, sa boutique.
Du coffre il met au jour ses tristes instruments.
Etalant à vos yeux les cruels ferrements:
La scie et le trépan, les lancettes piquantes,
Les couteaux recourbés, les sondes pénétrantes,
Les bistouris tranchants, les rasoirs, les ciseaux,
Emplâtre agglutinant, bandes et plumaceaux.
L'on fournit avec soin les manoeuvres communes,
Le maître fait monter les chaînes dans les hunes.
L'on met dans les filets, branles, sacs, matelats,
Chaque drisse est doublée, on passe les faux-bras.
Les faux-berts sont moëillés, les baïlles d'eau remplies
Les cordages roués de palangs de poulies,
Enfléchures de change avec de bons rabans,
Les basses pour servir à joindre les aubans.
Lorsque dans le combat une balle les coupe,
On se range à l'avant comme au château de poupe,
Le calfat met au jour ses boulets préparés,
Son étoupe, ses clous, ses platines quarrés;
Et pour remédier au mal que pourrait faire
Les efforts du canon du navire adverse,
La sangle autour du corps, à la main son marteau,
Il a l'oeil attentif aux coups qu'on donne à l'eau.
L'on fournit avec soin les armes nécessaires
Dand le poste d'honneur où sont les mousquetaires.
Les fourniments remplis, balles et gargousiers,
Pistolets, mousquetons, fusils et boucanniers,
Haches, mèche fumante, et grenades chargées
Avec les espontons et les piques rangées,
Les coutelas levés, l'un et l'autre font voir
Qu'ils brûlent du désir de faire leur devoir.
D'ailleurs les canoniers, suivant l'ordre qui presse,
Détoquent les canons, démarrent chaque pièce.
On voit dans un clin-d'oeil, les postes bien munis
De boutte-feux fumants, de garde-feux garnis,
De balles de calibre, et de chaînes coupantes,
De refouloirs légers et de pinces pesantes,
Tout le recharge est prêt, les canoniers postés,
Cornes et pulverins pendus à leurs côtés.

Les officiers zélés sur qui leur chef se fonde
Font, l'épée à la main, sans cesse agir le monde,
Ainsi tout disposé, l'ordre établi partout,
Le silence est gardé de l'un à l'autre bout.
Tous jaloux de l'honneur et pleins d'impatience,
Attendent pleins d'ardeur que le combat commence.
Enfin les deux vaisseaux, tous leurs sabords ouverts,
A portée approchés se mettent en travers;
Leurs pavillons hissés frisant leurs galeries,
Et font pour leur salut, feu des deux batteries.
L'on charge, l'on s'échauffe, on tire et l'on entend
De coups continuels un tonnerre éclatant.
Pour vaincre avec honneur il n'est rien qu'ils ne fassent
Tous deux sont animés des coups qui les fracassent.
Sur la valeur des siens l'un et l'autre affermi
Croit faire à tout moment céder son ennemi.
Les cieux se font entre eux également terribles.
Leurs efforts redoublés sont à tous deux nuisibles.
Dans ce transport égal sans se vouloir céder,
Ils s'approchent si près qu'ils peuvent s'aborder.
Le feu de leur canon paraît épouvantable,
Mais l'abordage encore est bien plus effroyable.
Lorsqu'il est résolu, tout n'aspire d'abord,
Malgré mille dangers, qu'à gagner l'autre bord.
La vergue est alongée, et les grappins s'accrochent,
Les deux fiers ennemis de deux côtés s'approchent.
On voit des hommes morts in théâtre sanglant,
L'honneur est là placé dans le meurtre pressant.
Ils portent au danger leurs têtes animées,
La fureur fait alors mouvoir leurs mains armées.
La mort même et le sang ne les étonne pas
Et leur âme s'exprime à coups de coutelas.
L'air est tout offusqué de coups de mousquetades,
Leur bras sur le tillac fait pleuvoir les grenades.
L'un des deux affaiblit par le nombre des morts
Ne fait plus cependant que de faibles efforts;
Les siens déjà troublés sont saisis d'épouvante,
Dand l'autre la fureur devient plus véhémence:
Ceux-ci déjà vainqueurs redoublent leur vertu,
Montent le sabre en main dans le vaisseau battu.
Plus ils trouvent d'efforts plus leur rage persiste,
Chacun met à ses pieds l'ennemi qui résiste.
On ne voit que des morts dans leur sang renversés
Et des coups des éclats grand nombre de blessés.
Les vaincus tous couverts et de sang et de poudre,
Alors qu'il faut se rendre, ont peine à s'y résoudre.
Mais la force leur manque encor plus que le coeur,
Ils viennent désarmés se rendre à leur vainqueur.
Le prisonnier honteux dans son malheur extrême
Caresse alors celui qu'il déchire en lui-même,
Dont il n'est regardé que d'un oeil de travers,
Et loin d'être chéri. Ses coffres sont ouverts,

Tout ce qu'il possédait mis alors au pillage;
Pour se couvrir il a des haillons en partage.
De ce victorieux ressentant le pouvoir,
L'excès de sa rigueur ne lui fait que trop voir
De la guerre et du sort la suite trop funeste,
L'espoir de se venger est tout ce qui lui reste.
On le garde de près pour ne rien hasarder.
Cependant que l'on songe à se raccommoder,
L'on met tout en bon ordre autant qu'il est possible.
Mais loin d'être fréquent autant qu'il est nuisible,
L'abordage n'est pas une nécessité,
L'on n'en vient pas toujours à cette extrémité,
Souvent deux ennemis se battent sans se prendre,
Un vaisseau mal traité qui ne peut se défendre,
Sans s'opiniâtrer contre plus fort que lui,
Trouvera dans la fuite un favorable appui.
Un autre moins heureux qui fuyant se voit joindre
De ses malheurs pressants choisit alors le moindre:
De périr ou se rendre à ce malheur réduit,
Attend les armes bas l'ennemi qui le suit.
Je ne vous parle pas d'une bataille insigne
Où l'on voit opposée deux cents vaisseaux de ligne
Qui se battent et font, suivant leur amiral,
De différents combats un combat général.

Autres mille dangers penchant sur votre tête,
Figurez-vous enfin ce que peut la tempête:
La mer qu'on voit noircir commence à s'émouvoir,
Cent nuages se font soudain apercevoir,
A peine la clarté du jour est reconnue,
Le tonnerre commence à gronder dans la nue.
Les vents interrompus par des grains violents
Font hérissier la mer de flots étincelants.
Avec les deux huniers on gargue la missine,
Le gouvernail fixé, sa barre est comme vaine.
La grande voile bas est bordée à toucher,
Le vaisseau sur son bord commence à se coucher.
Il se voit obligé de tenir à la cappe,
Brisant contre son bord la vague qui le frappe.
De rudes coups de mer couvert à tous moments,
Il résiste, il fléchit avec des tremblements;
Il tombe au précipice où son penchant l'entraîne,
Une vague l'abat, il se relève à peine.
Elle couvre son pont de l'un à l'autre bout,
Rien ne peut résister, elle s'étend partout.
Mille fréquents éclairs par leurs lueurs funèbres
Font toute la clarté qu'on voit dans les ténèbres.
Le désordre est partout, dans le ciel et dans l'air,
Le feu semble couvrir tous les flots de la mer.
Le navire est porté, bien qu'il n'ait point de voiles,
Sur des montagnes d'eau de l'abîme aux étoiles.
La vague à tout moment semble s'ouvrir son tombeau.
Mais ce qui plus étonne, il s'ouvre et fait de l'eau.

L'équipage alarmé dans ce danger extrême
Travaille également pour se sauver lui-même.
Les pompes et les sceaux vident incessamment
L'eau qui malgré leurs soins s'amasse abondamment.
Couverts des coups de mer et toujours en haleine,
L'espoir de leur salut fait adoucir leur peine.
Travaillant de concert, et dans cet embarras,
Le houlis fait sauter un mât de hune en bas.
Ce désordre subit interrompt leur ouvrage,
Mais la nécessité leur donne du courage,
L'on pompe et tout le monde agit sans s'épargner.
Cependant l'eau s'augmente, on ne peut la gagner:
Elle entre abondamment par le sabord qui soue
Et par la sainte barbe ainsi que par la proue.
Le vaisseau se remplit, son pont mal assuré
Semble de chaque bord en être séparé.
Et ce malheur pressant où chacun appréhende
De voir errer ainsi le navire à la bande,
Les rend si fort troublés et de peur confondus
Qu'ils se croient tous être entièrement perdus.
Ils s'empressent pourtant dans ce danger occulte
Afin de l'éviter, mais dans un tel tumulte
Qu'ils n'ont pas seulement le loisir de lever
Les mains devers le ciel qu'ils veulent implorer:
L'image du trépas, peinte en chaque visage,
Leur ôte enfin le coeur, la force et le courage,
Leurs efforts arrêtés qu'ils reconnaissent vains
Les laissent à la fin et sans bras et sans mains:
Ils n'ont pour exprimer leur faible et leurs alarmes
Recours qu'à des regrets accompagnés de larmes.
Le ciel pour leur salut plus pitoyable enfin
Se dispose à calmer ses souffles, et soudain
Il redonne le jour et son flambeau propice;
La mer de son courroux ne laisse aucun indice.
Le calme tout-à-coup apaisant leur frayeur
Redonne à leur esprit l'espérance et le coeur:
Le découragement faisant place au courage.
Chacun avec ardeur se remet à l'ouvrage.
Les vents ne nuisent plus à guider le vaisseau,
Son fond bien resserré ne fait plus aucune eau.
Ils ne s'épargnent point pour cette circonstance;
Pour augmenter sa force on boit en abondance;
Les vivres sont alors donnés abondamment,
Et semblent prodigués dans cet heureux moment.

Cette faible peinture en soi bien abrégée
De ce qu'on souffre en mer peut donner une idée.
Vous voyez le travail qui se fait en tout temps,
Lorsqu'on est dans la rade, en mer au gré des vents;
Et combien de dangers le marinier partage;
Les vivres dont l'on fait languir un équipage;
Comme un combat se donne; en quelle abîme en mer
Dans l'orage un vaisseau se voit précipiter.

Sur ce cratère immense et cet horrible gouffre
Pensez à la misère et la peine qu'on souffre,
Surtout quand du danger on n'est pas prévenu,
D'autant moins redouté qu'il nous est inconnu.
Pourtant si ces périls dont la mer est fertile
N'étonnent votre esprit, l'image est inutile.
Cédant au sentiment où la valeur se joint,
Marchez: car un grand coeur ne se rebute point.
Chérissant la vertu qui fleurit dans la guerre,
La mer a ses lauriers aussi bien que la terre.
Allez donc en cueillir; naviguez sur son sein,
Je ne veux plus combattre un si noble dessein.

JEAN TACHÉ

NOV 23 1965

**La Bibliothèque
Université d'Ottawa**

Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

**The Library
University of Ottawa**

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

65

SEP 27 1965

OCT 26 1971